

John Adams Library.



IN THE CUSTODY OF THE
BOSTON PUBLIC LIBRARY.

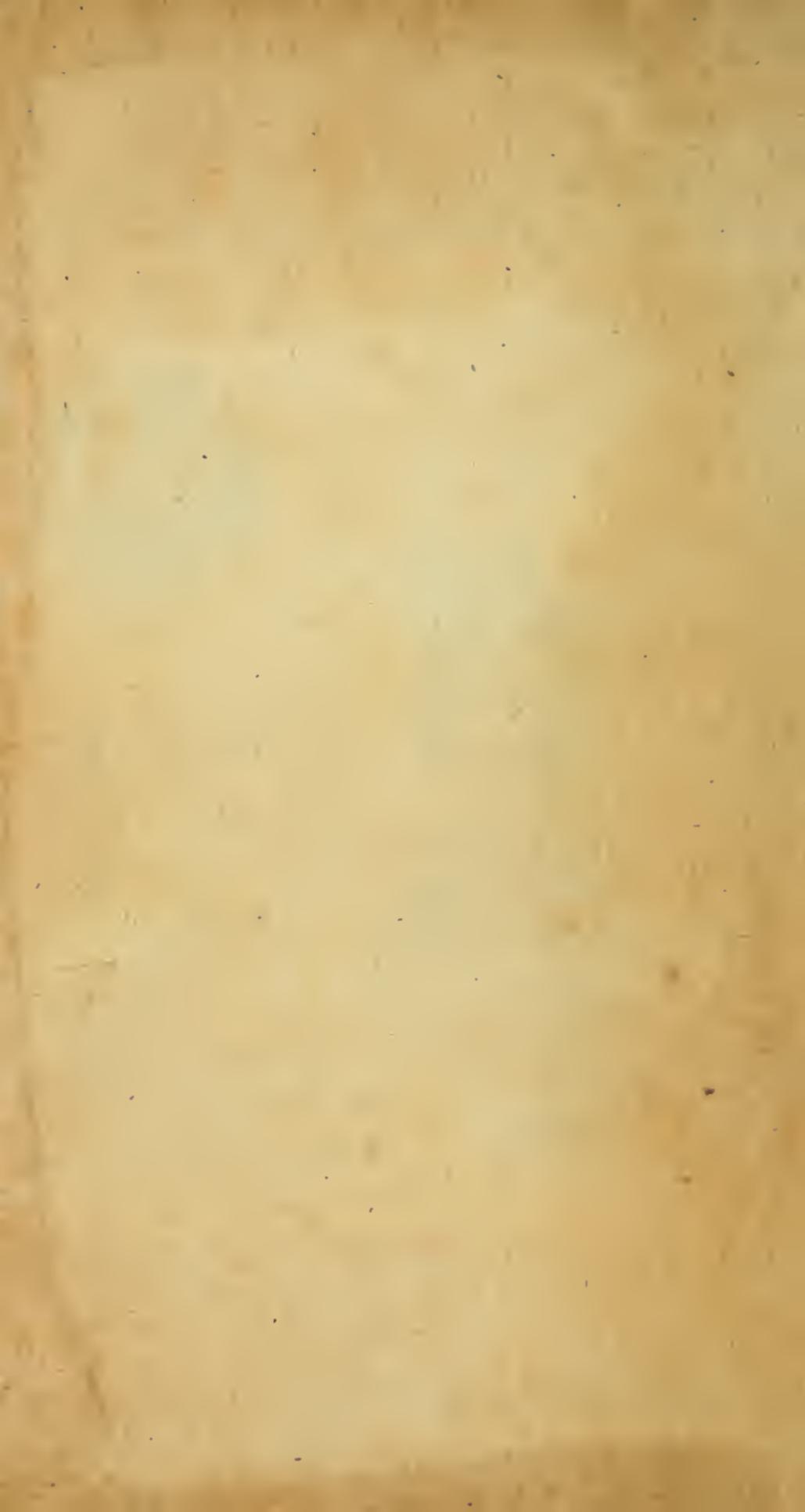


SHELF N^o.

ADAMS

144.3

144.3



HISTOIRE

DE LA RÉPUBLIQUE

DE VENISE,

Depuis sa Fondation jusqu'à présent.

*Par M. l'Abbé L * * *.*

T O M E O N Z I E M E.

Prix, 3 livres, relié.



A P A R I S,

Chez la Veuve DUCHESNE, Libraire; rue
S. Jacques, au-dessous de la Fontaine S. Benoît,
au Temple du Goût.

M. DCC. LXVII.

Avec Approbation, & Privilège du Roi.

REGISTER
OF THE
DEPARTMENT

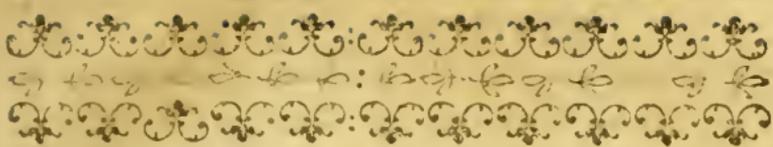
xx

ADAMS

174-3

U. 11

[Faint, illegible text]



S O M M A I R E

D U

LIVRE QUARANTE-UN.

rt de Henri IV. La France ménage l'Espagne. L'Italie n'ose remuer. Mort du Doge Donato. Marc-Antoine Memmo lui succède. Guerre contre les Pirates. Mort du Duc de Mantoue. Elle réveille les prétentions du Duc de Savoie. Ses Intrigues. Habileté du Cardinal de Gonzague. Intérêt du Sénat dans cette affaire. Le Cardinal de Gonzague succède au Duché de Mantoue. Il offre d'épouser sa belle-sœur. Le Duc de Savoie veut réserver ses prétentions sur le Montferrat. Sa confiance présomptueuse. Il fait une irruption dans le Montferrat. Représentations des Vénitiens, Elles ne sont pas écou-

tées. Embarras du Duc de Mantoue. Les Vénitiens se déclarent pour lui. Conduite du Gouverneur de Milan. Elle donne de la défiance au Duc de Mantoue. Le Duc de Savoie se brouille avec les Vénitiens. L'Empereur se mêle de cette affaire. Son Ministre donne dans les pièges du Duc de Savoie. Ce Prince veut y attirer l'Espagne. Les Vénitiens ne prennent point le change. Guerre des Pirates. Délibération dans le Sénat. Mesures prises contre les Pirates. Les hostilités continuent dans le Montferrat. Le grand Duc de Toscane envoie du secours au Duc de Mantoue. La Cour de Madrid se déclare contre le Duc de Savoie. Le Gouverneur de Milan le menace. Le trouble est assoupi. Le Roi d'Espagne veut qu'on mene la Princesse de Mantoue à Milan. Le Duc de Mantoue s'en défend. Politique de la Cour d'Espa-

gne. *Plaintes du Duc de Savoie contre l'Espagne. Ambassadeurs de France en Italie, pour concilier les esprits. Dispositions de la Cour d'Espagne. Elles irritent le Duc de Savoie. Il recherche les Vénitiens. Son Ministre a audience à Venise. Le Gouverneur de Milan en prend ombrage. Suite de la guerre des Pirates. Le Duc de Savoie rompt avec l'Espagne. Il fait une irruption dans le Milanois. Conduite des Vénitiens dans cette crise. La France veut appaiser le Duc de Savoie. Il évite ses pièges. La guerre continue. Discours du Duc de Savoie à l'Ambassadeur de Venise. Le Sénat n'y a point d'égard. Le Duc de Savoie consent à la paix. La Cour d'Espagne s'y oppose. Conduite des Vénitiens. On intime au Duc de Savoie le ban de l'Empire. Il refuse l'accommodement proposé par l'Espagne. Il est forcé à la paix. Traité*

d'Asti , garanti par les Vénitiens. Suite de la guerre contre les Pirates. Elle brouille les Vénitiens avec l'Archiduc. Mauvaise foi de la Cour de Madrid. Mort du Doge , Marc-Antoine Memmo. Jean Bembo lui succède. Guerre des Vénitiens contre l'Archiduc. Ils la suspendent par égard pour l'Espagne. Les hauteurs de cette Cour les irritent. Ses procédés aigrissent le Duc de Savoie. Il négocie avec les Vénitiens. Délibération dans le Sénat. Il accorde ses secours à la Savoie. Guerre dans le Frioul. Les Vénitiens perdent leur Général Justiniani. Guerre en Dalmatie & en Istrie. Négociations à Milan pour la paix. Intrigues du Gouverneur. Le Duc de Savoie les fait échouer. Guerre en Piémont. Conduite des Vénitiens avec l'Espagne. Artifices de cette Cour. Suite de la Guerre dans le Frioul. Ani-

mosité du Viceroy de Naples contre les Vénitiens. Les Vénitiens arment contre lui. Hostilités réciproques. Plaintes des Vénitiens contre l'Espagne. Suite de la Guerre en Piémont. Révolution en France. L'Archiduc Ferdinand obtient la Couronne de Bohême. Il négocie la paix à Madrid, & ensuite à Paris. Traité de Madrid. Faute des Plénipotentiaires de Venise, punie par le Sénat. Conduite du Gouverneur de Milan. Le Duc d'Ossonne continue la guerre. Affaire des Pirates terminée. Nicolas Donato, Antoine Priuli successivement Doges. Procédés étonnans du Duc d'Ossonne. Nouvelle Alliance des Vénitiens avec le Duc de Savoie. Conjuration de Venise. Elle est découverte. Elle est dénoncée au Conseil des Dix. Puniton des Conjurés. Le Marquis de Bedmar se sauve à Milan. Le Traité de Madrid est en-

fin exécuté. Mort de l'Empereur Matthias. Troubles en Allemagne. Politique des Vénitiens. Ils punissent l'infidélité d'un de leurs Ambassadeurs. Ils négocient une ligue avec la Hollande. Délibération dans le Sénat. Traité des Vénitiens avec la Hollande.





HISTOIRE DE LA RÉPUBLIQUE DE VENISE.

LIVRE QUARANTE-UN.



A grande puissance de la maison d'Autriche avoit essuyé un premier affoiblissement par la révolution qui lui avoit enlevé une partie des Pays-Bas. La France, intéressée & attentive à procurer son abaissement, étoit venue à bout d'obliger l'Espagne à reconnoître par un traité, comme un Etat libre & indépendant, ces mêmes Provinces-Unies dont on poursuivoit depuis tant d'années la rébellion à feu & à sang. Henri IV ne bornoit point ses projets à ce grand coup de politique. Il vouloit rétablir en Europe l'équilibre que l'im-

Tome XI.

A v

AN. 1610.
LEONARD
DONATO,
LX X X X.
Doge de Venise.

Mort de
Henri IV.

An. 1610.

LEONARDO

DONATO,

1610

Doge de Venise.

nife.

menſe pouvoir de la maifon d'Autriche avoit anéanti. Il traitoit avec les Etats d'Allemagne pour faire ceſſer l'hérédité du trône Impérial, & des Couronnes de Hongrie & de Bohême dans la poſtérité de Ferdinand I; il négocioit avec l'Angleterre & la Hollande pour enlever les Indes à l'Eſpagne. Il propoſoit au Duc de Savoie de partager le Milanois avec les Vénitiens, en cédant la Savoie à la France. Il portoit même ſes vûes juſqu'à faire réunir au S. Siége, les Royaumes de Naples & de Sicile. En intéreſſant ainſi toutes les Puiffances jalouſes de la maifon d'Autriche, & qui voyoient avec douleur ſon pouvoir prédominant, ſon deſſein étoit de les réunir par une ligue commune. Il y avoit lieu d'efpérer que ce mouvement général dirigé par une ſi habile main, auroit bientôt démembré ce colofſe de grandeur, que toute l'Europe envisageoit en tremblant, ſa caducité étant d'ailleurs préparée dans la foibleſſe & l'incapacité de Rodolphe II & de Philippe III.

Une cauſe qu'on n'avoit pas prévue, fit évanouir ce projet. Le fanatiſme arma le bras d'un ſcélérat contre le meilleur des Princes. Henri IV fut

assassiné dans son carrosse ; & la France à qui il préparoit des triomphes , se vit réduite à pleurer sa mort. Exposée de nouveau aux troubles d'une minorité & de la régence d'une femme sans caractère , elle fut trop heureuse de se ménager l'amitié de l'Espagne , par le double mariage du Roi avec l'Infante Anne d'Autriche , & d'Elisabeth de France sœur du Roi , avec Don Philippe , héritier présomptif de la Couronne d'Espagne.

An. 1610.
LEONARD
DONATO
L X X X X
Doge de Venise.

La publication de ces deux mariages se fit dès l'année suivante , & les factions qui devoient encore désoler la France éclaterent peu de tems après. Tous ceux qui avoient donné les mains au grand projet de Henri IV , se virent exposés par sa mort à la crainte que la découverte de leurs intrigues ne compromît leur sûreté , & à la fâcheuse nécessité d'user de soumission & de complaisance envers cette même maison d'Autriche , qui leur devenoit d'autant plus redoutable , qu'ils avoient voulu la réduire au point de ne pouvoir se faire redouter.

An. 1611
La France
ménage l'Es-
pagne.

Les Etats d'Italie plus exposés au ressentiment des Espagnols , affectèrent par leur conduite extérieure de se

An. 1612
L'Italie n'o-
se remuer.

An. 1612.
LEONARD
DONATO,
L X X X X.
Doge de Venise.

montrer familiarisés au joug de cette Puissance. La Cour de Madrid étoit l'arbitre de leurs différends & de leurs prétentions. Ils ne consultoient que son bon plaisir. Ils n'agissoient que d'après ses impressions. Ils étoient presque au point d'en recevoir des ordres. Les seuls Vénitiens, attentifs à éviter cette ignominieuse dépendance, se bornoient à conserver leur considération auprès des Espagnols, par leurs procédés sages & circonspects.

Mort du
Doge Dona-
to.

Ils perdirent cette année leur Doge, Léonard Donato, dans un âge très-avancé. Il avoit acquis un haut degré d'estime par la noble fermeté qu'il avoit montrée dans le démêlé de la République avec Paul V : n'ayant jamais été arrêté ni par les dégoûts attachés aux importunités d'une multitude de Négociateurs, ni par la crainte de s'attirer des ennemis accredités & implacables; s'étant vû en bute aux traits de la calomnie la plus noire, & ne lui ayant opposé que le calme de sa conscience.

Marc-Antoine Memmo lui succéda. Guerre contre les Pirates.

Il eut pour successeur Marc-Antoine Memmo. Les Uscoques, dont l'insolence châtiée plus d'une fois, paroissoit augmenter par la rigueur même du châtimement, avoient fait depuis peu une ir-

ruption dans l'Isle de Veglia; & ils avoient emmené prisonniers à Segna, le Gouverneur Jérôme Marcello & son Chancelier, qu'ils traitoient de la manière la plus cruelle. Le Sénat, piqué au vif de cet affront, chargea le Provediteur général de Dalmatie, Augustin Canalé, du soin d'en tirer vengeance. Canalé assembla une petite armée, & alla assiéger le château de Moschenizza, l'une des meilleures retraites de ces Pirates; mais n'ayant pû le forcer, il attaqua tout auprès la petite ville de Laurana & la livra au pillage de ses soldats.

Les Uscoques par représailles se jetterent avec fureur sur la Comté de Raspo, & saccagerent plusieurs villages. Le Commandant de Raspo s'en vengea sur autant de villages Autrichiens qu'il mit à feu & à sang. L'Archiduc Ferdinand, Gouverneur de la Hongrie, en fit porter ses plaintes au Sénat, & demanda que le dommage fût réparé. Mais le Sénat lui fit répondre, que c'étoit aux Vénitiens à se plaindre de la protection accordée à des brigands, qui avoient eu l'audace d'enlever un des Gouverneurs de la République; & de ce que les Etats Autrichiens ser-

An. 1612.

MARCO-
ANTOINE
MEMMO,
LXXXI.
Doge de Venise.

An. 1612.

MARC-
ANTOINE
MEMMO,
LXXXI.
Doge de Venise.

voient de retraite à un peuple si incommode à tous ses voisins.

L'Archiduc voulut intéresser à cette querelle l'Empereur Mathias son frere, qui venoit de succéder à Rodolphe II; mais l'Ambassadeur de Venise à la Cour de Vienne eut ordre de représenter sur ce sujet les justes griefs de la République; & après bien des négociations, il fut arrêté que l'Empereur enverroit des ordres pour que les Uscoques fussent punis; qu'on les chasseroit de Segna & des autres lieux où ils exerçoient leurs pirateries; & Mathias promit solennellement que les sujets de la République ne seroient plus inquiétés par ces brigands. Nous verrons dans la suite que cet engagement ne produisit qu'un calme passager qui fut bientôt suivi d'excès encore plus crians.

An. 1613.

Mort du Duc
de Mantoue.

François de Gonzague, Duc de Mantoue, mourut à la fleur de son âge vers les derniers jours de l'an 1612. Il laissa une fille au berceau, & deux freres, dont l'aîné nommé Ferdinand étoit Cardinal, & le cadet se nommoit Vincent. Cet événement, léger en apparence, devint très-considérable par les divisions & les guerres qu'il occasionna

en Italie. Depuis long-tems les maisons de Savoie & de Gonzague étoient en contestation au sujet du Montferrat, possédé par les Ducs de Mantoue, & sur lequel les Ducs de Savoie avoient conservé des prétentions. Charles-Quint en sa qualité de Chef de l'Empire, dont le Montferrat relevoit, avoit entrepris de concilier les intérêts des deux maisons. Il adjugea le fief à celle de Mantoue, à condition de céder à celle de Savoie quelques terres en dédommagement & de la satisfaire au sujet de la dot de Blanche de Gonzague, femme de Charles I, Duc de Savoie, qui avoit été fixée à 80 mille écus, & qui avec les arrérages montoit alors à plus d'un million.

Charles-Emmanuel en mariant depuis sa fille Marguerite au dernier Duc de Mantoue, lui avoit cédé & à sa postérité, ses droits & prétentions sur le Montferrat; & on étoit convenu de part & d'autre de fixer les limites des deux Etats, par une ligne qui en évitât l'embarras & la confusion. Cet article essentiel de l'accommodement n'ayant point été effectué, Charles-Emmanuel se crut, par la mort de son gendre, af-

An. 1613.

MARCA-
ANTOINE
MEMMO,
LXXXXI.
Doge de Venise.

Elle réveille
les prétentions du Duc
de Savoie.

An. 1613.

MAR C-
ANTOINE
MEMMO,
LXXXI.
Doge de Ve-
nise.

franchi de ses engagements & autorisé à faire revivre sur le Montferrat les anciennes prétentions de sa maison. Il envoya le Comte de Martinengo & le Marquis de Luferne pour consoler la Duchesse de Mantoue sa fille, & pour lui prescrire la conduite qu'elle devoit tenir. Cette Princesse, qui avoit conservé une vive affection pour la maison de Savoie, suivit aveuglément tout ce que son pere lui inspira. Elle publia qu'elle étoit grosse, afin de jeter de l'incertitude sur la succession aux Etats de son mari défunt.

Ses intri-
gues.

Quelque tems après, le Prince Victor-Amédée, son frere aîné, se rendit à Mantoue, & lui représenta; qu'il ne convenoit point à une jeune Princesse comme elle de rester dans un lieu qui lui rappelloit trop vivement le souvenir de la perte qu'elle venoit de faire; qu'il seroit beaucoup mieux qu'elle retournât chez son pere, & qu'elle y amenât sa fille pour l'élever sous ses yeux; & que si on trouvoit de la difficulté à la laisser sortir d'un pays auquel son état de grossesse promettoit un nouveau Souverain, elle pouvoit se transporter dans le Montferrat, où elle

seroit hors des pièges du Cardinal son beau-frere dont elle devoit craindre l'ambition.

Le Duc de Savoie vouloit par cet artifice se rendre maître de l'héritiere du Montferrat, Marie de Gonzague sa petite-fille, & fortifier par-là ses prétentions sur ce Duché, qui n'étant point un fief masculin comme celui de Mantoue, lui seroit revenu tout naturellement par le mariage de Marie de Gonzague avec un Prince de sa maison. Mais le Cardinal Ferdinand pénétra cette intention, & répondit à Victor-Amédée, qu'il n'étoit pas possible que la Duchesse sa belle-sœur sortît de l'Etat de Mantoue, tandis qu'elle portoit dans son sein le gage de la félicité des peuples; qu'il ne convenoit pas non plus, que la jeune Princesse sa nièce fut élevée hors des lieux dont la Providence lui destinoit peut-être le gouvernement; que si le Palais de Mantoue rappelloit à la Duchesse des objets trop tristes, elle en avoit d'autres à choisir, & en particulier celui de Goito, où elle seroit avec agrément, avec sûreté & avec décence.

Charles-Emmanuel, qui vit sa première tentative sans succès, eut recours

An. 1613.

MARC

ANTOINE

MEMMO,

LXXXI.

Doge de Venise.

An. 1613.
 M A R C -
 ANTOINE
 M E M M O ,
 L X X X X I
 Doge de Ve-
 nise.

à Jean de Mendoza , Gouverneur de Milan , & lui fit entendre , que l'autorité du Roi son maître étoit intéressée à ce que Marie de Gonzague , petite-fille d'une Infante d'Espagne , ne restât pas au pouvoir d'un oncle capable de se faire des droits au préjudice de sa nièce ; qu'il étoit essentiel que cette jeune Princesse , dont le sort devoit décider des destins de l'Italie , fût sous la main d'un Roi qui en étoit l'arbitre ; qu'il devoit demander qu'on la conduisît à Milan , afin de prévenir toute disposition qui pourroit faire tomber le Montferrat dans une maison ennemie de celle d'Autriche ; que si les Princes de la maison de Mantoue venoient à mourir , comme leur foible santé sembloit le faire craindre , & si la branche de Nevers , établie & naturalisée en France , venoit à succéder , le Roi d'Espagne risqueroit de perdre en Italie la suprême influence dont il y jouissoit sans contradiction.

Habileté du
 Cardinal de
 Gonzague.

Mendoza fut séduit par cette insinuation. Il envoya à Mantoue le Prince d'Ascoli avec un corps de troupes , pour contraindre le Cardinal à lui livrer la Duchesse & sa fille. Il étoit également dangereux d'obéir & de ré-

sister. Le Cardinal se tira d'affaire, en représentant que Marie de Gonzague étant nièce de l'Empereur & de la Reine de France, il ne pouvoit disposer d'elle sans leur aveu.

On ne s'étoit pas attendu à cette réponse, & on n'osa insister. Le Cardinal expédia sur le champ deux courriers pour les Cours de Vienne & de France, & sollicita leur appui contre la violence qu'on menaçoit de lui faire. L'Empereur Mathias avoit beaucoup de jalousie du grand crédit des Espagnols en Italie, & le regardant comme contraire à son autorité, il rendit un Decret, qui adjugeoit la tutelle de la Princesse de Mantoue au Cardinal Ferdinand. La Régente de France déclara en même temps, qu'elle ne souffriroit point que sa nièce fût enlevée de la maison paternelle, & que si le Duc de Savoie entreprenoit par intrigue ou par force de l'en retirer, elle l'en feroit repentir.

C'étoit par le conseil des Vénitiens que le Cardinal Ferdinand avoit pris ce tournant pour éviter les pièges de Charles-Emmanuel. Ils lui avoient envoyé Ferrand de Rossi, leur Général d'Artillerie, qui étoit très-aimé des Gon-

An. 1613.

MARCO-
ANTOINE
MEMMO,
LXXXXI.
Doge de Venise.

Intérêt du
Sénat dans
cette affaire.

An. 1613.
 M A R C-
 ANTOINE
 M E M M O,
 L X X X X I.
 Doge de Ve-
 nise.

zagues, pour observer l'état des choses, & en informer le Sénat. Il étoit intéressant pour la République de veiller au sort d'un Etat qui avoit de si grands rapports avec l'Etat Vénitien, d'opposer une barrière aux vûes ambitieuses du Duc de Savoie, & de contre-balancer l'empire fastueux que les Espagnols s'arrogeoient en Italie.

Le Sénat exhorta le Cardinal Régent à s'armer de courage contre les contradictions, à soutenir son honneur & ses droits, & à employer toute sa dextérité pour se concilier, contre l'Espagne, l'appui de l'Empereur & de la France. Les Vénitiens de leur côté agissoient avec force dans les mêmes vûes auprès de Paul V, de l'Empereur Mathias & de Marie de Médicis.

Le Cardinal
 de Gonzague
 succède au
 Duché de
 Mantoue.

Mais quelque temps après, le soupçon de grossesse de la Duchesse de Mantoue s'étant évanoui, le Cardinal Ferdinand prit la qualité de Duc de Mantoue. A peine fut-il entré en possession de son nouvel Etat, que le Prince de Piémont se rendit à Goito, & demanda qu'on lui permît d'emmener la Duchesse sa sœur, & la Princesse sa nièce. La Duchesse de Modene, autre sœur du Prince de Piémont, étoit venue au

même rendez-vous. Le frere & les deux sœurs firent tant d'instances, que le Cardinal Duc consentit que la Duchesse de Mantoue se retirât avec sa fille à Modene, à condition que, s'il prenoit envie à la Duchesse d'aller à Turin, sa fille seroit aussitôt renvoyée à Mantoue.

Dès que ce consentement fut rendu public, le Ministre de France de concert avec le Résident de Venise, l'attribuant à l'inexpérience du Cardinal Duc & à la trahison des gens de son Conseil, lui représenterent, à quel risque il exposoit sa nièce & les droits de sa maison; que le Duc de Modène n'étoit pas en état de résister aux intrigues de la Cour de Savoie & aux volontés de la Cour d'Espagne; que s'il venoit à se marier & qu'il eût des enfans, il en résulteroit entr'eux & la Princesse Marie, des prétentions litigieuses qu'il étoit important de prévenir. Ferdinand avoua que leurs représentations étoient justes, mais qu'il avoit donné sa parole & qu'il ne pouvoit la dégager. Heureusement pour lui, le Duc de Modène, sentant tout le poids d'un dépôt auquel trois des plus grandes Puissances prenoient in-

An. 1613.
MARC-
ANTOINE
MEMMO,
LXXXXI
Doge de Venise.

An. 1613

M A R C -
A N T O I N E
M E M M O .
L X X X X I
Doge de V -
nise.

Il offre d'é-
pouser sa bel-
le-sœur.

térêt, refusa de s'en charger. Ainsi le Prince de Piémont partit avec la Duchesse sa sœur, & laissa sa nièce à Mantoue.

Le Cardinal Duc se crut quitte de tout embarras. Mais quelques jours après, le Gouverneur de Milan lui envoya un courier, & demanda avec hauteur que la Princesse fût rendue à sa mere; & sur la réponse négative qui lui fut faite, son Capitaine des Gardes se rendit à Mantoue, pour sommer le Cardinal de rendre sa nièce, tandis que Camille de la Tour sommoit le Duc de Modène de la recevoir. Le Cardinal opposa le Decret de l'Empereur auquel il ne lui étoit pas permis de contrevenir. Il chargea l'Evêque de Diocesani d'aller à Milan faire ses excuses, avec ordre de passer de-là à Verceil, où la Duchesse Marguerite tenoit sa Cour, & de lui renouveler l'offre qu'il lui avoit déjà faite de l'épouser, trouvant dans cet expédient un moyen de tout concilier.

Le Duc de Savoie veut réserver ses prétentions sur le Mont-ferrat.

Ce projet de mariage avoit été communiqué au Duc de Savoie, qui avoit évité de prendre sur cela aucun engagement, & qui avoit enfin déclaré, qu'au cas que ce second mariage eût

lieu, il ne prétendoit point qu'il entraînat de sa part la cession de ses droits sur le Montferrat. Il avoit dès-lors formé le dessein de se faire justice par la voie des armes.

Il se rendit à Verceil où il appella les Princes ses fils & tous ses Ministres. Il exposa devant eux les motifs qu'il avoit de s'offenser des procédés du nouveau Duc de Mantoue, l'occasion favorable qu'ils lui donnoient de s'agrandir, & le succès qu'il avoit lieu de se promettre en employant la force. Trois de ses Ministres s'efforcèrent de lui prouver les fâcheuses conséquences de cette voie de fait & ne firent que lui déplaire. Deux autres approuverent ouvertement son idée, & ils eurent auprès de lui le mérite que les flatteurs ont communément à la Cour des Princes.

Charles-Emmanuel n'écoutant que son ambition, s'aveugloit sur la nature & les suites de son entreprise. Il se voyoit assez de troupes pour envahir un Etat, que le Duc de Mantoue ne pouvoit défendre. Il se flattoit que cette surprise auroit peine à réveiller les Princes d'Italie endormis dans le sein de la paix; que les Vénitiens eux-

An. 1613.

MARCO-
ANTOINE
MEMMO,
LXXXI.
Doge de Venise.

Sa confiance présumptueuse.

An. 1613.
M A R C -
'A N T O I N E
M E M M O
L X X X X I.
Doge de Ve-
nise,

mêmes, quoique les plus vigilans, & incapables de donner leur approbation à un pareil projet, en toléreroient l'exécution, lorsqu'ils verroient la chose faite. Il ne craignoit rien du côté de l'Empereur, qui n'avoit en Italie qu'une ombre d'autorité. En France, la minorité du Roi le rassuroit. En Espagne, le Duc de Lerme lui étoit contraire; mais il espéroit lui en imposer, en le menaçant d'attirer les François en Italie. Il voyoit le Milanois sans troupes, gouverné par un homme qui lui étoit dévoué, & dont les qualités médiocres lui laissoient d'ailleurs peu de chose à craindre. Il résolut donc de faire une irruption soudaine dans le Montferrat, prévoyant que, s'il en occupoit une partie, avant qu'on se fût mis en état de l'en chasser, il auroit le temps de tourner l'affaire à son avantage.

Il fait
une irrup-
tion dans 1^e
Montferrat.

Tout étant disposé de sa part, il partit de nuit de Verceil avec un corps de troupes pour s'emparer de Trino; tandis que le Gouverneur de Quiers surprendroit Albe, & que le Comte de Verrue attaqueroit Moncalvo. Ces trois places lui furent rendues sans beaucoup de résistance, & lui donnerent la facilité d'étendre les contribu-
tions

tions & de procurer des quartiers à ses troupes dans une partie du Mont-Ferrat.

Ce coup imprévu étonna toute l'Italie, & la renommée grossissant les objets, on se fit partout une idée effrayante de ce premier embrâsement. Les Vénitiens surtout en témoignèrent la plus vive inquiétude. Ils se hâtèrent de représenter au Duc de Savoie, combien il étoit contraire à son honneur & à ses intérêts, d'exciter un trouble qui alloit exposer l'Italie au débordement des troupes Etrangères; qu'inafailliblement les grandes Puissances se mêleroient de cette querelle; que le feu ne s'éteindroit point, qu'il n'eût embrâsé tous les Etats voisins & le sien même. Ils le prièrent de ne point laisser à ses enfans, à ses amis, à l'Italie, à l'Europe, ce sujet affreux de répandre le sang.

Cette représentation fut assez mal reçue; le Duc de Savoie craignoit beau-

AN. 1613.

MARC-
ANTOINE
MEMMO,
LXXXI.
Doge de Venise.

Représentations des Vénitiens.

Elles ne sont pas écoutées.

AN 1613.

MARC-

ANTOINE

MEMMO,

LXXX XI

Doge de Venise.

Embarras du Duc de Mantoue. Les Vénitiens se déclarent pour lui.

avantageux à la Couronne d'Espagne, & embarrasser par-là ses résolutions.

Le Duc de Mantoue n'avoit pris aucunes mesures contre cet accident ; il sçavoit l'Empereur hors d'état de le soutenir, & la France divisée ; il n'osoit se confier à l'Espagne, & il ne pouvoit attendre du Pape qu'une stérile médiation. Ne voyant que les Vénitiens dont l'amitié pût lui être utile, il eut recours à eux & implora leur assistance. L'affaire fut mise en délibération au Sénat. Parmi les opinans il y en eut plusieurs, qui soutinrent que la République ne devoit point prendre part à une guerre éloignée de ses frontières ; que d'ailleurs cette guerre n'en avoit que le nom & l'apparence ; qu'il ne s'agissoit que de la surprise de quelques villes, qu'on devoit plutôt regarder comme un larcin nocturne, qui seroit réprimé dès qu'on en auroit rendu compte aux grandes Puissances ; qu'on ne manqueroit pas de Médiateurs pour accommoder ce différend ; qu'ainsi la République n'avoit rien de mieux à faire, que de maintenir la paix qui faisoit son bonheur & sa gloire. Mais le plus grand nombre décida, qu'il falloit secourir

AN 1613.

MARC-
ANGINE
MEMMO,
LXXXI.Doge de Ve-
nise.

la partie opprimée, empêcher que le Duc de Mantoue ne se jettât entre les bras de l'Espagne, & forcer le Duc de Savoie à se contenir dans ses bornes.

On envoya en conséquence au Duc de Mantoue de l'argent pour soudoyer trois mille hommes dont il renforça la garnison de Casal. Le Sénat invita le Pape à se déclarer en faveur de ce Prince. Mais Paul V s'en excusa, par la crainte de porter la France & l'Espagne à prendre parti dans cette querelle. Il approuva le zèle des Vénitiens, & il envoya l'Evêque de Brutinoro à Milan & à Turin pour mettre l'affaire en négociation.

Vincent de Gonzague fut chargé par le Duc de Mantoue son frere, de la défense de Casal. Ce Prince en passant à Milan représenta au Gouverneur, combien il étoit dangereux pour l'autorité du Roi son maître, qu'un Etat voisin & qui étoit sous sa protection, fût envahi par un Prince, qui en bravant ainsi les Espagnols, annonçoit une témérité qui ne pouvoit être réprimée trop promptement. Dom François de Mendoza étoit incertain & irrésolu. Le Duc de Savoie trouvoit le secret de l'amuser, tantôt en offrant de ren-

An. 1613.

MARC-
ANTOINE
MEMMO,
LXXXI
Doge de Venise.

dre les places conquises moyennant un dédommagement pour ses droits, tantôt en proposant d'y arborer les drapeaux d'Espagne en y laissant ses troupes en garnison; tantôt enfin en remettant à la Cour de Madrid le jugement de ses prétentions. Il insinuoit en même-temps que si l'Espagne vouloit le seconder, il lui abandonneroit Casal & le haut Mont-Ferrat, se contentant de conserver l'autre partie.

Conduite du
Gouverneur
de Milan.

Le Gouverneur de Milan n'osa prendre sur lui d'accepter aucune de ces propositions. Il sentoit le danger de s'abandonner à un Prince du caractère de Charles-Emmanuel, qui prétendroit toujours au-delà de ce qu'on lui auroit cédé, & qui étoit capable ou d'attirer les François ou de soulever tous les Italiens contre les Espagnols. Il prit une résolution courageuse en apparence, ce fut d'intimer l'ordre au Duc de Savoie d'évacuer le Mont-Ferrat, se figurant que, quoiqu'il n'eût pas la force en main pour le contraindre d'obéir, il l'y détermineroit par la seule crainte de déplaire à l'Espagne. Il tâcha de calmer les allarmes de tous ceux qui s'intéressoient au sort de la Maison de Mantoue. Il fit dire aux Vénitiens par le

Marquis de Bedmar, Ambassadeur de Philippe III à Venise, que la Cour de Madrid entroit dans toutes leurs vûes pour maintenir la paix en Italie, & que l'entreprise du Duc de Savoie seroit réprimée sans bruit.

An. 1613.

MAR C.-
AN TOINE
MEM MO,
LXXX XI.
Doge de Ve-
nise.

En même temps, il conseilloit au Duc de Mantoue de se charger en personne de la défense de Casal, afin que sa présence donnât plus d'activité aux troupes auxiliaires qu'il avoit ordre de lui fournir. Les Vénitiens, au contraire, représentoient à ce Prince, que, son frere étant déjà à Casal, il y auroit du danger à laisser à Mantoue la Princesse sa nièce sans appui. Il fit un voyage à Milan pour sonder par lui-même les dispositions du Gouverneur. Il trouva un homme indécis, dont les discours se ressentent de la partialité que la Cour de Turin lui avoit inspirée par ses bienfaits, & il revint rempli de défiance contre Mendoza.

Elle donne
de la défian-
ce au Duc de
Mantoue.

Le Duc de Savoie ne pouvoit soutenir son entreprise qu'en intimidant tous ceux dont elle pouvoit allarmer la politique. Il menaçoit les Espagnols de se joindre contr'eux à la France, le Pape de se liguier avec les Hérétiques, les Vénitiens de soulever contr'eux la

Le Duc de
Savoie se
brouille avec
les Vénitiens.

AN. 1613,
 MARC-
 ANTOINE
 MEMMO,
 LXXXI.
 Doge de Venise.

Porte Ottomane & les corsaires de Barbarie. Comme ils avoient été les premiers à aider la Maison de Mantoue de leurs conseils & de leur argent, il osa leur en marquer son mécontentement, en disant à leur Ambassadeur, qu'il lui conseilloit de sortir de ses États, parce qu'il étoit à craindre que le droit des gens ne le mît pas à l'abri du ressentiment de ses Sujets. Le Sénat informé de cette espèce d'insulte rappella son Ambassadeur sur le champ.

L'Empereur
 mêle de
 cette affaire.

Cependant l'Empereur, jaloux de montrer dans cette affaire une influence supérieure à celle des Espagnols, chargea le Marquis de Castiglioné, qui étoit de la branche cadette de la maison de Gonzague, de sommer le Duc de Savoie de retirer ses troupes du Montferrat, & de lui intimer, en cas de refus, le ban de l'Empire. Pour parer ce coup, Charles-Emmanuel offrit à Mendoza de remettre au Roi d'Espagne les places du Montferrat & de s'en rapporter à sa décision pour les droits qu'on lui contestoit, exigeant pour toute condition, qu'en attendant que la Cour de Madrid eût prononcé, la jeune Princesse de Mantoue fût

conduite à Milan pour y être élevée auprès de sa mere. An. 1613.

Le Marquis de Castiglioné eut la foiblesse d'adhérer à ce moyen d'accommodement. On le soupçonna même de s'y être prêté avec une volonté décidée de défobliger le Duc de Mantoue qu'il n'aimoit point, quoiqu'il fût son parent. Il signa en conséquence avec Dom François de Mendoza, un acte par lequel ils promettoient l'un & l'autre au Duc de Savoie, que la Princesse seroit conduite à Milan, & qu'elle ne pourroit en sortir que du consentement de l'Empereur & du Duc de Mantoue.

MARCO-ANTOINE MEMMO, LXXXXI. Doge de Venise.

Son Ministre donne dans les pièges du Duc de Savoie.

Cet écrit eut l'effet que le Duc de Savoie s'en étoit promis. On l'envoya au Duc de Mantoue avec ordre de le signer & de l'exécuter sans délai. Mais Ferdinand se plaignit avec amertume, de ce que le Gouverneur de Milan s'arrogeoit le droit d'agir en maître dans l'État de Mantoue, & rejetta l'écrit avec beaucoup de fierté. On s'aigrissoit de part & d'autre. L'Evêque de Brutoro, pour prévenir les suites de cette premiere animosité, proposa de mettre les places du Montferrat en dépôt entre les mains du Pape, de l'Empe-

An. 1613.

MARC-

ANTOINE

MEMMO,
LXXXI.

Doge de Venise.

reur, & des deux Rois de France & d'Espagne, en fixant un terme de quatre mois pour faire décider le différend par des arbitres au choix des Parties. Mais cet expédient ne fut du goût d'aucun des Intéressés.

Ce Prince veut y attirer l'Espagne.

Alors le Duc de Savoie pour prévenir encore d'avantage la Cour de Madrid en sa faveur, & fournir à l'inaction de Mendoza un légitime prétexte, lui fit dire, qu'il alloit envoyer en Espagne le Prince de Piémont, qui seroit chargé d'exposer au Roi la justice de ses prétentions, & qui seroit entre ses mains comme un ôtage pour lui garantir sa soumission à ce qu'il jugeroit à propos de décider.

Les Vénitiens ne prennent point le change.

A la tournure que prenoit cette affaire, les Vénitiens comprirent qu'il faudroit tôt ou tard en venir aux mains, & ils résolurent de se mettre en force. Ils firent une levée de cinq mille hommes d'Infanterie. Ils renforcèrent les garnisons de leurs places, & nommèrent le procureur Antoine Priuli, Provéediteur général de l'Etat de Terre-ferme.

Guerre des Pirates.

Ils furent un peu distraits de ce soin par une nouvelle insolence des Uscoques, qui, malgré la foi donnée par

l'Empereur Mathias & par l'Archiduc Ferdinand, armerent cette année six barques en course, se glisserent de nuit dans un Port de l'Isle de Pago où la galere de Christophe Vénier avoit mouillé, massacrerent l'équipage endormi, emmenerent la galere à Segna, & firent souffrir au Capitaine la mort la plus cruelle au milieu d'un festin. Ils lui arracherent le cœur, le firent rôtir & le mangerent. Ils bûrent de son sang, & placerent sa tête au bout de la table, lui faisant mille insultes barbares.

An 1613.
MARC-
AN OIN-
MEMMO,
LX XXXI.
Doge de Venise.

La nouvelle de cet horrible attentat excita à Venise une rumeur générale. On en versa des larmes d'indignation, & tous les Citoyens crièrent avec fureur à la vengeance. Le Sénat s'assembla, & un des Sénateurs harangua en ces termes.

» Jusques à quand laisserons-nous
 » brigands abuser de nos lenteurs ?
 » Voyez, Excellentissimes Seigneurs,
 » ce que produit votre modération &
 » votre patience. Le cadavre sanglant
 » de Christophle Vénier, des excès in-
 » humains commis contre cette noble
 » victime, reclament votre vengeance.
 » Les Uscoques ont pillé les villes

D'libéra-
tion du Sé-
nat.

ANNOINE
 M F M M O ,
 LXXXIX .
 D e g e de Ve
 nise.

» Turques , attaqué nos frontieres ,
 » défolé nos Isles , faccagé l'Istrie , in-
 » festé la mer , pillé nos bâtimens. Nous
 » les avons poursuivis , nous avons
 » dressé des gibets , & nous y avons
 » fait pendre une partie de ces pirates ;
 » mais rien de tout cela n'a pu vain-
 » cre leur témérité. Aujourd'hui , ils
 » outragent la dignité de la Républi-
 » que , ils font prisonniers ses Capi-
 » taines , ils enlevent ses galeres , ils
 » violent ses Ports , ils mettent ses
 » Citoyens & ses Sujets sous le joug
 » & rougissent nos mers de leur sang.
 » Les enfans de la patrie seront donc
 » réservés à être le jouet des Usco-
 » ques ? Qu'est devenue l'ancienne
 » magnanimité de nos peres ? Du fond
 » de leurs tombeaux ils nous repro-
 » chent la perte que nous faisons du
 » domaine de la mer qu'ils nous ont
 » laissé en héritage. Notre Souverai-
 » neté est outragée & nous devons
 » nous en ressentir en Souverains. Les
 » plaintes , les procédures , le re-
 » cours à la Justice sont la ressource
 » des particuliers. Les Princes n'ont
 » d'autres juges que Dieu. Attendrons-
 » nous que les Uscoques , qui ont eu
 » la hardiesse de nous attaquer de l'au-

» tre côté de la mer , viennent jusques
 » dans le sein de nos lagunes nous
 » faire insulte ? Présentement qu'ils
 » ont bû du sang patricien , leur cruau-
 » té , leur barbarie n'auront plus de
 » bornes. C'est, les armes à la main ,
 » qu'il nous convient de poursuivre
 » ces bêtes féroces jusques dans leurs
 » tanières. En eûmes-nous jamais un
 » plus juste sujet ? Notre flotte est prê-
 » te , l'Albanie & la Dalmatie nous
 » fourniront des troupes. Nous n'avons
 » qu'à les réunir , assiéger de toutes
 » parts les Barbares , & ils subiront la
 » peine de leurs forfaits. S'ils n'ont
 » pas l'aveu de l'Archiduc Ferdinand ,
 » il les abandonnera à notre vengeance.
 » Quand il seroit leur complice ,
 » notre dignité blessée nous interdit
 » toute modération. S'il prend leur dé-
 » fense , nos forces de terre & de mer
 » auront la supériorité. Nous avons
 » pour nous la parole & la foi de l'Em-
 » pereur Mathias , qui est un Prince
 » juste. Mais s'il vouloit s'opposer à
 » nous , songeons que l'Empire est une
 » grande machine composée de tant
 » de ressorts différens , qu'avant qu'on
 » ait pu les rassembler , son effort est
 » arrêté & détruit. La Maison d'Au-

An. 1613.

 M A R C-
 A N T O I N E
 M E M M O ,
 L X X X X I .
 Doge de Ve-
 nise.

AN. 1615.
 MARC-
 ANTOINE
 MEMMO,
 LXXXI.
 Doge de Ve-
 nise.

» triche nous joue, la Porte Ottoma-
 » ne nous menace, les étrangers se
 » moquent de notre modération. Si
 » nous prenons le parti de la toléran-
 » ce, la République s'en ressentira
 » à jamais. Et où trouverons-nous
 » des voiles pour couvrir cette igno-
 » minie & en dérober la connoissance
 » à nos neveux « ?

A ce discours véhément, un grave Sénateur fit la réponse suivante.

» Toutes les passions ont leurs dan-
 » gers. Elles font, non les épouses,
 » mais les concubines du cœur. La rai-
 » son doit les répudier. Quel est le
 » Citoyen dont l'âme n'eût pas été
 » émûe d'un juste courroux contre l'in-
 » solence des Uscoques? Une galere
 » prise, le sang du Capitaine & de
 » tant de braves soldats ont excité no-
 » tre colere avec fondement. Comme
 » particuliers, nous avons suffisamment
 » payé le tribut de nos larmes à ces
 » généreux Citoyens. Présentement
 » nous sommes assemblés ici pour dé-
 » libérer en Souverains. La prudence
 » doit présider à nos conseils, & non
 » un aveugle desir de nous venger. La
 » colere sans la prudence est une arme
 » bien foible. Met-on le feu à sa mai-

» son pour la délivrer des voleurs ? Les
 » Uscoques auront le sort qu'ils ont
 » déjà eu plus d'une fois d'expié leurs
 » crimes par la main des bourreaux.
 » Nous réprimerons leurs courses, nous
 » assiégerons leurs retraites, nous n'au-
 » rons égard à aucun traité, jusqu'à ce
 » que nous ayons tari la source du
 » mal. Nous nous vengerons en Prin-
 » ces, & si la Maison d'Autriche né-
 » glige le remède, nous l'appliquerons
 » nous-mêmes quand il en fera temps.
 » Il s'agit d'examiner si, dans les cir-
 » constances présentes, il nous con-
 » vient de détourner notre attention
 » des affaires d'Italie, pour nous en-
 » gager à faire la guerre à des Pirates.
 » Nous aurons toujours le tems de
 » nous occuper de cette guerre; mais
 » si le Duc de Mantoue succombe, si
 » l'injustice prévaut contre lui, où sera
 » notre sûreté? Que n'aurons-nous pas
 » à craindre pour nous & pour le re-
 » pos de l'Italie. Il est facile de faire
 » la guerre en paroles; mais que de
 » dépenses n'entraîne-t'elle pas? que
 » de sang ne fait-elle pas répandre?
 » Pourrons-nous livrer bataille aux Us-
 » coques, qui ne sçavent vaincre qu'en
 » fuyant? où pourrons-nous les assié-

An. 1613.
 M A R C-
 ANTOINE
 M E M M O,
 L X X X I.
 Doge de Ve-
 nise.

An. 1613.
 MARC-
 ANTOINE
 MEMMO,
 LXXXI.
 Doge de Ve-
 nise.

ger ? Ils habitent des montagnes
 inaccessibles, & une plage inaborda-
 ble. Ils ont pour eux la situation des
 lieux & la faveur de l'Archiduc. Ne
 rougissons pas de l'avouer, nous avons
 affaire à un ennemi, si on peut ho-
 norer de ce nom un amas de bri-
 gands, qui se montre, qui attaque,
 qui insulte, sans oser jamais tenir
 ferme. Le plus sage est de dissimu-
 ler, & de passer les yeux fermés au
 travers de ce tourbillon de poussière.
 Avec de l'attention & du temps nous
 viendrons à bout des Uscoques.
 Pour le présent, ils ne méritent pas
 qu'on leur fasse l'honneur de leur dé-
 clarer la guerre, qui pourroit nous
 attirer sur les bras la Maison d'Au-
 triche & peut-être même les Turcs.
 Vénier lui-même, cet illustre mar-
 tyr de la Patrie, nous prêche du haut
 du Ciel la modération; & il prie pour
 la paix & la tranquillité de la Répu-
 blique «.

Mesures pri-
 ses contre les
 Pirates.

Le résultat de la délibération fut un
 ordre donné à Philippe Pasqualigo,
 Provéditeur général de la Dalmatie,
 d'embarquer mille Albanois & cinq
 cents Croates, de bloquer la ville de
 Séгна, & de courir sus à tous les Us-

AN. 1613.

MARCO-
ANTOINE
MEMMO,
LXXXI.
Doge de Venise.

coques qu'il poutrait rencontrer. On porta des plaintes à l'Empereur Matthias & à l'Archiduc Ferdinand. On demanda que les coupables fussent châtiés avec rigueur, que la galere fût rendue avec le canon; mais quoique ces deux Princes reconnussent la justice de cette demande, elle n'eut point son effet. L'Empereur proposa d'envoyer trois Commissaires pour ajuster ce différend avec ceux que la République nommeroit. Le Sénat répondit, qu'il n'avoit sur cela aucun nouvel accord à faire, & qu'il s'en tenoit à la dernière convention de Vienne. Ainsi, les Vénitiens ne furent point satisfaits & leur Provéditeur continua le blocus de Ségna.

Le Duc de Savoie avoit fait partir le Prince de Piémont pour l'Espagne, & sans attendre le succès de cette mission, il marcha tout-à-coup avec son armée, menaçant Pondesture & Nice de la Paille. Vincent de Gonzague qui commandoit à Casal, jeta quatre cents hommes dans la première de ces deux places, & y fit arborer les drapeaux d'Espagne pour en imposer à son ennemi. Le Duc de Savoie investit & assiégea la seconde. Cette nouvelle en-

Les hostilités continuent dans le Mont-ferrat.

An. 1613.
 M A R C -
 ANTOINE
 M E M M O ,
 L X X X I .
 Doge de Ve-
 nise.

treprise excita une clameur si univ-
 selle , que le Gouverneur de Milan ne
 put éviter d'envoyer un corps de
 cinq mille hommes aux ordres du Prin-
 ce d'Ascoli pour faire lever le siège.
 Dès que cette armée parut , le Duc de
 Savoie , qui avoit épuisé en vain tous
 ses artifices pour retenir Mendoza dans
 l'inaction , se retira. La place reçut
 garnison Espagnole , & le Prince d'As-
 coli retourna à Milan.

Le Grand
 Duc de Tos-
 cane envoie
 du secours au
 Duc de Man-
 toue.

Côme de Médicis , Grand Duc de
 Toscane , pensoit comme les Véni-
 tiens sur l'affaire du Mont-Ferrat. Il
 voulut envoyer au Duc de Mantoue
 un secours de deux mille hommes de
 pied & de trois cents chevaux. Il de-
 manda d'abord le passage aux Génois
 & ensuite au Pape ; mais il fut refusé
 des deux , par la crainte de déplaire
 aux Espagnols, qui vouloient empêcher
 que les Princes d'Italie ne prissent l'ha-
 bitude de se donner la main pour leurs
 intérêts communs. Le Grand Duc s'a-
 dressa au Duc de Modène , qui ayant
 aussi l'Espagne à ménager , n'osa lui
 accorder le passage ouvertement ; mais
 il lui fit insinuer qu'il ne seroit pas fâ-
 ché qu'il le prit de force. Côme fit
 avancer le secours sur les frontières du

Modénois , & le fit appuyer par un corps de dix mille hommes avec six pièces de canon aux ordres de François de Médicis son frere. Les troupes de Toscane baissèrent leurs piques pour charger les soldats de Modène préposés à la garde du passage. Ceux-ci prirent la fuite , & le secours arriva par le Modénois dans le Mantouan.

La Cour de Madrid ne s'étoit point encore expliquée. Elle avoit été informée dans le plus grand détail de l'invasion du Mont-Ferrat, des prétextes dont on la coloroit à Turin, & des murmures qu'elle excitoit dans le reste de l'Italie. Cette Cour, toujours lente à résoudre, céda enfin aux pressantes sollicitations de la Régente de France, qui prenoit un vif intérêt à la Princesse de Mantoue; ou plutôt l'aversion du Duc de Lorme pour le Duc de Savoie la décida. Le Secrétaire Vargas porta l'ordre précis au Gouverneur de Milan, de faire évacuer le Mont-Ferrat de gré ou de force aux troupes de Savoie. On écrivit au Prince de Piémont, qui venoit de débarquer à Barcelonne, de ne pas aller plus avant, jusqu'à ce qu'on scût, si son pere s'étoit conformé à la volonté du Roi.

An. 1613.

M A R C-
ANTOINE
M E M M O,
L X X X X I.
Doge de Ve-
nise.

La Cour de
Mad. id se dé-
clare contre
le Duc de Sa-
voie.

An. 1613.

MARCO-
ANTOINE
MEMMO,
LXXXI.
Doge de Venise.

Le Gouverneur de Milan le menace.

Mendoza chargea François Padiglia son Général d'Artillerie, d'aller trouver le Duc de Savoie, de le sommer de rendre tout ce qu'il avoit envahi sur le Duc de Mantoue, & de lui remettre une lettre de Philippe III, qui lui enjoignoit d'exécuter ce qui lui seroit prescrit par le Gouverneur de Milan. L'humeur altière de Charles-Emanuel souffrit beaucoup de se voir traité avec si peu de ménagement. Il envoya à Milan Louis Crivelli, pour tâcher d'obtenir de Mendoza ou de l'adoucissement à cette rigueur ou du moins un délai; mais on lui répondit, que s'il ne retireroit pas ses troupes incessamment, le Prince d'Ascoli marcheroit à Trino avec une armée, & que s'il rencontroit de la résistance, Mendoza s'y transporterait lui-même, & feroit pendre quiconque auroit eu la hardiesse de résister.

Le trouble est assoupi.

Il fallut obéir. Toutes les villes envahies par le Duc de Savoie furent rendues aux Espagnols, qui les remirent aux Commissaires du Duc de Mantoue. La paix ne fut qu'imparfaitement rétablie par cet accord; on n'avoit rien statué sur les prétentions réciproques des Parties. Après l'éva-

cuation du Montferrat, le Duc de Savoie, bien loin de licencier ses troupes, en augmenta le nombre. Le Gouverneur de Milan fit de son côté de nouvelles levées; & les Vénitiens furent si convaincus, que ce n'étoit-là qu'une fausse paix, qu'ils continuerent de fournir au Duc de Mantoue la solde de trois mille hommes, & qu'ils résolurent de soudoyer pour eux-mêmes un corps de six mille Suisses.

De nouveaux ordres de la Cour d'Espagne, & qui avoient été suggérés par Mendoza, arriverent à Milan: ils concernoient le sort de la Princesse de Mantoue. Philippe III vouloit qu'elle fût conduite & élevée à Milan. Mendoza envoya Pimentelli à Mantoue pour notifier à Ferdinand cette volonté de son maître, en lui représentant, que le Roi d'Espagne étoit fondé à prendre soin de l'éducation de la jeune Princesse, qui lui appartenoit par les liens du sang; qu'elle seroit élevée à Milan comme dans sa propre maison; qu'il n'étoit point à craindre que le Roi songeât à la livrer au Duc de Savoie dont il venoit de réprimer la témérité; que le sort de cette Prin-

An. 1613.

MARCO-
ANTOINE
MEMMO,
LXXXI.
Doge de Venise.

Le Roi d'Espagne veut qu'on mène la Princesse de Mantoue à Milan,

An. 1613.

MARC-
ANTOINE
MEMMO,
LXXXI,
Doge de Venise.

cesse devant décider du repos de l'Italie, dont Sa Majesté Catholique se déclaroit le protecteur, elle ne pouvoit mieux être qu'entre ses mains; qu'elle ne seroit nulle part avec autant de sûreté & plus de décence; qu'au surplus les volontés des grands Princes n'étoient pas faites pour être contredites.

Le Duc de Mantoues' en défend.

Le Duc de Mantoue opposa les égards qu'il devoit à l'Empereur & à la Régente de France, qui lui avoient expressément recommandé de ne point se dessaisir de la tutele de sa nièce, & demanda qu'il lui fût permis d'envoyer un de ses Ministres à Madrid pour y faire agréer ses excuses. Mais comme Pimentelli protestoit qu'il ne partiroit point qu'on ne lui eût livré la Princesse, Ferdinand lui dit qu'elle étoit malade; & Pimentelli s'en étant assuré par lui-même, retourna à Milan. Le Duc de Mantoue profita de ce relâche pour envoyer un Ministre à Madrid, chargé de faire révoquer les derniers ordres de la Cour d'Espagne; & un autre en France, qui devoit solliciter l'appui de Marie de Médicis.

La politique du Conseil de Madrid

étoit de tenir tous les Princes d'Italie sous sa dépendance, & de gouverner leurs affaires despotiquement. L'envoi de Pimentelli à Mantoue fut l'effet de cette politique, ainsi que celui du Châtelain de Milan à Turin, pour commander au Duc de Savoie de désarmer. Cette conduite annonçoit une impartialité apparente, & tendoit réellement à établir & à exercer sur les uns & les autres un pouvoir absolu. Le Duc de Savoie chercha à éluder ce nouveau joug & opposa différents prétextes; mais on le pressa, on le menaça, & il licencia une partie de ses troupes.

Les Vénitiens n'oublioient rien pour inspirer à la Cour d'Espagne des dispositions pacifiques, & pour engager la France, l'Empereur & le Pape à s'intéresser dans une affaire dont les conséquences pouvoient affoiblir & peut-être anéantir en Italie leur influence; mais le Conseil de Madrid trancha le nœud de la difficulté, en décidant souverainement, que l'intention du Roi étoit de se rendre arbitre conjointement avec l'Empereur & le Pape, des prétentions respectives des Maisons de Savoie & de Man-

An. 1613.

MARC-
ANTOINE
MEMMO,
LXXXI.
Doge de Venise.

Politique
de la Cour
d'Espagne.

An. 1613.

MARC
ANTOINEMEMMO,
LXXXI.

Doge de Venise.

roue; qu'il vouloit, en attendant que la Princesse de Mantoue fût conduite à Milan, que Ferdinand épousât sa belle-sœur; & que les deux Ducs licenciassent leurs troupes, les forces de Sa Majesté étant suffisantes pour réprimer l'injustice de part & d'autre, & pour défendre les peuples de l'oppression.

Ce ton d'autorité irrita Charles-Emmanuel, & déplut beaucoup à Ferdinand, à qui on enlevoit sa nièce, & que l'on marioit sans consulter son inclination. Il n'osa résister ouvertement; mais il chercha à gagner du temps en représentant qu'il convenoit, avant de procéder au mariage, que les intérêts des deux Maisons fussent pleinement conciliés, & qu'il n'y eût plus entr'elles de sujet d'aigreur & de défiance.

An. 1614.

Plaintes du
Duc de Savoie
contre
l'Espagne.

Les choses étoient dans cet état au commencement de l'année 1614. Charles-Emmanuel se plaignoit du despotisme de l'Espagne à tous les Ministres des Princes qui résidoient à sa Cour. » M'imposer, disoit-il, l'obligation de désarmer, n'est-ce pas » me soumettre au plus honteux des » esclavages? Par condescendance » pour le Roi mon cousin, j'ai cédé

» mes conquêtes , & abandonné mes
 » espérances. L'ingratitude & le mé-
 » pris font la récompense de mes
 » égards. On se joue de mes droits ,
 » on dispose de ma fille ; on me com-
 » mande de désarmer. Si j'étois le su-
 » jet de l'Espagne , pourroit-on me
 » traiter plus durement ? Que de preu-
 » ves n'ai-je pas données de mon at-
 » tachment pour la Cour de Madrid ?
 » Un de mes fils y est employé au
 » service du Roi. J'ai envoyé mon
 » aîné pour servir de garant de ma
 » foi. Rien de tout cela ne suffit à cette
 » Cour impérieuse. Actuellement elle
 » exige que je désarme. Eh ! qui pro-
 » tégera mes frontieres contre les en-
 » treprises d'un voisin puissant ? Le
 » Gouverneur de Milan ne désarme
 » point , & il faut que le Piémont dé-
 » sarme ! Non , non , c'est au plus foi-
 » ble à se précautionner contre le plus
 » puissant. Quand il s'agit de protéger
 » des sujets , tous les Princes ont les
 » mêmes droits , & le plus ou moins
 » de pouvoir ne met entr'eux aucune
 » différence. Si l'Espagne peut gagner
 » sur moi cet article , nous autres Prin-
 » ces d'Italie , nous ferons désormais
 » à ses pieds pour recevoir le traite-

An. 1614.

 MARC-
 ANTOINE
 MEMMO.
 LXXXXI.
 Doge de Ve-
 nise.

An. 1614.

» ment qu'il lui plaira de nous faire.

MARC-

» Voilà à quel point une paix précé-

ANTOINE

» pitée nous a dégradés : si nous pouf-

MEMMO,

» sons l'obéissance plus loin, il ne

LXXXI.

» nous restera plus d'autorité «.

Doge de Venise.

De tels sentimens convenoient à

Ambassadeur

de France en

Italie pour

concilier les

esprits.

un Prince à qui il ne manquoit que

le degré de force nécessaire pour jouer

le premier rôle parmi les Souverains.

La Régente de France, à qui les mé-

contents de ce royaume donnoient

beaucoup d'embaras, & qui songeoit

à consommer son union avec l'Espagne,

par les deux mariages dont nous avons

parlé plus haut, bien loin de s'oppo-

ser aux desseins de la Cour de Madrid,

les favorisoit ouvertement; & elle en-

voyea en Italie le Marquis de Cœuvres,

pour engager tout le monde à s'y sou-

mettre. Le Duc de Savoie, qui sçavoit

l'objet de cette mission, se retira à Nice,

pour ne point voir le Marquis de Cœu-

vres à son passage à Turin. Celui-ci,

après l'avoir attendu plusieurs jours,

se rendit à Milan; mais Mendoza,

qui vouloit principalement éviter que

la France ne reprît en Italie son an-

cienne influence, lui déclara, que,

comme le Duc de Mantoue avoit en-

voyé un Ministre à Madrid, c'étoit-là

&

& non ailleurs qu'il falloit négocier l'affaire.

Le Marquis de Cœuvres alla à Mantoue, & persuada au Duc Ferdinand de consentir à tout, à la réserve de sa nièce dont il lui conseilla de ne pas se dessaisir; le Marquis de Castiglione, Ministre de l'Empereur, & le Résident de Venise lui donnerent le même conseil, & il résolut de le suivre. Il déclara en conséquence, qu'il consentiroit à épouser sa belle-sœur, à condition que l'Empereur, la France & l'Espagne lui seroient garants que le Duc de Savoie ne l'inquiéteroit plus au sujet du Montferrat, & que sa nièce ne lui seroit point enlevée.

Sur ces entrefaites le Prince de Piémont, qui après la nouvelle de l'évacuation du Montferrat, avoit eu permission de se rendre à Madrid, & qui y avoit reçu un accueil assez froid, revint à Turin, & rapporta à son pere, que s'il n'obéissoit pas, le Conseil d'Espagne menaçoit de le châtier, & d'abattre cette enslure de cœur qui le rendoit suspect à toute la Nation Espagnole; que le Duc de Lorme lui avoit parlé avec aigreur & mépris des droits qu'il prétendoit sur le Montfer-

An. 1614.

MARC-
ANTOINE
MEMMO,
LXXXXI.
Doge de Venise.

Dispositions
de la Cour
d'Espagne.

AN. 1614.

MARC-
ANTOINE
MEMMO,
LXXXI
Doge de Ve-
nise.Elles irri-
tent le Duc
de Savoie.

rat; & que ce Ministre avoit ajoûté, que comme il avoit trouvé le secret d'empêcher le mariage du Roi avec une Princesse de Savoie, il viendrait bien à bout de le mortifier encore davantage dans la circonstance actuelle.

Charles-Emmanuel, animé de plus en plus contre l'Espagne, déclara qu'il ne céderoit point à son despotisme; que sa fille ne seroit point mariée au Duc de Mantoue, qu'on ne l'eût dédommagé de tout ce qu'il avoit droit de prétendre; & au lieu de désarmer, il fit de toutes parts des levées pour recruter & renforcer ses troupes. Rien ne pouvoit être plus favorable au Duc de Mantoue, que cette animosité du Duc de Savoie contre les Espagnols, qui se trouvoient par-là engagés d'honneur à le protéger. Charles-Emmanuel proposa au Gouverneur de Milan un dernier plan d'accommodement. C'étoit qu'on lui cédât une partie du Montferrat, & particulièrement le Canavès avec quelques terres voisines de Turin, moyennant quoi il consentiroit au mariage de sa fille Marguerite avec le Duc de Mantoue, & seroit épouser au Prince de Piémont la sœur de Ferdinand; mais Mendoza lui ré-

pondit qu'avant toutes choses il falloit qu'il désarmât, & ne lui donna que six jours pour effectuer ce désarmement.

Le Duc de Savoie étoit bien résolu de n'en rien faire; mais se sentant trop foible pour résister lui seul à toutes les forces de la Monarchie d'Espagne; il chercha à se faire des alliés, & jetta les yeux sur les Vénitiens. Il les avoit aliénés par le renvoi de leur Ambassadeur; & depuis il avoit vainement employé l'entremise du Cardinal Aldobrandin, pour regagner leur amitié. Il hafarda d'envoyer à Venise Jean-Jacques Piscina un de ses Conseillers, & lui ordonna de se servir du crédit de l'Ambassadeur d'Angleterre, pour se procurer une audience. Cet Ambassadeur la sollicita en effet avec beaucoup de chaleur, en faisant entendre au Sénat, que quand il s'agissoit de grandes affaires, les Princes ne devoient point s'arrêter aux petites délicatesses du point d'honneur; qu'on devoit considérer que, si les Etats d'Italie se divisoient, ils seroient infailliblement accablés, & que leur résistance ne pouvoit trouver de force que dans leur réunion.

An. 1614.

M A R C-
ANTOINE
M E M M O,
L X X X X I.
Doge de Venise.

Il recherche les Vénitiens.

An. 1614.

MAR C-
ANJOINE
MEMMO,
LXXXI.
Doge de Ve
nise.

Son Ministre
a audience à
Venise.

Après bien des difficultés , Piscina fut admis au Collège , il parla éloquentement de l'insolence des Espagnols , de l'intérêt qu'avoient tous les Etats d'Italie d'y mettre des bornes. Il donna de grandes louanges à la République , à son amour pour la liberté , à sa vigilance , à son zèle , à son activité contre le pouvoir tyrannique ; & il finit en assurant que son maître , se regardant comme le fils aîné du Sénat , étoit résolu de n'agir que par ses conseils. On lui répondit ; que son maître pouvoit compter sur l'amitié & les bons offices des Vénitiens, pourvû qu'il s'accommodât avec le Duc de Mantoue ; que la paix en dépendoit ; & qu'à raison de l'inégalité de ses forces , il ne devoit refuser à l'Espagne aucun des égards qui pourroient se concilier avec sa dignité de Souverain.

Le Gouverneur de Milan en prend ombrage.

L'envoi de Piscina à Venise , parut suspect à Mendoza , & il en témoigna un mécontentement , qui déterminâ le Sénat à augmenter encore le nombre de ses troupes. Il prit à son service le Prince Louis d'Est avec deux mille hommes d'infanterie , & fit négocier une nouvelle levée chez les Suisses.

Les Uscoques continuoient de lui donner des embarras. Leurs courses sur les terres Ottomanes offensoient la Cour de Constantinople, qui envoya un Chiaoux à Venise pour faire les plaintes les plus ameres des brigandages de ces scélérats. Le Sénat renvoya le Chiaoux après lui avoir détaillé les maux que la République en souffroit elle-même, & ses soins infatigables pour les réprimer. Séгна étoit toujours bloqué; mais les Uscoques, divisés en plusieurs pelotons, ne laissoient pas de sortir de leurs retraites pour pirater sur mer. Il en parut quatre cents à la hauteur de Venise, qui n'eurent pas la hardiesse de s'y arrêter. Ils se porterent à Saint-Michel, petite Isle près de Zara. Ils y laisserent du monde pour protéger leur retraite. Le reste traversa hardiment le pays Vénitien, pour fondre sur une petite ville Turque, qui fût pillée, & saccagée.

Felix Dobrovich, commandant un détachement d'Albanois, prit un de leurs bâtimens, fit pendre tout l'équipage & mit le feu au navire. Les deux Provéditeurs généraux de Dalmatie & d'Albanie réunirent leurs forces pour fermer à ces Pirates tous les débou-

AN. 1614.

MARCO-
ANTOINE
MEMMO,
LXXXI.
Doge de Venise.

Suite de la
guerre des
Pirates.

An. 1614.

MARCO-
ANTOINE
MEMMO,
LXXXI.
Doge de Venise.

chés de la mer ; mais cela ne servit qu'à les enhardir à piller les terres des Vénitiens qui étoient à leur portée. Laurent Venier, Provéditeur d'Albanie, irrité de leurs excès, aborda à la côte, débarqua du monde, & usa de représailles sur les terres dépendantes de la Maison d'Autriche. Les troupes de l'Archiduc Ferdinand se présentèrent pour s'opposer à ses hostilités. L'Empereur, informé qu'on étoit sur le point d'en venir aux mains, envoya à Segna le Comte d'Echemberg, Général des Croates. Celui-ci fit demander à Venier ce que la République prétendoit. Venier lui répondit qu'elle vouloit la punition des coupables, la restitution du butin, & l'exécution de l'accord fait à Vienne. Echemberg pria que le blocus de la ville fût levé, & sur le refus qu'en firent les Vénitiens, il fit pendre quelques Uscoques, s'appropriâ leur butin & partit. Les Provéditeurs se voyant trompés dans leur espérance, s'en vengerent par une descente dans un autre endroit du pays Autrichien où ils mirent tout à feu & à sang.

Le Duc de Savoie rompt avec l'Espagne.

La fierté du Duc de Savoie refusant de plier sous le despotisme de la

Cour d'Espagne, & Mendoza ayant eu ordre de le pousser, ce Prince renvoya à Philippe III l'Ordre de la Toison, en disant, qu'il ne vouloit point tenir par des liens à une Puissance qui forgeoit des chaînes pour l'asservir; & immédiatement après il se porta près d'Asti avec son armée. Le Gouverneur de Milan s'avança sur la frontière du Piémont avec la sienne. Il avoit la supériorité du nombre, ayant reçu depuis peu d'Espagne un grand renfort, que Philibert de Savoie second fils de Charles-Emmanuel, & Général des Galères de Philippe, avoit débarqué à Gênes.

Mendoza s'étoit flatté que sa présence & la grande réputation qu'avoient alors en Europe les bandes Espagnoles, empêcheroient le Duc de Savoie de se livrer à son impétuosité naturelle; mais ce Prince commença hardiment les hostilités en se jettant sur le Novarois, dont il brûla quelques villages. Alors Mendoza publia une proclamation qui déclaroit dévolue à la Couronne d'Espagne toute la partie des Etats de Savoie qui relevoit du Milanois. Le Marquis de Castiglioné publia de son côté une autre proclamation, où il étoit dit,

An. 1614.
MARC-ANTOINE MEMMO, CXXXI. Doge de Venise.

Il fait une éruption dans le Milanois.

An. 1614.

M A R C-
 ANTOINE
 M E M M O.
 L X X X I
 Doge de Ve-
 nise.

que si dans huit jours Charles-Emmanuel ne licencioit pas ses troupes, il seroit mis au ban de l'Empire. Le Duc de Savoie opposa à l'un & à l'autre un manifeste, dans lequel il nioit qu'aucune partie de ses États relevât du Milanois, & il recusoit le Marquis de Castiglioné, comme suspect de partialité, en annonçant qu'il alloit faire partir un Ambassadeur pour Vienne, afin que l'Empereur fût mieux informé de l'état des choses.

Conduite des
 Vénitiens
 dans cette
 crise.

Il envoya un second Ambassadeur à Venise pour solliciter l'appui de la République. Il ne put l'obtenir, & le Sénat se contenta d'envoyer Renier Zéno à Milan & à Turin, pour tâcher d'accommoder les choses par la voie de la négociation; mais l'animosité de part & d'autre rompit à cet égard toutes ses mesures. Mendoza, qui cherchoit à rendre les Vénitiens suspects au Duc de Savoie, demanda à celui de Mantoue les deux mille fantassins qui étoient à Casal & qu'il soudoyoit avec l'argent de Venise. Le Sénat s'y opposa, en consentant d'ailleurs que tous les passages du Montferrat fussent ouverts aux Espagnols.

Le Conseil de Madrid, informé de

l'irruption des troupes de Savoie dans le Milanois, résolut la perte de Charles-Emmanuel, & donna ordre à Mendoza de le pousser à bout; mais ce Gouverneur, au lieu de pénétrer dans le Piémont, comme il lui étoit aisé de le faire, employa tout le reste de la campagne à construire sur la frontière du Milanois, à l'opposite de Verceil, un fort qui avoit un mille de circonférence, & qu'il nomma le fort de Sandoval, pour faire sa cour au Duc de Lerme.

Au commencement de l'automne, la Cour de France envoya à Turin le Marquis de Rambouillet, pour porter le Duc de Savoie à donner, en désarmant, satisfaction à l'Espagne; & sur ce que ce Prince se plaignit de ce que les deux Couronnes sembloient comploter contre son honneur & contre sa sûreté, le marquis de Rambouillet lui représenta, que la parole de Louis XIII devoit lui suffire; que M. de Lesdiguières auroit ordre de venir à son secours, si les Espagnols du Milanois lui faisoient quelque insulte; qu'au contraire, s'il persistoit à troubler la paix, le Roi rappelleroit tous les François qui étoient à son service,

An. 1514.
MARC-
ANTOINE
M F M M O,
LX & XXI.
Doge de Ven.
ni. 3.

La France
veut appai-
ser le Duc de
Savoie.

An. 1614.

MARC-
ANTOINE
MEMMO,
LXXXI.
Doge de Venise.

Il évite les
pièges.

& qui faisoit la principale force de son armée.

Charles - Emmanuel sentoit vivement le danger de se mettre ainsi à la merci de deux Couronnes puissantes qui étoient sur le point de réunir leurs intérêts par un double mariage. La barrière des Alpes lui laissoit peu de chose à craindre du côté de la France, au lieu que sa frontière étoit mal assurée du côté du Milanois. Il estimoit à leur valeur les offres de secours dont les grands Etats amusent les petits. Il sçavoit le fond que l'on peut faire sur des paroles données pour des vûes qui sont aussi variables que les événemens : » Si je désarme, disoit-il, en » présence d'un ennemi armé, où fera » ma sûreté ? Où porterai-je ma cause ? Qui sera mon Juge ? Le bon » droit sans la force, n'est qu'une vaine subtilité d'esprit ; tandis que la » force seule a tout le mérite du meilleur droit «.

La guerre
continue.

Le Nonce du Pape lui proposa de consigner son armée à l'Ambassadeur de France, qui se chargeroit de négocier avec le Gouverneur de Milan le renvoi des troupes de part & d'autre ; mais il aima mieux s'exposer à soute-

nir tout l'effort d'une des Couronnes , que de se rendre ainsi dépendant de la volonté des deux. Pendant ce temps-là la flotte Espagnole aux ordres du Marquis de Sainte-Croix , & secondée par les galeres de Gênes , surprit la ville d'Oncille & le château de Marro ; & un détachement des troupes de Savoie enleva par repréfailles aux Génois le fort de Zuccarello.

L'Ambassadeur de Venise , Renier Zéno ; étoit allé trouver à Asti le Duc de Savoie , qui avoit affecté de le recevoir de la manière la plus honorable , pour donner plus d'éclat à l'intelligence rétablie entre lui & les Vénitiens. Un jour que cet Ambassadeur le pressoit d'imaginer quelques moyens d'accommodement , il lui dit d'un ton plein de feu.

» Je ne nie pas que la paix ne soit
 » un très-grand bien ; mais quelle est
 » donc cette paix que m'offre un en-
 » nemi qui a la haine dans le cœur &
 » les armes à la main ? Quel est son
 » objet , sinon de me déshonorer &
 » de me donner des chaînes ? Il s'agit
 » ici pour moi , de conserver mon au-
 » torité ou d'être réduit à la dépen-
 » dance. L'autorité , je la tiens de

An. 1614.

MARC-
 ANTOINE
 MEMMO,
 LXXXI.
 Doge de Venise.

Discours du
 Duc de Sa-
 voie à l'Am-
 bassadeur de
 Venise.

An. 1614.

M A R C-
A N T O I N E
M E M M O,
L X X X X I.
Doge de Ve-
nise.

» Dieu, à l'égal des plus grands Rois.
 » La dépendance, ma Maison ne l'a
 » jamais connue. Je ne puis être Sou-
 » verain, si je cesse d'être libre. Tou-
 » tes les atteintes données à ma liber-
 » té font des taches répandues sur ma
 » gloire, & je perds celle-ci si je ne
 » conserve pas celle-là. Ah! si nous
 » osions une bonne fois tenter la for-
 » tune, nous verrions que cette Puif-
 » sance si terrible dans l'éloignement,
 » s'affoiblit & disparoît quand elle est
 » vûe de plus près. Unissons-nous en-
 » semble, & vengeons l'Italie du mé-
 » pris que les Etrangers font de no-
 » tre désunion. Que pouvons-nous
 » faire de mieux que de nous déli-
 » vrer d'un joug que nos ménagemens
 » rendent de jour en jour plus pesant?
 » Quel plus glorieux usage la Répu-
 » blique peut-elle faire de ses forces,
 » de son argent, de ses grandes vûes,
 » que de les employer à protéger un
 » Prince opprimé, & qui ne souffre
 » l'oppression que parce qu'il veut vi-
 » vre & mourir en Prince? La Ré-
 » publique a beaucoup d'Etats limi-
 » trophes du Milanois. Il ne tient
 » qu'à elle, en se liguant avec moi, de
 » rapprocher ses frontières des mien-

» nes ; ou plutôt ses vraies frontières
 » seront mon cœur & celui de mes en-
 » fants. Si elle attaque , j'attaquerai
 » de mon côté. Si elle est attaquée ,
 » je prodiguerai mon sang & ma vie
 » pour faire diversion. Le Ciel nous
 » a donné à la République & à moi
 » deux Etats florissans pour tenir le
 » Milanois en respect & l'Italie en ba-
 » lance. Il convient de nous réunir sans
 » délai , afin que si l'Espagnol réussit
 » d'un côté , il échoue de l'autre. La
 » République a des armes & de l'ar-
 » gent en abondance , j'ai des soldats
 » tant que je veux. Ne nous mettons
 » point dans l'embarras de dépendre
 » d'une Nation vénale pour nous ou-
 » vrir des passages. Vous êtes maître
 » de la mer , j'ai la clef des monta-
 » gnes. Il nous fera aisé d'inonder l'I-
 » talie de troupes étrangères , & les
 » Espagnols n'auront jamais pour cela
 » les mêmes facilités que nous. Si la
 » France n'est pas pour nous , elle ne
 » nous fera pas contraire , & nous ti-
 » rerons de ce Royaume toutes les re-
 » crues que nous voudrons. Les pla-
 » ces du Milanois sont foibles , une
 » longue paix a amolli ses peuples ; il
 » ne peut recevoir de secours que de

An. 1614.

 MARC-
 ANTOINE
 MEMMO,
 LXXXXI.
 Doge de Ven-
 ise.

An. 1614.

MAR C-
ANTOINE
MEMMO,
LXXXI.
Doge de Ve-
nise.

» très-loin : comment résistera-t-il si
 » nous l'attaquons de concert? Je com-
 » mencerai , je m'emparerai de quel-
 » ques places. Alors , si la Républi-
 » que donne l'exemple , il fera imité
 » par beaucoup d'autres États. Ceux qui
 » paroissent les plus dévoués à l'Espa-
 » gne , seront les premiers à rompre
 » leurs chaînes. Ce ne sont ni les In-
 » des , ni l'Espagne , ni la Flandre qui
 » font nos dangers , ce sont les États
 » de l'Italie intimidés & asservis. At-
 » taquons le Milanois qui est le cen-
 » tre du despotisme qui nous oppri-
 » me. Nous n'aurons plus rien à crain-
 » dre des Espagnols , lorsqu'ils ne se-
 » ront plus nos voisins «.

Le Sénat n'y
 a point d'é-
 gard.

Zéno ne manqua pas de rendre cer-
 te conversation au Sénat ; mais quoi-
 que tout y fût fondé sur les règles de
 la politique la plus saine , comme la
 paix n'étoit point encore désespérée
 & qu'on se défit de l'ambition du
 Duc de Savoie , on n'y eut aucun égard.

On murmuroit à Milan & à Ma-
 drid de l'inaction de Mendoza , & il
 en reçut des reproches si amers que ,
 quoique la saison des pluies fût déjà
 arrivée, il se détermina à faire un mou-
 vement dans l'Astefan. Il passa le Ta-

naro avec son armée. Il n'osa attaquer celle de Savoie, campée sous Asti. Il lui parut dangereux d'établir ses quartiers au voisinage de l'ennemi, en sorte qu'il se replia bien vite dans l'Alexandrin, contre l'avis du Marquis de Sainte-Croix, qui lui mandoit d'hiverner au-delà du Tanaro, l'assurant que lui de son côté tiendrait le Piémont en bride en prenant ses quartiers à Céva & à Mondovi.

Le Duc de Savoie, privé de l'espérance d'avoir les Vénitiens pour alliés, céda enfin aux instances des Médiateurs qui lui conseilloient la paix. Il s'engagea par écrit à désarmer en ne retenant que le nombre de garnisons nécessaire & accoutumé. On lui promit que l'armée du Milanois seroit licenciée trois semaines après; & que le Pape & le Roi de France seroient garants de l'exécution du traité. Tout devoit être restitué de part & d'autre; & on accordoit le terme de six mois pour discuter & concilier les prétentions respectives des Maisons de Savoie & de Mantoue. Le Nonce & le Marquis de Rambouillet porterent l'acte de cette convention au Gouverneur de Milan, persuadés qu'il le si-

An. 1614.

MARCO-
ANTOINE
MEMMO,
LXXXI.
Doge de Venise.

Le Duc de
Savoie con-
sent à la paix.

An. 1614.

MARCO-
ANTOINE
MEMMO,
LXXXI.
Doge de Venise.

gneroit sans difficulté, l'Ambassadeur d'Espagne à la Cour de France ayant donné sur cela les assurances les plus positives; mais Mendoza leur dit, que les dernières instructions qu'il avoit reçues de Madrid lui ôtoient le pouvoir de traiter de paix. Les deux Médiateurs également surpris & offensés d'une déclaration si peu attendue, demandèrent quarante jours d'armistice. Mendoza soutint qu'il ne pouvoit l'accorder, en ajoutant que la saison déjà très-avancée suspendoit naturellement les hostilités; & qu'il ne refusoit dans le fond qu'une formalité inutile.

An. 1615.

La Cour
d'Espagne
s'y oppose.

Philippe III, à qui ses Ministres inspiroient des sentimens très-hauts contre le Duc de Savoie, ne voulut point acquiescer à la convention que le Nonce & le Marquis de Rambouillet avoient arrêtée avec ce Prince. On reprocha même en France au Marquis de Rambouillet d'avoir agi avec précipitation; tant il y avoit alors de foiblesse dans le Conseil de Louis XIII, gouverné par la Reine-Mère & ses confidens.

Conduite
des Vénitiens.

Les Vénitiens voyant cette leur de paix dissipée, augmentèrent leur infanterie de trois mille hommes, & chargerent leur Ambassadeur Barbarigo,

de solliciter auprès des cantons de Berne & de Zurich, la permission de lever chez eux quatre autres mille hommes, en offrant à chacun de ces cantons, une pension annuelle de quatre mille ducats; cette négociation ne rencontra aucune difficulté; il s'agissoit d'obtenir des Grisons le passage pour les quatre mille hommes. Mais ce peuple, séduit par la France & l'Espagne, le refusa absolument.

Le Marquis de Castiglione s'étoit enfin déterminé à intimier au Duc de Savoie le ban de l'Empire, conformément à l'ordre qu'il en avoit reçu de l'Empereur Mathias. Charles-Emmanuel fit mettre en prison le hérault chargé de cette intimation; il appella à l'Empereur mieux informé, & cette procédure ne fut pas suivie. Ils'efforça, dans des manifestes contre l'Espagne, de donner les couleurs les plus odieuses aux vues & au ton impérieux de la Cour de Madrid. Il vouloit inspirer ses ressentimens à toutes les Puissances de l'Italie & du dehors; mais comme on voyoit dans lui une ardeur qui avoit plus besoin de frein que d'encouragement, ses insinuations furent partout mal reçues. Il prit alors un autre parti en offrant de se soumettre à tout ce qui

An. 1615.

MARCO-
ANTOINE
MEMMO,
LXXXVI.
Doge de Venise.

On intime
au Duc de
Savoie le ban
de l'Empire.

An. 1615.

MARCO-
ANTOINE
MEMMO,
LXXXI
Doge de Venise.

ne seroit pas contraire à son honneur & à sa sûreté. Philippe III répondit à cette dernière proposition, que pourvu que le Duc de Savoie licenciât son armée, qu'il laissât l'Empereur juge de ses prétentions sur le Montferrat, & que les choses fussent rétablies comme elles étoient avant les hostilités, l'Espagne promettoit d'user de ses forces en Italie, de manière à ne donner à personne ni mécontentement ni soupçon.

Il refuse l'accommodement proposé par l'Espagne.

Charles-Emmanuel ne vit qu'en frémissant, qu'on vouloit l'affoiblir pour l'accabler plus commodément, & il préfera tous les risques de la guerre aux pièges d'une telle paix. Les troupes de Milan étoient déjà en campagne & menaçoient Asti. Le Duc de Savoie marcha avec son armée pour couvrir la place. Mendoza lui livra bataille, & le força d'abandonner son camp. Asti alloit être forcé sans les lenteurs du Général Espagnol, & sans les maladies qui diminuerent son armée de plus de moitié. Charles-Emmanuel de son côté manquoit d'argent & éprouvoit chaque jour les mutineries des troupes mercénaires, en quoi consistoient les principales forces. Dans ces circonstances, le Marquis de Rambouillet se rendit auprès de lui, & l'ex

Il est forcé à la paix.

horta à la paix, conjointement avec Zéno Ambassadeur de Venise. Après bien des difficultés, il consentit à la faire, pourvû que la République garantît les conditions. Zéno en informa le Sénat: on sentit à Venise combien cette garantie pouvoit devenir onéreuse, si l'Espagne, suivant sa politique ordinaire, venoit à sacrifier sa foi à son intérêt; mais le bonheur de pacifier l'Italie l'emporta sur cette considération. Le Sénat ordonna à Zéno de garantir le traité, & de promettre au Duc de Savoie l'appui de la République, au cas que ses ennemis refusassent les conditions proposées par la France. Charles - Emmanuel, qui desiroit passionnément d'intéresser les Vénitiens à sa cause, & qui voyoit dans eux une fidélité à l'abri des vicissitudes & des corruptions ordinaires dans les Cours des Princes, ne balançoit pas à signer la paix.

Il promit de licencier au plus tard dans un mois toutes les troupes étrangères, à la réserve de quatre compagnies Suisses, & de ne garder de ses propres troupes que le nombre nécessaire pour les garnisons de ses places. Il s'engagea à ne point attaquer les

An. 1615.

MARC-ANTOINE

MEMMO,
LXXXI.

Doge de Venise.

Traité d'Affi
garanti par
les Vénitiens.

An. 1615.

MARCO-
ANTOINE
MEMMO.
LXXXI.
Doge de Ve-
nise.

Etats de Mantoue , & à remettre à l'Empereur le jugement de ses prétentions. Le Marquis de Rambouillet promit , au nom du Roi son Maître , une amnistie générale pour tous ceux du Montferrat qui avoient servi ou favorisé le parti de Charles-Emmanuel ; & en stipulant la restitution des prisonniers & des conquêtes mutuelles , il déclara , que la France prenoit le Duc de Savoie sous sa protection , s'obligeant à lui prêter toutes ses forces , s'il étoit inquiété par l'Espagne , & l'autorisant à appeller Lesdiguières à son secours , lequel seroit obligé de lui obéir , sans attendre d'autre commission de la Cour.

Ce traité fut souscrit par le Gouverneur de Milan. On régla le temps & la manière dont les deux armées devoient se séparer. On convint de la réduction des troupes de Milan , au point de ne donner d'ombrage ni au Duc de Savoie , ni à aucune autre Puissance ; & le tout fut ponctuellement exécuté de part & d'autre.

Suite de la
guerre con-
tre les Pira-
tes.

La paix étant rendue à l'Italie par le traité d'Asti , le Sénat licencia la plus grande partie de ses troupes. Les Uscoques , ces fameux brigands de la

Dalmatie , ſécrettement protégés par les Gouverneurs Autrichiens , continuoient leurs pirateries. La Cour de Vienne avoit pluſieurs fois nommé des Commiſſaires pour ſatisfaire aux juſtes plaintes des Vénitiens , & le défordre étoit toujours le même. Géorges Juſtiniani , Ambaſſadeur de la République à la Cour de Mathias , repréſenta aux Miniſtres de ce Prince , qu'il étoit temps d'apporter au mal les remèdes les plus efficaces ; que l'Empereur y étoit engagé par le traité de Vienne ; que dans la confiance que ce traité ſeroit exécuté , la République avoit ceſſé les voies de fait ; mais que par-là elle étoit reſtée expoſée aux violences & aux cruautés des Pirates ; que pluſieurs fois elle avoit eu recours à l'Empereur & à l'Archiduc en voyant ſes Iſles dévaſtées , ſes terres miſes à feu & à ſang , ſes galeres ſurpriſes , ſes Patriciens maſſacrés ; & que toutes ſes repréſentations n'avoient pû obtenir , que la licence des Uſcoques fût réprimée ; que la République vouloit bien oublier le paſſé ; mais qu'elle étoit réſolue à ne plus ſouffrir de pareilles injuſtes à l'avenir.

Le Miniſtere de Vienne promit de

An. 1675.

MAR C-
ANTOINE
MEMMO,
LXXXI.
Doge de Veniſe.

An. 1615.

MARC-
ANTOINE
MEMMO,
LXXXI.
Doge de Ve-
nise.

châtier les coupables, & soit foiblesse, soit partialité, cette promesse n'eut aucun effet. Alors les Vénitiens résolurent de se faire justice à eux-mêmes. Leur Général, Laurent Vénier, attaqua la forteresse de Novi appartenante au Comte de Frangipani, Commandant de Segna, qui y avoit fait transporter les canons d'une galère de Venise, dont les Uscoques s'étoient emparés. L'attaque fut vive, la place fut emportée, la garnison prisonnière de guerre, la ville réduite en cendres, & les canons de la galère enlevés.

Elle brouille
les Vénitiens
avec l'Archiduc.

L'Archiduc Ferdinand fit grand bruit de cette hostilité, il s'en plaignit comme d'une déclaration de guerre, & pour s'en venger, il fit saisir dans ses Etats tous les effets des Vénitiens; ce qui obligea ceux-ci à exercer chez-eux par représailles la même rigueur contre les Sujets de l'Archiduc. On se battit sur les confins de l'Istrie & de la Dalmatie. Le Pape employa les plus fortes sollicitations pour arrêter les progrès de cet incendie naissant. Ses instances furent inutiles, & les deux partis se poursuivirent le reste de la campagne avec une animosité réciproque.

Le double mariage, qui devoit cimenter l'union des Couronnes de France & d'Espagne, venoit d'être célébré. La Cour de Madrid, mal satisfaite du traité d'Asti, auquel elle n'avoit souffert que pour ne pas retarder la conclusion des deux mariages, ne tarda pas à manifester des dispositions contraires à la paix. Mendoza fut rappelé de Milan, & on lui substitua Pierre de Toledé, l'un de ceux qui avoit le plus hautement désapprouvé le traité d'Asti. A peine eut-il pris possession du Gouvernement de Milan, que, bien loin d'en réduire les troupes, selon qu'il avoit été convenu, il affecta d'en lever de nouvelles, & confirma dès-lors tous les ombrages qu'on avoit justement conçus de son caractère.

Le Doge, Marc-Antoine Memmo, mourut vers les derniers jours de l'an 1615 : on lui nomma pour successeur Jean Bembo, Procureur de Saint Marc. Le Sénat avoit informé toutes les Cours de l'Europe du différend des Vénitiens avec l'Archiduc Ferdinand. Les Ambassadeurs de la République disoient partout, que les Vénitiens n'avoient pris les armes que malgré eux; qu'ils ne demandoient que l'exé-

An. 1615.

MARC-ANTOINE MEMMO, LXXXI. Doge de Venise.

Mauvaise foi de la Cour de Madrid.

An. 1616.

JEAN BEMBO, LXXXII. Doge de Venise.

An. 1616.

JEAN
BEMBO,
LXXXII.
Doge de Venise.

cution de ce qui avoit été stipulé contre les Uscoques dans le traité de Vienne ; & qu'on ne pouvoit les blâmer d'exiger que ces ennemis du droit des gens fussent contenus ou détruits. L'Archiduc , sans entrer dans le détail des motifs , accusoit les Vénitiens d'avoir commis sur ses terres des hostilités , qui demandoient de sa part une vengeance. Cette affaire intéressa les Cours diversement. Le Pape & la France offrirent leur médiation avec zèle. L'Espagne chercha à profiter de cette division. L'Empereur & l'Archiduc Maximilien se bornerent à la neutralité. On négocia pendant tout l'hyver ; mais l'obstination de l'Archiduc Ferdinand à refuser les demandes des Vénitiens les plus raisonnables , força ces derniers à continuer la guerre. Ils firent avancer leurs troupes dans le Frioul & dans l'Istrie , qui enleverent quelques petites places à l'ennemi.

Guerre des
Vénitiens
contre l'Ar-
chiduc.

Pompée Justiniani se porta avec un corps de douze mille hommes sur Gradisca & en entreprit le siège. Il ouvrit la tranchée & vingt-quatre canons qu'il avoit en batterie foudroyerent la place pendant plusieurs jours. Il fit donner l'assaut à une demi-lune , qui fut

soutenu

An. 1616.

JEAN
BEMBO,
LXXII.
Doge de Venise.

soutenu & repoussé. L'Archiduc Ferdinand craignant de perdre Gradisca, l'une des clefs de ses Etats, implora le secours de l'Empereur & lui exagéra le danger de laisser opprimer un Prince de sa Maison; mais Mathias, convaincu que l'Archiduc s'étoit attiré la guerre par sa seule opiniâtreté, se contenta de commettre le Grand Duc de Toscane & le Duc de Mantoue, pour procurer l'accommodement. La Cour de Madrid prit la chose plus vivement; elle envoya à Venise le Marquis de Lara, qui demanda au Sénat de faire retirer ses troupes de devant Gradisca, en promettant que le Roi son maître détermineroit l'Archiduc à une suspension d'armes, & que pendant l'armistice, il ne seroit rien changé à l'état de la place. Le Nonce du Pape, & les Ambassadeurs des autres Princes se joignirent au Ministre d'Espagne, pour engager la République à accepter cette voie d'accommodement.

Le Sénat sentit le danger de se brouiller avec l'Espagne, dont les troupes nombreuses dans le Milanois, menaçoient la Lombardie Vénitienne. Il rappella au Marquis de Lara, & aux autres Ministres, les justes sujets

Ils la suspendent par égard pour l'Espagne.

An. 1616.

JEAN
BEMBO,
LXXXII.
Doge de Venise.

qu'il avoit eus d'attaquer l'Archiduc. Il protesta de ses sincères intentions pour la paix; & afin d'en donner une preuve plus convaincante, il consentit à lever le siège de Gradisca, pour donner le temps aux Médiateurs de porter l'Archiduc à tarir la source des divisions, en effectuant ce dont on étoit convenu relativement aux Uscoques.

Les hauteurs
de cette Cour
les irritent.

Le Marquis de Lara, satisfait de cette complaisance, retourna à Milan, & le Sénat envoya ordre à Justiniani de se retirer avec son armée à trois lieues de Gradisca. Quelque temps après le Marquis de Lara revint à Venise & fit une nouvelle proposition au Sénat: c'étoit, que sur la parole que l'Archiduc donneroit au Gouverneur de Milan, de bannir les chefs & les plus coupables des Uscoques, la République restituât les places qu'elle avoit envahies dans l'Istrie & dans le Frioul; après quoi l'Archiduc effectueroit la parole donnée au Gouverneur de Milan, & on fixeroit un terme pour arranger tous les autres différends. Le Sénat comprit alors, qu'on avoit regardé sa facilité à suspendre les hostilités comme une foiblesse dont on étoit résolu d'abuser. Il se plaignit du pro-

cédé du Gouverneur de Milan , qui bien loin d'adoucir les premières conditions , cherchoit à les aggraver. Il déclara qu'il ne pouvoit, sur une parole incertaine , consentir à la restitution qu'on lui proposoit ; & que le bannissement d'un petit nombre d'Uscoques n'étoit pas une sûreté suffisante contre des brigandages , auxquels la République ne vouloit plus être sujette.

An. 1616.
JEAN BEMBO ,
LXXXII.
Doge de Venise.

Cette réponse ne satisfit point le Marquis de Lara. Il partit pour Milan , & laissa au Marquis de Bedmar , Ambassadeur ordinaire , le soin de négocier cette affaire. Bedmar s'acquitta de sa commission avec tant de hauteur & de dureté , que les Sénateurs aigris rejetterent ouvertement ses instances.

Le Duc de Savoie n'avoit pas moins de sujet que les Vénitiens, de s'alarmer des artifices de l'Espagne. Il avoit voulu sonder les dispositions du nouveau Gouverneur de Milan , concernant l'exécution du traité d'Asti & avoit eu pour toute réponse ; qu'on ignoroit à quoi un Roi puissant pouvoit être obligé ; que le seul frein qui pût l'arrêter étoit sa modération & sa clémence ; que le Duc de Savoie n'avoit point de meilleur parti à prendre

Ses procédés aigrissent le Duc de Savoie.

AN 1616.
 JEAN
 BEMBO,
 LXXXII.
 Doge de Vénise.

que de s'abandonner au bon plaisir de Philippe , & de se persuader qu'un grand Prince ne peut être captivé que par la bonté de son cœur ; que la réforme des troupes du Milanois, sur laquelle la Cour de Turin insistoit , ne pouvoit avoir lieu dans les circonstances ; que la dignité du Roi, l'état de l'Italie , le différend entre les Vénitiens & l'Archiduc s'y oppofoient.

Charles - Emmanuel étoit trop pénétrant, pour ne pas appercevoir le but secret d'une façon de parler si peu mesurée. Il insista plus fortement encore sur l'exécution d'un traité qu'on paroissoit vouloir anéantir. On s'aigrit , on se fit des reproches mutuels. Les Espagnols cherchoient à rompre. Le Duc de Savoie ne vouloit point se laisser entamer , il avoit besoin d'appui. Il ne pouvoit compter sur la France en proie aux troubles d'une minorité. L'égalité de situation le détermina à lier sa partie avec les Vénitiens.

Il négocie
 avec les Vénitiens.

Son Ambassadeur Scaglia , rendit compte au Collège des efforts inutiles de son maître pour obtenir l'exécution du traité d'Asti , & il ajouta : » C'est » ainsi que la Cour d'Espagne se joue » des engagements les plus sacrés pour

» parvenir au dessein qu'elle a formé
 » depuis long-temps d'affujettir l'Ita-
 » lie. Jugez vous-mêmes de ce que
 » nous devons tous craindre, par l'em-
 » pire qu'elle s'arroege dans vos diffé-
 » rends avec l'Archiduc. Nous n'au-
 » rons plus de liberté, s'il faut que
 » la Cour de Madrid décide en Sou-
 » veraine de tous nos intérêts. Nous
 » soumettrons-nous à cette ignomi-
 » nie ? non ; bravons les menaces,
 » réprimons l'insolence d'une Nation
 » qui veut nous donner des fers. Unif-
 » sons nos forces pour notre sûreté
 » commune. Charles-Emmanuel re-
 » met son sort entre vos mains. Il sera
 » votre ami le plus fidèle, & s'il a
 » votre amitié, rien ne pourra l'ébran-
 » ler.

An. 1616.

JEAN
BEMBO,
LXXXII.Doge de Ve-
nise.

Le Sénat s'assembla, pour délibérer
 sur un sujet si important. Quelques
 Sénateurs timides opposerent d'abord
 une multitude de lieux communs sur
 les inconvénients & les incertitudes
 de la guerre, sur le danger de s'attirer
 un second ennemi beaucoup plus puis-
 sant, avec la ressource d'un seul allié,
 dont la foi pouvoit chanceler ; mais
 Nicolas Contarini prit la parole & dit :
 » Notre lenteur a inspiré de l'audace

Délibéra-
tion dans le
Sénat.

An. 1616. » aux ennemis de notre repos. Nous
 JEAN » avons tant toléré d'infractions aux
 BEMBO, » traités , qu'elles n'ont plus eu de
 LXXXXII. » bornes , & qu'il ne nous est plus
 Doge de Ve- » possible de les supporter. La Provi-
 nise. » dence nous présente le secours d'un
 » Prince généreux , qui a même in-
 » térêt que nous à briser le joug hon-
 » teux qu'on nous prépare. Nous aveu-
 » glerons-nous sur le caractère & les
 » desseins du Gouverneur de Milan ?
 » Il manque à la foi & aux traités , il
 » veut se rendre le Duc de Savoie dé-
 » pendant , il nous menace nous-mê-
 » mes. Ne pourrions-nous sans son agré-
 » ment entreprendre les guerres les
 » plus justes , ou obtenir la paix , qu'à
 » des conditions qui diffèrent peu de
 » la servitude ? Si vous pouviez être
 » insensibles aux motifs qui intéres-
 » sent l'honneur & la dignité de la
 » République , songez que le seul
 » moyen d'éloigner la guerre de vous
 » est de l'allumer & de l'entretenir
 » chez l'Etranger. Quel meilleur ga-
 » rant le Duc de Savoie peut-il nous
 » donner de sa foi , que le parti qu'il
 » prend d'attirer sur lui l'ennemi que
 » nous avons le plus à craindre ? Com-
 » ment pourra-t-il nous abandonner ,

„ lorsqu'il sera abandonné de tout le
 „ monde ? La conformité d'intérêt ,
 „ voilà ce qui fonde l'union des Prin-
 „ ces & ce qui l'affermir. Notre se-
 „ cours est nécessaire au Duc de Sa-
 „ voie , & nous avons besoin de ses
 „ diversions. Nous ne parviendrons
 „ point à réduire l'Archiduc , tant que
 „ nous ne nous ferons pas débarrassés
 „ de l'Espagne. Quant aux dépenses
 „ que cette résolution doit entraîner ,
 „ eh ! pourquoi nos peres nous ont-ils
 „ laissé un Etat opulent , sinon pour
 „ en employer les trésors à maintenir
 „ sa dignité & sa gloire ? D'ailleurs la
 „ foi du dernier traité assure notre as-
 „ sistance à Charles-Emmanuel. Nous
 „ la lui avons promise, & cela doit nous
 „ suffire. Notre histoire ne fournit
 „ point d'exemple , que la parole des
 „ Vénitiens ait jamais été vaine. A
 „ quels amis oserons-nous recourir
 „ dans nos besoins , si nous manquons
 „ à celui à qui nous nous sommes so-
 „ lemnellement engagés ? Dieu proté-
 „ gera notre cause , parce que nous
 „ avons pour nous la justice & la né-
 „ cessité. C'est l'amour de la patrie qui
 „ m'inspire , & tout doit céder à ce
 „ sentiment “.

An. 1616.

 JEAN
 BEMBO;
 LXXXII.
 Doge de Venise.

An 1616.

JEAN
BEMBO,
LXXXII.
Doge de Venise.

Il accorda
ses secours à
la Savoie.

La matiere mise en délibération, il fut résolu d'accorder au Duc de Savoie le secours stipulé dans le traité d'Asti. On le fixa à quatre mille hommes de troupes. On y joignit des subsides considérables, avec lesquels Charles-Emmanuel attira à son service un grand nombre de François. Le Maréchal de Lesdiguières, Gouverneur du Dauphiné, donna à ce sujet toutes les facilités qu'on pouvoit desirer, & il se transporta lui-même à Turin, pour aider le Duc de Savoie de son bras & de ses conseils. Le Sénat obtint quatre mille hommes des cantons de Berne & de Zurich; mais les Grisons, à qui il demanda le passage, & qui étoient portés à l'accorder, se laisserent encore intimider par les Espagnols & le refuserent. Le Gouverneur de Milan, informé des liaisons de la République avec la Savoie, tira des cantons Catholiques un gros corps de troupes, & le joignit à la petite armée qu'il assembloit sur la frontiere de l'Etat Vénitien. Il pressa en vain le Pape de montrer dans cette conjoncture le même zèle pour l'Espagne, que cette Couronne lui avoit témoigné au commencement de son Pontificat, dans sa dispute avec

les Vénitiens. Ses intrigues réussirent mieux auprès du Vice-Roi de Naples, qui arma une flotte, avec dessein d'en porter une division sur les côtes de Nice, & de faire agir le reste dans la mer Adriatique.

AN. 1616.

JEAN
BEMBO.
LXXXII.
Doge de Venise.

Le Sénat réunit ses forces maritimes à Corfou. Il envoya des troupes suffisantes sur la frontière du Milanois; & les mouvemens du Duc de Savoie laissant peu de chose à craindre dans cette partie, le fort des troupes Vénitiennes se porta dans le Frioul, & trouva l'armée Autrichienne, aux ordres du Comte de Trautmensdorf, campée sur la rive droite du Lisonzo. Il étoit essentiel de déposter cet ennemi, pour éloigner des terres de la République le théâtre de la guerre. Les Généraux Vénitiens résolurent de l'attaquer, & l'attaque, exécutée de nuit, eut d'abord tout le succès d'une surprise; mais Trautmensdorf ayant bientôt réparé le désordre qu'elle avoit occasionné, repoussa les Vénitiens après deux heures de combat.

Guerre dans
le Frioul.

Les deux armées restèrent en présence, & éprouverent de grandes incommodités par la chaleur qui fut extrême cette année. On cherchoit

An. 1616.

JEAN
BIMBO,
LXXXII.
Doge de Venise.

mutuellement à s'enlever des postes. Les Autrichiens surprirent celui de la Pontéba, qui sépare la Carinthie du Frioul. Cette ville est en-deux parties, avec un pont de communication. La partie au-delà de la rivière dépend de la Carinthie, & celle en-deçà appartient au Frioul. C'est cette dernière partie qui fut surprise par les Autrichiens; & comme elle leur ouvroit le passage dans le plat pays, les Généraux de la République détachèrent promptement le Provéditeur Foscarini avec Martinengo pour tâcher de reprendre ce poste important. Le détachement fut joint par le Gouverneur d'Udiné avec une partie de sa Garnison. Il rencontra à Dogna un gros d'Allemands qui fut forcé & mis en déroute. Il entra avec les fuyards dans la Pontéba Vénitienne, traversa le pont, pénétra dans la partie Autrichienne, tailla en pièces la garnison, poussa plus avant dans la Carinthie, saccagea Malborghetto & la Trevisa, & revint joindre l'armée, après avoir laissé la Pontéba en bon état de défense. Le Provéditeur Erizzo eut le même succès dans l'attaque de Chiavarotto, où les Autrichiens avoient huit à neuf cents

hommes. Le poste fut emporté, avec perte, du côté des ennemis, d'un grand nombre de morts & de prisonniers.

Ces échecs déterminèrent le Comte de Trautmensdorf à se replier sur Gorice. Sa retraite fit tomber entre les mains des Vénitiens les châteaux de Lucinis, de Fura & de Vipulzano. Mais la joie de ces succès fut troublée par la perte qu'ils firent de leur Général en chef, Pompée Justiniani; il reçut un coup de mousquet dans les reins, en allant reconnoître les gués du Lifonzo, & expira un moment après. Le Sénat lui fit ériger un superbe monument dans l'Eglise des Saints Jean & Paul, assigna une pension à sa mere & à ses enfans, & lui substitua Jean de Medicis, fils naturel de Côme I, Grand Duc de Toscane, qui s'étoit acquis beaucoup de réputation dans les guerres de France & de Hongrie.

En attendant l'arrivée de ce nouveau Général, les Vénitiens éleverent sur la rive droite du Lifonzo deux forts avec des lignes de communication de l'un à l'autre; & tout le reste de la campagne se passa en légères escarmouches de part & d'autre.

En Dalmatie, le Général Zané sou-

An. 1616.

JEAN
BEMBO,
LXXXII.

Doge de Venise.

Les Vénitiens perdent leur Général Justiniani.

An. 1616.

J E A N
B E M B O ,
LXXXII.
Doge de Ve-
nise.

Guerre en
Dalmatie &
en Istrie.

Négociation
à Milan pour
la paix. In-
trigues du
Gouverneur.

mit la ville de Serifa , l'une des principales retraites des Pirates ; fit mourir par la main du Bourreau tous les Uscoques qu'il y trouva , & détruisit la place de fond en comble. Dans l'Istrie, Louis Giorgi Yaccagea Vermé , brûla les fauxbourgs d'Umber & de Lindar , fit prisonniers quelques Uscoques, qui furent pendus sans miséricorde.

Pendant ce temps-là, le Marquis de Bethune négocioit la paix auprès du Gouverneur de Milan, lequel promit de suspendre les hostilités, si le Duc de Savoie donnoit parole de ne pas attaquer le Milanois. Charles-Emmanuel, pressé par le Maréchal de Lesdiguières & par le Marquis de Bethune, promit de s'abstenir de toute violence, pourvu que les troupes de Milan ne fissent aucune entreprise ni contre lui, ni contre l'Etat Vénitien. Dom Pierre de Toledo attendoit le succès d'une intrigue avec le Duc de Nemours, Prince de Savoie, établi en France. Ce Gouverneur l'avoit engagé à s'unir avec l'Espagne contre le Chef de sa Maison, dont il lui promit la dépouille. L'ambition, qui étouffe tous les autres sentimens, fit donner le Duc de Nemours dans ce piège. Il devoit assembler en

France des troupes, & les mener en Savoie, dans le dessein apparent de fortifier le parti de Charles-Emmanuel, se déclarer ensuite contre lui, & envahir ses places. Il devoit être appuyé par un corps d'Espagnols sorti de la Franche-Comté, tandis que le Gouverneur de Milan porteroit toutes ses forces en Piémont.

AN. 1616.

JEAN
BEMBO,
LXXXXII.

Doge de Venise.

Le Duc de Savoie éventa le secret de cette conspiration. Il apprit, que le Duc de Nemours recevoit de l'argent de Don Pierre de Toledé. Il prit dès-lors des mesures efficaces pour faire échouer sa trahison. Il envoya un fort détachement pour disputer le passage du Rhône à cet auxiliaire perfide, lequel voyant ses intentions démasquées, désespéra aussi-tôt du succès.

Le Duc de Savoie les fait échouer.

Toledé étoit sur la frontière du Piémont avec trente mille hommes, & le Duc de Savoie campoit près de Verceil avec vingt mille hommes seulement. Le Gouverneur, qui comptoit sur le Duc de Nemours, viola hardiment l'armistice, & fit passer quelques escadrons de cavalerie au-delà de la Sesia. Charles-Emmanuel vint à leur rencontre & les força de repasser la rivière. Il surprit Villeneuve dans le

Guerre en Piémont.

An. 1616.

J E A N
B E M B O ,
LXXXII.
Doge de Venise.

Montferrat , & les Espagnols ayant accouru pour l'en chasser , il en résulta un combat assez vif , où ces derniers eurent du dessous. Les deux armées furent long-temps à se disputer l'avantage des postes. Toledé en vouloit à Verceil , & Charles-Emmanuel donnoit tous ses soins à l'éloigner de cette place importante.

Le Marquis de Bethune & le Cardinal Ludovisio alloient d'un camp à l'autre pour tâcher de procurer la paix. Ils proposerent des conditions auxquelles le Duc de Savoie acquiesça ; mais elles furent rejetées par le Gouverneur de Milan , & les hostilités , qui avoient paru se ralentir , recommencerent avec plus de vivacité qu'auparavant. Charles-Emmanuel avoit forcé le Duc de Nemours de subir les conditions les plus humiliantes. Son armée s'étoit renforcée d'une partie des troupes de ce Prince obligé de s'enfuir en Franche-Comté , & de quatre à cinq mille hommes que lui envoya le Maréchal de Lesdiguières , contre les ordres de sa Cour , dont il bravoit impunément la foiblesse. Les événemens de cette campagne furent peu remarquables , & l'hiver en interrompit les opérations.

On soupçonnoit à Venise, que le Conseil de Madrid avoit moins de part aux troubles de l'Italie, que le caractère passionné & turbulent de trois hommes unis en une espèce de triumvirat, le Duc d'Osune, Vice-Roi de Naples, Pierre de Tolède, Gouverneur de Milan, & le Marquis de Bedmar, Ambassadeur d'Espagne à Venise. On voulut s'assurer plus positivement des dispositions de Philippe, & Pierre Gritti, Ambassadeur de la République à sa Cour, eut ordre de les pénétrer avec la sagacité qui lui étoit naturelle. Gritti rappella aux Ministres de Philippe, l'harmonie qui avoit régné longtemps entre les Vénitiens & les Espagnols contre les Infidèles, & au grand avantage de l'Italie. Il leur représenta, que le Sénat n'avoit pris les armes contre l'Archiduc Ferdinand, que pour le contraindre à exécuter ce qui avoit été convenu au sujet des Uscoques; que le Duc de Savoie ne demandoit que l'exécution du traité d'Asti; qu'il étoit donc bien inutile d'allumer une guerre pour des intérêts qui étoient assurés par des traités; qu'au surplus la République, quelque inclination qu'elle eût pour la paix, étoit fermement résolue

An. 1617.

JEAN
BEMBO,
LXXXII.
Doge de Venise.Conduite des
Vénitiens
avec l'Espagne.

AN. 1617.

JEAN
BEMBO,
LXXXII.
Doge de Venise.

Artifices de
cette Cour.

à ne manquer ni à son honneur, ni à ses amis.

Le Conseil de Madrid, après plusieurs délibérations, répondit à l'Ambassadeur, que l'intention du Roi étoit de maintenir la paix avec la République & avec le Duc de Savoie. Le Duc de Lermé avoit dicté cette réponse, afin d'attirer la négociation à Madrid, & de se rendre l'arbitre de la paix & de la guerre. Dès que le Sénat en fut informé, il envoya ses pleins pouvoirs à Pierre Gritti; mais la lenteur Espagnole ayant retardé la conclusion de la paix, les armées ouvrirent la campagne au temps ordinaire.

Suite de la
guerre dans
le Frioul.

Les Vénitiens dans le Frioul, aux ordres de Laurent de Medicis, bloquoient Gradisca, où le Comte de Trautmensdorf s'étoit renfermé. Les travaux, pour perfectionner la circonvallation, les occuperent une partie de l'été, & furent souvent interrompus par les pluies & les débordemens des rivières. Trautmensdorf leur disputoit le terrain avec beaucoup d'activité; mais tandis qu'il présidoit à la construction d'un ravelin, il fut tué d'un coup de canon. Le Comte de Marradas prit après lui le commandement. La place

commençoit à manquer de vivres. Cette circonstance déterminâ les Vénitiens à la serrer encore plus étroitement, dans l'espérance que la famine la leur soumettroit sans effusion de sang.

Le Vice-Roi de Naples, contre les défenses apparentes de sa Cour, & sans doute avec sa permission secrète, faisoit des courses sur les navires Vénitiens. Il ouvroit ses ports aux Uscoques que les Généraux de la République avoient chassés de divers endroits; & ces Pirates, sous la protection de son pavillon, enleverent quelques bâtimens de Venise. Il ne parloit que d'enyahir les places & les isles de la Dalmatie Vénitienne. Il avoit une escadre de dix vaisseaux prête à faire voile pour la mer Adriatique. La Cour d'Espagne eut beau lui défendre d'en faire usage, il les fit partir & en donna le commandement à Rivera qui lui étoit tout dévoué. Ces vaisseaux n'avoient point le pavillon d'Espagne, mais celui du Duc d'Osone.

Rivera conduisit son escadre sur les côtes de Raguse, & les Sujets de ce petit Etat, dont le commerce souffroit beaucoup de l'empire que les Vénitiens exerçoient dans le golfe, lui don-

AN. 1617.

JEAN
BEMBO,
LXXXXII.
Doge de Venise.

Animosité
du Viceroi
de Naples,
contre les
Vénitiens.

Les Vénitiens arment
contre lui.

An. 1617.
 JEAN
 BEMBO,
 LXXXII.
 Doge de Venise.

nerent toute sorte de secours. Antoine Belegno, Capitaine du golfe, averti de ce mouvement, rassembla sept vaisseaux, dix-sept galeres & quinze barques armées. Il alla à la rencontre de Rivera, qui effrayé de son approche, fit force de voiles & se réfugia à Brindes. Belegno le poursuivit, & n'ayant pu l'attirer hors de son asile, il tourna sa vengeance contre les côtes de la Paville, qu'il ravagea. Le Duc d'Ossonne avoit voulu engager le Pape, le Grand Duc & la Religion de Malte à lui prêter leurs forces de mer, en les assurant que l'objet de son armement étoit de combattre les Infideles; mais les Vénitiens détournèrent le coup, en informant toutes ces Puissances de la tromperie du Vice-Roi, qui, bien loin d'en vouloir aux Turcs, avoit intrigué auprès d'eux, pour qu'ils déclarassent la guerre à la Republique.

Hostilités
 réciproques.

Le Duc d'Ossonne insensible à la honte dont une pareille conduite le couvroit aux yeux des Nations, & étant vraisemblablement assuré de ne pas déplaire à la Cour d'Espagne, envoya à Rivera un renfort de dix-neuf galeres. Cette flotte se porta à Lezina sur la côte de Dalmatie. Les Vénitiens n'y avoient

qu'une escadre de beaucoup inférieure, qui se mit sous la protection des forts. On se canonna pendant toute une journée. La nuit finit le combat, & la flotte espagnole se retira à Brindes.

An. 1617.
JEAN
BEMBO,
LXXXII.
Doge de Venise.

Le Sénat assembla en diligence une flotte puissante, & en donna le commandement à Jean-Jérôme Zané. Les Turcs allarmés de ces mouvements, avoient eux-mêmes mis en mer une quarantaine de galeres pour veiller à la sûreté de leurs côtes. Le Duc d'Osone les voyant dans son voisinage, donna la liberté à une centaine d'Esclaves, & les envoya au Capitan Bacha, en lui insinuant de nouveau de se joindre à lui contre les Vénitiens. Les Infideles, loin de prêter l'oreille à ses insinuations, inviterent les Vénitiens à se joindre à eux contre le Vice-Roi, qu'ils nommoient leur ennemi commun; mais la République ne voulut point imprimer cette tache à la justice de sa cause.

Un faux bruit se répandit dans Venise, que la flotte de la République avoit remporté une victoire complete sur celle du Vice-Roi. Le Peuple fit éclater sa joie par des transports, & on eut beaucoup de peine à l'empêcher

d'insulter la maison du Marquis de Bedmar, que l'on regardoit à Venise comme le principal instigateur des procédés offensants du Duc d'Osone.

La flotte de ce Vice-Roi reparut à la hauteur de Lezina, & après avoir fait mine de vouloir combattre, elle se porta vers Traù où elle pilla quelques bâtimens. Elle s'empara, près de Zante de deux vaisseaux marchands richement chargés, & retourna à Brindes. On fut très-mécontent à Venise de la conduite de Zané dans cette rencontre. On l'accusa d'avoir manqué par sa négligence l'occasion de combattre l'ennemi. Le Sénat nomma Pierre Foscarini pour informer contre lui, & son commandement fut donné à François Morosini.

Les Vénitiens faisoient dans toutes les Cours les plus vives plaintes contre la fausseté des Espagnols. Ils cherchoient à exciter contr'eux tous les Princes d'Italie; mais ceux-ci foibles & intimidés, ne leur offrirent que des vœux sincères pour le succès de leur juste cause. La République ne vit plus d'autre ressource que d'engager le Duc de Savoie à pousser la guerre vivement. Elle lui doubla les subsides. Elle engagea le Maréchal de Lesdiguières à des-

An. 1617.
JEAN
BEMBO,
LXXXII.
Dogede Venise.

Plaintes des
Vénitiens
contre l'Es-
pagne.

cendre une seconde fois en Piemont. Charles-Emmanuel fatifit avec chaleur au defir des Vénitiens. Il attaqua San-Damiano, qu'il prit & faccagea. Il chassa d'Albe les Espagnols. Il fit investir San-Germano, & s'empara de Montiglio. Lefdiguières, qui avoit été présent à toutes ces expéditions, retourna dans son Gouvernement; & la Cour de France punit fa partialité pour le Duc de Savoie par la foustraction d'une partie de fes appointemens.

Pierre de Toledé s'étoit porté avec son armée fur Verceil. La place étoit investie, & fes batteries faisoient feu. Charles-Emmanuel se difpofoit à marcher pour le combattre, lorsqu'un événement imprévu faillit à changer la face des affaires. Le systême du Gouvernement venoit d'être bouleversé en France, par la disgrâce & la mort du Maréchal d'Ancre. Ce Florentin, qui dominoit absolument l'esprit de la Reine, avoit tellement abusé de fa faveur, que toute la Nation & le jeune Roi lui-même ne purent supporter plus longtems le joug sous lequel ils gémissotent. Louis XIII le fit assassiner dans la cour du Louvre, & abandonna son corps à toute la rage du Peuple. La Maréchale

An. 1617.

JEAN
BEMBO,
LXXXII.
loge de Venise.

Suite de la
guerre en
Piemont.
Révolution
en France.

An. 1617.

JEAN
BEMBO,
LXXXII.

Doge de Venise.

d'Ancre eut la tête tranchée sur un échaffaud, & Luines fut élevé au premier Ministère.

L'Italie conçut de grandes espérances de cette révolution. Louis XIII déclara à l'Ambassadeur d'Espagne, que si la paix tarδοit de se conclure, il seroit obligé de prendre le parti du Duc de Savoie pour l'exécution du traité d'Asti. Le Grand Duc & les Princes ses voisins songeoient déjà à se réunir pour le même intérêt, & le triumvirat, dont nous avons parlé plus haut; commençoit à craindre; mais il s'en falloit bien que le calme fût entièrement rétabli dans l'intérieur de la France. Les bonnes intentions de Louis XIII ne furent point remplies, & Verceil se rendit au Gouverneur de Milan.

Charles-Emmanuel avoit pourtant reçu quelques secours de France, que Lesdiguières lui avoit amenés par ordre de son Maître. Affligé de la perte de Verceil, il voulut s'en dédommager par une irruption dans le Milanois. Il emporta d'assaut Felizano, & s'empara de trois ou quatre autres châteaux; mais au moment que la paix paroissoit la plus éloignée, l'ambition de l'Archiduc Ferdinand en applanit les principales difficultés.

Ce Prince s'étoit transporté à Vienne, sous prétexte de concerter avec l'Empereur les pleins pouvoirs qu'il devoit envoyer à Madrid. Son véritable dessein étoit de s'assurer la succession des Etats héréditaires de la Maison d'Autriche en Allemagne. L'Empereur Mathias étoit sans enfans ; les Archiducs Albert & Maximilien ses freres n'avoient point eux-mêmes de postérité. Ils céderent à Ferdinand leurs prétentions & leurs espérances. L'Empereur n'avoit point envie de se dépouiller de son vivant. Mais Ferdinand lui représenta si vivement le danger de laisser incertains les droits de sa Maison à la Couronne de Bohême, les Peuples de ce royaume la prétendant élective, & non héréditaire, qu'il se détermina enfin à la lui abandonner.

Le nouveau Roi de Bohême avoit besoin du consentement de l'Espagne, Philippe III étant né d'Anne d'Autriche, fille de Maximilien II, & devenant l'héritier en ligne directe de cet Empereur, au cas que ses autres enfans mourussent sans postérité. Ferdinand eut encore le bonheur d'engager Philippe à lui céder ses droits sur les Etats héréditaires d'Allemagne, pour

An. 1617.

JEAN
BEMBO,
LXXXII.
Doge de Venise.

L'Archiduc
Ferdinand
obtient la
Couronne de
Bohême.

An. 1617.

JEAN
BEMBO,
LXXXII.
Doge de Venise.

lui & pour toute sa postérité masculine, au défaut de laquelle, ces Etats devoient revenir à la branche d'Espagne, dont les femmes seroient préférées à celles de la branche Allemande. En conséquence d'une cession si avantageuse, Ferdinand promit de donner l'Alsace aux Espagnols, promesse dont l'effet fut arrêté dans la suite, par la crainte d'irriter les Princes de l'Empire & de donner trop de jalousie à la France. Les deux Maisons se trouverent inséparablement unies par cet accord, & un siècle de calamités fut pour l'Europe le malheureux fruit de cette union.

Il négocia
la paix à Madrid & ensuite à Paris.

Les principaux obstacles à la fortune de Ferdinand étant ainsi levés, il lui importoit de terminer sa querelle avec les Vénitiens, pour se frayer vers le trône Impérial un chemin exempt d'embarras. Il envoya un Plénipotentiaire à Madrid, avec ordre de conclure la paix à quelque prix que ce fût. Le Duc de Lerme, qui ne perdoit point de vûe le dessein de rendre les Espagnols dominants en Italie, proposoit des conditions pleines d'artifice, qui ne séduisoient point l'Ambassadeur de Venise, Pierre Gritti. La mauvaise
foi

foi de ce Ministre déterminâ en fin le Sénat, à transporter la négociation à Paris. Les pouvoirs de Gritti furent révoqués ; & l'Empereur, ainsi que le Roi de Bohême, ayant accepté la médiation de Louis XIII, la Cour d'Espagne fut obligée de s'y soumettre.

An. 1617.
JEAN.
BEMBO,
LXXXII.
Doge de Venise.

Traité de Madrid.

La ville de Gradisca dans le Frioul étoit aux abois ; & le Gouverneur de Milan préparoit une diversion dans la Lombardie Vénitienne, pour faciliter la délivrance de cette place, lorsqu'un courier d'Espagne apporta la nouvelle de la paix. Elle avoit été signée à Paris le 6 Septembre, & ratifiée à Madrid le 26 du même mois. Le traité contenoit en substance, 1°. que lorsque Ferdinand auroit mis garnison Allemande dans Ségna, la République restitueroit en Istrie une place au choix de l'Empereur & du Roi de Bohême ; qu'ensuite on nommeroit des Commissaires, qui en vingt jours de temps décideroient du sort des Uscoques, en distinguant ceux qui par leurs pirateries avoient mérité le bannissement, de ceux dont la conduite pacifique devoit être exempte de toute rigueur ; 2°. que tous les vaisseaux corsaires seroient brûlés, & qu'a-

An. 1617.
 JEAN
 BEMBO.
 LXXXII.
 Doge de Ve-
 nise.

lors les Vénitiens retireroient leurs troupes de tous les lieux où elles avoient pénétré ; 3°. qu'il y auroit une suspension d'armes de deux mois , pendant lesquels on travailleroit à l'entière exécution des choses convenues , & qu'au bout de ce terme la liberté du commerce seroit rétablie , liberté qui auroit lieu, quand même l'espace de deux mois ne suffiroit point aux Commissaires chargés de l'exécution du traité ; 4°. que tous les prisonniers seroient restitués de part & d'autre , & qu'il y auroit amnistie pour tous ceux qui durant la guerre avoient pris un parti contraire à leur devoir ; 5°. le Roi d'Espagne recevoit la parole des Vénitiens , pour ce qui devoit être effectué de leur part, & engageoit la sienne pour ce qui devoit l'être du côté de Ferdinand. Il consentoit à l'armistice & que les hostilités fussent suspendues partout ; 6°. à l'égard du Duc de Savoie , le traité d'Asti étoit renouvelé & confirmé. Enfin , au sujet des prises faites & des dommages causés par le Duc d'Osone , Philippe chargea le Marquis de Bedmar de donner sa parole au Sénat , que tout seroit restitué & réparé. Les articles de ce traité fu-

rent rédigés en France ; mais comme on y fit en Espagne des changemens assez considérables, & qu'il ne fut censé conclu que par la signature de Philippe III , on le nomma le traité de Madrid.

An. 1617.

J E A N
B E M B O ,
LXXXII.
Doge de Venise.

Le Sénat vit avec plaisir l'honneur & les intérêts de la République mis à couvert par ce traité ; mais parce que ses Plénipotentiaires à Paris avoient fait la faute de s'engager , tandis que l'Ambassadeur d'Espagne n'avoit pas le pouvoir de le faire , il fut résolu qu'ils seroient rappelés , mis en prison , & qu'on leur feroit leur procès pour avoir franchi les bornes de leur commission. On envoya en France Siméon Contarini avec la qualité d'Ambassadeur Extraordinaire , pour informer le Roi des motifs de cette rigueur. Louis XIII parut très-mécontent de ce qu'on vouloit punir des hommes qui n'avoient agi que par condescendance à ses volontés. Il demanda leur grace ; on la lui accorda, & les Plénipotentiaires furent seulement rappelés.

Faute des
Plénipotentiaires de Venise punie par le Sénat.

Pierre de Toledé , informé par un courier de la conclusion du traité, & sçachant d'ailleurs que Gradisca étoit

Conduite du
Gouverneur
de Milan.

An. 1617.

J E A N
B E M B O ,
LXXXII.
Doge de Ve
nise.

sur le point de se rendre aux Vénitiens , résolut de faire un dernier effort pour sauver cette place. Il se porta à Lodi , & poussa en avant un corps de troupes dans le Crémasco , qui y fit quelque désordre. Une de ses divisions pénétra dans le territoire de Bergame , & il demanda passage au Duc de Mantoue pour le reste de son armée. Les Vénitiens lui opposerent le peu de troupes qu'ils avoient avec les milices du pays , & se plainquirent hautement d'une infidélité si criante. Le Duc de Savoie rappella les troupes qu'il avoit déjà fait sortir d'Italie. La guerre alloit recommencer , lorsque le Marquis de Bedmar obtint du Sénat une générale suspension d'armes. Alors Pierre de Toledé ne craignant plus rien pour Gradisca , rentra dans le Milanois , où il fit publier la paix.

Le Duc d'Os-
sone conti-
rue la guer-
re.

Le Duc d'Ossone résista seul aux plus vives sollicitations du Pape & de la France , aux ordres même les plus exprès de la Cour de Madrid. Il envoya dans le golfe Rivera avec dix-neuf vaisseaux. Cette flotte rencontra celle de Venise , qui après une canonnade fort vive , la mit en fuite , & la poursuyvit dans la résolution de l'aborder ;

mais elles furent séparées par une tem-
pête, qui jetta cinq galères Vénitien-
nes sur les côtes de la Dalmatie, où
elles se briserent.

An. 1617.

JEAN
BEMBO,
LXXXII.

D ge de Venise.

La paix se seroit enfin rétablie, si
on avoit pû mettre d'accord les Ducs
de Savoie & de Mantoue; mais Pierre
de Toledé étoit bien-aise d'entretenir
leur division, qui lui laissoit le moyen
d'exciter de nouveaux troubles. On
eut la preuve de ses mauvais desseins,
lorsque, le Marquis de Béthune s'étant
rendu à Milan pour le sommer de li-
cencier ses troupes, le Duc de Savoie
ayant licencié les siennes, il refusa,
sous d'injustes prétextes, d'exécuter
cet article du traité. En vain le Mar-
quis de Béthune lui remit une protes-
tation, où il le rendoit responsable de
tous les maux que son entêtement
pouvoit occasionner; il demeura inflé-
xible.

Les Vénitiens négocioient une al-
liance avec les Grisons. Elle fut égale-
ment traversée par le Gouverneur de
Milan, qui vint à bout, par ses émissai-
res, de soulever le peuple de Coire
contre le Résident de la République.
Ce Résident fut chassé & obligé de
s'enfuir dans le Bergamasque. Les Gri-

An. 1618.

JEAN
BEMBO,
LXXXII.
Doge de Venise.

sons tinrent une assemblée tumultuaire, dans laquelle il fut décidé, qu'on refuseroit le passage à toute espèce de troupes soudoyées par les Vénitiens; & on érigea un Tribunal pour punir celles des Communes, qui avoient prêté l'oreille à un projet d'union avec la République.

Affaire des
Pirates terminée.

Cependant les ratifications du traité de Madrid, pour ce qui concernoit le différend entre les Vénitiens & le Roi de Bohême, furent solennellement échangées à Vienne au commencement de l'année suivante. On convint que les Commissaires des deux Puissances s'assembleroient dans l'Isle de Veglia. Ceux du Roi de Bohême furent les Barons de Harrach & d'El- ding; la République envoya deux Procureurs de Saint-Marc, Jérôme Justiniani & Antoine Priuli. Les conférences furent plus longues qu'on n'avoit prévu; mais le traité fut exécuté avec une bonne foi réciproque, & la République eut entière satisfaction au sujet des Uscoques, qui furent bannis, dispersés & mis hors d'état de remuer à l'avenir.

Nicolas Donato, Antoine Priuli succéssivement Doges.

Le Doge Jean Bembo, mourut pendant le congrès de Veglia. On lui sub-

stitua Nicolas Donato, qui mourut lui-même au bout de trois semaines, & eut pour successeur Antoine Priuli, l'un des Commissaires au Congrès. Le Sénat envoya Nicolas Contarini pour le remplacer & pour l'informer secrettement de son élection. Priuli partit de Veglia comme un sujet rappelé par ses Maîtres, & lorsqu'il approcha de Venise, douze Sénateurs allèrent à sa rencontre & le conduisirent au palais, où il prit possession du Dogat avec les solemnités accoutumées.

La seule inquiétude qui restoit aux Vénitiens, leur venoit du Vice-Roi de Naples, qu'on ne pouvoit résoudre à la paix. La Cour de Madrid affectoit de condamner sa conduite; mais on connut qu'elle ne lui déplaisoit pas, en apprenant que le Duc d'Osse étoit continué dans sa Vice-Royauté pour trois ans. Il frettoit partout des vaisseaux pour les armer en guerre. Il osa en demander à l'Angleterre & à la Hollande; mais le Sénat prit les devants & obtint de ces Puissances un bon nombre de navires, qui malgré l'opposition & les menaces de l'Espagne, traverserent le détroit & vinrent grossir la flotte des Vénitiens. Le Duc

An. 1618.

ANTOINE
PRIULI,
XCXIV.
Doge de Venise.

Procédés
étonnants du
Duc d'Osse-
ne.

An. 1618.
 ANTOINE
 PRIULI,
 XCXIV.
 Doge de Venise.

d'Ossone sollicita de nouveau les Turcs, qui n'avoient ni la volonté, ni le pouvoir de le secourir. Une guerre au-dehors avec les Perses & les troubles dont ils étoient agités au-dedans, ne leur permettoient pas de s'occuper des affaires des Princes Chrétiens. Ils avoient perdu leur Empereur Achmet. Mustapha son successeur avoit été déposé au bout de trois mois, & leur sceptre étoit tombé dans les mains foibles du jeune Osman, fils aîné d'Achmet.

Privé des secours étrangers, le Duc d'Ossone n'en fut pas moins ferme dans la résolution de pousser la guerre contre les Vénitiens. Du Port de Brindes où étoit sa flotte, il détachoit continuellement des vaisseaux, qui exerçoient dans le golfe une piraterie insupportable. Laurent Vénier, Généralissime de mer, reçut ordre du Sénat, de la réprimer par toutes sortes de voies. Il se présenta devant Brindes & ne put attaquer la flotte du Vice-Roi, protégée par le canon de la ville & des châteaux. Il parcourut & ravagea la côte. Il prit divers bâtimens, chargés de provisions & de marchandises pour Naples. Les clameurs des Napolitains

dont le commerce étoit en souffrance , obligerent le Duc d'Osſone à ſuſpendre ſes projets d'invaſion dans le golfe , & déterminèrent la Cour d'Eſpagne à charger le Cardinal Borgia de concerter , avec l'Ambaſſadeur de Veniſe à Rome , l'exécution du traité de Madrid.

AN. 1618.
ANTOINE
PRIULI,
X CXIV.
Doge de Veniſe.

Rien ne pouvoit fléchir l'opiniâtreté du Vice-Roi. Les troubles de Bohême lui fournirent un nouveau prétexte d'envoyer ſes vaiſſeaux dans le golfe pour porter à Trieſte le ſecours demandé par Ferdinand. Le Sénat , informé de ſon deſſein , fit faire à ce ſujet les plus fortes représentations à ce Prince , qui ayant intérêt de ménager les Vénitiens , menaça le Duc d'Osſone de ſa vengeance , s'il ne choiſſoit pas une autre voie , pour lui envoyer le ſecours.

Cette menace arrêta le Vice-Roi ; mais le Sénat pour ſe précautionner encore davantage contre cet ennemi , & contre le Gouverneur de Milan , dont la conduite n'étoit pas moins turbulente , chargea Antoine Donato ſon Ambaſſadeur à Turin , de faire un nouveau traité avec le Duc de Savoie , qui s'obligea , en cas que la République

Nouvelle alliance des Vénitiens avec le Duc de Savoie.

An. 1618.
ANTOINE
PRIULI,
XCXIV.
Doge de Venise.

fût attaquée , de faire une diversion à la tête de vingt mille hommes de pied & de trois mille chevaux , moyennant un subside de quatre-vingt-dix mille ducats par mois. Ce traité fut tenu fort secret , & n'empêcha point le Marquis de Béthune , d'insister auprès de Charles-Emmanuel , pour l'engager à lever le dernier obstacle à la paix , en licenciant les troupes qu'il retenoit au-delà des monts. Charles répondit , que comme ces troupes étoient payées par les Vénitiens , il ne pouvoit les licencier sans leur aveu. On eut recours au Sénat , qui sur la parole donnée par les Ministres de France , d'un secours puissant contre les infracteurs du traité , consentit au licenciement. Pierre de Toledé traversoit sourdement cette négociation , en promettant au Duc de Savoie les plus grands avantages , s'il renonçoit à son union avec la France & les Vénitiens. En même temps il cherchoit à séduire le Duc de Mantoue , en lui insinuant de tirer parti de la circonstance pour élever de nouvelles difficultés ; mais ces deux Princes n'ayant point donné dans ses pièges , le Duc de Savoie évacua le Montferrat au commencement d'Avril , &

configna les prisonniers entre les mains des Ministres de France. Alors Pierre de Toledé dit , en gémissant , qu'il falloit céder à la fatale destinée qui ordonnoit la paix. Il rendit San-Germano & tous les prisonniers. Tout auroit été fini , s'il avoit voulu restituer Verceil ; mais quoiqu'il en eût reçu l'ordre par un courier de Madrid, quoiqu'on lui annonçât que Philippe III , mécontent de sa conduite , avoit nommé le Duc de Feria pour le remplacer , il fit naître incidents sur incidents , pour différer cette restitution.

On ne pouvoit pénétrer les motifs d'une conduite si extraordinaire. Elle lui étoit inspirée par l'attente du succès prochain d'une conjuration , que le Marquis de Bedmar avoit tramée de concert avec lui & le Duc d'Osso- ne. Ces trois hommes fortement imbus du principe , que la domination de l'Espagne sur l'Italie ne pouvoit s'établir tant que la République subsisteroit , desiroient avec passion de lever cet obstacle à l'agrandissement de leur Monarchie. N'ayant pû y parvenir par les attaques à découvert, ils résolurent d'employer les mines souterraines. L'injustice des moyens ne les

An. 1618.
ANTOINE
PRIUII,
XCXIV.
Doge de Venise.

Conjuration
de Venise.

AN. 1518
 ANTOINE
 FRIULI,
 XCIV.
 Doge de Ve-
 nise.

arrêtoit point. Ils ne voyoient que beaucoup d'utilité pour leur Nation, & beaucoup de gloire pour eux mêmes dans l'exécution de leur projet, d'ailleurs facile à désavouer s'il échouoit. Le renversement d'un Empire puissant, produit toujours, quelle qu'en soit la nature & la cause, une sorte d'admiration pour les Agens; & le mérite attaché à cette hardiesse avoit de quoi flatter des génies aussi remuans que Pierre de Toledé, le Duc d'Osse & le Marquis de Bedmar.

Ce fut ce dernier qui monta tous les ressorts destinés à remuer cette grande machine. On devoit en un même jour mettre le feu à l'arsenal & au palais, faire main-basse sur les Nobles, s'emparer de la capitale. A la faveur de ce bouleversement imprévu, Toledé se chargeoit de pénétrer en force dans la Lombardie Vénitienne, tandis que la flotte du Duc d'Osse iroit porter le fer & le feu dans le Frioul & sur toutes les côtes de la Dalmatie. L'essentiel étoit de bien préparer le coup sous lequel Venise devoit succomber; le Marquis de Bedmar s'en chargea. Il possédoit au plus haut degré le talent de l'intrigue. Dans les

Etats les mieux gouvernés, il y a toujours des mécontents. Il s'appliqua à les démêler parmi le peuple de Venise & fit tous ses efforts pour les corrompre. Il n'épargnoit ni les accusations, ni les calomnies pour perdre ceux qui résistoient à ses insinuations; & il inspiroit le plus audacieux esprit de révolte à tous ceux que ses cajoleries trouvoient dociles. Il s'attacha surtout à introduire parmi les soldats des gens à sa dévotion, il en eut bientôt un grand nombre. Pour donner à ces instrumens divers le mouvement & le jeu nécessaire, le Duc d'Osborne lui envoya deux hommes de confiance, gens également entreprenants, adroits & incapables de scrupules. Le premier étoit un Normand, nommé Jacques Pieré, qui faisoit à Naples le métier de Corsaire; le second étoit un autre François, nommé Langlad, qui excelloit dans l'artifice des feux en usage à la guerre.

Ces deux scélérats feignirent d'avoir reçu de mauvais traitemens du Vice-Roi & de vouloir s'en venger en passant au service de la République. Ils furent reçus à Venise sans défiance. Cependant Siméon Contarini, Am-

An. 1618.

ANTOINE
PRIULI,
XCXIV.

Doge de Venise.

AN. 1618.

ANTOINE
PRIULI,
XCV. IV.
Doge de Venise.

bassadeur de la République à Rome, avertit le Sénat de prendre garde à ces gens-là, les soupçonnant d'être apostés par le Duc d'Osse; mais l'avis de cet Ambassadeur fut méprisé, sur ce que l'on apprit que le Vice-Roi, furieux en apparence de leur défection, avoit fait mettre en prison la femme de Pieré, & sur les lettres qu'il lui écrivit & à son camarade, leur offrant de grandes récompenses, pour les engager à revenir. Pieré montra ces lettres à quelques Sénateurs. Il accompagna cette marque de franchise, de plusieurs particularités capables de dévoiler les mauvais desseins du Vice-Roi, & de divers moyens qu'il suggéra pour les faire échouer. Ce procédé établit la confiance. Langlad & lui furent introduits dans l'arsenal où on leur donna de l'emploi.

Ils entretenoient une secrète correspondance avec le Marquis de Bedmar, qui avoit des espions partout. Les couriers qu'il dépêchoit fréquemment à Milan & à Naples, assuroient le rapport des dispositions & des intelligences. Tout étoit prêt au-dedans & au-dehors pour frapper le grand coup. Un Anglois, nommé Hellot, avoit

reçu la commission du Duc d'Osse, de conduire un nombre de brigantins & de barques bien armées, qui, au signal dont on étoit convenu, devoient entrer dans les lagunes. Ces brigantins devoient être suivis de plusieurs gros vaisseaux, qui avoient ordre de ranger la côte du Frioul & d'y mouiller en attendant l'événement. La fonction de Langlad étoit de mettre le feu à l'arsenal. Divers incendiaires étoient répandus dans les différents quartiers de la ville. Les postes étoient assignés aux assassins. Les conjurés avoient des marques secrètes pour se reconnoître. Leur récompense devoit être le pillage de la monnoie & de toutes les maisons opulentes.

Tout dépendoit de l'arrivée des brigantins de Naples, qui étoient attendus incessamment. Les conjurés, inquiets de leur retardement, montoient journallement sur les plus hautes tours de la ville, dans l'espérance de les découvrir. L'entreprise échoua par des accidens qu'on ne pouvoit ni prévoir ni prévenir. Une partie des brigantins fut enlevée par des Corsaires, & les autres furent dissipés par la tempête. Ce contretemps obli-

An. 1618.

ANTOINE
PRIULI,
XCXIV.
Doge de Venise.

Elle est découverte.

AN. 1618.
 ANTOINE
 PRIULI,
 XCXIV.
 Doge de Venise.

gea les conjurés à différer l'exécution de leur projet. Les équipages de la flotte de la République eurent besoin de renfort. On ordonna des recrues dans l'arsenal, & Pieré & Langlad ayant reçu ordre de s'embarquer, ne purent se défendre d'obéir. Leur départ ôta aux conjurés une de leurs principales ressources. Ils ne désespérèrent pourtant point encore du succès. Ils tinrent plusieurs conférences, pour imaginer les moyens de remédier aux inconveniens, qui avoient dérangé leurs premières dispositions. Leur secret étoit déjà étendu à beaucoup de gens; il fallut l'étendre encore davantage.

Elle est dénoncée au conseil des dix.

Un Officier Normand, nommé Gabriel de Montcasin, & un Dauphinois, nommé Baltasar Juven, en eurent connoissance. L'idée de cet affreux complot les saisit d'horreur, & ils le dénoncerent au Conseil des Dix. Les Chefs de ce Conseil, pour être informés plus en détail, vinrent à bout d'introduire leurs émissaires dans les conférences tenues par les conjurés. Ce stratagème les mit au fait de toute l'intrigue, & leur procura une liste exacte de tous les coupables. Ils apprirent, qu'à la réserve de quelques Officiers étrangers,

tous ceux qui avoient eu part à la conjuration étoient soldats , & gens de la lie du peuple. Ils furent avertis qu'il y avoit à Crême un François , nommé Jean Berand , Capitaine d'une compagnie à la folde des Vénitiens , lequel étoit en correspondance avec Pierre de Toledé , pour lui livrer la place.

Cette information secrète fut suivie d'ordres donnés pour arrêter & emprisonner les auteurs de cette horrible trame. Les papiers que l'on enleva chez eux achevèrent de fournir la preuve du crime. On les mit tout de suite à la question , & ils avouèrent tout. Quelques-uns furent pendus entre les deux colonnes , les autres furent étranglés dans la prison & jettés de nuit dans la mer. Plusieurs des complices eurent le temps de se sauver , & allèrent chercher un asile auprès du Duc d'Osse. On envoya ordre au Général de la flotte de se saisir de Pieré & Langlad , & sans autre forme de procès de les faire jeter à la mer. A Crême, Berand & ses complices furent tous arrêtés en un même jour , & périrent sur un échafaud.

La découverte de la conjuration ayant été ainsi manifestée , le Sénat ordonna

An. 1618.
ANTOINE
PRIULI,
XCV.
Doge de Venise.

Punition
des conjurés.

Le Marquis
de Bedmar se
sauve à Mi-
lan.

An. 1618.
ANTOINE
PRIULI
XCXIV.
Doge de Venise.

des prieres publiques , pour remercier Dieu de la protection qui avoit sauvé le peuple Vénitien de ce danger extrême. Tous les Ordres de l'Etat furent faisis d'indignation & d'horreur , & le Marquis de Bedmar couroit grand risque d'en être la victime , s'il n'eût pris le parti de se sauver à Milan. Le Sénat avoit envoyé un courier à Madrid pour demander son rappel. Philippe & son Conseil condamnerent hautement la conduite de cet Ambassadeur , en déclarant à celui de Venise qu'on alloit le rappeler , & le faire passer en Flandre auprès de l'Archiduc Albert. Le crime de Bedmar méritoit sans doute un autre châtiment qu'une simple translation ; & la Cour de Madrid se rendoit suspecte en bornant à si peu de chose la satisfaction que les Vénitiens avoient droit d'attendre pour un attentat de cette nature. Le Duc d'Osborne en fut quitte lui-même pour un simple désaveu de la complicité qu'on lui imputoit , & dont on avoit les preuves. L'asile donné à tous les fugitifs , la liberté rendue à la veuve de Pieré , qu'il fit conduire à Malte avec une escorte , prouvoient le cas qu'on devoit faire de son désaveu ; mais l'intérêt qu'avoient

les Vénitiens à ne point mettre de nouveaux obstacles à la paix, engagea le Sénat à ensevelir tous ses griefs dans une dissimulation profonde.

Ainsi finit cette fameuse conjuration dont M. l'Abbé de Saint-Réal a élégamment décrit les détails, & dont la réalité a été révoquée en doute par un Auteur moderne. On peut reprocher au premier de s'être trop livré au brillant de son imagination, & d'avoir chargé la vérité d'une multitude de fictions pour rendre sa narration plus vive & plus intéressante. On doit répondre au second, que les motifs dont il appuie ses doutes, ne sçauroient contre-balancer le témoignage de tous les Historiens de Venise, & l'opinion généralement établie, qui met cette conjuration au rang des faits historiques les plus certains. On n'ignore point que le Marquis de Bedmar, pour se laver d'un crime qui le couvroit de honte, fit répandre le bruit, que la conjuration dont nous parlons n'avoit été qu'une imposture des Vénitiens pour le perdre lui, Pierre de Toledé & le Duc d'Osone : mais outre que la simple allégation d'un témoin intéressé ne prouve rien ; outre que le Marquis de Bedmar

An. 1618.

ANTOINE
PRIULI,
XCXIV.

Doge de Venise.

AN. 1618.
ANTOINE
PRIULI,
XCXIV.
Doge de Venise.

a donné dans ses écrits des marques d'une passion aveugle contre les Vénitiens ; peut-on croire , qu'un gouvernement aussi équitable dans sa sévérité même , que celui de Venise , se soit déterminé à verser le sang d'un grand nombre d'innocens , sur une supposition dont la fausseté lui étoit connue , & qu'une pareille horreur n'ait pas été authentiquement dévoilée dans le temps , par tant de personnes intéressées à la confondre ? Si ce fait pouvoit être douteux , quelle certitude resteroit-il à l'Histoire ?

Le traité de Madrid est enfin exécuté.

La conjuration eut un bon effet , en ce qu'elle occasionna une exécution plus prompte du traité de Madrid. Les vaisseaux du Duc d'Osborne rentrèrent dans leurs ports. Verceil fut rendu au Duc de Savoie. Le Duc de Feria ayant remplacé Pierre de Toiede dans le gouvernement de Milan , les troupes furent licenciées de part & d'autre ; & le mariage de Madame Christine de France , sœur de Louis XIII , fut conclu avec Victor-Amédée , Prince de Piémont. Les troubles de Bohême , & les intrigues de plusieurs Electeurs pour exclure Ferdinand de la Couronne Impériale , servirent à affermir la paix de

l'Italie, toutes les Cours de l'Europe portant leur principale attention à l'orage qui se formoit en Allemagne, pour abattre la trop grande puissance de la Maison d'Autriche.

An. 1619.
ANTOINE
PRIULI,
X CXIV.
Doge de Venise.

L'Empereur Mathias mourut au mois de Mai de l'année suivante. L'Electeur Palatin, à la tête du parti Protestant, s'oposoit à l'élection du Roi de Bohême; mais le parti Catholique fut le plus fort, & Ferdinand fut élu. Les mécontents de Bohême, qui avoient pris les armes, offrirent leur couronne à l'Electeur de Saxe, qui, gagné par les Autrichiens, la refusa. Ils eurent recours au Duc de Savoie, qui, voyant les épines dont ce trône étoit environné, n'osa entreprendre de s'y placer. Frederic, Electeur Palatin, fut plus hardi que les autres, & il eut sujet de se repentir d'avoir cédé à l'ambition de devenir Roi. Les mécontents de Bohême soulèverent en leur faveur Bethlem Gabor, Prince de Transilvanie, qui, après quelques succès, fut forcé de souscrire à une trêve de dix mois. Cependant l'Electeur Palatin fut couronné à Prague. On craignit d'abord, que sa qualité de gendre de Jacques I n'attirât toutes les forces de l'Angleterre dans

Mort de
l'Empereur
Mathias ;
troubles en
Allemagne.

An. 1619.
 ANTOINE
 PRIULI,
 XCXIV.
 Doge de Venise.

le sein de l'Empire ; mais la fausse politique de Jacques , qui vouloit se donner les airs d'un Roi absolu , & qui évitant pour cet effet d'assembler son Parlement , s'ôtoit toutes les ressources du pouvoir ordinaire , dissipa cette crainte ; & Ferdinand ne tarda pas à reprendre le dessus sur son foible Compétiteur.

Ce Prince ayant fait part aux Vénitiens de son avènement à la Couronne Impériale , le Sénat lui envoya deux Ambassadeurs extraordinaires , François Erizzo & Siméon Contarini. Les deux partis qui divisoient l'Allemagne , sollicitoient l'alliance des Vénitiens avec la même ardeur ; mais le Sénat en garde contre les mauvais desseins de l'Espagne , dont il avoit la preuve , non-seulement dans les événemens passés , mais encore dans les intrigues actuelles du Duc de Feria pour entretenir la discorde des Grisons , & les détourner de l'amitié des Vénitiens , rejeta avec fermeté tout engagement étranger aux affaires d'Italie.

Politique des
 Vénitiens.

Son objet essentiel étoit d'opposer des barrières insurmontables aux vues de domination , qu'il attribuoit avec raison à la Cour de Madrid. Pour cela

il lui convenoit de s'unir à toutes les Puissances jalouses de la grandeur de l'Espagne, & en état de lui résister. Il n'espéroit rien de la France, où Luynes aux prises avec les Huguenots, trouvoit de grandes difficultés à les soumettre. Il renouvela son alliance avec le Duc de Savoie. Il négocia auprès des Ducs de Modene, de Mantoue, de Parme & d'Urbain, lesquels louerent ses intentions, sans oser prendre d'engagement pour la sûreté commune. Le Pape déclara, que sa qualité de pere commun l'obligeoit à une exacte neutralité entre tous les partis. Le Grand-Duc avoit de grands ménagemens à garder avec l'Espagne. Ainsi les Vénitiens ne trouverent d'allié solide, que le seul Charles-Emmanuel, incapable par son caractère d'user de ménagement & de donner des marques de crainte, quand il s'agissoit de l'intérêt de sa Couronne.

AN. 1619.
ANTOINE
PRIULI,
XCXIV.
Doge de Venise.

En réglant le compte des subsides accordés à ce Prince, le Sénat découvrit que tout l'argent qui avoit été envoyé n'avoit pas été reçu, & il soupçonna Antoine Donato, ci-devant Ambassadeur de la République à Turin, d'avoir détourné à son usage la somme

Ils punissent
l'infidélité
d'un de leurs
Ambassa-
deurs.

An. 1619.
 ANTOINE
 PRIULI,
 XCV. IV.
 Doge de Venise.

qui étoit en défaut. Toutes les présumptions étoient en faveur de Donato, qui avoit joui jusques-là de la meilleure réputation. Il étoit neveu du Doge Léonard Donato, qui lui avoit laissé les plus grands exemples, & fils d'un pere, qui long-tems employé au dedans & au dehors, avoit donné les plus fortes preuves de zèle & de désintéressement. Il remplissoit alors la fonction d'Ambassadeur en Angleterre. On lui permit de retourner à Venise pour se justifier. Il y vint en effet, & appuya devant le Sénat sa justification, sur le mérite de ses ancêtres & sur ses services personnels. Ces motifs, dont on sentoit la force, ne justifioient point l'emploi de l'argent qu'il avoit reçu. Il étoit membre d'une République, qui met le péculat de pair avec la trahison, & il avoit à faire à des Juges incapables, pour aucune considération, de s'écarter de la regle ou de la fléchir. On fut mal satisfait de ses défenses, & on lui ordonna de se rendre en prison, jusqu'à ce que ses comptes fussent en ordre. Au lieu d'obéir, il prit la fuite. Alors le Sénat publia contre lui une Sentence de proscription. Tous ses biens furent confisqués. Son nom fut effacé

effacé du livre d'or , & toute sa postérité dégradée de noblesse. Il se réfugia en Angleterre ; mais son successeur Jérôme Lando engagea Jacques I à le chasser de ses Etats. On ne peut que louer cet exemple de sévérité ; la bonne discipline d'un gouvernement consistant à ne pas laisser les fautes impunies ; & sa vraie puissance à prévenir jusques aux moindres déprédations.

Le Sénat, assuré de l'appui du Duc de Savoie & de l'assistance des cantons de Zurich & de Berne , ne pouvoit espérer de ces alliés que des troupes de terre ; il chercha à se procurer des auxiliaires de mer. La trêve entre l'Espagne & les Provinces-Unies étoit sur le point de finir. Christophe Suriano, Ambassadeur de la République à la Haye, avoit gagné la confiance du Prince d'Orange & des principaux de l'Etat. Il profita habilement des dispositions où il les trouva , dans l'appréhension d'une prochaine rupture avec l'Espagne, pour leur insinuer de s'allier avec les Vénitiens. Les Etats Généraux saisirent cette idée avec empressement, & nommerent des Députés pour concerter avec lui les conditions d'une ligue défensive.

Suriano en donna avis au Sénat, qui

An. 1619.

ANTOINE
PRIULI,
XCXIV.
Doge de Venise.

Ils négocient
une ligue
avec la Hollande.

An. 1679.

ANTOINE
PRIULI,
XCXIV.
Doge de Venise.

Délibération dans le Sénat.

consentit à mettre l'affaire en délibération. Jean Nani, l'un des Conseillers du Collège, opina en ces termes.

» S'il est vrai que la foi que se donnent
 » les Princes soit un lien indissoluble,
 » & si les traités de ligue sont comme
 » les mariages, qui établissent une
 » communauté de biens & d'intérêts,
 » il me semble qu'on ne peut trop ré-
 » fléchir avant que de conclure un trai-
 » té, de sa nature irrévocable; un
 » traité surtout qui doit unir, non des
 » Etats dont le gouvernement est sujet
 » à s'altérer par la vicissitude des évé-
 » nemens, par la passion des Ministres,
 » par la succession des Chefs, mais
 » deux Républiques dont le caractère
 » est d'être invariables dans leur conf-
 » titution; fermes dans leurs engage-
 » mens, constantes dans leurs maxi-
 » mes. Dans quel embarras d'affaires
 » nous allons-nous jeter, en faisant
 » cause commune avec les Provinces-
 » Unies, qui, pour la défense de leur re-
 » ligion & de leur liberté, auront une
 » guerre éternelle à soutenir contre un
 » Roi puissant & implacable dans ses
 » ressentimens! Serons-nous en état de
 » fournir de l'aliment à cette guerre
 » indéfinie, qui s'étend aux quatre

» parties du monde , qui épuise l'Es-
 » pagne de soldats & qui consume tout
 » l'or de l'Inde ? Notre République s'est
 » toujours distinguée par la justice de
 » ses entreprises , & par sa constance
 » envers ses alliés. Que prétend-on au-
 » jourd'hui ? Que nous fassions la guerre
 » à l'Espagne , avec qui nous venons
 » de faire la paix ? Dira-t-on que cette
 » guerre étrangère est nécessaire à notre
 » sûreté ? Mais est-il pour nous une sû-
 » reté plus grande que de réserver nos
 » forces pour les occurrences où nous
 » serons directement attaqués ? Lais-
 » sons les Hollandois disputer leur li-
 » berté vis-à-vis des Espagnols. Tant
 » que cette querelle subsistera , l'Italie
 » sera tranquille , & nous recueillerons
 » sans trouble les fruits de la paix. La
 » Hollande a pour amis des Princes
 » voisins & puissans. Pourquoi nous
 » mettre de la partie , si la neutralité
 » nous mene au même but ? Notre de-
 » voir est de protéger l'Italie , & ce
 » devoir nous l'avons rempli avec
 » gloire. Ce seroit trop entreprendre ,
 » que de vouloir nous mêler de tous les
 » autres différends qui agitent l'uni-
 » vers. Nous avons sagement évité de
 » nous ingérer dans la guerre de Bo-

An. 1619.
 ANTOINE
 PRIULI,
 X C X I V.
 Doge de Ve-
 nise.

An. 1619.
ANTOINE
PRIULI,
XCXIV.
Doge de Venise.

» hême ; pourquoi n'aurons-nous pas
» la même sagesse vis-à-vis de la Hol-
» lande ? Est-ce dans l'espérance d'en
» tirer du secours ? Croyez-moi , sans
» nous lier avec elle , cette Nation
» nous servira quand nous en aurons
» besoin , puisqu'on obtient tout d'elle
» avec de l'argent. Je conviens que les
» dépenses faites pour éloigner le
» théâtre de la guerre , sont une éco-
» nomie des plus utiles ; mais n'est-on
» assuré de l'amitié des Nations que
» par des traités ? L'intérêt commun
» ne suffit-il pas pour leur union réci-
» proque ? Ne doutons pas que les
» Provinces-Unies ne soient à nous ,
» toutes les fois qu'il sera de leur in-
» térêt de nous secourir. Sans aucun
» traité particulier , n'avons-nous pas
» tiré des Officiers , des soldats & des
» vaisseaux , de ce pays où l'argent de
» tout le monde est bien reçu ? Pour
» moi je ne connois d'amitiés utiles
» que celles qui sont prescrites par une
» égalité de convenances mutuelles. Or
» dans le cas présent , cette égalité ne
» se rencontre point. Nous sommes
» en paix avec l'Espagne , & cette paix
» peut durer tant qu'il restera quelque
» modération dans le Conseil de Ma-

» drid. La Hollande, au contraire, dé-
 » cidée à défendre opiniâtement sa
 » liberté & sa fausse croyance, n'a
 » point de paix à espérer. En nous
 » alliant avec elle, nous nous expo-
 » sons donc à un trouble qui n'aura
 » point de fin. D'ailleurs, on sçait
 » que les traités les plus solennels re-
 » çoivent de fâcheuses atteintes, par
 » la facilité que trouve toujours un
 » ennemi de semer des jalousies. La
 » grande maxime de l'Espagne, est de
 » diviser par les artifices ceux que son
 » ambition réunit contr'elle. Notre
 » politique, au contraire, a toujours
 » été de nous soutenir sans provoquer
 » personne, & de ne suivre dans nos
 » résolutions que les conseils dictés
 » par la prudence & l'équité «.

Sebastien Vénier, autre Conseiller
 du Collège, réfuta l'opinion de Nani
 par le discours suivant.

» Ce seroit un rare bonheur de voir
 » des Princes se contenter de leurs
 » Etats, dans un siècle où la cupidité
 » décide de tout. La fortune a donné
 » à l'Espagne les plus vastes domaines,
 » & son ambition n'est point satisfai-
 » te. La possession de deux mondes
 » ne lui suffit pas ; il faut que tous

An. 1619.
 ANTOINE
 PRIULI,
 XCVI.
 Doge de Venise,

An. 1619.
 ANTOINE
 PRIULI,
 XCV. IV.
 Doge de Ve-
 nise.

» les lieux où il reste de la liberté &
 » du pouvoir éprouvent ses attaques.
 » De-là , ses intrigues pour détourner
 » les Grisons de notre alliance , ses
 » plaintes de notre union avec les Suif-
 » ses , ses murmures contre notre li-
 » gue avec la Savoie. C'est à nous de
 » reconnoître , que tous les liens que
 » l'Espagne s'efforce de rompre , sont
 » ceux-là même sur lesquels nous de-
 » vons fonder notre sûreté. La grande
 » règle est que tous les foibles se réu-
 » nissent pour balancer l'effort du plus
 » puissant. L'abandon de cette règle a
 » flétri la gloire & presque anéanti la
 » liberté de l'Italie. Cette considéra-
 » tion doit nous faire accepter l'offre
 » de la Hollande sans hésiter. Nous
 » avons connu par expérience com-
 » bien les trêves de cette République
 » étoient fatales à l'Italie. Tant qu'il y
 » a eu guerre dans les Pays-Bas , l'Ita-
 » lie a été heureuse & tranquille. C'est
 » donc à nous de tâcher de détourner
 » vers cette Contrée le feu qui ,
 » malgré toutes les apparences de paix,
 » demeure caché sous la cendre. In-
 » failliblement la guerre va recom-
 » mencer dans les Pays-Bas ; mais les
 » Provinces-Unies sont trop foibles

» contre un Etat aussi puissant que l'Es-
 » pagne. Il nous convient donc de leur
 » donner assez de secours, pour qu'elles
 » ne soient pas forcées à renouveler
 » la trêve, ou réduites à subir de nou-
 » veau le joug. Ne nous flattons pas
 » que les États voisins soient pour la
 » Hollande un appui suffisant. La Fran-
 » ce est agitée de troubles fomentés par
 » l'Espagne elle-même. L'Angleterre
 » ne nous montre dans son Roi que
 » de l'inertie & de l'irrésolution. C'est
 » à nous qui voyons le besoin, d'y ap-
 » porter un remede qui est en notre
 » pouvoir. Donnerons-nous une aveu-
 » gle confiance à la paix conclue il y
 » a deux ans avec l'Espagne ? Mais
 » quel en a été le fruit, sinon des pra-
 » tiques de la part de Pierre de Tole-
 » de pour envahir nos places, l'obsti-
 » nation du Duc d'Ossone à refuser la
 » restitution des prises faites sur nous,
 » une conjuration tramée par le Mar-
 » quis de Bedmar, nos frontières me-
 » nacées, nos mers infestées, des in-
 » trigues à la Porte pour nous faire
 » opprimer par les Turcs ? Supposons
 » au Roi Philippe les meilleures in-
 » tentions, les manœuvres de ses Mi-
 » nistres ne sçauroient être plus mé-

An. 1619.

 ANTOINE
 PRIULI,
 X C X I V.
 Doge de Ve-
 nise.

AN. 1619.
 ANTOINE
 PRIULI,
 XCVI.
 Doge de Venise.

» chantes. Le seul moyen de nous met-
 » tre à l'abri de leur politique perni-
 » cieuse, c'est d'avoir des amis qui
 » partagent notre fortune bonne &
 » mauvaise. Sans ce secours, il nous
 » sera difficile d'éviter tous les pièges
 » qu'on nous tend. Nous avons la Sa-
 » voie & les Suisses; mais avec de tels
 » alliés, nos Etats de mer restent à
 » découvert; cette ville, le centre de
 » notre empire, demeure exposée aux
 » attaques. Unissons-nous à la Hollan-
 » de. Dès-lors notre golfe sera respec-
 » té par l'Espagne, dans la crainte d'y
 » attirer les flottes de ce peuple redou-
 » table, qui menace de lui ravir la
 » possession du nouveau Monde. Cet-
 » te crainte seule peut parmi nous as-
 » sûrer la paix. Dira-t-on, que cette
 » démarche nous fera de Philippe III,
 » un ennemi irréconciliable? Eh quoi!
 » pourra-t-il se plaindre, de ce que
 » nous cherchons à nous allier avec un
 » peuple dont il n'a pas rougi de re-
 » connoître l'indépendance? Des Etats
 » libres ne pourront-ils s'allier sans
 » crime? Quel est notre dessein après
 » tout? Voulons-nous envahir les
 » Etats de Philippe? Notre constitu-
 » tion s'y oppose. Notre ligue ne peut

» l'offenser que dans la supposition
 » qu'il veuille violer la paix. S'il s'en
 » offense, sa politique est démasquée.
 » Serons-nous arrêtés par la crainte
 » des frais? Mais notre argent, pour-
 » quoi est-il fait, si nous craignons
 » d'en faire usage pour préserver l'E-
 » tat des derniers malheurs? Les tré-
 » fors accumulés par nos peres ne nous
 » sont utiles, qu'autant qu'ils servent
 » à réprimer nos ennemis. La tran-
 » quillité au-dedans, la considération
 » au-dehors, voilà la vraie opulence,
 » & les vrais trésors des Monarchies
 » & des Républiques «.

L'avis de Vénier fut suivi, & on
 envoya ordre à Suriano de signer une
 ligue défensive pour quinze ans. En
 cas d'invasion, la République s'obligea
 à fournir aux Etats Généraux un sub-
 side de cinquante mille florins par
 mois; & les Provinces-Unies s'obli-
 gerent réciproquement à fournir aux
 Vénitiens un secours équivalent, en
 troupes, en vaisseaux, ou en argent au
 choix du Sénat.

Lorsque ce traité fut rendu public,
 la Cour de Madrid en témoigna beau-
 coup de ressentiment. Le Duc d'Osso-
 ne arma une nouvelle flotte avec des-

An. 1619.
 ANTOINE
 PRIULI,
 X C X I V.
 Doge de Ve-
 nise.

Traité des
 Vénitiens
 avec la Hol-
 lande.

An. 1619.
 ANTOINE
 PRIULI,
 XCXIV.
 Doge de Venise.

sein de pénétrer dans le golfe. Le Généralissime de mer, Laurent Vénier, eut ordre de lui en disputer l'entrée. Il se transporta sur les côtes de la Pouille, où il se saisit de quelques bâtimens. Sa supériorité en imposa au Duc d'Osone, dont la flotte alla tenter en Afrique une descente qui ne lui réussit point.

La disgrâce de ce Vice-Roi étoit prochaine. Les plaintes des Napolitains contre sa tyrannie avoient enfin déterminé Philippe III à le rappeler. Lorsqu'il vit que les Protecteurs, qu'il avoit gagnés à Madrid à force d'argent, n'avoient plus le crédit de le défendre, il essaia de se faire à Naples un parti contre l'autorité de son Roi. Il en vint même jusqu'à solliciter l'appui du Duc de Savoie & des Vénitiens; mais cette témérité ne servit qu'à précipiter sa chute. Le Cardinal Borgia arriva à Naples & prit possession de la Vice-Royauté. Le Duc d'Osone en horreur à tous les Citoyens, fut contraint de partir pour l'Espagne. En arrivant, il fut mis en prison & y mourut quelque tems après.

Fin du Livre XLI.



S O M M A I R E

D U

LIVRE QUARANTE-DEUX.

Inquiétude que la Porte donne aux Vénitiens. Affaires d'Allemagne. Affaires de la Valteline. Les Vénitiens s'intéressent pour les Grisons. Les Espagnols restent maîtres de la Valteline. Le Sénat intéresse la France dans cette affaire. Discours de leur Ambassadeur à Louis XIII. Succès de ce Discours. Brouillerie des Vénitiens avec l'Espagne. Mort de Paul V. Grégoire XV lui succède. Intrigues des Espagnols auprès du nouveau Pape. Il demande le rétablissement des Jésuites à Venise sans l'obtenir. Suite de l'affaire de la Valteline. Mort de Philippe III, Roi d'Espagne. Le Sénat se tient uni au Duc

de Savoie. Affaires d'Allemagne. Complot contre les Sénateurs de Venise. Suite de l'affaire de la Valteline. La France se mêle de cette querelle. Affaires d'Allemagne. Révolution à Constantinople. Suite des Affaires d'Allemagne. Ligue des Vénitiens avec la France & la Savoie. Fausse politique du Pape. La Valteline remise au Pape en dépôt. Mort de Grégoire XV. François Contarini, 95^e Doge de Venise. Négociation avec Urbain VIII. Le Ministère de Richelieu en France, favorable aux Vénitiens. Affaires de Mantoue. Suite de celle de la Valteline. Dispositions des Vénitiens. Délibération dans le Sénat. Congrès à Suze. Invasion de la Valteline par les François. L'expédition de Gènes empêche la conquête entière de la Valteline. Jean Cornaro, 96^e. Doge. Invasion de l'état de Gènes. Les François & le Duc

de Savoie en sont chassés par les Espagnols. Guerre dans la Valteline. Négociation du Pape sur ce sujet. Traité de Monron au sujet de la Valteline. Politique des Ministres de France & d'Espagne. Mécontentement des Vénitiens. Délibération dans le Sénat. Il approuve le Traité. Ressentiment du Duc de Savoie. Exécution du Traité de Monron. Suite des affaires d'Allemagne. Vigilance des Vénitiens pour le maintien de leurs loix. Affaires de Mantoue. Intrigues du Duc de Savoie. Louis XIII partage la Maison de Nevers héritière de Mantoue. Venise se déclare pour elle. Négociation des Vénitiens à Nîmes sur ce sujet avec la France & la Savoie. Démarches des Prétendants au Duché de Mantoue, près de l'Empereur. Traité du Duc de Savoie avec l'Espagne. Les Espagnols veulent tromper les Vénitiens. Ré-

ponse du Senat. Délibération dans le Sénat. Résolution qu'elle produit. Divisions en France. Sages vûes de Richelieu. Guerre dans le Montserrat. Conduite du Duc de Savoie. Négociation des Vénitiens à la Cour de l'Empereur. Embarras du nouveau Duc de Mantoue. Secours qu'il tire de France & que le Duc de Savoie rend inutile. Diverses propositions rejetées. La France accorde son appui au Duc de Mantoue. Assassinat commis à Venise par le fils du Doge. Il excite la division parmi les Nobles. On propose de reformer le Conseil des Dix. Projet de réformation. Les esprits se divisent. L'éloquence d'un Sénateur les réunit. Ligue des Vénitiens avec la France & le Duc de Mantoue. Le Duc de Savoie s'accommode avec la France par le traité de Suze. Ce traité mécontente les Vénitiens. Le Duc de Mantoue est forcé

d'y adhérer. Retraite de Louis XIII & de Richelieu. Insinuations des Cours de Vienne & de Madrid au Sénat. Il se tient uni à la France. Nouvelle infidélité du Duc de Savoie. Armée Impériale dans le Milanois. Fermeté du Duc de Mantoue. Les Vénitiens le soutiennent. Les Impériaux assiègent Mantoue. Ils sont obligés de s'en éloigner. Contestations des Vénitiens avec la Cour de Rome. Nicolas Contarini, 97^e. Doge de Venise. Entrée des François en Italie. Ils prennent Pignerol & le fortifient. Louis XIII se rend maître de la Savoie. Situation du Duc de Mantoue. Le Sénat délibère sur ce sujet. Ses efforts en faveur du Duc de Mantoue. Surprise de Mantoue par les Impériaux. Le Duc de Mantoue perd ses Etats. Fermeté des Vénitiens à défendre l'Empire du Golfe. Malheurs du Duc de Savoie. Sa mort. Paix conclue à Ra-

tisbonne. Mécontentement des Parties Belligérantes. Convention entre les François & les Espagnols au sujet du Montferrat. Politique de Richelieu. Les Vénitiens sont constants dans leur alliance avec la France. Gustave Adolphe en Allemagne.





HISTOIRE DE LA RÉPUBLIQUE DE VENISE.

LIVRE QUARANTE-DEUX.



U commencement de l'année suivante, les Vénitiens furent au moment d'avoir la guerre avec les Turcs. Ali-Bacha avoit été élevé depuis peu à la dignité de Grand-Visir. Ce Ministre, ci-devant Armateur, se ressouvenoit avec ressentiment de deux de ses galiotes prises en mer par les vaisseaux de la République, & pouvant manier à son gré l'autorité Souveraine, les moyens de vengeance ne lui manquoient pas. Il satisfit ce lâche sentiment, en faisant étrangler le Drogman du Baile, qui dans l'affaire des deux galiotes avoit sollicité contre lui les Ministres du Serrail. Ce début annon-

An. 1619.
ANTOINE
PRIULI,
XCXIV.
Doge de Venise.

Inquiétude
que la Porte
donne aux
Vénitiens.

ça ce qu'on devoit attendre d'un homme si passionné. Il fit renaître tous les différends au sujet des limites de la Bosnie & de la Dalmatie, qui avoient été sagement assoupis. Il menaça de faire repentir les Vénitiens des usurpations & des insultes dont il supposoit que la Porte Ottomane avoit à se plaindre. Ses discours & ses procédés avoient de quoi allarmer le Sénat. Il donna ses ordres en diligence pour mettre ses frontières à l'abri de toute invasion ; mais il fut bientôt délivré de cette crainte par la mort subite d'Ali-Bacha. Son successeur Usseim, plus équitable & plus modéré, consentit, moyennant quelques présens, à laisser les Vénitiens tranquilles, & trouva plus d'avantage à écouter les Protestans d'Allemagne, qui l'invitoient à déclarer la guerre à la Pologne, pour ôter à la Maison d'Autriche l'appui de cette Couronne.

L'Electeur Palatin venoit d'être mis au ban de l'Empire. L'Archiduc Albert, le Duc de Baviere & l'Electeur de Saxe, chargés de l'exécution du ban, attaquoient avec des forces supérieures, le Palatinat, la Bohême & ses dépendances. L'armée de l'Electeur Fré-

An. 1620.
ANTOINE
PRIULI,
XCXIV.
Doge de Venise.

Affaires
d'Allema-
gne.

déric fut entièrement défaite sous les murs de Prague. Cette capitale resta au pouvoir des Autrichiens, & ce malheureux Prince, déchû par sa fuite d'une Couronne qu'il avoit portée quelques instans, se vit en danger de perdre tous ses autres Etats.

La République évita soigneusement de se mêler de cette querelle, l'Italie lui présentant des objets plus capables de l'intéresser. Ce fut dans le courant de cette année que la révolte de la Valteline éclata. La Valteline est une Province qui a les Grisons au nord, le Tirol à l'est, le Milanois à l'ouest, & la Lombardie Vénitienne au sud. C'est un pays peuplé & fertile, quoique situé dans le sein des montagnes, & les Comtés de Bormio & de Chiavenes en font des dépendances. Cette province, soumise aux Grisons, supportoit impatiemment leur joug, à cause de la différence de religion, les Valtelins étant Catholiques, & les Grisons Protestans. La Maison d'Autriche avoit l'œil ouvert sur cette province, qui se trouvoit doublement à sa bienséance, pour faire la communication de ses Etats d'Allemagne à ceux d'Italie, & pour ôter aux Vénitiens tout accès aux

An. 1620.
ANTOINE
PRIULI,
X C X I V.
Doge de Venise.

Affaires de la
Valteline.

An. 1620.
 ANTOINE-
 PRIULI,
 XCXIV.
 Doge de Ve-
 nice.

secours d'au-delà des monts. Le Comte de Fuentes, autrefois Gouverneur de Milan, avoit déjà tenté de s'en emparer, & le fort à l'entrée de la Valteline, qui porte son nom, avoit donné de justes ombrages à tous les Etats intéressés au maintien de la liberté de cette province.

Les successeurs du Comte de Fuentes avoient entretenu constamment des intelligences avec les principaux mécontents; & le Duc de Féria marchant sur les traces de tous ceux qui l'avoient précédé, épioit l'occasion d'entraîner les Valtelins dans ses pièges. Ceux qui étoient en correspondance avec lui, ne cessent de lui représenter, que la discorde des Grisons & les troubles de la France étoient des circonstances favorables au projet de soustraire les Valtelins à la tyrannie de leurs maîtres. Le Duc de Féria résolut enfin de risquer l'aventure. Il se concerta avec le Gouverneur du Tirol, & au mois de Juillet de l'an 1620, à la faveur d'un corps de trois cents Allemands qui entrèrent par le Tirol dans la Valteline, toute la province se souleva. Les Gouverneurs & Magistrats Grisons furent massacrés, & sous prétexte de religion, on exerça

sur tous ceux de leur suite les vengeance les plus cruelles. Les Valtelins élurent de nouveaux Magistrats. Le Duc de Féria leur envoya des soldats, du canon & des munitions. Ils fortifierent différents postes, & cette révolte fut annoncée comme ayant l'aveu & l'approbation du Pape.

An. 1620.
ANTOINE
PRIULI,
XCXIV.
Doge de Venise.

Les Vénitiens, qui en prévoyoit les suites, les représenterent inutilement aux Cours de Rome, de Vienne & de Madrid. Ils agirent auprès des Grisons, en les exhortant à regagner les Valtelins, par l'offre d'oublier le passé, & d'assurer chez eux l'état de la religion Catholique. Ils sollicitèrent les Cantons de Berne & de Zurich à prendre les armes en faveur des Grisons, & s'obligerent à fournir aux uns & aux autres des subsides. Cette manœuvre du Sénat eut son effet. Les Grisons mirent des troupes sur pied, renforcèrent la garnison de Chiavenes, attaquèrent un corps d'Espagnols retranché près de Morbegno, furent repoussés & se replierent sur Sandrio. Leurs soldats furieux contre les Valtelins rebelles, commirent contr'eux de si grandes cruautés, que les Moines, les Religieuses & une partie du peuple

Les Vénitiens s'intéressent pour les Grisons.

An. 1620.

ANTOINE
PRIULI,
XCXIV.
Doge de Venise.

Les Espagnols restent maîtres de la Valteline.

se sauverent dans les Etats de la République, où le Sénat ordonna qu'ils fussent reçus & bien traités.

Le Duc de Féria envoya du renfort aux rebelles, les Grisons en reçurent des Suisses Protestans. On se battit, & la victoire resta aux Espagnols, qui demeurèrent maîtres de la Valteline. Le Duc de Féria souleva en sa faveur les Cantons Catholiques, & faisant de cette guerre une guerre de religion, il eut pour lui tous ceux des Suisses & des Grisons même qui professoient la Foi Catholique. Les Cantons de Berne & de Zurich, rebutés du mauvais succès de leur premier effort, avoient abandonné la partie. L'Archiduc Albert assembloit des troupes dans le Tirol, & annonçoit des prétentions sur une partie du pays des Grisons. La confusion étoit extrême, les trois ligues dont l'Etat des Grisons est composé se trouvant divisées entr'elles; & celle qu'on nomme la ligue Grise, étant presque toujours en contradiction avec les deux autres, qu'on nomme la ligue de la Cadée & la ligue des dix communautés.

Les trois ligues tenoient alors un *pittach* ou assemblée générale à Slants.

Le résultat fut d'envoyer à Venise Constantin Planta, pour demander au Sénat des conseils & du secours. Il fut accueilli favorablement, & on le renvoya avec promesse d'assister les Grisons, pourvu que le sentiment de leurs malheurs les déterminât à se réunir pour leur sûreté commune.

AN. 1620.
ANTOINE
PRIULI,
XCXIV.
Doge de Venise.

Le Sénat jugea qu'il lui seroit difficile de terminer avantageusement l'affaire de la Valteline, à moins qu'il ne parvînt à opposer aux Espagnols une Puissance capable de rétablir l'équilibre. Il envoya Jérôme Priuli avec la qualité d'Ambassadeur extraordinaire à la Cour de France, pour représenter à Louis XIII la nécessité de protéger d'anciens alliés opprimés par les Espagnols, & pour lui offrir de joindre dans cette vue toutes les forces de la République à celles de la France.

Le Sénat
intéresse la
France dans
cette affaire.

Le Maréchal de Lesdiguières, toujours prêt à traverser les desseins ambitieux de l'Espagne sur l'Italie, se rendit de lui-même à Turin, où il conféra avec le Duc Charles-Emmanuel, & Jean Péfaro, Ambassadeur de Venise, sur les moyens d'arracher la Valteline aux Espagnols. Le Duc de Savoie desiroit d'attirer les François en Italie;

An. 1620.
 ANTOINE
 PRIULI,
 XCVI.
 Doge de Venise.

non qu'il se fouciât beaucoup du sort de la Valteline, qui n'intéressoit que les Vénitiens, mais parce qu'il vouloit allumer une guerre dont il espéroit tout le profit. Lesdiguières offrit de lever, avec l'argent de Venise, dix mille hommes d'infanterie & mille chevaux, & de les mener par la Suisse chez les Grisons; mais le Sénat, qui vit qu'on vouloit rejeter sur lui tout le péril & toute la charge, déclara qu'il n'agiroit point, à moins que la France & les Suisses ne s'obligeassent d'agir de concert.

Discours
 de leur Ambassadeur à
 Louis XIII.

Priuli étoit arrivé à la Cour de Louis XIII. Il lui exposa avec force le triste état où se trouvoit l'Italie, menacée & comme bloquée par une Puissance formidable, dont l'ambition n'avoit point de frein; que la dernière espérance des Grisons étoit en la protection de la France, qu'ils avoient tant de fois éprouvée; que le sort de ce peuple intéressant pour la République, ne l'étoit pas moins pour un Roi, qui devoit mettre sa gloire à ne pas laisser succomber ses plus anciens & ses plus fideles amis; que le ciel l'ayant fait triompher de deux monstres également dangereux, l'hérésie & la discorde, il

lui

lui réservoit l'honneur de dompter l'ambition Autrichienne, & de briser les fers de l'Italie ; que la République s'offroit à seconder de tout son pouvoir ses bonnes intentions, & que cette union de forces étoit l'unique remède à des maux extrêmes.

Louis XIII fit répondre par M. de Puisieux, qu'il ne souffriroit point l'oppression des Grisons, ni d'aucun autre de ses amis ; qu'il alloit envoyer à Madrid le Maréchal de Bassompierre, pour la réparation des griefs dont on se plaignoit ; & que si son Ambassadeur n'étoit pas écouté, il joindroit ses forces à celles de la République & du Duc de Savoie, pour maintenir la liberté & la sûreté de l'Italie.

On informa le Pape de cette négociation ; mais Paul V, déjà avancé en âge, apprit avec beaucoup de chagrin ce trouble renaissant, & refusa d'y prendre part. Les Espagnols, maîtres de la Valteline, cessèrent de garder des ménagemens avec les Vénitiens. Ils rappellèrent l'Ambassadeur qu'ils avoient à Venise, & intriguèrent dans toutes les Cours pour établir une disparité entre leurs Ambassadeurs & ceux de la République ; qui jusques-là

An. 1620.

ANTOINE
PRIULI,
XCXIV.
Doge de Venise.

Succès de
ce discours.

Brouilleries
des Vénitiens
avec l'Espa-
gne.

An 1620.

ANTOINE
PRIULI,
XCXIV.
Doge de Venise.

avoient été partout de pair avec les Ambassadeurs des Têtes couronnées. Ils voulurent par ce nouveau dégoût apprendre aux Vénitiens qu'ils ne pouvoient conserver leur dignité hors d'atteinte, que par des complaisances pour l'Espagne. Le Sénat s'opposa avec une noble fierté à cette entreprise de la Cour de Madrid, & cessa de lui envoyer des Ministres avec le caractère d'Ambassadeur.

An. 1621.

Mort de Paul
V, Grégoire
XV lui suc-
cède.

Les Espagnols continuant de couvrir l'invasion de la Valteline du prétexte de la religion, faisoient les plus grands efforts pour engager le Pape dans leur parti. Philippe III nomma Grand d'Espagne le Prince de Sulmone, neveu de Paul V; mais la prompte mort du Pontife rendit cette faveur inutile. Le Cardinal Alexandre Ludovisio, Boulonois de naissance, lui succéda, & prit le nom de Grégoire XV. Le grand âge & le caractère indolent du nouveau Pape firent retomber tout le poids de affaires sur son neveu, qu'il se hâta de décorer de la pourpre.

Intrigues des
Espagnols
auprès du
nouveau Pa-
pe.

Le Duc de Féria, à qui il importoit de prendre les devants auprès de Grégoire, fit partir promptement pour Rome des Députés de la Valteline

lesquels , secondés par la faction Espagnole , remplirent le Vatican de leurs plaintes contre les oppresseurs de leur liberté & de leur religion. La pitié s'excite si naturellement pour de tels objets dans les ames bien nées , que Grégoire XV parut ébranlé. L'Ambassadeur de Venise à sa Cour lui représenta , que dans cette affaire la religion n'étoit qu'un faux prétexte ; que la République , qui conservoit la religion si pure dans ses Etats , n'étoit pas capable de fomenter contr'elle des atteintes chez ses voisins ; que ce vain motif de piété n'étoit qu'un voile dont les Espagnols couvroient le dessein d'entraîner un pays sur lequel ils n'avoient aucun droit.

Le Pape , arrêté par cette représentation , écrivit de sa propre main au Roi d'Espagne , & fit écrire par son neveu le Confesseur & aux Ministres de ce Prince , pour leur faire sentir combien seroit odieux d'employer la religion pour favoriser l'injustice. Sur ces entrefaites les Vénitiens envoyèrent à Rome l'Ambassade ordinaire d'obédience. Elle étoit composée de quatre Sénateurs , Jérôme Justiniani , Antoine Grimani , François Montarini & Jérôme Soranzo. Ils étoient

AN. 1621.
ANTOINE
PRIULI,
XCV. XIV.
Doge de Venise.

An. 1621.

ANTOINE
PRIULI,
XCXIV
Doge de Venise.

Il demande
le rétablisse-
ment des Jé-
suites à Ve-
nise, sans
l'obtenir.

chargés d'entretenir le Pape de l'affaire de la Valteline.

Grégoire XV, au lieu de discuter avec eux cette affaire importante, leur demanda le rétablissement des Jésuites, qui avoient été pros crits sous le règne de son prédécesseur. Les Ambassadeurs lui répondirent que cette proscription avoit été prononcée pour des sujets très-graves, & dans des formes qui la rendoient irrévocable, & refusèrent de rien entendre sur cette matière. Le Marquis de Cœuvres, Ambassadeur de France, passa de Rome à Venise, & fit, au nom de Louis XIII, la même demande au Sénat. Le Nonce du Pape présenta au Collège un bref du Saint Pere & des lettres du Cardinal neveu qui sollicitoient avec chaleur le rétablissement des Jésuites. On soupçonna les Espagnols d'avoir fait naître cet incident, pour mettre les Vénitiens dans l'embarras vis-à-vis du nouveau Pape dont la faveur leur étoit nécessaire & vis-à-vis de Louis XIII, dont il recherchoient l'alliance, relativement à l'invasion de la Valteline. Quoi qu'il en soit, le Sénat tint ferme, & répondit au Nonce & à l'Ambassadeur de France, que des Princes amis n'

An. 1621.
 ANTOINE
 PRIULI,
 XCXIV.
 Doge de Venise.

Suite de l'affaire de la Valteline.

Mort de
 Philippe III.
 Roi d'Espagne.

devoient pas le presser sur une chose qu'il lui étoit impossible de leur accorder, & qu'il ne pouvoit leur refuser, sans une extrême déplaisir. On n'insista pas davantage.

Tandis qu'on négocioit en différentes Cours au sujet de la Valteline, le Duc de Féria fortifioit différents postes de cette province. Il corrompoit par argent la ligue Grise, qui lui envoya quatre Députés, avec lesquels il conclut un traité. La garde des forts lui fut garantie, & il s'obligea à secourir la ligue Grise contre les deux autres, si elles refusoient de souscrire à ce traité.

Le Sénat, de concert avec le canton de Zurich, excita les ligues de la Cadée & des dix Communautés à faire rentrer dans le devoir la ligue Grise. Zurich envoya des troupes & Venise de l'argent. Les deux ligues prirent les armes, chassèrent avec les Suisses Catholiques tous ceux de la faction d'Espagne, & la ligue Grise fut forcée de se réunir aux deux autres. Le Duc de Féria tenta une irruption dans la vallée de Musocco, qui ne lui réussit pas.

L'Angleterre s'étoit jointe à la France, pour solliciter à Madrid la restitution

AN. 1621.
 ANTOINE
 PRIULI,
 XCXIV.
 Doge de Venise.

de la Valteline. La mort de Philippe III suspendit cette négociation. Son successeur, Philippe IV, âgé de seize ans, remit toute l'autorité au Duc d'Olivares. Le Maréchal de Bassompierre, après avoir laissé passer le temps nécessaire pour les cérémonies des obsèques & du couronnement, reprit l'affaire de la Valteline, & le 25 Avril on signa une convention, dans laquelle il fut stipulé, que les armées sortiroient de la province & des deux Comtés adjacents; que la religion y seroit maintenue sur le pied où elle étoit avant l'an 1617, de quoi la France & les Suisses Catholiques seroient garants; qu'on assembleroit incessamment un Congrès à Lucerne, où les Plénipotentiaires du Pape, de France & d'Espagne se réuniroient pour mettre la dernière main au traité; & que les anciennes capitulations entre les Grisons & les Etats de la Maison d'Autriche resteroient inviolables.

Il étoit évident par la teneur de cette convention, qu'on avoit voulu à Madrid que l'affaire restât indéçise; puisqu'on la faisoit dépendre d'un nouveau Congrès, qui pouvoit encore donner lieu à des difficultés. La France, qui voyoit

des restes de discorde dans son sein, n'avoit vraisemblablement point envie de s'engager trop avant dans une guerre étrangère, & le commencement d'un nouveau règne prescrivait sans doute à l'Espagne la nécessité de seindre au moins des intentions de paix. L'événement justifia l'opinion qu'on avoit d'abord eue à Venise de cette convention de Madrid. Le Duc de Féria reçut ordre d'évacuer la Valteline, & cette évacuation fut différée sous divers prétextes. L'Archiduc Léopold défendit à ses Sujets toute communication avec les Grisons & les Vénitiens, & s'empara de la vallée de Munster. Lorsque les Grisons voulurent lui opposer la convention de Madrid, il répondit, que cette convention ne pouvoit lui lier les mains, ayant été faite sans son aveu & sans l'intervention d'aucun de ses Ministres. A Lucerne, où les Plénipotentiaires commençoient à s'assembler, des disputes de préséance firent dissoudre le Congrès.

Le Duc de Féria étant ainsi venu à bout de rendre la convention de Madrid inutile, bravoit les Vénitiens en toute occasion. Il voulut, sans leur aveu & contre leur gré, tenter le passage de

An. 1621.

ANTOINE
PRIULI
XCXIV.

Doge de Venise.

An. 162 .
 ANTOINE
 PRIULI,
 XCXIV.
 Doge de Venise.

ses troupes au travers de leurs terres. Le Sénat fit avancer ses milices pour le lui interdire. On fut sur le point d'en venir aux mains, & la guerre alloit être des plus vives, si ce différend n'avoit pas été assoupi.

Le Sénat se
 tient uni au
 Duc de Savoie.

Pour se précautionner contre de pareilles insultes, & pour donner de l'encouragement aux Grisons, le Sénat concerta avec le Duc de Savoie une levée de quatre mille hommes, qui, suivant les occurrences, devoient être employés à faire une diversion du côté du Piémont; mais Charles-Emmanuel profita de l'argent de la République pour exécuter une entreprise sur Genève, que le Duc de Féria lui avoit inspirée, dans la vue de contraindre les Cantons Protestans à retirer leurs troupes du pays des Grisons. Le Duc de Féria, à qui cette diversion ne pouvoit être qu'avantageuse, promit & envoya au Duc de Savoie de puissants renforts. Heureusement la trame fut découverte, Genève se mit en défense, & Charles-Emmanuel céda aux instances que lui faisoient les Vénitiens pour le détourner de cette entreprise.

Les Grisons étoient alors assemblés à Coire, pour chercher les moyens de

mettre fin à leurs malheurs. Ils prirent les armes tumultuairement. Ils entrèrent dans la Valteline, forcèrent les retranchements des Espagnols; mais tandis qu'ils s'emparoiént de la ville de Bormio, un gros détachement venu du Tirol, fondit sur eux, les enveloppa & les mit en déroute. Les Allemands, conduits par Serbelloné, pénétrèrent dans le pays des trois ligues, forcèrent plusieurs postes, & se rendirent maîtres de la ville de Coire.

An. 1621.
ANTOINE
PRIULI,
XCXIV.
Doge de Venise.

Les secours que le Duc de Féria & le Gouverneur du Tirol furent obligés d'envoyer en Allemagne, donnerent quelque relâche aux Grisons. Mansfeld, à la tête du parti Protestant, retardoit par ses exploits la chute de l'Electeur Frédéric, à qui on avoit déjà enlevé tout le haut Palatinat, & qui, lâchement retiré en Hollande, voyoit sa perte assurée dans le caractère implacable de ses ennemis, & dans la crainte qui s'étoit emparée de tous ses adhérents. Le bas Palatinat étoit entamé, & la campagne finit par la prise de Juliers.

Affaires
d'Allemagne.

Il arriva pendant l'hiver à Venise un événement, qui mit beaucoup de Citoyens en danger. Une troupe de scél-

An. 1612.

Complot
contre les Sénateurs de
Venise.

AN. 1622.

ANTOINE
PRIULI,
XCXIV.
Doge de Venise.

lérats qui en vouloient à quelques Nobles, comploterent entr'eux de les accuser de trahison, pardevant les Inquisiteurs d'Etat. Les uns faisoient la fonction de délateurs, & les autres celle de témoins. Le Chevalier Antoine Foscarini fut la victime des calomnies de cette odieuse cabale. Dénoncé aux Inquisiteurs, comme entretenant des correspondances avec les ennemis de l'Etat, & accablé par une multitude de faux témoins, ce grave Sénateur subit la peine des traîtres, & toute la ville vit avec étonnement son corps pendu à une potence; mais les accusations multipliées contre les premiers du Sénat, firent soupçonner aux Inquisiteurs le complot & la fausseté des témoignages. Les délateurs & les témoins furent arrêtés & mis dans des prisons séparées. Ils se couperent dans leurs interrogatoires, & on eut la preuve de leur calomnie atroce. Alors la sévérité du Tribunal se tourna contre eux. Ils furent tous condamnés à mort, & expierent leur crime par divers supplices. On réhabilita la mémoire du malheureux Antoine Foscarini, & on répara l'iniquité involontairement commise à son égard, par des honneurs &

des récompenses prodiguées à toute sa famille. Il n'est point de Gouvernement où la calomnie ne puisse perdre un innocent ; mais dans toute espèce de Gouvernement on doit être en garde contre le danger d'un jugement précipité. Les Inquisiteurs d'Etat auroient découvert l'imposture en prenant d'abord les sages mesures qu'ils prirent dans la suite. Les circonstances du temps & le souvenir de la dernière conjuration, ne scauroient les excuser d'avoir négligé les formes, que les règles de l'humanité prescrivent, & sans lesquelles un procès n'est jamais suffisamment instruit.

Pendant ce temps-là le Duc de Fériá consommoit la servitude des Grisons par un traité qu'il signa avec quelques-uns de leurs Députés. Les conditions de ce traité étoient, que la ligue des dix Communautés resteroit soumise à l'Archiduc Léopold ; qu'il y auroit alliance perpétuelle entre les trois ligues & le Milanois ; que les passages chez les Grisons seroient toujours ouverts aux troupes Espagnoles, réservant l'ancienne alliance avec la Couronne de France ; que la Valteline demeureroit soustraite à la souveraineté des Grisons ; & que ceux-ci recevraient en

An. 1622.

ANTOINE
PRIULI,
XCCIV.
Doge de Venise.

Suite de l'af-
faire de la
Valtelline.

An. 1622.
 ANTOINE
 PRIULI,
 X CXIV.
 Doge de Venise.

deuommagement la somme de vingt-cinq mille écus. Ce traité fut reçu & ratifié dans l'assemblée générale des Grisons tenue à Lants.

Rien n'étoit plus contraire aux intérêts de la République, que cet arrangement, qui établissoit les Autrichiens sur toute la frontière de leur Etat de terre ferme. Ils cherchèrent à se procurer de nouveaux secours contre l'oppression dont ils étoient menacés. La grande réputation de Mansfeld, l'ame & le soutien du parti Protestant en Allemagne, les détermina à le choisir pour leur Capitaine général. Ils firent avec lui un accord, par lequel, moyennant douze mille ducats d'appointements, que la République lui assura, il s'obligea de conduire une armée de vingt-cinq mille hommes de pied & de cinq mille chevaux, dans les lieux où elle voudroit, & la République s'engagea à lui fournir la solde de cette armée, lorsqu'elle en auroit besoin.

Il étoit difficile que les Grisons eux-mêmes supportassent long-temps le joug qu'on leur avoit imposé. Excités par le sentiment de leur misère, & par l'amour de la liberté, ils se souleverent de nouveau, firent main-basse sur les

garnisons Autrichiennes, & reprirent toutes les places qu'elles avoient envahies. Ils reçurent des renforts des Cantons Protestants, & le Sénat leur envoya de l'argent. Ils vouloient recouvrer la Valteline; mais elle étoit si bien gardée par les troupes du Duc de Féria, qu'il leur fut impossible de rien entreprendre. Les Autrichiens, dans le dessein de laisser s'évanouir d'elle-même cette fougue tumultueuse d'une multitude sans discipline, proposerent une trêve. Les Grisons donnerent dans ce piège. La trêve fut acceptée, & pendant qu'on s'assembloit à Lindau pour traiter de la paix, les troupes de l'Archiduc envahirent le pays une seconde fois, surprirent Coire, & forcerent les trois ligués à un traité, qui en confirmant celui de Milan, lui laissoit la liberté de bâtir des forts, de tenir garnison dans Coire & dans toutes les autres places, & excluoit toute autre religion que la Catholique, des lieux qui lui étoient cédés. On crut dès-lors, qu'il ne seroit plus possible aux Grisons de briser leurs fers.

Cependant Louis XIII, heureusement délivré de la guerre avec les Huguenots de son Royaume, s'étoit transporté à

An. 1622.
ANTOINE
PRIULI,
XCXIV.
Doge de Venise.

La France se mêle de cette querelle.

An. 1622.

ANTOINE
PRIULI,
XCXIV.
Doge de Venise.

Lyon pour conférer avec le Duc de Savoie sur les moyens d'affranchir les Grisons de la tyrannie des Autrichiens. Le Congrès fut transféré à Avignon, où Lefdiguieres, devenu Connétable, le Garde des Sceaux, le Maréchal de Schomberg & M. de Puyfieux furent les Plénipotentiaires du Roi, & où le Duc de Savoie se rendit en personne avec Jean Péfaro, Ambassadeur de Venise. Les effets de ce Congrès n'éclaterent que l'année suivante; mais la Cour de Madrid en fut dès-lors si intriguée, qu'elle déclara au Nonce du Pape, qu'il alloit éclore entre les Couronnes une rupture, qui n'auroit bientôt plus de remède, & dont les suites seroient telles, que la vie la plus longue ne pourroit en appercevoir la fin.

Affaires
d'Allema-
gne.

En Allemagne, l'Electeur Palatin, sorti de sa retraite de Hollande, avoit joint Mansfeld en Alsace, s'étoit emparé de l'Evêché de Spire, & étoit rentré dans le Palatinat, tandis que le Duc d'Alberstat ravageoit la Westphalie, & se portoit sur Francfort; mais divers accidens & une seule bataille détruisirent ces deux armées; & l'Electeur fut encore obligé de se sauver en Hollande, où, à la persuasion de son beau-

pere , il consentit à une suspension d'armes. La présence de Mansfeld n'é- tant plus nécessaire en Allemagne , le Sénat l'invita d'employer son armée à la délivrance des Grisons ; mais il pré- féra d'aller joindre le Prince d'Orangè , pour l'aider à faire lever aux Espagnols le siège de Berg-op-zoom ; & après une marche des plus difficiles , dans laquelle il perdit la moitié de ses troupes en différents combats , il le joignit en effet.

An. 1622.
ANTOINE
PRIULI,
XCV.
Doge de Ve-
nise.

Les Turcs avoient déclaré la guerre à la Pologne , & l'avoient faite avec peu de succès. Le Sultan Osman , qui en attribuoit la faute aux Janissaires , voulut les en punir. Il fit la paix avec la Pologne à des conditions humiliantes , & ordonna à ses troupes de se préparer à le suivre à la Mecque , où il vouloit faire un voyage. Les Janissaires se doutèrent que le Sultan ne cherchoit à les éloigner de Constantinople , qu'a- fin d'avoir plus de facilité d'exercer contr'eux ses ressentiments. Ils se ré- volterent , & parurent au nombre de trente mille sur la place de l'Hippo- drome. Ils entrèrent dans le Serrail , demanderent la tête du Grand-Visir , du Chiflar-Aga , & de quelques autres

Révolution
à Constanti-
nople.

An. 1622.
 ANTOINE
 PRIULI,
 XCXIV.
 Doge de Ve-
 nise.

Ministres, déclarerent Osman déchu de la Couronne, tirerent son oncle Mustapha de sa prison, l'éleverent sur le trône, emmenerent le jeune Osman au château des Sept Tours, & lui trancherent la tête. Le Grand-Visir & quelques autres Ministres eurent le même sort; mais l'incapacité de Mustapha ayant été de nouveau reconnue, il fut déposé une seconde fois au bout de quelques jours, & le jeune Amurath, frere d'Osman, fut déclaré Empereur. Ces fréquentes révolutions de la Cour Ottomane délieroient la Chrétienté, & les Vénitiens en particulier, de toute inquiétude de la part des Infidèles.

Suite des af-
 faires d'Al-
 lemagne.

L'Empereur, maître des Etats de Frédéric, songeoit à disposer de la dignité Electorale en faveur de Maximilien, Duc de Baviere, à qui il l'avoit promise. La Cour d'Espagne s'y oppo- soit, non par zèle pour le Comte Palatin, contre qui elle avoit marqué la plus grande partialité, mais en conséquence du projet de mariage entre l'Infante & le Prince de Galles, dont elle amusoit Jacques I. Elle lui présentoit cet appas, avec l'assurance de faire rétablir le Comte Palatin, son

gendre , dans tous les Etats , & cherchoit ainsi à le rendre favorable au dessein qu'elle avoit formé de subjuguier la Hollande. Jacques fut si bien la dupe des Espagnols , qu'il permit au Prince de Galles de se rendre sans suite à Madrid pour presser la conclusion de son mariage. L'Empereur ne laissa pas de passer outre , & dans une Diète , tenue pour cet effet à Ratisbonne , il conféra la dignité Electorale au Duc de Baviere.

La ligue que l'on négocioit à Avignon fut conclue au commencement de cette année entre la France , la République & le Duc de Savoie. Il fut stipulé , 1°. que la ligue dureroit deux ans ou davantage , s'il étoit nécessaire , pour faire restituer la Valetine & ce qui avoit été envahi chez les Grisons : 2°. Qu'on formeroit une armée de trente à quarante mille hommes de pied & de six mille chevaux , dont la France fourniroit la moitié : 3°. Que l'on procureroit une diversion par le Comte de Mansfeld , en lui donnant trente mille écus par an à frais communs : 4°. Qu'au cas qu'une des Parties contractantes fût attaquée , les autres seroient tenues de lui envoyer

An. 1623.

ANTOINE
PRIULI,
XCVI.
Doge de Venise.

Ligues des
Vénitiens
avec la France
& la Savoie.

AN. 1623.
 ANTOINE
 PRIULI,
 XCXIV.
 Doge de Venise.

la moitié du contingent auquel elles étoient obligées : 5°. Qu'on régleroit dans un autre traité le partage des conquêtes, s'il arrivoit qu'on en fit. On invita les Suisses à entrer dans cette confédération ; mais les Cantons Catholiques, animés par le Nonce du Pape & par l'Ambassadeur d'Espagne, s'y opposerent ; & comme ils étoient les plus forts à la Diette, l'adhésion du Corps Helvétique n'eut pas lieu.

Fausse politique du Pape.

La Cour de Madrid négocia auprès du Pape, pour lui faire recevoir en dépôt les places de la Valteline & des Grisons, le rendant médiateur de ce différend entre les Couronnes. Si Grégoire XV avoit été plus éclairé ou moins séduit, il auroit senti que par là il prenoit un engagement, qui infailliblement le feroit sortir des bornes de la neutralité, & il se commettoit dans une affaire, dont le dénouement, quel qu'il fût, ne pouvoit que lui attirer l'inimitié d'une des Parties. Ces considérations furent négligées. Il accepta le dépôt, en attendant qu'il y eût sur ce sujet un accord entre la France & l'Espagne, & avec promesse de rendre les places aux Espagnols, s'il étoit prouvé que l'accord n'avoit pas manqué par leur faute.

Louis XIII, informé de ce qui se passoit à Rome, consentit au dépôt fait entre les mains du Pape, à condition que les forts seroient démolis, & que toutes choses seroient rétablies chez les Grisons dans leur premier état; sinon que la ligue suppleroit le Pape de se joindre à elle, pour y contraindre les Espagnols.

Grégoire XV étoit alors atteint de la maladie dont il mourut peu de temps après. Cette circonstance déterminâ les Espagnols à précipiter le dépôt. Le Cardinal neveu envoya des troupes, auxquelles les places de la Valteline furent livrées, avec les vivres & les munitions que le Duc de Féria y laissa. La mort de Grégoire XV suivit de près; & le Cardinal Mafée Barberin, natif de Florence, qui lui succéda, prit le nom d'Urbain VIII. Cette mort fut suivie de celle du Doge Antoine Priuli, qui eut pour successeur François Contarini.

Le nouveau Pape vit avec douleur le piège dans lequel son prédécesseur l'avoit embarrassé; mais la difficulté de s'en dégager avec honneur l'y retint. Les Alliés avoient envoyé leur argent au Comte de Mansfeld pour la diver-

An. 1623.

FRANÇOIS
CONTARINI,
XCV.
Doge de Venise.

La Valteline
remise au Pape
en dépôt.
Mort de Grégoire XV.

AN. 1624.
FRANÇOIS
CONTARINI,
XCXV.
Doge de Venise.

sion dont ils étoient convenus, & qui devoit se faire par la Franche-Comté & par la Suisse. Mansfeld reçut leurs subsides & ne les servit point. Il alla au secours des Protestans de la basse Saxe, & se jetta sur l'Evêché de Munster, où il fut entierement défait par les Chefs du parti Catholique.

Négociation
avec Urbain
VIII.

Les Alliés s'adressèrent à Urbain VIII, & le prièrent de rendre les places qu'il avoit en dépôt. Il n'en parut pas éloigné, pourvu qu'on dédommageât le Saint-Siège de ses frais, & que la Valteline fût érigée en Etat souverain, qui seroit corps ou avec les Cantons, ou avec les trois ligues. On consentit au dédommagement, & on rejetta l'autre condition, qui étoit contraire aux engagements de la ligue. Le Pape vouloit encore que le passage fût conservé aux Espagnols dans la Valteline; mais uniquement pour envoyer en Allemagne & en Flandre les troupes de Milan, & non pour attirer dans le Milanois les troupes d'au-delà des Monts. Il crut satisfaire à toutes les parties avec cette modification; mais les Vénitiens, qui prévoyoit l'abus que les Espagnols ne manqueroient pas d'en faire, s'y opposoient de tout

leur pouvoir. Il n'en fut pas de même de l'Ambassadeur de France à Rome, qui passa sans difficulté ce dernier article. Les Vénitiens s'en plaignirent au Roi, accusant M. de Puyfieux de s'être laissé corrompre, pour donner des instructions contraires aux intérêts des Alliés. La disgrâce de ce Ministre, celle du Chancelier de Silleri son pere, qui suivit de près, & tout le crédit cédé au Cardinal de Richelieu, donnerent un meilleur tour à cette affaire. Le Marquis de Béthune fut envoyé à Rome, & déclara au Pape, que d'étoit contre la volonté du Roi, que son prédécesseur avoit consenti au passage des troupes Espagnoles par la Valteline; & que l'intention de sa Majesté étoit, qu'il ne fût rien changé aux conditions dont elle étoit convenue avec les Vénitiens & le Duc de Savoie.

Urbain VIII, qui ne vouloit déplaire ni à la France ni à l'Espagne, usa de longueur pour éloigner la décision. Les Espagnols employèrent les séductions, qui leur avoient réussi sous le Pontificat précédent, en faisant espérer de grands établissemens aux Barberins, neveux du Pape. Richelieu en France, à la tête des affaires, com-

AN. 1624.

FRANÇOIS
CONTARINI,
XCV.
Doge de Venise.

Le ministère de Richelieu en France favorable aux Vénitiens.

An. 1624.

FRANÇOIS
CONTARINI,
X C X V.
Doge de Venise.

mençoit à montrer les grands ressorts de politique, qui le rendirent dans la suite l'arbitre de l'Europe. Il signa un traité avec la Hollande, pour qu'elle ne fit ni paix ni trêve avec l'Espagne sans l'aveu de la France. Il conclut le mariage de Madame Henriette, sœur du Roi, avec le Prince de Galles, qui étoit parti de Madrid très-mécontent des tromperies de l'Espagne, & qui, de retour en Angleterre, excitoit le Roi son pere à la vengeance.

Affaires de
Mantoue.

Les Vénitiens travailloient de leur côté à l'accommodement des Maisons de Savoie & de Mantoue, pour bannir de l'Italie des divisions dont les Espagnols pouvoient profiter. Ils y réussirent. Le Duc de Savoie céda toutes ses prétentions, moyennant trois cent mille écus; dont la moitié seroit payée comptant, & l'autre en terres dans la partie du Montferrat, voisine du Piémont, au choix du Duc de Mantoue. On convint que la Princesse Marie de Mantoue épouseroit Philibert, second fils du Duc de Savoie, & qu'une Princesse de Savoie épouseroit l'héritier de Mantoue; mais la mort du Prince Philibert de Savoie, qui survint peu de temps après, fit échouer cet accommodement.

Charles-Emmanuel propofa en vain de lui fubstituer Maurice , fon troifième fils. Le Duc de Mantoue le refufa, & les fuites de ce refus devinrent funeftes.

Les Alliés , qui avoient prefé inutilement le Pape de les fatisfaire fur l'article des Grifons , fe difpofoient à fe procurer cette fatisfaction par la voie des armes. Les Miniftres de France & de Venife en Suisse engagerent les Cantons Catholiques à fe rendre garants de l'exécution du traité de Madrid , & les Cantons Proteftans à unir leurs forces en faveur des Grifons. Les vues des Alliés n'étoient pas tout-à-fait les mêmes. La France ne vouloit point rompre directement avec l'Efpaagne , & ne prétendoit entrer dans cette guerre que comme auxiliaire. L'objet des Vénitiens étoit de la terminer promptement par une paix folide. Le Duc de Savoie vouloit fe fervir des uns & des autres pour venir à fes fins. Il leur préfentoit , que le pays des Grifons n'étoit point commode pour le féjour des armées : que ce n'étoit pas la peine de faire tant de frais , pour n'arracher que la Valreline aux Efpagnols : que l'occafion étoit favorable d'humilier l'orgueil de la Cour de Madrid : qu'on

An. 1624.

FRANÇOIS
CONTARINI,
XCV.

Doge de Venise.

Suite de celle de la Valreline.

An. 1624.
FRANÇOIS
CONTRA-
RINI,
XCXV.
Doge de Ve-
nise.

pouvoit tout entreprendre contr'elle, puisqu'on avoit pour soi l'Angleterre, la Hollande, les Protestans d'Allemagne & les Puissances du nord : que tandis que le Comte de Mansfeld agiroit dans la Franche-Comté, Gabor attaqueroit la Hongrie ; le Roi de Dannemarck, & les Princes de la basse Saxe porteroient la guerre dans le sein de l'Empire ; la Hollande porteroit ses forces dans le Pays-Bas ; la flotte Angloise désoleroit les côtes d'Espagne ; & les troupes des alliés envahiroient le Milanois.

Dispositions
des Vénit-
tiens.

Les Vénitiens n'auroient pas été éloignés de prêter les mains à ce système d'hostilités, qui présentoit de grandes apparences de succès, s'ils avoient pu également compter sur la France ; mais cette Couronne persiffoit dans son premier plan. Le Duc de Savoie, pour achever de la déterminer, lui proposa de la rendre maitresse de Gènes, ou du moins de l'aider à la soumettre. Il exposa à Louis XIII que cette diversion sauveroit la Valteline, affoiblirait le Milanois, ôteroit à l'Espagne une des plus avantageuses communications avec l'Italie, & rendroit à la France un Etat, qui en avoit été démembré

démembré par le malheur des temps. Cet objet parut intéressant à Louis XIII ; mais avant de s'y engager , il voulut fonder les Vénitiens , dont il jugea le concours nécessaire.

An. 1624.

FRANÇOIS
C O N T A

R I N I ,

X C X V.

Doge de Ve-
nise.Délibéra-
tion dans le
Sénat,

Lorsque cette affaire fut portée au Sénat , Jean Basadona représenta avec force , qu'il étoit injuste de faire retomber la vengeance que méritoient les Autrichiens , sur un État qui n'étoit point coupable de leurs procédés ; qu'à la vérité les Génois étoient dévoués à l'Espagne , mais que c'étoit un mauvais moyen de les en détacher , que de les menacer d'une invasion ; qu'on ne feroit par-là que les mettre dans la nécessité d'en dépendre absolument ; qu'il étoit inconcevable que , tandis que la ligue se propoisoit d'une part de rendre aux Grisons leurs droits & leur liberté , elle entreprît de l'autre d'opprimer injustement les Génois ; que la conquête de Gênes n'étoit pas aussi facile qu'on le supposoit en France & à Turin ; qu'indépendamment de la position des lieux , qui rendoit les accès de Gênes très-difficiles , & de la facilité des secours par terre & par mer , un peuple jaloux de sa liberté , sacrifieroit tout pour la conserver. » Au

An. 1624.
FRANÇOIS
CONTARINI,
XCXV.
Doge de Venise.

» surplus , ajouta-t-il , la République
» n'a point à se plaindre des Génois ,
» & jamais notre coutume n'a été
» d'offenser ceux qui ne nous offen-
» soient pas. La présomption du Duc
» de Savoie est connue. Il croit que
» tout dans la nature doit céder à ses
» projets ambitieux. L'inconstance des
» François ne l'est pas moins. Ils pren-
» nent des engagements , & ils les
» rompent avec la même facilité. Les
» vraies diversions qu'il nous faut, sont
» celles qui s'opéreront hors de l'Ita-
» lie ; & il ne nous convient point
» d'attirer le principal effort des Au-
» trichiens dans son sein. Si nous vou-
» lons la guerre en Italie , portons-la
» dans le Milanois. Là sont les vrais
» ennemis qui nous provoquent. Là
» nous pourrons faire des conquêtes
» utiles. Puisque le sort de Gênes dé-
» pend de celui du Milanois , portons
» le remède à la source du mal ».

Le Sénat suivit unanimement cette opinion sensée , & déclara que la guerre de Gênes étrangère à l'objet de l'alliance , étoit contraire à l'intérêt commun & au bien de l'Italie.

Conciliés à
Suz.

Le Connétable de Lesdiguières étoit déjà arrivé à Turin , avec le Maréchal

de Créqui, son gendre, & le Président de Bullion. Ils se rendirent en qualité de Plénipotentiaires du Roi à Suze, & ils ouvrirent un Congrès, auquel Jérôme Priuli assista en qualité d'Ambassadeur extraordinaire de la République. Il proposa, si l'on vouloit la guerre, de la porter dans le Milanois & partout ailleurs, hors dans l'Etat de Gênes. Cette proposition arrêta les Ministres de France & de Turin, qui prétexterent les approches de l'hiver pour remettre la décision à un autre temps. Il fut résolu qu'avant toutes choses, on poursuivroit à main armée la restitution de la Valteline; & le Duc de Savoie convint secrettement avec la France, que l'entreprise sur Gênes auroit lieu l'année suivante.

Les Vénitiens avoient augmenté leurs troupes en Lombardie, & attiré sous leurs étendards le Comte de la Tour, l'un des chefs des rebelles de Bohême. Le Marquis de Cœuvres faisoit en Suisse des levées pour la France, auxquelles le Régiment d'Harcourt se joignit sur la fin de cette année. Il entra à la tête de six mille hommes & trois cents chevaux dans la partie de la Valteline, où la communication étoit

An. 1624.

FRANÇOIS
CONTARINI,
XCV.
Doge de Venise.

Invasion de
la Valteline
par les Français.

An 1624

FRANÇOIS
CONTARINI,
XCV.
Doge de Venise.

plus facile avec l'Etat Vénitien. Il chassa les troupes Ecclésiastiques de Piétramala, de Tirano, de Sondria & de Morbegno, & fut bientôt maître de toute la vallée. Les Vénitiens lui envoyèrent deux mille hommes de pied & quatre compagnies de Cavalerie. Ils essuyèrent à ce sujet des reproches très-vifs de la part des Autrichiens, & du Pape lui-même, qui ne prenoit à cette cause d'autre intérêt, que celui du respect qu'il croyoit dû à son siège & qui avoit été violé; mais cet inconvenient ne les arrêta point.

An. 1625.

L'expédition
de Gênes em-
pêche la con-
quête entière
de la Valte-
line.

Les Comtés de Bormio & de Chiavènes furent conquis dans le fort de l'hiver; & toute la Valteline étant ainsi au pouvoir des Alliés, ils firent tenir à Coire une assemblée générale des Grisons. Tous les traités qu'ils avoient faits avec l'Espagne furent abolis, & leur alliance avec la France & le corps Helyétique fut solennellement rétablie; il ne restoit aux Autrichiens que la petite place de Riva. Le Duc de Féria avoit porté dans cette partie quatre mille hommes de pied & deux compagnies de Cavalerie aux ordres du Comte Serbelloné. Les Alliés entreprirent de chasser cette troupe en-

An. 1625.

JEAN
CORNARO,
XCXVI.
Doge de Venise.

nemie, & y trouverent plus de difficulté qu'ils n'avoient cru. On se renforça de part & d'autre, & le reste de l'hiver fut employé en efforts réciproques pour s'assurer la supériorité du nombre. La République avoit au printemps vingt mille hommes de pied & trois mille chevaux. Ces forces réunies à celles de la France & de la Savoie auroient été plus que suffisantes pour forcer les Espagnols à abandonner la Valteline; mais le projet d'attaquer l'Etat de Gênes, formé par le Duc de Savoie de concert avec la France, l'emporta sur cette vûe essentielle, malgré les représentations du Sénat, qui refusa constamment d'y concourir. Sur ces entrefaites le Doge François Contarini mourut, & eut pour successeur Jean Cornaro.

Dès le mois de Mars, le Duc de Savoie & le Connétable de Lesdiguières partirent d'Asti à la tête de trente mille hommes, traverserent le Montferrat, pénétrèrent dans l'Etat de Gênes, & n'y trouverent qu'une foible résistance. Les Génois, surpris d'une invasion qu'ils n'avoient pas prévûe, & manquant de toutes les choses nécessaires pour une vigoureuse défense,

Invasion de
l'Etat de Gênes.

An. 1625.
JEAN
CORNARO,
XCVI.
Doge de Venise.

réfolurent d'abord de réunir le peu qu'ils avoient de forces dans leur feule capitale & d'abandonner tout le refte ; mais Jean-Jérôme Doria, qui fentit tous les inconveniens d'un parti fi dangereux, ranima le courage des Citoyens, & les détermina à difputer le terrein, en attendant l'arrivée des secours, qu'il follicitoit de toutes parts. Il lui arriva des galères d'Espagne, des troupes de Naples & de Sicile ; & le Gouverneur de Milan lui envoya quatre mille hommes avec de bons Généraux. Les villes de Novi, d'Ovada, de Roffiglioné, de Campo, de Saffuelo, s'étoient rendues aux Alliés. Le Duc de Savoie marchoit avec une divifion fur Savone. Il rencontra un gros d'ennemis près de Gavi, il l'enfonça & le culbuta. Il vouloit qu'on allât droit à Gênes ; mais Lefdiguieres ne voulut pas laiffer Gavi derrière lui. Cette place fut affiégée & fe rendit. Alors le Duc de Savoie preffa de nouveau Lefdiguieres de marcher à Gênes ; mais celui-ci le refufa fous divers prétextes. Le Duc lui fit des reproches très-amers, l'accufa d'être gagné par l'argent des Génois, & ne fit que l'obftiner dans fa réfolution.

Cependant le Duc de Féria , ayant laissé une partie de ses troupes pour faire face aux Vénitiens , marcha vers les frontières de l'Etat de Gênes à la tête de dix-huit mille hommes de pied & de trois mille chevaux , & s'appliqua à couper les vivres aux Alliés , lesquels campés près de Gavi se trouverent bientôt dans l'embarras pour leurs subsistances. Le Duc de Savoie , furieux contre le Connétable de Lesdiguières , se sépara de lui , & se porta avec ses seules troupes sur la riviere du Ponant qu'il soumit sans beaucoup de peine ; mais l'armée du Duc de Féria ayant pénétré plus avant , & Lesdiguières étant sur le point d'être enveloppé , le Duc de Savoie , dans la crainte d'éprouver le même sort , fut forcé de se réunir à lui , & ils ne virent que la nécessité de se replier sur le Piémont. Leur arrière-garde fut attaquée dans sa retraite , & soutint le choc avec fermeté. Le Duc de Savoie , pour réparer l'affront qu'on venoit d'essayer , proposa de faire une irruption dans le Milanois ; mais Lesdiguières , à qui il étoit défendu d'entamer une guerre directe avec l'Espagne , ne voulut jamais y consentir. Tout ce que le Duc

AN. 1625.

J F A N
CORNARO ,
X C X V I.
Dogede Venise.

Les François
& le Duc de
Savoie en
sont chassés
par les Espagnols.

An. 1625.

J E A N
CORNARO ;
X C X V I.
Doge de Venise.

put obtenir de lui , ce fut un détachement aux ordres du Maréchal de Créquy , qu'il joignit à un corps de troupes , commandé par le Prince de Piémont , pour surprendre Savone. Cette entreprise échoua , & toute l'armée se retira en Piémont. Le Marquis de Sainte-Croix avoit abordé à Gênes avec trente galères & quatre mille hommes de troupes. Il entreprit le recouvrement de toutes les places envahies par les Alliés , & il les délivra aussi promptement qu'elles avoient été conquises. Ainsi cette malheureuse expédition ne servit qu'à affoiblir les Alliés & à enflammer l'ardeur des Espagnols. Le Marquis de Sainte - Croix se rendit maître d'Oneille. Le Duc de Féria assiégea Vérue ; mais il y trouva tant de résistance , qu'après y avoir sacrifié une partie de son armée , il fut obligé de se retirer , tandis que le Marquis de Sainte-Croix se rembarquoit lui-même pour l'Espagne.

Guerre dans
la Valteline.

Pendant ce temps-là , les Vénitiens unis aux troupes Françaises , commandées par le Marquis de Cœuvres , soutenoient dans la Valteline l'effort de six mille Allemands & Espagnols aux ordres du Comte de Papenheim. La

méintelligence des Généraux François avoit donné le temps aux ennemis de retrancher les postes qu'ils occupoient entre le lac de Côme & celui de Chiavènes. On entreprit de forcer ces postes, & on ne put s'en rendre maître. Les chaleurs survinrent, & occasionnerent de part & d'autre les maladies & la désertion. Les hostilités furent suspendues quelque temps; mais enfin les deux armées ayant reçu du renfort, le Comte de Papenheim pénétra plus avant dans la Valteline, & fit quelques conquêtes sur les Alliés. Ceux-ci le poussèrent à leur tour, le forcerent à se retirer dans ses montagnes, & fortifierent deux postes à l'entrée de la vallée, celui de Tirano gardé par les François, & celui de Trahona par les Vénitiens. Ainsi finit la campagne.

AN. 1625.
JEAN
CORNARO,
XCVI.
Doge de Venise.

Le Pape avoit envoyé en France le Cardinal Barberin son neveu, avec la qualité de Légat, pour proposer un accommodement sur l'affaire de la Valteline. Ce Cardinal insista sur l'injustice de l'invasion de cette province exécutée par les Alliés contre le respect dû au Saint-Siège, sur la difficulté de la soumettre aux Grisons, & sur

Négociation
du Pape sur
ce sujet.

AN. 1625.

J E A N
CORNARO ,
M C X V I .
Doge de Venise.

la nécessité de la rendre indépendante, pour y maintenir la Religion Catholique. Le Cardinal de Richelieu & le Maréchal de Schomberg, qui étoient chargés de conférer avec lui, reclamèrent l'exécution du traité de Madrid. Ils proposerent de remettre Chiavenes en dépôt entre les mains du Pape, à condition que les Espagnols en feroient autant de Riva; ils demanderent que ces deux forts & tous les autres fussent démolis & rendus aux Grisons dans cet Etat; en stipulant, que la Religion Catholique seroit seule maintenue dans la Valteline, & que ceux d'une Religion contraire en demeureroient exclus.

Le Légat rejetta ce plan d'accommodement, & demanda une suspension d'armes pour l'Italie; mais n'ayant pû l'obtenir, il se retira sans rien conclure. Le Pape, offensé du mauvais succès de cette négociation, menaça d'envoyer une armée pour reprendre la Valteline sur les Alliés; & prit avec l'Archiduc Léopold & le Gouverneur de Milan toutes les mesures propres à faire réussir sa menace; mais cette partialité d'Urbain ne fit qu'irriter les Alliés; & la France en particulier en-

voya M. de Bassompierre en Suisse, pour y lever des troupes, & pour faire refuser le passage à celles d'Autriche.

Tandis qu'on se préparoit à recommencer les hostilités, la France & l'Espagne dispoient du sort de la Valteline par un traité conclu à Monzon, à l'insçu de la République & du Duc de Savoie. Il étoit dit d'abord dans ce traité, que la seule Religion Catholique auroit lieu dans la Valteline & les deux Comtés adjacents, & que toutes les innovations depuis l'an 1617 seroient abolies. Il étoit dit ensuite, que les Valtelins auroient l'Electiion libre de leurs Magistrats, avec défense aux trois ligues de s'en mêler; que les Valtelins paieroient aux Grisons un tribut annuel dont la fixation seroit faite par les Députés des deux peuples; que ce tribut & toute autre prérogative seroient perdus pour les Grisons, qu'ils encourroient même la disgrâce des deux Couronnes, s'ils ne se contentoient pas de ce qui venoit d'être stipulé, s'ils inquiétoient en aucune manière les Valtelins, ou s'ils entreprenoient de mettre garnison dans leurs places; que l'inspection sur la Religion dans la Valteline appar-

An. 1626.

JEAN
CORNARO,
XCXVI.
Doge de Venise.

Traité de
Monzon au
sujet de la
Valteline.

An. 1626.

J E A N
CORNARO ,
X C X V I .
Doge de Ve-
nise.

tiendroit au Pape seul , qui , en cas d'innovation sur cette matière , avestiroit les deux Rois d'y remédier ; que tous les forts construits depuis 1620 seroient en sequestre entre les mains du Pape pour être démolis ; que les Grisons seroient obligés de licencier leurs troupes , & que les deux Rois retireroient les leurs , se chargeant de terminer tous les différends qui avoient suivi la révolte de la Valteline.

Politique
des Ministres
de France &
d'Espagne.

Ce traité étoit l'ouvrage du Duc d'Olivarès & du Cardinal de Richelieu. Le premier de ces Ministres , en tirant ainsi les Valtelins de la dépendance des Grisons , conservoit à son Maître tous ses avantages en Italie ; il remplissoit l'objet qu'il avoit toujours eu en vue de dominer les deux peuples , en les divisant ; il acquéroit plus de facilité pour achever de subjuguier les Hollandois , à qui il avoit déjà enlevé la forte place de Breda , & pour aider l'Empereur à détruire le parti Protestant , qui étoit aux abois en Allemagne , en profitant des nouvelles divisions de la France , qu'il fomentoit de tout son pouvoir. On crut que Richelieu avoit été la dupe du Ministre Espagnol ; mais la suite fit voir que ce

Cardinal, par une politique sage, n'avoit abandonné l'Italie que pour courir au plus pressé. Il vouloit abattre le parti Huguenot en France par la prise de la Rochelle. Il voyoit le système de l'Angleterre changé par la mort de Jacques I, & son successeur livré au Duc de Buckingham, qui, par des mécontentemens particuliers, inspiroit à son Maître, contre la France, tous les projets de vengeance que Jacques étoit sur le point d'effectuer contre l'Espagne. Richelieu fut trop heureux de rompre pour un temps ses engagemens au sujet de la Valteline, afin de se livrer tout entier au dessein de rétablir l'autorité du Roi sur ses Sujets, sçachant bien qu'il lui seroit très-aisé de le faire triompher au-dehors, lorsqu'il l'auroit rendu maître au-dedans.

Ces vues de politique, habilement dérobées aux ennemis de la France, échappèrent à ses alliés. Les Vénitiens furent d'autant plus irrités du traité de Monzon, que M. d'Aligre, Ambassadeur de France, les avoit positivement assurés, que Louis XIII n'accepteroit, n'écouteroit même aucune proposition sans l'aveu de ses alliés. Ils se plainquirent de ce qu'on avoit trahi la foi à

An. 1626.

JEAN
CORNARO,
XCXVI.
Doge de Venise.

Mécontentement des
Vénitiens.

An. 1626.

J E A N
CORNARO ,
X C X V I .
Doge de Vé-
nite.

leur égard , & prétendirent qu'on les avoit sacrifiés , contre toute raison de politique , à l'ambition des Espagnols. Le Duc de Savoie invectiva avec encore plus d'amertume contre l'infidélité des François. Le Sénat délibéra sur le parti qu'il devoit prendre dans les circonstances , & Jérôme Trivifani parla en ces termes.

Délibéra-
tion dans le
Sénat.

» Lorsqu'on s'unit à un Prince plus
» puissant, il est rare que les effets ré-
» pondent aux espérances. Le desir &
» le besoin d'un appui considérable ont
» déterminé notre union avec la Fran-
» ce. Dans le traité qu'elle vient de
» conclure, cette Couronne, en négli-
» geant nos intérêts, a manqué à la
» foi qu'elle nous devoit, & a trahi sa
» propre gloire. Pour nous, il nous
» reste celle d'avoir résisté à l'ennemi
» le plus à craindre, secouru nos voi-
» sins, rempli tous les devoirs d'alliés
» fideles. Que le blâme du traité re-
» tombe sur ceux qui l'ont négocié.
» L'amitié des François a toujours été
» pour nous très-critique. Elle nous a
» procuré de grands biens & de grands
» maux; mais la vicissitude des évé-
» nements n'a jamais ébranlé notre
» confiance. Examinons présentement,

» si l'abandon que les Ministres de
 » France ont fait de leurs avantages,
 » doit renverser l'ordre & le systême
 » de nos résolutions. Nous avons été
 » négligés dans le traité de Monzon;
 » faut-il pour cela rompre avec un
 » grand Roi, & exposés que nous
 » sommes aux insultes des Espagnols,
 » nous convient-il de perdre l'appui de
 » la France ? La fortune favorise le
 » parti Autrichien, la victoire cou-
 » ronne toutes ses entreprises; à qui
 » aurons-nous recours dans le péril
 » qui nous menace ? Le Pape prétend
 » qu'on lui a manqué, & paroît dé-
 » goûté de nous. Dans toute l'Italie,
 » il n'y a que le Duc de Savoie qui
 » nous donne quelque espérance. C'est
 » donc une nécessité de nous livrer à
 » la France, quoique ce parti ne soit
 » pas sans inconvénient. C'est la seule
 » Puissance capable de balancer le pou-
 » voir Antrichien; c'est donc à nous
 » de dissimuler vis-à-vis d'elle. Ne
 » nous arrêtons point au bruit qu'on
 » affecte de répandre, que les deux
 » Couronnes se sont réunies dans le
 » dessein d'opprimer tous les foibles
 » Etats. Il y a entr'elles une trop grande
 » opposition d'intérêts, pour qu'elles

An. 1626.

 JEAN
 CORNARO,
 XCVI.
 Doge de Ve-
 nise.

An. 1725.
 JEAN
 CORNARO,
 XCXVI.
 Doge de Ve-
 nice.

» concourent à changer le systême de
 » l'Europe. L'ame des Politiques n'est
 » un abîme impénétrable, que pour
 » ceux qui ignorent l'intérêt des Puif-
 » sances. A la faveur de ce flambeau,
 » qui ne trompe jamais, je juge hardi-
 » ment que la paix actuelle n'est qu'un
 » leurre présenté par un habile Mi-
 » nistre pour faire illusion. Que la
 » France agisse pour l'utilité & la gran-
 » deur de l'Espagne, c'est un effort
 » contre nature, qui tombera de lui-
 » même, aussi-tôt que les troubles
 » qui l'agitent auront cessé. La confu-
 » sion regne dans l'intérieur de ce
 » royaume, mais le nuage se dissipera.
 » La nature de ce climat est trop va-
 » riable, pour que les troubles mêmes
 » y soient permanents. Pour nous, ac-
 » coutumés à laisser la mauvaise for-
 » tune par notre constance, cédon
 » au temps avec notre dextérité ordi-
 » naire, attendons de meilleures cir-
 » constances; gardons-nous d'accorder
 » notre confiance à des ennemis re-
 » conciliés, & de la refuser à d'anciens
 » amis ».

Il approuve
 le traité.

Ce sage discours fit cesser tous les murmures. On se fit une nécessité & une prudence d'approuver le traité de

Monzon. Le Sénat exhorta le Duc de Savoie à entrer dans les mêmes vues. Peu de temps après, Louis XIII envoya à Venise M. de Châteauneuf, & à Turin le Président de Bullion, pour rejeter ce qui s'étoit fait à Monzon sur le malheur des temps. Ces deux Ambassadeurs assurèrent que la France ne vouloit point laisser l'Italie à la merci des Espagnols; qu'elle voleroit au secours du Duc & des Vénitiens, si l'un ou l'autre étoit attaqué. Ils offrirent à la République de lui procurer chez les Grisons la liberté du passage, & firent espérer au Duc de Savoie de grands avantages avec le temps. Les Vénitiens reçurent ces propositions avec une honnêteté, qui tenoit plus de la dissimulation que de la confiance. Il n'en fut pas de même du Duc de Savoie. Piqué au vif de l'infidélité qu'on lui avoit faite, il jura la perte du Cardinal de Richelieu, & se lia secrètement avec tous les ennemis de ce Ministre au-dedans & au-dehors du royaume. Il fit un traité particulier avec l'Angleterre, pour attaquer la Provence, tandis que les flottes Angloises insulteroient la Normandie & la Bretagne, protégeroient la Rochelle, &

An. 1626.

JEAN
CORNAPO,
XCXVI.
Doge de Venise.

Resseñti-
ment du Duc
de Savoie.

An. 1626.

JEAN
CORNARO,
XCXVI.
Doge de Venise.

tenteroient une entreprise sur Bordeaux. De concert avec Charles I, il invita les Vénitiens & les Hollandois à entrer dans cette confédération; mais les Chefs des deux Républiques rejetterent hautement de concourir à l'affoiblissement de la France, dans la crainte de donner à la Maison d'Autriche un empire capable d'opérer la servitude générale.

Exécution
du traité de
Monzon.

Les Grisons unis aux Cantons Protestans, refusoient d'exécuter le traité de Monzon; mais les Vénitiens concourant avec l'Espagne & la France à les y contraindre, ils furent obligés de se soumettre. On convint, que les forts seroient restitués aux troupes de l'Eglise; qu'elles en sortiroient, aussitôt que la Cour d'Espagne auroit déclaré par écrit qu'elle étoit satisfaite de la maniere dont le séquestre avoit été effectué; & qu'ensuite tous les forts seroient démolis par les Habitans. Le tribut que les Valtelins devoient payer aux Grisons, fut fixé par la France à vingt-cinq mille écus.

Suite des
affaires d'Al-
lemagne.

L'Empereur continuoit de triompher en Allemagne. Ses troupes remporterent une victoire signalée sur le Roi de Dannemarck près de Lutter,

dans le Duché de Brunswich, & la conquête des Etats de Brunswich & de Lunébourg furent le fruit de cette victoire. Le Comte de Mansfeld, battu sur les bords de l'Elbe, avoit traversé la Silésie. Poursuivi jusques dans la Hongrie, la déroute avoit détruit son armée, & il étoit mort misérablement dans un village de Bosnie. Ainsi tout succomboit sous la main victorieuse de Ferdinand.

Au milieu de ces grandes agitations, la République de Venise veilloit au maintien de la discipline intérieure de son Gouvernement. Urbain VIII venoit d'élever à la dignité de Cardinal Frédéric Cornaro, Evêque de Bergame. Comme ce Prélat étoit fils du Doge régnant, & que la Loi défend aux enfans des Doges de recevoir du Saint-Siége aucun bénéfice, il fut agité si l'Evêque de Bergame étoit dans le cas de la Loi, & le Sénat déclara, que la dignité de Cardinal n'étoit point comprise sous la dénomination de bénéfice. Ce trait de faveur doit être remarqué dans un Gouvernement accoutumé à interpréter toujours les Loix en toute rigueur. Le Sénat montra plus de sévérité contre Charles Quirini,

An. 1626.
 JEAN
 CORNARO,
 XCXVI.
 Doge de Venise.

Vigilance
 des Vénitiens pour le
 maintien de
 leurs loix.

AN. 1626.
 J B A N
 CORNARO ,
 X C X V I .
 Doge de Ve-
 nise.

qui avoit obtenu l'Evêché de Sébénigo. Il refusa de le laisser prendre possession, parce que le Conseil des Dix avoit découvert, que pour parvenir à cet Evêché, il avoit employé des moyens défendus par les Loix, & particulièrement l'intercession des Puissances étrangères. La preuve de son intrigue ayant été acquise, on publia un décret, qui le bannissoit à perpétuité; & l'Evêché fut donné à un autre.

An. 1627.
 Affaires de
 Mantoue.

Les troupes Impériales, après avoir forcé le Prince de Transilvanie à recevoir la paix, & le Roi de Dannemarck à se retirer dans ses Etats, dominoient l'Allemagne durement. Le siège de la Rochelle occupoit toutes les forces de la France & de l'Angleterre. La succession au trône de Mantoue tenoit toute l'Italie en suspens. Le Duc Ferdinand étoit mort sans enfans l'année précédente. Son frere Vincent, qui lui avoit succédé, mourut lui-même cette année sans postérité. On avoit songé, avant la mort de ces deux Princes, à la nécessité de régler l'ordre de la succession au Duché de Mantoue, qui é tant un fief masculin, ne pouvoit appartenir à la Princesse Marie de

An. 1627.

J E A N
CORNARO,
X C X V I.
Doge de Ve-
nise.

Gonzague, dernier rejetton de la branche aînée de cette Maison, La branche cadette étoit établie en France, & le Duc de Nevers, chef de cette branche, devenoit l'héritier présomptif de l'Etat de Mantoue; mais comme la Princesse Marie pouvoit prétendre des droits sur le Montferrat, qui n'étoit pas fief masculin, pour éviter une guerre ou un démembrement, on avoit proposé le mariage de Marie de Gonzague avec le Duc de Réthel, fils du Duc de Nevers.

Les Espagnols, qui ne vouloient point à Mantoue d'un Prince naturalisé François, propofoient de marier la Princesse avec Ferrant, Prince de Guastalla, d'une troisième branche plus éloignée de la Maison de Gonzague. Tant que le Duc Ferdinand vécut, il évita de s'expliquer sur cet article, dans l'espérance que son frere Vincent, qui étoit encore jeune, pourroit avoir des enfans. Après la mort de Ferdinand, Vincent projetta d'épouser lui-même sa nièce; mais la foiblesse de sa santé, ruinée par d'anciennes débauches, & la difficulté que fit le Pape de lui accorder la dispense, déterminèrent les Vénitiens à le pres-

An. 1627.

JEAN
CORNARO,
XCXVI
Doge de Venise.

Intrigues du
Duc de Savoie.

ser de conclure le mariage de la Princesse Marie avec le Duc de Rhétel ; mais ils eurent de la peine à l'y résoudre.

Le Duc de Savoie songeoit à faire revivre ses droits sur le Montferrat, après la mort de Vincent, & vouloit les fortifier, en faisant épouser à Maurice, son fils, la Princesse de Mantoue. Dans cette vue, il déclara au Duc Vincent, qu'il ne souffriroit point qu'on disposât d'elle sans son aveu. Il intrigua à la Cour de Madrid pour y trouver de l'appui à ses desseins, & il lui fut facile de mettre le Duc d'Olivarès dans ses intérêts, en lui offrant de partager le Montferrat avec l'Espagne. C'étoit sans doute un grand inconvenient pour lui, d'augmenter ainsi la puissance Espagnole à son voisinage ; mais passionné du desir de s'agrandir lui-même, il espéroit ou en se rejetant entre les bras des François, ou en brouillant l'Espagne avec la France, trouver des ressources contre ce danger. La Maison de Nevers n'avoit pour elle que la protection de la France & la justice de sa cause.

Louis XIII.
partage la
Maison de
Nevers, hé-
ritiere de
Mantoue.

Louis XIII avoit déclaré que, s'il le falloit, il passeroit les Monts avec une

armée , pour appuyer les droits de cette Maison ; mais occupé alors au siège de la Rochelle , il avoit envoyé M. de Saint-Chaumont au Duc de Mantoue , afin de ménager cet intérêt auprès de ce Prince. Saint-Chaumont avoit passé ensuite à la Cour de Turin , pour offrir au Duc de Savoie des terres dans le Montferrat , en dédommagement de ses prétentions. Un si foible avantage ne pouvoit satisfaire l'ambition de Charles-Emmanuel. Plus il voyoit la France & l'Espagne s'engager contradictoirement dans cette affaire , plus il concevoit d'espérances.

Enfin le Duc Vincent voyant sa fin approcher , appella de France le Duc de Rhétel , & dès que ce Prince fut arrivé à Mantoue , il le déclara son héritier. Il sollicita & obtint du Pape la dispense pour lui faire épouser sa nièce. Le mariage fut célébré le jour même de Noël , & le Duc Vincent mourut la nuit suivante. Le Duc de Rhétel prit aussitôt , pour son pere , possession du Duché de Mantoue , & reçut le serment de fidélité des Peuples. Quelques jours après , il le fit proclamer dans le Montferrat , malgré les intrigues des Espagnols & les

An. 1627.

JEAN
CORNARO ,
XCXVI.
Doge de Venise.

An. 1628.

J E A N
CORNARO ,
X C X V I .
Doge de Venise.

Venise se
déclare pour
elle.

oppositions du Prince de Guastalla, qui avoit reçu une commission Impériale, pour tenir le Duché de Mantoue en séquestre, jusqu'à ce que l'Empereur eût fait droit aux Parties.

Les Vénitiens, qui virent la tranquillité de l'Italie & leur propre sûreté intéressées au maintien de la Maison de Nevers sur le trône de Mantoue, s'occupèrent des moyens de l'y affermir contre les attaques de la Maison d'Autriche, qui paroissoit déterminée à l'en faire descendre. Le souvenir du procédé de la France dans l'affaire de la Valteline, leur ôta l'envie de s'appuyer de cette Couronne. Ils crurent qu'une ligue avec le Pape & les autres États d'Italie seroit plus propre à garantir le nouveau Duc de Mantoue de toute violence, & l'Ambassadeur de Venise eut ordre d'en conférer avec Sa Sainteté.

Négociation
des Vénitiens à Rome sur ce sujet.

Urbain VIII voyoit un égal danger à laisser agir la Maison d'Autriche & à lui résister. Il approuvoit le zèle des Vénitiens, mais il étoit arrêté par les difficultés. » Que pouvons-nous, di-
» soit-il, à leur Ambassadeur, avec le
» seul secours du bon droit, contre
» des Princes qui ne connoissent que
la

» la force ? L'autorité des Papes est
 » méprisée , & leur nom ne sert plus
 » qu'à décorer vainement le préam-
 » bule des traités. Il seroit peut-être
 » facile d'unir ensemble les Princes
 » d'Italie ; mais leurs forces réunies
 » feront un contre-poids bien léger. Le
 » Duc de Savoie renonçant à la gloire
 » de protéger notre liberté commune ,
 » malgré le poids des ans qui an-
 » nonce sa mort prochaine , médite
 » contre nous les projets les plus tur-
 » bulents. Le Grand Duc est entiere-
 » rement livré aux Autrichiens. Les
 » autres Princes ont peu de pouvoir.
 » Croyez-vous que les seules forces
 » du Saint-Siége & de la République
 » suffissent pour affranchir le Duc de
 » Mantoue de l'oppression de l'Empe-
 » reur & de l'Espagne ? Pour moi je
 » suis prêt à faire tout ce qui sera en
 » mon pouvoir ; mais jamais nous ne
 » pourrons nous soutenir sans quelque
 » puissant appui. Il me semble , mal-
 » gré tout ce qui s'est passé , que nous
 » ne sçaurions mieux faire que de re-
 » courir à celui de la France ; & si la
 » République veut le rechercher , je
 » me joindrai à elle pour l'obtenir » .

Le Sénat jugea , que la faveur du

An. 1628.

JEAN
 CORNARO ,
 XCXVI.
 Doge de Ve-
 nise.

Avec la
 France & la
 Savoie.

An. 1628.
 JEAN
 CORNARO,
 M C X V I.
 Doge de Vè-
 nise.

Pape pour la Maison de Nevers n'iroit point jusqu'à lui faire prendre les armes ; & qu'il ne vouloit mettre la France en jeu, qu'afin que les forces fussent assez balancées pour lui laisser la gloire d'intervenir en qualité de Médiateur pour la paix. Cette disposition obligea les Vénitiens à vaincre la répugnance qu'ils avoient eue d'abord à implorer le secours de la France. Ils représentèrent vivement à Louis XIII que le salut de l'Italie dépendoit de sa promptitude à secourir le Duc de Mantoue. Le Pape appuya fortement cette représentation ; mais la Rochelle se défendoit encore, & il n'avoit rien à espérer de la France, jusqu'à ce qu'elle eût ôté ce dernier refuge aux rebelles Huguenots. On chercha à ébranler le Duc de Savoie ; mais son ambition fondeoit de si vastes espérances sur l'ébranlement de l'Etat de Mantoue, qu'il fut impossible de l'en détacher. Il se plaignit hautement de ce qu'on avoit forcé la Princesse de Mantoue, qui étoit sa nièce & celle du Roi d'Espagne, d'épouser, sans leur aveu le Duc de Rhétel sur le cercueil du Duc Vincent.

Gonzalès de Cordoue, qui avoit

succédé dans le Gouvernement du Milanois au Duc de Féria, prétendoit, que le Duc de Rhétel avoit violé le respect dû à l'Empereur, en s'ingérant, sans son aveu, & contre la teneur de sa commission, dans un Etat qui étoit fief de l'Empire. Ferdinand II se constituant juge entre les divers Prétendants, les laissoit tous dans l'attente de la décision qu'il devoit prononcer. Le Prince de Guastalla & la Duchesse de Lorraine, sœur des deux derniers Ducs de Mantoue, se présentoient concurremment à son tribunal, pour jouir de l'exclusion du Duc de Nevers. Les Ambassadeurs du Pape & de la République reclamoient sa justice en faveur de ce dernier Prince. Ferdinand II leur laissa concevoir des espérances; mais il manifesta sa partialité, lorsque l'Evêque de Mantoue arriva à Vienne, chargé de lui demander l'investiture, & de lui rendre hommage pour le Duc de Nevers. L'Empereur lui refusa audience, & ne lui permit de demeurer à sa Cour, que comme un particulier sans caractère.

Cependant le Duc de Savoie avoit déjà disposé du Montferrat dans un traité de partage avec l'Espagne. Il

An. 1628.

J F A N
CORNARO,
XCXVI.
Doge de Venise.

Démarches
des Préten-
dans au Du-
ché de Man-
toue près de
l'Empereur.

Traité du
Duc de Sa-
voie avec
l'Espagne.

An. 1628.
 JEAN
 CORNARO,
 XCXVI.
 Doge de Venise.

abandonnoit à cette Couronne Casal, Pont-de-Sture, Nizze, Aqui, & toute la partie maritime, se réservant Trino, Albe, San-Damiano, & toute la partie contiguë à ses Etats; à condition que les Espagnols démoliroient les nouvelles fortifications de Casal, & que toutes les autres places des deux côtés resteroient dans leur état actuel. Cordoue fit agréer ce traité au Duc d'Olivarès, qui en envoya la ratification au Duc de Savoie, avec cent mille écus pour le mettre en état de faire la guerre. Cordoue n'avoit dans tout le Milanois que douze mille hommes de pied & trois mille chevaux dont il étoit obligé de tenir une partie du côté de la Valteline, pour observer les mouvemens des Grisons, & un autre dans le Cremonois pour l'opposer aux Vénitiens & au nouveau Duc de Mantoue, qui avoit porté ses troues à dix mille hommes, dont quatre mille étoient à Casal & dans le Montferrat, & le reste près de Mantoue.

Les Espagnols veulent tromper les Vénitiens,

Cordoue reçut de gros renforts de l'Etat de Gênes. Il fit publier dans le Montferrat une proclamation, dans laquelle il promettoit toutes sortes de récompenses à ceux qui se soumet

troient & il menaçoit des plus durs traitemens tous ceux qui feroient résistance. Dans le doute que la frontière du Milanois ne fût pas suffisamment assurée contre les Vénitiens, il envoya à Venise un de ses Officiers, pour déclarer au Sénat, que l'intention du Roi d'Espagne étoit de se saisir du Montferrat pour l'Empereur, à qui le jugement, pour régler l'ordre de la succession, étoit dévolu, & de le garder, jusqu'à ce que Sa Majesté Impériale, après avoir examiné le droit des Parties, eût prononcé en faveur du légitime Souverain; que cette entreprise étoit un effet de la bonté du Roi & de la sagesse de ses Ministres, pour prévenir les troubles, que l'incertitude de la succession pouvoit occasionner; & qu'elle devenoit nécessaire, pour éloigner du Milanois les hostilités que la France pourroit commettre, sous prétexte de protéger la Maison de Nevers.

Le Sénat répondit à Cordoue; qu'il ne pouvoit lui dissimuler le déplaisir de la République, en voyant cette atteinte donnée à la tranquillité de l'Italie, qu'elle avoit toujours eue tant à cœur; qu'elle ne pouvoit se dispenser

An. 1628.

J E A N
CORNARO,
X C X V I.
Doge de Venise.

Réponse du
Sénat.

An. 1628.

JEAN
CORNARO ,
XCXVI.
Doge de Venise.

de l'exhorter au maintien de la paix ; que le Roi d'Espagne le devoit pour sa gloire , pour le bonheur de ses Peuples , & que c'étoit par-là que ses Ministres devoient montrer leur sagesse & leur modération.

Le péril étoit pressant , & dans une assemblée particuliere que le Sénat tint sur ce sujet , Siméon Contarini prononça le discours suivant.

Délibération dans le Sénat.

» Jamais les maximes de notre gouvernement ne nous ont portés aux résolutions vives & précipitées. Une conduite sage & mesurée nous a toujours tirés des pas les plus embarrassants. J'avoue , que les entreprises actuelles de l'Espagne , & le funeste avenir qu'elles nous présagent , attaquent directement notre sûreté & celle de l'Italie ; mais avant que de nous déterminer , examinons la nature du mal & des remèdes. Il me semble que , pendant que les Espagnols exécuteront l'invasion qu'ils nous annoncent , nous ne risquons rien de nous tenir renfermés dans nos frontières. C'est un torrent qu'il faut laisser passer. La violence , odieuse par elle-même , est d'ordinaire , pour ceux qui l'emploient ,

An. 1628.

JEAN
CORNARO,
XCXVI.
Doge de Venise.

» une source d'humiliation. Le pou-
 » voir de la Maison d'Autriche est
 » excessif, & tend à subjuger tous les
 » Etats, comme une eau débordée
 » abbat les fleurs des champs. Que
 » ceux qui veulent qu'on lui résiste,
 » me disent où est leur force pour
 » l'arrêter. Pour moi, mon sentiment
 » est, que nous suspendions nos mou-
 » vemens, & que nous observions les
 » circonstances, & que nous laissions
 » dissiper l'orage. Pour l'ordinaire on
 » répare aisément les ravages de la
 » foudre; mais il n'est point de force
 » humaine qui puisse contraindre son
 » activité. Je crains beaucoup les suites
 » de l'affaire qui nous occupe, mais je
 » n'en désespere pas. Je vois le Gou-
 » verneur de Milan & le Duc de
 » Savoie unis pour envahir le Mont-
 » ferrat. Je vois rejaillir sur nous le
 » contre-coup des malheurs du Duc
 » de Mantoue; mais ne sçait-on pas
 » que les plus beaux projets rencon-
 » trent souvent dans leur exécution
 » des difficultés insurmontables, &
 » ont quelquefois l'issue la plus mal-
 » heureuse. Le Duc de Savoie n'est
 » pas si ferme dans ses alliances, qu'on
 » ne puisse le faire changer; les forces

An. 1628. » du Gouverneur de Milan ne font pas
 JEAN » si considérables , qu'il puisse oppri-
 CORNARO , » mer l'Italie en un moment ; les ar-
 XCXVI. » mées de l'Empereur , qui tiennent
 Doge de Ve- » l'Allemagne sous le joug , ne peu-
 nise. » vent s'en éloigner , sans que l'Alle-
 » magne brise ses chaînes ; la France
 » est sur le point de triompher des Ro-
 » chelois. Croirons - nous que cette
 » belliqueuse Nation , que son Roi
 » magnanime , que son Ministre , l'un
 » des plus habiles de l'Univers , souf-
 » friront qu'on dépouille un Prince ,
 » qui n'a d'autre crime que d'être né
 » François ? Et s'ils s'arment pour sa
 » défense , qu'avons-nous à craindre ?
 » Pourquoi nous affliger d'un mal dont
 » le remède ne peut tarder ? Ne nous
 » exposons point à succomber nous-
 » mêmes pour donner au Duc de Man-
 » toue un inutile secours. Souvenons-
 » nous , que nos anciens efforts ont
 » causé notre impuissance actuelle.
 » Nous avons prodigué notre or pour
 » avoir l'amitié du Duc de Savoie , &
 » le voilà aujourd'hui ligué contre nous
 » avec l'Espagne. Nous nous sommes
 » épuisés pour la défense de la Valte-
 » line , & cela n'a produit qu'un ac-
 » cord funeste entre les deux Cou-

» bonnes. Que l'expérience du passé An. 1628.
 » nous apprenne à éviter certains en JEAN
 » gaemens. Tenons-nous sur la défen- CORNARO,
 » sive, & craignons, en déclarant la XCVI.
 » guerre, de mettre la Patrie en dan- Doge de Ve-
 » ger ». nise.

Dominique Molino parla ensuite Résolution
 pour faire sentir les dangers de l'indé- qu'elle pro-
 termination dans cette affaire, qu'il duit,
 représenta comme l'une des plus cri-
 tiques pour la République. Le Sénat,
 après avoir flotté quelque temps entre
 les pensées courageuses & les résolu-
 tions timides, s'arrêta à un dernier
 parti, qui fut de bien munir ses pla-
 ces, de mettre ses troupes en bon état,
 de solliciter vivement la France en fa-
 veur du Duc de Mantoue, & lorsque
 cette Puissance s'ébranleroit, de se
 joindre à elle. Il résolut en même
 temps de faire de nouvelles représen-
 tations à la Cour de Madrid pour l'en-
 gager à une conduite plus pacifique ;
 non qu'il se flattât d'arrêter ses mou-
 vemens, mais afin d'avoir un motif
 de plus d'agir hostilement contre elle,
 lorsque les circonstances y seroient fa-
 vorables. Le Duc d'Olivarès fit peu de
 cas des représentations des Vénitiens,
 & le Sénat, qui l'avoit prévu, tourna

An 1628.

JEAN
CORNAPO ,
XCXVI
Doge de Venise.

Divisions
en France.

toute son activité du côté de la France.

L'esprit de faction n'étoit point éteint dans la Cour de Louis XIII , & les affaires souffroient de la rivalité & des passions qui divisoient les esprits.

La Reine mere n'avoit point pardonné au Duc de Nevers d'avoir pris parti contre elle durant les troubles de la Régence , & l'espérance de lui faire perdre le Duché de Mantoue lui fournissoit une vengeance trop naturelle , pour la laisser échapper. Elle soupçonna le Cardinal de Richelieu de s'intéresser au sort de cette Maison. Il n'en fallut pas davantage pour lui inspirer contre ce Ministre autant de haine qu'elle lui avoit marqué d'abord de faveur. Elle se répandit contre lui en invectives. Elle usa de tout le crédit qu'elle pouvoit avoir sur le Roi son fils , pour le détourner de se brouiller avec l'Espagne & la Savoie , étant déjà en guerre avec l'Angleterre.

Sages vûes
de Richelieu.

Mais Richelieu , dont la politique , supérieure aux petits motifs de la Reine mere & à ses clameurs , voyoit la gloire de son maître intéressée à ne pas laisser l'Italie sous le joug des Espagnols , faisoit sentir à Louis XIII , qu'il ne lui convenoit pas d'abandon-

ner un Prince qu'on n'opprimoit, que parce qu'on lui supposoit les inclinations françoises. Il exhortoit les Vénitiens à le défendre de tout leur pouvoir, leur promettant, qu'après la prise de la Rochelle, la France s'accommoderoit avec l'Angleterre & porteroit toutes ses forces au-delà des Monts. Le Sénat apprit avec joie les dispositions de ce Ministre, mais sans rien changer au parti qu'il avoit pris de ne se déclarer que conjointement avec la France.

Les troupes de Cordoue étoient déjà dans le Montferrat & assiégeoient Casal. Le Duc de Savoie avoit soumis en peu de temps, les villes d'Albe, de San-Damiano & de Trino, & toute la partie qui lui avoit été cédée par le traité. Cette promptitude de succès donna de la défiance au Gouverneur de Milan. Il connoissoit le caractère de Charles-Emmanuel, dont l'ambition se jouoit des promesses & des sermens, & qui ne faisoit aucune difficulté de changer de parti, lorsqu'il y trouvoit son intérêt. Cordoue craignoit que ce Prince, ayant obtenu tout ce qu'il pouvoit attendre de la protection des Espagnols, ne se joi-

AN. 1623.
JEAN
CORNARO,
XCXVI.
Doge de Venise.

Guerre dans
le Montfer-
rat. Con-
sulte du Duc de
Savoie.

An. 1628.

JEAN
CORNAJO
XCVI
Doge de V.
RUC.

gnît aux François, pour tirer d'eux de plus grands avantages. La hardiesse avec laquelle le Duc de Savoie, contre la foi du dernier traité, fortifioit Trino, augmentoit cette crainte. Elle parut encore plus fondée, par la découverte que l'on fit à Gênes d'une conjuration tramée par le Duc de Savoie. Cordoue osa lui en faire des reproches ; mais loin de défavouer cette perfidie, il menaça, si l'on s'avisoit de punir les Conjurés ses complices, de s'en venger sur les prisonniers Génois qu'il avoit conservés depuis la dernière guerre. Cette menace intimida tellement le Gouverneur de Milan, que pour éviter de plus grands inconvéniens, il poussa la lâcheté jusqu'à accorder lui-même sa protection aux conjurés. Les Génois en portèrent leurs plaintes à Madrid ; mais le Duc d'Olivarès, déterminé à tout pour retenir le Duc de Savoie dans ses liens, consentit à se joindre à lui pour conquérir l'État de Gênes, & à lui en abandonner la meilleure partie. Les Génois ne furent pas plutôt informés de cette lâche résolution, que leur attachement pour l'Espagne se changea contr'elle en haine & en fureur ; & ce

changement produisit tous ceux que nous verrons dans la fuite.

Les Ambassadeurs du Pape & de la République sollicitoient l'Empereur d'arrêter l'embrâsement que l'affaire de Mantoue alloit causer. Il leur répondit, que l'invasion du Montferrat s'étoit faite à son insçu & contre son gré, & qu'il alloit donner ses soins à accommoder ce différend à l'amiable; mais les intrigues de l'Espagne lui firent changer de dessein. On scût qu'il faisoit avancer des troupes du côté de la Suisse, & qu'il envoyoit un Commissaire en Italie pour se saisir du Duché de Mantoue & de toutes ses dépendances, en laissant seulement au Duc une pension alimentaire, & le palais de Mantoue pour sa résidence.

Dès-lors, la guerre parut inévitable, le Duc de Mantoue ne pouvant se soumettre à la volonté de l'Empereur sans tout perdre, & ne pouvant lui résister sans encourir sa vengeance. Les Espagnols lui avoient déjà enlevé Castiglione dans le Mantouan, à peine avoit-il des forces suffisantes pour défendre quelque temps sa capitale & deux ou trois autres places. Il demanda du secours aux Vénitiens, & n'ob-

An. 1628.

J E A N
CORNARO ;
X C X V I.
Doge de Venise.

Négociation
des Vénitiens
à la Cour de
l'Empereur.

An. 1628.

JEAN

CORNARO,

XCXVI.

Doge de Venise.

Embarras du
nouveau Duc
de Mantoue.

tint d'eux que la liberté de tirer de leurs Etats, des armes, des munitions & des vivres.

Cependant le Commissaire Impérial arriva dans le Milanois, & somma le Duc de lui livrer les citadelles de Mantoue & de Casal, & de recevoir garnison Allemande dans toutes ses autres places. Le Duc de Mantoue demanda un délai de douze jours, après lesquels il appella des procédures du Commissaire à l'Empereur mieux informé. A ce premier embarras en succéda un second. L'argent lui manquoit pour payer ses troupes & elles désertèrent la plûpart. Il demanda aux Vénitiens des troupes & de l'argent. Sa demande fut fortement appuyée par l'Ambassadeur de France, qui assura de nouveau le Sénat, que le Roi son maître n'attendoit que la prise de la Rochelle, pour venir en personne au secours du Duc de Mantoue. Il représenta, que si dans l'intervalle on laissoit accabler ce Prince, il ne seroit plus temps de remédier à ses malheurs; mais les Vénitiens constants dans l'opinion que la France ne vouloit qu'engager leur République & tirer parti de cette diversion, persisterent dans

leur premier systême , de ne se déclarer , que lorsque les François seroient en Italie. Le Pape tint la même conduite & se contenta de recruter ses troupes & de bâtir un fort sur la frontière du Modénois , qui fut nommé le fort Urbain.

Le Duc de Nevers soudoya en France douze mille hommes de pied & deux mille chevaux , que le Marquis d'Uxelles conduisit vers l'Italie avec six pièces de canon. Le Maréchal de Créquy , Gouverneur du Dauphiné , eut ordre d'assurer leur marche. Cordoue, instruit de leur approche, se tint prêt à lever le siège de Casal. Ses craintes au sujet du Duc de Savoie redoublèrent , & il chercha à le flatter par toutes sortes de promesses & de soumissions. La France de son côté faisoit à Charles-Emmanuel les offres les plus séduisantes ; en sorte que ce Prince en état de tenir la balance entre les deux Couronnes , se vit tout-à-coup parvenu au degré de considération qu'il avoit toujours ambitionné. Il se défioit du Cardinal de Richelieu , à qui il avoit suscité trop d'embaras , pour ne pas craindre sa vengeance. Il regarda ses offres comme des pièges ,

An. 1623.

J E A N
CORNARO ,
X C X V I.
Doge de Venise.

Secours qu'il tire de France & que le Duc de Savoie rend inutile.

An. 1628.
 JEAN
 CORNARO,
 XCXVI.
 Doge de Venise.

& il les rejetta. Le Marquis d'Uxelles voulut tenter le passage par Château-Dauphin. Il lui opposa des troupes qui l'obligèrent à rétrograder dans le Dauphiné, où sa petite armée se dissipa d'elle-même.

Diverses
 propositions
 rejetées.

Cordoue, délivré de cette appréhension, fit surprendre Nizze de la Paille par un de ses détachemens & continua le siège de Casal. Le Pape fit proposer une suspension d'armes, que Cordoue refusa. On proposa de la part de l'Empereur au Duc de Mantoue un équivalent pour le Montferrat en d'autres Etats; mais les Espagnols n'ayant point voulu y consentir, la négociation tomba d'elle-même. L'Evêque de Mantoue qui étoit resté à la Cour de Vienne, fit une autre proposition, qui étoit de donner au Prince de Guastalla un appanage convenable dans le Mantouan, à condition qu'il y auroit suspension d'armes dans le Montferrat, jusqu'à ce qu'on se fût accommodé avec le Duc de Savoie; mais la faction Espagnole fit rejeter ces conditions, & engagea Ferdinand II à faire intimer une nouvelle sommation au Duc de Mantoue, en ne lui accordant qu'un mois de délai pour se soumettre.

Le Duc de Mantoue se voyant sans troupes & sans appui, envoya son fils aîné à Vienne, qui offrit à l'Empereur, pour prix de l'investiture qu'il étoit chargé de solliciter, de remettre Casal à un Prince neutre, pour le garder avec garnison Impériale, jusqu'à la décision du procès, à condition que la Savoie & l'Espagne en useroient de même à l'égard des places qu'ils occupoient dans le Montferrat. On lui répondit en lui présentant un autre plan d'accommodement préliminaire. On exigeoit que Casal fût remis aux Allemands qui étoient dans l'armée Espagnole, pour garder la place au nom de l'Empereur; que Cordoue retînt tout ce qu'il occupoit d'ailleurs en nantissement des droits du Prince de Guastalla; & que le Duc de Savoie conservât ce qu'il avoit acquis pour la garantie de ses prétentions, jusqu'à ce que le Conseil Aulique en eût décidé. Le Prince de Mantoue protesta, qu'il n'étoit point autorisé à souscrire à de pareilles conditions & retourna auprès de son pere.

Le Pape, la France, l'Impératrice & le Grand Duc de Toscane, employoient tous leurs bons offices, pour

An. 1628.

JEAN
CORNARO;
XCXVI.
Doge de Venise.

La France
accorde son
appui au Duc
de Mantoue.

An. 1628.

JEAN
CORNARO
X C X V I.
Doge de Venise.

tâcher de terminer cette affaire par la voie de la négociation; le Duc de Mantoue ne cessoit de proposer divers expédients pour gagner du temps. Enfin, la Rochelle se rendit le vingt-neuf Octobre; & le Cardinal de Richelieu, contre l'avis des deux Reines & de la plupart des Courtisans, déterminâ Louis XIII à marcher en personne en Italie. Le desir de se venger du Duc de Savoie & d'éloigner le Roi des cabales de la Cour, se joignit à la nécessité de secourir le Duc de Mantoue, pour lui inspirer cette entreprise, malgré les inconvéniens de l'arrière-façon. Il fit sçavoir aux Vénitiens, que le Roi se disposoit à passer les Alpes, & le Sénat lui garantit la jonction de ses troupes dès que ce passage seroit effectué.

Assassinat
commis à
Venise par le
fils du Doge.

Pendant que les Vénitiens étoient occupés de cet objet, un événement particulier mit le trouble dans la ville de Venise. La famille des Zéno avoit une ancienne haine contre celle des Cornaro, dont étoit le Doge régnant. Renier Zéno, l'un des Chefs du Conseil des Dix, parloit en toute occasion contre les Cornaro avec l'aigreur la plus indécente. Il usa de l'autorité que

lui donnoit sa place , pour reprocher au Doge certaines libertés qu'il permettoit à ses fils , & le somma durement d'y remédier. George Cornaro , l'un des fils du Doge , sur qui tomboit principalement le reproche , en fut si outré , que , quelques jours après , ayant rencontré sur le soir Renier Zéno à la sortie du Palais , il se jetta sur lui , & le blessa de plusieurs coups de poignard. Le bruit de cet assassinat , dans lequel la dignité publique & l'autorité du Gouvernement avoient été violées , excita l'indignation des Nobles , qui , malgré la considération qu'ils avoient pour le Doge , dont la modération & la sagesse avoient gagné l'estime de tous les Citoyens , refusèrent toute indulgence au coupable.

Georges Cornaro avoit pris la fuite. Le Conseil des Dix lança contre lui une Sentence de proscription , avec les clauses les plus rigoureuses. Son nom fut effacé du Livre d'or. On fit ériger dans le lieu où le crime avoit été commis , un monument en marbre , pour conserver à la postérité la mémoire de la punition. Renier Zéno , guéri de ses blessures , mais plus passionné que jamais contre les Cornaro ,

An. 1628.

J E A N
C O R N A R O ,
X C X V I.
Doge de Venise.

Il excite la division parmi les Nobles.

An. 1628.

JEAN
CORNARO,
XCXVI.
Doge de Vé-
nise.

se livra à ce sentiment avec si peu de mesure, qu'il irrita contre lui-même un grand nombre de Sénateurs. Tous les Nobles prirent parti pour ou contre, & il en résulta deux factions, qui firent craindre une guerre civile. La faction des Cornaro, non contente d'invectiver contre Renier Zéno & ses adhérents, voulut profiter de la circonstance pour faire réformer le Conseil des Dix, dont elle prétendoit l'autorité abusive, par l'usage que ce Chef en avoit fait, & continuoit d'en faire.

On propose
de réformer
le conseil des
Dix.

On s'assembla à l'ordinaire pour renouveler les Membres de ce Tribunal; mais on fut fort étonné de voir, que tous les sujets proposés pour en remplir les places, étoient exclus à la pluralité des suffrages. On craignit les suites de cette nouveauté, qui annonçoit une révolution prochaine. Pour les prévenir, les plus sages du Grand-Conseil proposèrent de nommer cinq Correcteurs, que l'on chargeroit de dresser un plan de réformation. Cette proposition fut agréée, & le choix tomba sur Nicolas Contarini, Antoine Daponté, Pierre Bondulmeri, Jean-Baptiste Nani, & Zacharie Sagrédo.

Projet de
réformation.

Ces cinq Correcteurs tinrent plu-

An. 1625.

JEAN
CORNARO,
XCXVI.
Doge de Venise.

seurs conférences sur l'objet de leur commission. Le changement le plus important dont ils convinrent, fut d'ôter au Conseil des Dix le pouvoir que les anciennes Loix lui avoient accordé, d'annuller les décrets du Grand-Conseil lui-même, à la réserve de ceux, qui, revêtus de certaines formalités connues, portoient le caractère d'une obligation irrévocable. Ils jugerent qu'on ne devoit point toucher aux autres prérogatives de ce Tribunal, & notamment à celle qui lui attribue exclusivement le droit de juger les Nobles au criminel.

Ce qui déplaisoit le plus à certains Patriciens, c'étoit de se voir assujettis, pour les causes les plus légères, à la maniere de procéder du Conseil des Dix, qui joint à l'espionnage & au secret une rigueur extrême. L'autorité & les formes de ce Tribunal avoient paru jusques-là le lien le plus essentiel de l'Aristocratie. Elle ne pouvoit se soutenir, qu'en ôtant toute ressource à l'ambition des Particuliers, & en lui opposant un frein qu'elle ne pût briser. C'est à quoi les Correcteurs jugerent qu'on ne pouvoit toucher, sans altérer la constitution jusques dans ses fondemens.

An. 1628.

J E A N
CORNARO ,
XCXVI.
Doge de Venise.

Les esprits
se divisent.

Lorsqu'ils proposerent au Grand-Conseil leur décret de réformation, les opposans furent en si grand nombre, qu'on ne put rien décider dans cette première séance. On se rassembla le lendemain. Nicolas Contarini soutint le décret avec beaucoup de force ; mais il fut contredit par François Contarini, l'un des Chefs de la Quarantie criminelle, qui parla sur cette matière avec tant d'éloquence, qu'il alloit entraîner tous les suffrages, lorsque Jean-Baptiste Nani s'étant fait faire silence, harangua en ces termes.

L'éloquence
d'un Sénateur
les réunir.

» Je sçais qu'on est ordinairement
» plus sûr de plaire & d'être applaudi,
» en parlant pour l'intérêt particulier,
» qu'en défendant la cause publique ;
» mais rien ne m'empêchera de soutenir
» la vérité librement & avec courage.
» L'ambition n'a aucun empire
» sur moi ; la soif des honneurs ne
» trouble point mes pensées, & mon
» cœur ne cherche point les applaudis-
» sements. Dans les malheurs de la
» Patrie, je souffre constamment &
» sans crainte. Dans ses prospérités,
» je me tiens à ma place, sans briguer
» l'avancement. Mon seul but est celui
» qu'ont toujours eu en vue nos véné-

» rables ayeux pour la perpétuité de ce
 » Gouvernement. Nous sommes tous
 » également obligés à transmettre in-
 » violable à nos neveux l'excellen-
 » te constitution que nos peres ont
 » établie depuis tant de siècles. Je sçai
 » que le plus grand privilège de l'hom-
 » me est de commander aux autres ;
 » mais l'exercice de ce pouvoir , diffi-
 » cile du supérieur à l'inférieur , l'est
 » encore plus , lorsque des égaux le
 » partagent. Ce qui fait notre gloire ,
 » c'est que nous sçavons tour-à-tour
 » commander & obéir , gouverner les
 » autres & être gouvernés , joindre à
 » l'éclat de la souveraineté , la modé-
 » ration de la vie privée & la parfaite
 » soumission aux Loix. Notre Répu-
 » blique est comme un ciel , & tous
 » ceux qui la composent sont autant
 » d'astres différents , dont la fonction
 » est d'influer sous différents aspects
 » & par des mouvements inégaux sur
 » la félicité commune ; des astres , qui
 » successivement reçoivent la pléni-
 » tude de la lumière , la réfléchissent
 » sur d'autres , & s'éclipsent quelque-
 » fois. Nous plaindrons-nous de ce
 » que la Providence ne nous donne
 » pas à tous la même portion d'auto-

An. 1628.

J E A N
 C O R N A R O
 X C X V I.
 Doge de Venise.

An. 1628.

JEAN
CORNARO,
XCXVI.
Doge de Ve-
nise.

» rité? La Patrie fera-t-elle la victime
 » de nos haines & de nos rivalités,
 » parce que nous ne pouvons pas être
 » tous compris dans un Conseil su-
 » prême, où dix d'entre nous ont en-
 » tréé tous les ans? Je frémis de pen-
 » ser, qu'il y a ici des gens, qui ont
 » en horreur l'autorité & les Loix sé-
 » veres du Conseil des Dix; ou ils
 » sont coupables, ou ils ont envie
 » de l'être, & ils veulent abolir la
 » Justice, pour pécher impunément.
 » Ah! qu'ils tournent au contraire
 » toute leur horreur contre les délits
 » & contre ceux qui les commettent,
 » & révérons tous ensemble ce rayon
 » de la Divinité, qui foudroie le cou-
 » pable & protège l'innocent. Je ne
 » parlerai point de l'antiquité véné-
 » rable de ce Conseil; des siècles qui
 » se sont écoulés depuis son établisse-
 » ment. Je ne vous rappellerai point
 » que c'est nous qui le formons, nous
 » qui le composons; qu'il est le ven-
 » geur de nos Loix & l'appui de notre
 » liberté. Quel sera notre sort & celui
 » de nos enfants, si, privés de cette
 » défense sacrée, nous restons en proie
 » à l'impunité & à la licence? Qui
 » protège vos personnes & vos fa-
 » milles,

An. 1628.

JEAN
CORNARO,
XCXVI.
Doge de Ve-
aife.

» milles, qui fait la tranquillité pu-
 » blique & particuliere, sinon le Con-
 » seil des Dix, qui en punissant sé-
 » vèrement les fautes, imprime une
 » crainte capable d'ôter la pensée d'en
 » commettre ? Affoiblir son autorité,
 » c'est l'exposer au mépris, & l'au-
 » dace augmentera au même degré
 » que vous diminuerez sa rigueur.
 » Que ceux d'entre nous, qui veulent
 » se soustraire aux Loix & aux châti-
 » ments, soient bannis comme des
 » monstres dangereux. Loin de nous
 » toute maxime qui tend à diminuer
 » les freins à proportion de la dignité
 » & des emplois, ou à faire espérer à
 » certains coupables de l'adoucissement
 » dans les peines. Quelques Législa-
 » teurs n'ont point déterminé de châ-
 » timent pour certains crimes atroces,
 » persuadés qu'ils ne pouvoient avoir
 » lieu dans un Gouvernement bien ré-
 » glé. Nos peres ont établi des Juges
 » sévères contre les plus petites fautes,
 » parce qu'il n'en est aucune qui ne
 » puisse troubler l'ordre du Gouverne-
 » ment. Heureuse constitution, qui a
 » la Loi pour fondement & la liberté
 » pour récompense, où les plus élevés
 » en dignité sont les plus assujettis au

An. 1628.

JEAN
CORNAIO ,
X C X V I .
Doge de Venise.

» devoir , où les plus grandes craintes
» sont pour ceux qui ont le plus d'au-
» torité. Consolons nos Sujets , édi-
» fions les Etrangers , méritons l'esti-
» me de l'Univers. Que l'on sçache ,
» que la Noblesse Vénitienne , dans
» la plus auguste de ses Assemblées , a
» déterminé de consacrer à la Justice
» le pouvoir qu'elle a reçu de Dieu ;
» & que pour assurer la sagesse & la
» modération de son Gouvernement ,
» elle a soumis l'examen de sa con-
» duite au Tribunal le plus rigou-
» reux ».

On n'eut rien à répliquer à la force de ce discours. Il fit une telle impres-
sion , que le décret des Correcteurs
passa à la grande pluralité des suffrages.
Deux jours après on procéda sans trou-
ble à l'élection des Membres du Con-
seil des Dix. Jean-Baptiste Nani fut
du nombre ; & on consigna dans les
registres publics la mémoire du service
important qu'il avoit rendu à l'Etat.

An. 1629.

Ligue des
Vénitiens
avec la Fran-
ce & le Duc
de Mantoue.

Louis XIII s'avançoit vers l'Italie
avec une armée de trente mille hom-
mes. Les troupes de la République ,
aux ordres de François Erizzo , étoient
sur la frontière du Milanois , & celles
du Duc de Mantoue avoient fait une

irruption dans le pays de Crémone. Cordoue avoit été obligé de diviser ses forces pour faire face de tous côtés. Le Duc de Savoie lui avoit demandé un renfort de trois mille hommes, pour s'opposer au passage des François; en sorte que l'armée Espagnole, devant Casal, se trouva réduite à deux mille hommes de troupes réglées, & à quatre mille hommes de milice. Ce fut dans cette circonstance, que les Vénitiens signèrent la ligue avec la France & le Duc de Mantoue, les trois Etats s'obligeant à une défense mutuelle; le contingent de la France fut de vingt mille hommes de pied & de mille chevaux, celui de la République de douze cents chevaux & de dix mille hommes de pied, & celui du Duc de Mantoue de cinq mille fantassins & de cinq cents hommes de cavalerie.

Les François, parvenus au pied des Alpes, forcerent avec impétuosité les barricades que leur opposoit le Duc de Savoie, entrèrent dans la ville de Suze, & mirent le siège devant la citadelle. Charles-Emmanuel, qui voyoit ses Etats menacés par un ennemi formidable, avoit déjà envoyé le Prince de Piémont pour négocier un accommodement.

An. 1629.
JEAN
CORNARO
XCVI.
Doge de Venise.

Le Duc de Savoie s'accorde avec la France par le traité de Suze.

An. 1629

J E A N
CORNARO ,
X C X V I .
Doge de Venise.

nement. Richelieu , dont l'objet étoit rempli en partie , écouta ses propositions , & conclut à Suze un traité , par lequel le Duc de Savoie s'obligea à fournir le logement & des vivres aux troupes Françoises destinées à secourir Casal , à procurer les munitions nécessaires pour ravitailler la place , & à remettre au Roi la Citadelle de Suze. Le Duc s'engagea encore , au cas que les Espagnols ne voulussent point s'en tenir à cet arrangement , de se joindre à la France pour envahir le Milanois. En reconnoissance de cet engagement , le Roi lui garantit la propriété de la ville de Trino , avec quinze mille écus de revenu sur le Montferrat , à compte de ses prétentions.

Le Duc de Savoie se rendit en personne à Suze pour ratifier ce traité , trop heureux de s'être tiré d'embaras à si peu de frais , & ne se faisant aucun scrupule de trahir les Espagnols , dont le ressentiment n'étoit plus à craindre. Richelieu , content d'avoir sauvé Casal , & de s'être assuré dans les Etats du Duc une entrée capable de le tenir en bride , ne songea qu'à profiter de cet avantage , pour achever d'étouffer dans le royaume les semen-

ces de division excitées par les intrigues de l'Espagne.

Les Vénitiens, dont les troupes avoient joint celles de Mantoue dans le Crémonois, furent très-mécontents du traité de Suze, & prévirent tous les maux qui devoient suivre de la retraite des François. Le Duc de Mantoue se plaignit de la France, qui paroissoit le sacrifier au Duc de Savoie. Le Cardinal de Richelieu chercha à les calmer, en leur représentant, que le motif de délivrer Casal, qui étoit aux abois, & qu'on n'auroit pu secourir à temps par une autre voie, avoit déterminé sa conduite. En effet, sur la nouvelle du traité de Suze, Cordoue avoit levé le siège de Casal, investissant beaucoup contre la perfidie du Duc de Savoie, mais très-content dans le fond de voir par-là le Milanois sauvé, qu'il n'étoit point en état de défendre. Casal fut ravitaillé; Richelieu y mit garnison François, aux ordres de M. de Thoiras, Maréchal de Camp, & fit entrer des troupes dans Aqui & dans Nizze-de-la-Paille, que les Espagnols avoient abandonnés.

Peu de temps après, le P. Joseph, Capucin, l'ami, le confident & le

An. 1629.

J E A N
CORNARO,
X C X V I.
Doge de Vénise.

Ce Traité mécontente les Vénitiens.

Le Duc de Mantoue est forcé d'y adhérer.

AN. 1629.

JEAN
CORNARO,
XCXVI.
Doge de Venise.

Ministre secret du Cardinal de Richelieu, arriva à Mantoue, & proposa au Duc Charles de céder le Montferat à la France, qui lui offroit en échange une Souveraineté voisine des Etats que sa Maison possédoit dans le royaume. Alors Charles de Gonzague reconnut à quel prix les grandes Couronnes accordent leur protection aux petits Etats. Il éluda adroitement la proposition du Capucin, & envoya un Plénipotentiaire à Suze pour ratifier le traité.

Retraite de
Louis XIII
& de Richelieu.

L'Ambassadeur de Venise auprès du Roi, pressoit ce Prince & son Ministre de différer la retraite de l'armée, jusqu'à ce que la Cour de Madrid se fût expliquée. Il leur représentoit l'injustice & le danger d'abandonner leurs alliés à la foi d'un traité, que le Duc de Savoie n'avoit souscrit que malgré lui, & auquel l'Espagne ne consentiroit, qu'autant qu'elle y seroit contrainte par la force; mais Louis XIII, impatient d'aller réprimer en Languedoc les Huguenots rebelles, refusa de se rendre à ses raisons, & se retira avec une partie de l'armée, laissant l'autre à Suze, aux ordres du Cardinal. Ce Ministre ne put se résoudre à

rester si long-tems éloigné du Roi, auprès duquel les cabales des favoris lui donnoient plus d'embarras, que toutes les intrigues des cabinets de l'Europe. Il laissa à Suze le Maréchal de Créqui avec six mille cinq cents hommes, & partit pour le Languedoc, où il eut le bonheur de terminer la guerre civile par un traité, qui acheva d'abattre le parti Huguenot.

Le Gouverneur de Milan resta dans l'inaction jusqu'à l'arrivée des secours qu'il attendoit d'Allemagne. L'Empereur Ferdinand II., en faisant la paix avec le Roi de Dannemarck, avoit levé le dernier obstacle au despotisme qu'il se proposoit d'exercer sur les États de l'Empire. Il ne lui restoit que les Hollandois à réprimer, & l'Italie à assujettir. Il envoya contre le Prince d'Orange une armée, aux ordres du Comte de Montécuculli, & il en fit marcher une seconde en Italie, qui força les passages, & pénétra dans le pays des Grisons.

L'Ambassadeur d'Espagne & le Résident de l'Empire à Venise, informèrent le Sénat de la marche de cette armée, destinée, disoient-ils, à soutenir en Italie les droits de l'Empire.

An. 1629

J E A N
CORNARO,
X C X V I.
Doge de Venise.

Insinuations
des Cours de
Vienne & de
Madrid au
Sénat.

An. 1629.

JEAN
CORNARO,
XCXVI
Doge de Venise.

Ils lui firent entendre, que le Roi d'Espagne, attaché à l'Empereur par les liens du sang, ne pouvoit lui refuser son assistance; & ils inviterent la République à se joindre à ces deux Puissances, dont l'amitié ne pouvoit que lui être avantageuse.

Il se tient
uni à la France.

Le Sénat répondit à ces deux Ministres en termes généraux & mesurés; & voyant bien que c'étoit à Mantoue qu'on en vouloit, il résolut de faire tout ce qui étoit en son pouvoir pour sauver cet État, dont le sort l'intéressoit d'autant plus, qu'il étoit comme enclavé dans la Lombardie Vénitienne. Il envoya au Duc de Mantoue de grosses sommes d'argent, des munitions, du canon, des Ingénieurs & des Travailleurs pour fortifier sa capitale. Il eut recours au Roi de France, pour l'engager à quelque puissante diversion. Louis XIII étoit alors à Paris, occupé, avec le Cardinal de Richelieu, à éteindre les troubles excités par la Reine mere & le Duc d'Orléans. Il envoya ordre au Maréchal de Créqui de sommer le Duc de Savoie de remplir son dernier engagement avec la France, & fit négocier auprès des Suisses une levée de quatre mille

hommes, qui, joints à quatre mille cinq cents François, devoient chasser les Impériaux du pays des Grisons. Mais cette levée se fit lentement. Les Suisses refuserent de faire directement la guerre à l'Empereur. Le Duc de Savoie, au lieu de se joindre à la France contre les Espagnols, demanda qu'on lui rendit la ville & la Citadelle de Suze, prétendant qu'il avoit satisfait à tout, en aidant à délivrer & à ravitailler Casal. Ses liaisons avec l'Empereur & l'Espagne étoient presque à découvert. On n'en douta plus, lorsque, de concert avec l'Espagne, il fit dire à Louis XIII, que s'il vouloit retirer ses troupes du Piémont & du Montferrat, on n'entreprendroit rien contre le Duc de Mantoue & ses adhérents.

An. 1629.
JEAN
CORNARO,
XCAVI.
Doge de Venise.

Nouvelle infidélité du Duc de Savoie.

L'armée Impériale, forte de trente mille hommes de pied & de cinq mille chevaux, arriva dans le Milanois. Elle étoit commandée par Rambauld, Comte de Collalto, qui, quoique vassal de la République, & inscrit au nombre de ses Nobles, étoit depuis long-tems au service de l'Empereur, qui l'avoit comblé d'honneurs & de biens. Cette armée occupa les bords

Armée Impériale dans le Milanois.

AN. 1629.
 JEAN
 CORNARO,
 XCXVI.
 Doge de Venise.

Fermeté du
 Duc de Mantoue.

de l'Adda & de l'Oglio, sur la frontière des Vénitiens, qui, outre dix mille hommes de leurs troupes, avoient reçu divers renforts amenés de France par le Duc de Rohan, le Duc de Candales & le Chevalier de la Valette.

Ambroise Spinola étoit arrivé de Madrid avec des troupes & de l'argent, & avoit remplacé Gonzalès de Cordoue. Il joignit une partie des forces du Milanois à l'armée Impériale, qui se portoit sur Mantoue, & exhorta le Duc Charles à s'abandonner sans réserve à la clémence de Ferdinand II & de Philippe IV. Jules Mazarini, Secrétaire du Nonce Pancirole, commençoit dès-lors à donner des signes de cette capacité, qui l'éleva dans la suite aux places les plus éminentes. C'étoit lui qui portoit les propositions de Spinola à Mantoue, & qui rapportoit les réponses. Il s'agissoit pour le Duc de Mantoue, d'obtenir une suspension d'armes, en séquestrant ses places entre les mains des Impériaux, & en donnant dans ses Etats des quartiers à leur armée. Il aimoit mieux tout risquer, que de consentir à une pareille oppression; & il déclara, qu'étant sous la protection de la Fran-

ce , il ne pouvoit point faire d'accord sans l'aveu de cette Couronne.

La République vit que le Duc de Mantoue étoit perdu , si elle ne faisoit pas pour lui les plus grands efforts ; & elle donna ses ordres en conséquence. François Erizzo , qui commandoit son armée , forte de dix-huit mille hommes , établit son camp près de Valizzo , d'où il étoit à portée de couvrir le Véronois , & d'envoyer du secours à Mantoue. Le Comte de Colalto défendit , par une proclamation , à tous les Sujets du Mantouan de reconnoître Charles de Gonzague. Immédiatement après il entra dans le Mantouan , & y commit les plus affreux ravages. Le Duc de Mantoue avoit tout abandonné pour se borner à la défense de sa capitale , dont la situation au milieu d'un lac , rendoit les approches difficiles. Les Vénitiens lui avoient fait passer un secours de cinq à six mille hommes.

Pendant que toutes les petites places de cet Etat succomboient l'une après l'autre , & que les Allemands brûloient les bourgs & les villages , les troupes de Spinola envahissoient la partie basse du Montferrat. On en-

An. 1629.

J E A N
CORNARO ,
X C X V I .
Doge de Venise.

Les Vénitiens le soutiennent,

An. 1629.

J E A N
CORNARO .
X C X V I .
Doge de Venise.

Les Impériaux affligent Mantoue.

voyoit en France couriers sur couriers , qui ne rapportoient que des espérances & des exhortations à tenir ferme. Enfin l'extrémité du mal détermina Louis XIII à envoyer une armée en Italie , aux ordres du Cardinal de Richelieu.

Les incommodités du climat , le défaut de subsistances , les maladies & les désertions affaiblissoient l'armée Impériale , qui avoit commencé d'investir Mantoue , & qui avoit entrepris l'attaque du fauxbourg Saint-Georges. Le Prince de Bozzolo alla trouver le Duc Charles , & voulut lui persuader de céder ce fauxbourg aux Impériaux , qui ne demandoient de sa part qu'une marque de soumission, qui sauvât l'honneur de leur Maître , pour lever le siège. Un Officier Vénitien , qui étoit présent , s'y opposa , & s'offrit à défendre le fauxbourg avec sa troupe , ajoutant qu'en fait de guerre on ne gaignoit rien à marquer de la foiblesse ; mais le Duc Charles donna dans le piège , & livra le fauxbourg aux Allemands. Alors ceux-ci demanderent qu'on leur livrât la citadelle & une des portes de la ville. Le Duc , outré de leur mauvaise foi , les refusa avec indignation. Les attaques succéderent , & furent soutenues

vigoureuſement. Le pain manquoit dans le camp ennemi, les Vénitiens interceptant tous les paſſages pour le transport des vivres. Les Impériaux vinrent à bout d'en tirer de Ferrare, & on ſouſpçonna les neveux du Pape d'avoir fait vendre les grains à leur profit par une perſonne interpoſée.

Le Duc Charles fatiguoit ſes ennemis par des ſorties fréquentes. Le Comte de Collalto lui fit propoſer une ſuſpenſion d'armes, à condition que pendant l'armiftice les Impériaux auroient la liberté de fortifier leurs poſtes, qu'il ne ſeroit point permis de faire entrer des vivres dans la place, & que Charles prendroit le ſimple nom de Duc de Nevers. Le Duc de Mantoue refuſa de ſouſcrire à ces conditions humiliantes. Les Vénitiens jettoient de temps en temps du ſecours dans la place, & les Impériaux défefpérant également de la ſoumettre & de l'affamer, réſolurent de ſe retirer. Une ſeule difficulté les arrêta, ce fut la crainte de ne pouvoir emmener leur canon, à cauſe des mauvais chemins & des ſorties continuelles de la garniſon. Ils députerent Jules Mazarini pour demander une trêve de dix jours au

An. 1629.

J E A N
CORNARO,
X C X V I.
Doge de Veniſe.

Ils ſont obligés de ſ'en éloigner.

An. 1629.

JEAN
CORNARO,
XCXVI.
Doge de Venise.

Duc de Mantoue, qui l'accorda avec quelque peine. Les Impériaux en profitèrent pour retirer leur canon & étendre leurs quartiers.

Les Vénitiens auroient voulu qu'on laisât l'armée ennemie se consumer dans les fatigues du siège, qui lui devenoient de jour en jour plus incommodés; & ils prétendoient que cette trêve ne serviroit qu'à retarder l'arrivée du secours de France. En effet, le Duc de Savoie n'en fut pas plutôt informé, qu'il dépêcha un courier au Cardinal de Richelieu, pour l'avertir que l'affaire de Mantoue étoit en voie d'accommodement; mais Richelieu pénétra l'artifice, & continua sa marche.

Les quartiers des Allemands étoient disposés de maniere à tenir Mantoue bloqué. Il importoit au Duc Charles de se r'ouvrir une communication avec le camp des Vénitiens; & il en vint à bout, en forçant quelques postes ennemis; après quoi l'hiver suspendit les hostilités de part & d'autre.

Le Doge Jean Cornaro mourut vers la fin de cette année dans un âge très-avancé. Sur la fin de ses jours il s'éleva entre les Vénitiens & la Cour de Rome une contestation, qui lui fut

Contesta-
tions des Vé-
nitiens avec
la Cour de
Rome.

très-désagréable. Le Pape avoit conféré l'Evêché de Padoue au Cardinal Cornaro, fils de ce Doge, & Evêque de Vicenze. Les Loix de la République, dont nous avons parlé plus haut, & qui défendent aux enfans des Doges de recevoir aucun Bénéfice de la Cour de Rome, s'opposoient à cette translation. Le Sénat ne voulut point y consentir, & pria le Pape de donner l'Evêché de Padoue à un autre. Le Cardinal Cornaro écrivit lui-même au Saint Pere dans les mêmes vues; mais Urbain VIII prétendit que l'ayant préconisé dans le Consistoire, il ne pouvoit se dispenser de le nommer. Le Cardinal offrit sa démission, qui ne fut point acceptée, & le Sénat aima mieux laisser l'Evêché de Padoue vacant, que de souffrir qu'on donnât atteinte à ses Loix. La contestation dura encore quelque temps après la mort du Doge. La mort du Patriarche de Venise, qui survint, fraya la voie à un accommodement. Le Cardinal Cornaro fut élu Patriarche par le Sénat, & le Pape donna l'Evêché de Padoue à son frere Marc-Antoine Cornaro, Primicier de Saint Marc.

Les Vénitiens eurent une seconde

An. 1629.

J E A N
CORNARO,
X C X V I.
Doge de Venise.

An. 1629.

JEAN
CORNARO,
XCXVI
Doge de Venise.

contestation avec la Cour de Rome. Quelques vaisseaux de Raguse, chargés pour Ancone, voulurent traverser le golfe, sans payer à la République les droits anciennement attachés à l'empire dont elle jouit sur cette mer. Ils furent saisis par le Capitaine du golfe. Le Pape s'en plaignit amèrement; mais les vaisseaux ne furent relâchés, que lorsque la République de Raguse eut envoyé à Venise un Ambassadeur, pour demander grace & réparer la contravention. Le Sénat voulut aussi remédier au commerce illicite de grains qui se faisoit entre les Impériaux & l'Etat de Ferrare. Il envoya sur les lieux des galeres, qui enlevèrent plusieurs bateaux chargés de bled; & fit dire au Pape, qu'on en useroit de la sorte à l'avenir contre tous ceux de ses Sujets qui fourniroient des vivres à l'ennemi, au préjudice de la parole donnée par sa Sainteté en faveur du Duc de Mantoue. Urbain VIII dissimula cette voie de fait, & les grains demeurèrent confisqués.

An. 1650.

Entrée des
François en
Italie.

Nicolas Contarini fut élu Doge au commencement de Janvier de l'année suivante. Le Cardinal de Richelieu, arrivé avec son armée près d'Embrun,

fit demander au Duc de Savoie le passage, des vivres, & de joindre ses troupes à celles du Roi. Charles-Emmanuel, qui par défiance & par mauvaise volonté, ne songeoit qu'à retarder la marche de l'armée Françoisise, fit naître plusieurs difficultés sur le choix de la route, & sur la maniere de pourvoir à sa subsistance; mais le Cardinal trancha ces difficultés, & marcha en avant. Il fut surpris, en avançant, de se voir cotoyé par le Duc de Savoie à la tête d'une armée nombreuse. Il s'arrêta à Casollette, & parut très-mécontent de la conduite du Duc, qui affectoit de lui fournir des vivres en petite quantité, & qui se monroit plus disposé à gêner ses mouvements, qu'à les favoriser. Dans une entrevue qu'ils eurent ensemble, les excuses du Prince augmentèrent les soupçons du Cardinal. Ils se séparèrent avec une aigreur réciproque. Le 18 Mars l'armée de France passa la Dora. Le Cardinal poussa un détachement sur Rivoli, maison de plaisance du Duc, où il espéroit le surprendre & l'enlever; mais Charles-Emmanuel, averti à temps de son dessein, se retira précipitamment à Turin, rompit avec co-

An. 1630.
 NICOLAS
 C O N T A -
 R I N I ,
 XCXVII.
 Doge de Venise.

An. 1630.
 NICOLAS
 CONTARINI,
 XCXVII.
 Doge de Venise.

Ils prennent
 Pignerol &
 le fortifient.

lere toute communication avec le Cardinal, & renvoya l'Ambassadeur des Vénitiens à cause de leurs liaisons avec la France.

Richelieu ne fut pas fâché que Charles-Emmanuel fournit un si juste prétexte à sa vengeance. Il fit mine d'assiéger Turin, pour y attirer toutes les forces du Duc, & tourna sur Pignerol, qui ne fit point de résistance. Sa citadelle se défendit peu, & lui fut rendue le dernier jour de Mars. Il donna aussitôt ses ordres pour fortifier l'une & l'autre de manière à en faire une place imprenable, & qui pût servir d'appui à ses vastes desseins. Le Duc de Savoie se jeta de désespoir entre les bras des Autrichiens, qui lui envoyèrent du renfort, & qui furent très-aises de le voir dans un embarras qui mettoit un frein à son inconstance.

Louis XIII
 se rend maître de la Savoie.

Cette révolution détermina le Gouverneur de Milan à recommencer le siège de Casal. Pendant qu'il investissoit cette place, Richelieu soumit toute la vallée de Pignerol & tout le Marquisat de Saluces. Louis XIII entra dans la Savoie, & la conquit toute entière, à la réserve de Montmélian, qu'il fit bloquer par le Marquis de Vi-

gnoles. Les maladies commençoient à se faire sentir dans les armées de part & d'autre, & elles ralentirent bientôt leurs opérations. Richelieu alla joindre le Roi en Savoie, le trouva malade, & le reconduisit à Lyon, où la mauvaise humeur des deux Reines, qui y accoururent, exposa son crédit à de nouveaux orages. Le Nonce Pancirole proposa divers projets d'accommodement; mais la difficulté de concilier des intérêts devenus de jour en jour plus incompatibles, fit échouer la négociation.

Les Allemands déployoient toute leur férocité dans le Mantouan. La peste, qui s'étoit déclarée dans leurs quartiers, se communiqua à la ville de Mantoue, & en consumoit journellement la garnison. Le plus grand mal étoit l'aliénation des Peuples, qui n'obéissoient que malgré eux à un Prince François. Ils le trompoient par de faux avis, l'allarmoient par d'injustes craintes, lui tendoient routes sortes de pièges pour accélérer sa ruine.

Les Vénitiens, à qui la conservation de Mantoue coûtoit des frais immenses, sans être assurés de la sauver, sollicitoient la France d'y envoyer un

An 1630.

NICOLAS
CONTARINI.
XCVII.
Doge de Venise.

Situation du
Duc de Mantoue.

AN. 1630.

NICOLAS
CONTARINI,
XCXVII.
Doge de Venise.

gros corps de troupes par mer, & offroient leurs vaisseaux pour en faire le transport; mais le Cardinal de Richelieu leur fit entendre, que la guerre du Piémont ayant attiré & occupant dans cette partie le fort des troupes Impériales, l'armée de la République suffisoit pour chasser les Allemands des postes qu'ils conservoient autour de Mantoue; & il les exhorta vivement à faire un effort pour que cet objet fût rempli.

Le Sénat délibère sur ce sujet.

On en délibéra dans le Sénat. Pierre Foscarini soutint l'affirmative, & exposa avec force tous les motifs qui pouvoient favoriser son opinion; la nécessité d'éloigner un ennemi qu'on avoit irrité, & dont le succès seroit suivi d'une vengeance implacable; l'espérance presque certaine de le vaincre dans l'état d'affoiblissement où il se trouvoit, la gloire de sauver Mantoue, l'assurance d'inspirer une nouvelle ardeur aux François, par cet encouragement. Jean Nani opina pour la négative, & se renferma dans les raisons de prudence, qui ne permettoient pas d'exposer la République, déjà en danger, à des risques plus imminents.

Ses efforts en faveur du Duc de Mantoue.

Les suffrages furent quelque temps

partagés entre les deux opinions ; mais enfin la plus courageuse prévalut ; & on envoya ordre au Général de la République de se concerter avec le Duc de Mantoue pour l'attaque des postes ennemis. Charles de Gonzague avoit l'esprit dans une agitation & un trouble , qui ne lui laissa entrevoir dans cette entreprise que des dangers. On demandoit qu'il prêtât la main aux Vénitiens ; il craignoit , en se dégarnissant de troupes , la perfidie de ses Sujets ; & il faut convenir , que dans sa cruelle situation il lui étoit difficile de prendre un parti qui n'eût pas de dangers. Il refusa d'affoiblir la garnison par des détachemens. Les Vénitiens n'en furent pas moins exacts à suivre leur projet. Ils chassèrent les Allemands de quelques postes. Ils manquèrent celui de Goito , l'un des plus importants. Les Impériaux se rassemblèrent de toutes parts pour leur faire résistance. Il en résulta un combat , où les Vénitiens eurent du dessous. Ils se retirèrent en désordre dans leur camp de Valezzo , & se voyant sur le point d'y être attaqués , ils se replierent sur Vérone & Peschiera. Les Impériaux les poursuivirent , maltraitèrent leur

An 1639.

NICOLAS
CONTARINI,
XCXVII.
Doge de Venise.

AN. 1630.
 NICOLAS
 CONIARINI,
 XXXVII
 Doge de Venise.

arrière-garde, & après l'avoir dissipée, revinrent sur Valeggio, dont ils se rendirent maîtres, & dont ils firent un de leurs meilleurs postes.

La constance du Sénat ne fut point ébranlée par ce mauvais succès. Il envoya à ses Généraux de nombreux renforts; les provinces y joignirent leurs milices; les soldats, revenus de leur première terreur, chassèrent à leur tour les Impériaux, & les forcèrent de se replier dans le Mantouan. On profita du désordre de leur retraite, pour jeter dans Mantoue quelques mille hommes d'infanterie & de cavalerie.

Surprise de Mantoue par les Impériaux.

Bientôt après on reçut divers avis, que les Impériaux préparoient en secret des ponts & des échelles, ce qui ne pouvoit avoir d'autre objet que de tenter une surprise. C'étoit à la ville de Mantoue qu'ils en vouloient, & les intelligences qu'ils entretenoient avec les principaux habitans, ne les servirent que trop bien. Les gens même du Conseil du Duc travaillèrent à lui ôter toute vigilance, & à lui inspirer une sécurité qui le perdit.

Les Allemands firent porter de nuit des barques sur le bord du lac. Ils y

embarquerent des troupes, qui passerent sans opposition. Elles se présentèrent devant le château, dont elles firent sauter la porte avec un pétard. On accourut au bruit, & les premiers qui se présentèrent furent renversés à coups de mousquets. En même temps on entendit sauter la porte de Saint-Georges, à laquelle une autre troupe d'Allemands avoit appliqué le pétard. L'effroi s'empara de tous les esprits, & la confusion devint générale. Toute la garnison prit la fuite, & la plupart des soldats, à qui l'horreur des ténèbres grossissoit le péril, se précipitèrent dans le lac. Pas un des habitans ne fit le moindre effort en faveur de leur maître. Ils parurent au contraire favoriser ouvertement les Allemands. On les vit se montrer avec des flambeaux à leurs fenêtres, tenant l'aigle Impériale à la main. Cette lâcheté n'empêcha pas l'ennemi d'abandonner leur ville à toute la fureur du soldat. Elle fut au pillage pendant trois jours, & éprouva toutes les horreurs que la guerre autorise dans les places prises d'assaut. Le palais du Duc ne fut point épargné, on en dévasta les ap-

AN 1630.
NICOLAS
CONTARINI,
XCXVII.
Doge de Venise.

An. 1630.

NICOLAS
CONTARINI,
XCVII.
Doge de Venise.

Le Duc
de Mantoue
perd ses Etats.

partemens, & on en dissipa tous les meubles.

Au milieu de ce désordre, le Duc de Mantoue obtint, pour lui & pour sa famille, la liberté de se retirer à Melara, dans le Ferrarois. Il y fut conduit avec une escorte de deux compagnies de cavalerie, n'ayant pour toute ressource que la commisération du Sénat, qui se chargea de son entretien : » Prince doublement malheureux, dit Nani, parce qu'à la perte de ses Etats, se joignit la douleur de voir que tout le monde lui en attribuoit la faute; quoiqu'on ne pût lui reprocher que des incertitudes & des irrésolutions, dont la perfidie de ses Sujets étoit l'unique cause ».

Fermeté des
Vénitiens à
défendre
l'Empire du
golfe.

La perte de Mantoue fut un coup très-sensible pour les Vénitiens, qui éprouvoient toutes les autres calamités de la guerre. La peste désoloit leurs provinces, & s'insinua dans leur capitale. A tous ces maux, se joignit une inquiétude nouvelle de la part des Espagnols. Marie, sœur de Philippe IV, étoit promise à Ferdinand, Roi de Hongrie, fils de l'Empereur. Une es-

cadre

cadre la conduisit de Barcelonne à Naples, & se dispoſoit à traverser le golfe pour la débarquer à Trieste. Le Sénat s'y oppoſa, comme à une entreprise contraire à son empire sur la mer Adriatique, & offrit ses galères pour le transport de la Princesse. On les refusa, dans la crainte que les équipages ne fussent infectés de peste, & on menaça de passer de force. Alors le Sénat fit tenir une flotte prête pour livrer bataille, au cas qu'on entreprît de passer contre son gré. Cette fermeté fit changer de résolution à la Cour de Madrid. Elle se conforma aux justes prétentions du Sénat, & treize galères de Venise, aux ordres d'Antoine Pisani, prirent la Princesse à Ancone, & la conduisirent à Trieste.

Le siège de Casal alloit lentement. Les Maréchaux de la Force & de Schomberg, avec le Duc de Montmorenci, amenerent de France à Pignerol un corps de trois mille hommes, destiné au secours de la place. Le Prince de Piémont fut envoyé pour les combattre au passage; mais ils fondirent sur lui avec impétuosité, le mirent en fuite, forcerent Avigliana;

An. 16,0.

NICOLAS
CONTRA-
RINI,
XCXVII.
Doge de Venise.

Malheurs du
Duc de Sa-
voie.

An. 1630.

NICOLAS
CONTARINI,
XCXVII.
Doge de Venise.

Sa mort.

Ville-Franche, Poncalier, & le Pont-de-Carignan.

Les malheurs du Duc de Savoie étoient à leur comble. La guerre, la peste, la famine désoloient à l'envi ses Etats. Une attaque d'apoplexie le mit lui-même au tombeau, & délivra l'Italie du principal auteur de ses maux. L'humanité, qui n'accorde son suffrage qu'aux bons Princes, défavouera toujours les louanges que le préjugé a prodiguées aux qualités guerrières & politiques de Charles-Emmanuel. Victor-Amédée, son fils aîné & son successeur, signala les commencements de son règne par une sincère disposition à la paix. Il procura une trêve d'un mois, pendant laquelle les François devoient remettre la ville de Casal aux Espagnols, & ceux-ci devoient fournir des vivres à la citadelle, qui devoit leur être rendue, si elle n'étoit pas secourue à l'expiration de la trêve. Spinola n'y avoit consenti, que dans la crainte que son refus ne déterminât Victor-Amédée à se déclarer pour la France; sa femme, sœur de Louis XIII, lui inspirant pour cette Couronne des sentiments dont on devoit

se défier : mais il s'en fallut peu que la Cour de Madrid ne regardât cette prudence de Spinola comme une trahison véritable. Il fut rappelé, & en mourut de chagrin.

Ferdinand II tenoit alors la Diète de l'Empire à Ratisbonne. Il y fut traité de la paix de l'Italie, par l'entremise de la France. On convint sur l'affaire de Mantoue, que les prétentions du Duc de Lorraine seroient examinées par l'Empereur, & satisfaites par un accommodement à l'amiable ; que le Prince de Guastalla renonceroit à tous ses droits, moyennant un appanage dans le Mantouan de six mille écus de revenu ; que le Duc de Savoie conserveroit Trino dans le Montferrat, avec une rente perpétuelle de dix-huit mille écus sur ce Duché ; que l'investiture des Duchés de Mantoue & de Montferrat seroit donnée à Charles de Gonzague, Duc de Nevers, dans six semaines au plus tard ; qu'immédiatement après, les troupes impériales évacueroient toutes les places, excepté Mantoue, Porto & Caneto ; que le Montferrat & le Piémont seroient évacués par les Espagnols & par les François ; que ces derniers retiendroient Pigne-

An. 1630.
NICOLAS
CONTARINI,
XCXVII.
Doge de Venise.

Paix conclue
à Ratisbonne.

An. 1630.

NICOLAS
CONTARINI,
XCXVII.
Doge de Venise.

rol , Suze , Avigliana & Briqueras ; que tout cela étant effectué , les forts seroient démolis chez les Grisons , & les trois liguees rétablies dans leurs anciens droits ; que la paix auroit lieu à l'égard des Vénitiens , à qui on rendroit tout ce qui leur avoit été enlevé , & qu'on donneroit des ôtages de part & d'autre pour l'exécution du traité.

Mécontentement des parties Belligérantes.

Cette paix déplut à la plupart des Parties intéressées. Le Duc de Mantoue vit avec chagrin qu'on l'obligeoit à faire tous les frais de l'accommodement. Les Vénitiens se plainquirent de ce qu'on avoit terminé sans leur aveu, Les Espagnols , surtout , accoutumés à dominer dans les traités , poussèrent les hauts cris , en apprenant que l'Empereur & la France entreprenoient de leur faire la loi.

La trêve du Montferrat étoit expirée avant la conclusion de ce traité. Les Maréchaux de la Force & de Schomberg s'étoient mis en marche pour secourir la citadelle de Casal , & Victor-Amédée favorisoit leur mouvement , dans la crainte que cette citadelle , entre les mains des Espagnols , n'apportât de nouveaux obstacles à la paix.

Les deux Maréchaux, pendant leur marche, reçurent par un courier la nouvelle du traité de Ratisbonne. Toute réflexion faite, ils poussèrent en avant. Le Marquis de Sainte-Croix, nouveau Gouverneur de Milan, leur envoya Jules Mazarin, pour leur dire, qu'il acceptoit les conditions dont on étoit convenu à Ratisbonne, & qu'il continuerait de fournir des vivres à la citadelle, jusqu'à ce que l'investiture eût été accordée au Duc Charles.

Cette précaution timide enhardit les deux Maréchaux. Ils exigèrent, que la ville de Casal & tout le Montferrat fussent évacués sur le champ par les Espagnols; & sans attendre de réponse, ils arriverent à une portée de canon du camp ennemi. Mazarin profita de la consternation des Généraux Espagnols pour les déterminer à rendre Casal aux François. Il courut au quartier des Maréchaux; & dans le moment que les deux armées se mettoient en bataille, il leur fit signer la convention suivante; qu'aussi-tôt que les Espagnols auroient évacué Casal & tout le Montferrat, on en séquestreroit les places entre les mains d'un Commissaire Impérial, qui résideroit à Ca-

An. 1630.

NICOLAS
CONTARINI,
XCXVII.
Doge de Venise.

Convention entre les
François &
les Espagnols
au sujet du
Montferrat.

An. 1630.
 NICOLAS
 CONTARINI,
 XCXVII.
 Doge de Venise.

sal, sans autre suite que ses domestiques ordinaires ; que ce Commissaire se retireroit dès que l'investiture seroit donnée, & qu'alors les François fortiroient de la citadelle & de tout le pays.

Après la signature de la convention, les deux armées se retirèrent à égale distance de Casal ; mais les François, en se retirant, jetterent deux mille hommes dans la place. Le Marquis de Sainte-Croix se plaignit avec aigreur de cette infidélité, & se mit en devoir d'en tirer vengeance ; mais les Médiateurs vinrent à bout d'éteindre cette nouvelle source de division. Les François sortirent de Casal, & il n'y resta que le fils du Duc de Mantoue, avec le Commissaire de l'Empereur.

Politique de Richelieu.

Ferdinand ne s'étoit porté à conclure le traité de Ratisbonne, que parce que les Suédois, secrettement excités par Richelieu & les Vénitiens, étoient sur le point de faire une irruption dans l'Empire. Le Cardinal de Richelieu avoit consenti à ce traité, dans un moment où Louis XIII étant dangereusement malade, la haine du Duc d'Orléans & le ressentiment des deux Reines lui présentoient des crai-

tes trop bien fondées. Aussi à peine vit-il sa faveur rétablie, par la convalescence du Roi, qu'il affecta beaucoup de colère contre M. de Lionne & le P. Joseph, qui avoient négocié le traité. Il lui importoit, que les Suédois ne pussent pas lui imputer tant de facilité à abandonner les Alliés de la France. Il se hâta de faire dire à tous les amis de la Couronne, que le traité ayant été conclu sans l'aveu du Roi, & contre le gré de ses Alliés, Sa Majesté alloit prendre des mesures pour en faire réformer les articles.

M. de Lionne & le P. Joseph eurent ordre d'attendre à Ratisbonne les nouveaux ordres du Roi. L'Ambassadeur de Venise, Sébastien Vénier, suivit l'Empereur à Vienne, & eut défense du Sénat de ratifier le traité; les Vénitiens, malgré toutes les sollicitations qu'on leur fit, & malgré tout ce qu'ils avoient souffert, persistant à ne vouloir se déterminer que de concert avec la France.

L'Empereur avoit laissé les Electeurs assemblés à Ratisbonne, pour procéder à l'élection d'un Roi des Romains; & son intention étoit que le choix tombât sur l'Archiduc Ferdinand, son fils,

An. 1630.

NICOLAS
CONTA-
RINI,
XCVII.
Doge de Venise.

Les Vénitiens sont censés dans leur alliance avec la France.

An. 1630.

NICOLAS
CONIARINI,X XVII.
Doge de Venise.

déjà couronné Roi de Hongrie & de Bohême. Il y eut à ce sujet de grands débats dans le Collège Electoral. Les vues de l'Empereur rencontrèrent les plus fortes oppositions de la part du parti Protestant & du Duc de Baviere lui-même, qui, quoique parvenu à la dignité Electorale par la seule faveur de ce Prince, haïssoit son despotisme, & étoit déjà lié d'intérêt avec la France.

Gustave
Adolphe en
Allemagne.

Sur ces entrefaites Gustave Adolphe, Roi de Suède, débarqua en Poméranie avec une armée, annonçant qu'il venoit dans l'Empire pour protéger la Religion Protestante & pour faire cesser partout la tyrannie des Autrichiens. A son arrivée, les choses changerent de face, & l'on vit commencer une guerre, qui désola l'Allemagne pendant une longue suite d'années, & causa à la Monarchie Autrichienne un ébranlement dont elle n'a pu se relever.

Fin du Livre XLII.



S O M M A I R E

D U

LIVRE QUARANTE-TROIS.

Peste à Venise. Congrès à Chiérasque. Nouveau traité au sujet des affaires d'Italie. Intrigues des diverses Cours. Affaires de Mantoue. Démarches hardies de Richelieu. Elles donnent de la défiance aux Vénitiens. Progrès des Suédois en Allemagne. François Erizzo 98^e. Doge. Démêlé des Vénitiens avec Rome. Il est terminé par la médiation de la France. Conduite du Sénat relativement aux affaires générales. Ascendant de Richelieu dans les affaires d'Italie. Suite des affaires de Mantoue. Démêlé des Vénitiens avec le Duc de

Savoie. Passage du Cardinal Infant en Italie. Nouveau démêlé des Vénitiens avec le Pape. Discorde dans la Maison de Savoie. Affaires d'Allemagne. Habileté du Cardinal de Richelieu. Il fait la guerre à l'Empereur. Le Sénat demeure neutre. Guerre en Italie. Sollicitations des François & des Espagnols à Venise. Le Sénat persiste dans la neutralité. Opérations dans le Milanois ; dans la Valteline ; en Allemagne. Fausse espérance de paix. Troisième démêlé des Vénitiens avec Urbain VIII. Abus réformé à Venise. Suite de la guerre en Lombardie ; avec peu de succès pour la France. Embarras de la France. Fermeté de Richelieu. Le Duc de Parme forcé d'adhérer aux Espagnols. Révolution chez les Gri-

sons. Ils chassent les François pour se donner aux Espagnols. Efforts des Vénitiens pour la paix. Mort de Victor-Amédée, Duc de Savoie. Mort du Duc de Mantoue. Nouvelles semences de guerre. Les Vénitiens répriment les corsaires de Barbarie. Ils les forcent dans le port de la Vallone. Ressentiment du Sultan Amurat. Fermeté des Vénitiens. Ordres d'Amurat contre les Vénitiens. Négociations du Sénat avec le Pape. Urbain exhorte en vain les Princes à la paix. Divisions en Piémont. Le Sénat négocie avec Amurat. Paix avec le Sultan. Trêve en Piémont. Exploits du Comte d'Harcourt en Italie. Ligue des Vénitiens avec le Pape, sans effet. Troubles en France, en Espagne & en Allema-

gne. Suite de la guerre de Piémont. Affaire du Duché de Castro. Les Vénitiens prennent le parti du Duc de Parme. Hardiesse du Duc de Parme. Mort du Cardinal de Richelieu. Suite de l'affaire de Castro. Fin de la guerre sur ce sujet. Paix publiée à Venise.





HISTOIRE DE LA RÉPUBLIQUE DE VENISE.

LIVRE QUARANTE-TROIS.

L'Italie étoit dans l'incertitude d'avoir la guerre ou la paix. La peste continuoit ses ravages en Lombardie. Toutes les villes du Milanois étoient pleines de malades & de mourants. Ce terrible fléau répandu dans l'Etat de Venise résistoit à tous les remèdes. Le Sénat, après avoir épuisé tous les secours humains, ordonna des prières publiques, envoya une lampe d'or à l'Eglise de Lorette, fit vœu de bâtir un Temple à la Vierge, sous l'invocation de Nôtre-Dame du Salut, & vit insensiblement cesser cette affreuse contagion qui enleva dans Venise seule soixante mille personnes, & plus de

AN 1631.
NICOLAS
CONTARINI,
XCVII.
Doge de Venise.
Peste à Venise.

An. 1631.

NICOLAS
CONTARINI,
XCXVII.
Doge de Venise.

Congrès à
Chiérasque.

cinq cent mille dans les provinces.

Le Duc d'Olivarès ne pouvoit se résoudre à accepter la paix de Ratisbonne ; & l'Empereur ; menacé par les Suédois , la jugeoit plus nécessaire que jamais. On redonna le gouvernement du Milanois au Duc de Féria , pour y exciter de nouveaux troubles. La Cour de Madrid pressoit celle de Vienne de lui donner Mantoue & de lui laisser le soin des affaires d'Italie ; mais Ferdinand II , décidé à y rétablir la paix , fit ouvrir un congrès à Chiérasque , où les Plénipotentiaires des Puissances intéressées furent invitées de se rendre. Le Pape fut choisi pour Médiateur ; & Jules Mazarin , ne laissant qu'un vain nom au Nonce Pancirole , fut chargé de manier les esprits avec la souplesse qui lui étoit naturelle.

Nouveau
traité au sujet
des affaires
d'Italie.

Ce congrès fut suivi d'un nouveau traité conclu à Chiérasque le 6 Avril 1631 , par lequel , les villes de Trino & d'Albe avec quatre-vingts villages adjacents furent adjugés au Duc de Savoie pour toutes ses prétentions sur le Montferrat. Le traité de Ratisbonne , en ce qui concernoit l'évacuation des places , fut renouvelé & confirmé ,

avec cet unique changement, que les garnisons de Suze & d'Avigliana seroient formées par les troupes des Cantons Suisses, amis de la France & de la Savoie, à condition de les rendre à la France, si les Allemands n'évacuoient pas le pays des Grisons au jour marqué. Les Vénitiens furent compris dans ce traité de la manière la plus formelle & la plus honorable. L'Espagne promet de rappeler toutes ses troupes dans le Milanois, & de vivre en bonne intelligence avec tous les Etats qui avoient eu part à la dernière guerre.

De nouvelles difficultés survenues produisirent une convention postérieure qui fut signée le 19 Juin. On laissa le choix de deux expédients qui avoient été proposés. Le premier étoit, que tout fût restitué en un seul jour que l'on fixa au 20. Août. Le second étoit que ce jour-là les Allemands évacuaissent le pays des Grisons, & les François Briqueras; que le 26, Suze & Avigliana fussent rendues au Duc de Savoie, Porto & Caneto au Duc de Mantoue; & qu'enfin le premier de Septembre la ville même de Mantoue fût rendue au Duc Charles, & celle

AN. 1631.
NICOLAS
CONTA-
RINI,
XCVII.
Doge de Venise.

AN. 1631.
 NICOLAS
 CONTARINI,
 XCVII.
 Doge de Venise.

de Pignerol au Duc de Savoie. Les ôtages furent donnés de part & d'autre ; le Duc de Féria promit de renvoyer hors de l'Italie sept mille hommes des troupes qui étoient à ses ordres , & au bout d'un certain temps de licencier le reste , ne réservant dans le Milanois que les garnisons ordinaires.

Intrigues
 de diverses
 Cours.

L'Espagne avoit pris tous ces engagements sans intention de les remplir. La France elle-même , d'intelligence avec le Duc de Savoie , n'avoit pas été plus sincère. Le Duc de Féria intriguoit auprès du Duc de Mantoue , & employoit l'appas de divers intérêts pour l'engager à donner toute sa confiance aux Espagnols. Le Cardinal de Richelieu de son côté sollicitoit les Vénitiens d'envoyer du secours à ce Prince , pour lui inspirer la fermeté nécessaire. Le Sénat s'en défendoit , protestant un épuisement qui n'étoit que trop réel. On avoit commencé à évacuer les places de part & d'autre.

Affaires de
 Mantoue,

Mantoue même venoit d'être rendue à son Souverain. Les François retenoient encore Pignerol , & le Gouverneur de Milan différoit , sous divers prétextes , le renvoi & le licenciement

de ses troupes. Sur ces entrefaites, le fils aîné du Duc de Mantoue mourut, ne laissant qu'une Princesse en bas âge & un Prince au Berceau. Cette mort fut suivie bientôt après de celle du second fils du Duc de Mantoue, qui n'avoit point encore été marié. Ce double événement détermina les Vénitiens à des efforts en faveur d'un Etat à qui il restoit des appuis si foibles. Ils envoyèrent à Mantoue un corps de deux mille hommes, & ce secours vint très-à-propos, pour croiser les intrigues de l'Espagne, qui entreprenoit déjà de se mêler de l'éducation des deux pupilles, & du soin de les marier avec le temps.

On pressoit le Duc de Féria de remplir son engagement, en réduisant l'état militaire du Milanois aux garnisons ordinaires, lorsque les François lui donnerent un nouveau prétexte de rompre cet engagement. Le Duc de Savoie, entierement livré à la France, vendit Pignerol à cette Couronne; & les troupes du Roi, après avoir évacué en apparence cette place, y rentrèrent, pour ne la plus abandonner. La Cour de Madrid, honteuse de voir la politique du Cardinal de Richelieu

An. 1631.

CONTRA-
RINI,
XCXVII.
Doge de Venise.

Démarches
hardies de
Richelieu

An. 1631.
 NICOLAS
 CONTARINI,
 XCXVII.
 Doge de Venise.

trionpher ainsi de ses artifices, se répandit en invectives contre lui, & le représenta partout comme un homme sans foi; mais ce Ministre qui, en assurant Pignerol à la France, enchaînoit le Duc de Savoie, & se rendoit l'Italie dépendante, méprisa les murmures des Espagnols, qu'il avoit dupés. Ceux-ci armerent de toutes parts, pour se venger de sa perfidie. Richelieu n'avoit pas résolu de s'en tenir là. Il projettoit, en s'emparant du pays des Grisons, de rompre la communication du Milanois avec l'Allemagne, où il nourrissoit un feu qui devoit bientôt tout consumer. Il proposa aux Vénitiens de joindre deux mille hommes de leurs troupes à trois mille François, aux ordres du Duc de Rohan, pour occuper les postes de la Valteline.

Elles donnent de la défiance aux Vénitiens.

On se défioit à Venise des vues hardies de ce Cardinal, & la circonspection du gouvernement Vénitien ne permettoit pas d'adopter un projet qui, au lieu d'assurer la paix, ne pouvoit qu'allumer une nouvelle guerre. Le Sénat refusa ouvertement son assistance à Richelieu; mais ce refus n'empêcha pas le Duc de Rohan, qui depuis les derniers troubles du Languedoc s'étoit

réfugié à Venise, de saisir cette occasion de rentrer en grace auprès du Roi. Il partit pour la Suisse, négocia auprès des Cantons Protestans, auxquels sa religion le rendoit très-agréable, passa chez les Grisons, & de concert avec M. Delalande, il établit les François dans la Valteline, de maniere à n'en pouvoir aisément être chassés.

Le Duc de Féria eut recours à Léopold, Archiduc d'Inspruch, lequel se contenta d'exhorter les trois Liges à s'abstenir de toute nouveauté, & refusa de se mêler autrement de cette affaire. Féria implora le secours de l'Empereur, qui avoit alors bien d'autres embarras. Le Roi de Suède, après avoir soumis la Poméranie, joint les troupes de Saxe, avoit défait près de Leipfick l'armée Impériale, aux ordres de Tili. La Bohême avoit été envahie par l'Electeur de Saxe; la Franconie, le bas-Palatinat, & l'Electorat de Mayence avoient cédé aux Suédois. L'Electeur de Trèves s'étoit déclaré pour la France, ainsi que celui de Bavière. Richelieu, auteur de tous ces événemens, venoit enfin de mettre son crédit à couvert, en procurant l'évasion de la Reine mere, hors du royaume.

An. 1631.
NICOLAS
CONTARINI,
XCXVII.
Doge de Venise.

Progrès des
Suédois en
Allemagne.

An. 1632.
FRANÇOIS
FRIZZO,
MCCXVIII.
Doge de Venise.

me, & en forçant le Duc de Lorraine à retirer sa protection au Duc d'Orléans.

Il étoit impossible aux Espagnols de rien entreprendre dans des circonstances si embarrassantes; & pendant que le tonnerre grondoit sur l'Allemagne, l'Italie n'eut que des jours serrens. Le Doge Nicolas Contarini étoit mort depuis peu. On lui donna pour successeur François Erizzo, qui avoit commandé les armées de la République pendant la dernière guerre.

Démêlé des
Vénitiens avec
Rome.

La mort de François Marie de la Rovere, dernier Duc d'Urbain, occasionna un petit démêlé entre la République & le Saint-Siège. Les Papes prédécesseurs d'Urbain VIII, avoient sagement ordonné la réunion de tous les fiefs qui viendroient à vaquer. Pour faire rentrer ainsi dans le domaine de l'Eglise tout ce qui en avoit été démembré, il avoit fallu lier les mains aux Papes eux-mêmes, & leur ôter un pouvoir dont ils avoient tant de fois abusé pour satisfaire l'ambition de leur famille. C'est à quoi l'on avoit pourvu par des bulles, qui déclaroient nulle & illégitimes toutes les nouvelles inféodations, & qui les défendoient

sous les peines les plus sévères. Urbain VIII se vit forcé de respecter ces bulles ; & tout ce qu'il put s'attribuer de la dépouille du Duc d'Urbin , ce fut la Préfecture de Rome , qu'il conféra à son neveu Taddée Barberin , Prince de Palestrine.

An. 1632.

FRANÇOIS
BRIZZO,
XCXVIII.
Doge de Venise.

Cette dignité tiroit son origine des anciens Préfets du Prétoire , & elle n'étoit plus qu'un vain titre sans autorité. Cependant le nouveau Préfet de Rome prétendit à la préséance sur tous les Ambassadeurs dans les cérémonies publiques. Soutenu par le Pape , il voulut en vain engager l'Empereur à lui céder cette prérogative. Ses instances , ses promesses furent rejetées avec hauteur , & tous les Ambassadeurs , de concert , prirent le parti de ne plus assister aux Chapelles pontificales.

Jean Péfaro étoit alors Ambassadeur de Venise à Rome. Son carrosse rencontra dans une rue celui du Préfet. Son cocher s'étoit laissé corrompre ; il laissa tomber son chapeau , arrêta pour le reprendre , & le carrosse du Préfet passa. Péfaro en rentrant chez lui , vit son carrosse entouré par des gens armés , qui enleverent son cocher , pour le soustraire au châtement qu'il avoit

An. 1632.
FRANÇOIS
ERIZZO,
XCXVIII.
Doge de Venise.

mérité. Cette petite affaire mit en ruineur toute la ville de Rome, où ces fortes d'événements font tout autant de sensation, que les batailles gagnées ou perdues dans les autres Etats. Tous les Ambassadeurs offrirent leur secours à celui de Venise, pour l'aider à tirer vengeance de cet affront; mais le Sénat, à qui il en rendit compte, pour éviter de se compromettre inutilement, lui envoya ordre de partir sans prendre congé, & suspendit à Venise les audiences au Nonce du Pape.

Ce premier démêlé fut suivi d'un second & d'un troisième. Urbain VIII avoit, l'année d'auparavant, donné le titre d'Eminence à tous les Cardinaux, aux trois Electeurs Ecclésiastiques, & au Grand-Maître de Malte, avec défense de recevoir de personne un autre titre, les seuls Rois exceptés. La République continua, en écrivant aux Cardinaux, de suivre les formes anciennes. Depuis l'aventure de leur Ambassadeur, quelques Membres du Sacré Collège s'aviserent de refuser les lettres du Sénat, parce qu'il ne leur donnoit point de l'Eminence; & ce procédé augmenta l'aigreur.

Enfin le Légat de Ferrare fit des en-

treprises sur les frontières des deux Etats. Il fit construire de nouvelles digues, qui rejettoient les eaux du Pô sur le Polesin, & qui incommodoient la navigation du fleuve. Les Vénitiens étoient en état de se faire justice sur ce dernier article. Ils envoyèrent des galeres qui détruisirent les ouvrages du Légat. Celui-ci envoya des troupes, on lui en opposa. Il construisit un fort sur sa frontière; les Vénitiens en éleverent un sur la leur.

Comme cette affaire menaçoit d'avoir des suites, la France se rendit médiatrice entre les Parties, & l'accommodement suivit de près. Le Pape déclara à M. de Brissac, Ambassadeur du Roi, que l'affront fait à l'Ambassadeur de Venise avoit été sans son aveu, que son neveu n'avoit eu aucune part à l'enlèvement du cocher, & qu'ils en avoient ressenti l'un & l'autre un déplaisir extrême. Il bannit les auteurs de cet enlèvement. Il signifia aux Cardinaux que la République de Venise, qui avoit toujours eu rang parmi les Têtes couronnées, devoit être comprise dans la réserve, qui exceptoit les Rois de l'obligation de leur donner le titre d'Eminence; & il leur ordonna

An. 1632.

FRANÇOIS
ERIZZO,
XCXVIII.
Doge de Venise.

Il est terminé par la médiation de la France.

An. 1632.
FRANÇOIS
ERIZZO,
XCXVIII.
Doge de Venise.

de recevoir les lettres du Sénat à la manière ordinaire. Les Vénitiens, contents de cette espèce d'amende-honorable, rendirent les audiences au Nonce du Pape, & envoyèrent à Rome Louis Contarini, avec la qualité d'Ambassadeur ordinaire. L'affaire des limites fut plus difficile à terminer. On envoya des Commissaires sur les lieux, qui ne purent convenir de rien. La négociation fut ensuite transférée à Venise; & comme la discussion augmentoit le cahos des difficultés, on en renvoya la décision à des temps plus heureux.

Conduite du Sénat relativement aux affaires générales.

L'incendie allumé par les Suédois continuoit d'étendre ses ravages dans toutes les provinces de l'Allemagne. L'Empereur eut recours au Pape, & le pressa de venir à l'appui des Catholiques, prêts à succomber sous les Protestans. Urbain VIII accorda un jubilé & quelques décimes, & crut encore en avoir trop fait. Les Ministres de l'Empereur & du Roi Catholique s'efforcèrent d'intéresser les Vénitiens aux malheurs de la Maison d'Autriche. Ils voulurent les animer contre la France, qui, au préjudice du traité de Chiérasque, ayant déjà surpris Pignerol,

rol, venoit tout récemment d'introduire ses troupes dans Casal; mais le Sénat ne voulut jamais se départir du système de neutralité, qu'il avoit embrassé; croyant, avec raison, que tous les embarras de la Maison d'Autriche seroient à maintenir le repos de l'Italie.

Cependant la fortune commençoit à abandonner Gustave Adolphe. Battu par les Impériaux à Nuremberg, il leur livra une seconde bataille près de Lutzen, en Saxe, & y perdit la vie. Christine, sa fille unique, lui succéda, ayant à peine sept ans. Ce changement en apporta peu aux affaires de l'Allemagne. La Régence de Suède renouvella l'alliance avec la France & le parti Protestant, & ses Généraux continuèrent d'entretenir la guerre dans le sein de l'Empire, tandis que le Cardinal de Richelieu, qui l'année précédente avoit réprimé la rébellion du Duc d'Orléans dans le combat de Castelnaudari, forçoit actuellement le Duc de Lorraine à lui céder ses Etats, pour le punir de ses intrigues anciennes, & le mettre hors d'état d'en former de nouvelles.

Ce Ministre, qui avoit vu jusques-là

Tome XI.

An. 1633.

FRANÇOIS
EPIZZO,
XCVIII.
Doge de Venise.

Mort de
Gustave Adolphe.

Ascension
de Richelieu
lan. 22. au
des d'Italie.

M

An. 1633.
FRANÇOIS
ERIZZO,
XCXVIII.
Doge de Vè-
nise.

ses desseins prospérer, non content des grands coups qu'il avoit déjà frappés contre la Maison d'Autriche, songeoit à l'exclure de l'Italie, pour l'abattre plus efficacement. Avec Pignerol & Casal il tenoit les Ducs de Savoie & de Mantoue dans sa dépendance. Il étoit sûr des dispositions du Pape Urbain VIII, qui les dissimuloit si peu, qu'il permit au Cardinal Antoine, son neveu, d'accepter la Protectorie des Eglises de France. Il avoit gagné le jeune Edouard Farnese, Duc de Parme. Il rompit habilement toutes les mesures des Espagnols, qui n'avoient plus en Italie qu'une autorité chancelante. Il leur auroit ôté ce reste de pouvoir, si les Vénitiens avoient voulu céder à ses insinuations; mais leur conduite lente & mesurée ne répondoit point à son activité. Tout ce qu'il put obtenir d'eux, ce fut de renforcer la garnison de Mantoue, où le parti Espagnol cabaloit sourdement.

Suite des
affaires de
Mantoue.

Marguerite de Savoie, mere de Marie de Gonzague, s'étoit rendue auprès de sa fille, pour la consoler de la mort de son époux. Elle avoit si bien tourné l'esprit de cette Princesse, qu'elle l'avoit rendu toute Espagnole,

en lui faisant espérer de-la remarier avec l'Infant Ferdinand , alors Cardinal , qui devoit bientôt arriver en Italie , pour aller prendre possession du Gouvernement des Pays-Bas , vacant par la mort de l'Infante Isabelle. Un jour que le Duc de Mantoue étoit absent , Marie de Gonzague présenta au Conseil d'Etat un écrit en forme de protestation contre tous les engagements qu'elle avoit pû prendre avant sa majorité. Cet écrit tendoit à révoquer la promesse qu'elle avoit faite au Duc son beau-pere de ne point disposer d'elle-même & de ses enfans sans son aveu. Cette démarche donna beaucoup d'inquiétude au Duc de Mantoue , il en informa la Cour de France ; & Louis XIII ayant appris que le conseil étoit venu de Milan , exhorta le Duc de Mantoue à congédier Marguerite de Savoie sans délai. Le parti étoit violent , mais nécessaire. Cette Princesse eut ordre de sortir dans vingt-quatre heures des Etats de Mantoue. Elle se retira à Milan , & s'embarqua quelque temps après pour l'Espagne ; de sorte que son intrigue fut sans effet.

AN 1533.
FRANÇOIS
ERIZZO,
XCXVIII.
Doge de Venise.

Démêlé des
Vénitiens
avec le Duc
de Savoie.

Le Cardinal Infant arriva sur ces

entrefaites en Italie. Le Duc de Savoie , qui devoit s'aboucher avec lui à Nice , pour s'exempter du cérémonial nouvellement introduit en faveur des Cardinaux , prit le titre de Roi de Chypre, s'y croyant suffisamment autorisé, parce qu'anciennement un Prince de sa Maison avoit épousé l'héritière de ce Royaume. Les Vénitiens s'élevèrent avec chaleur contre cette nouveauté. Quoique le royaume de Chypre leur eût été enlevé par les Turcs , ils y conservoient des prétentions & des droits , sur lesquels ils trouvoient très-mauvais que la Maison de Savoie entrât avec eux en concurrence. Si la justice seule en avoit décidé , prétentions pour prétentions , celles de la Maison de Savoie n'auroient peut-être pas été les moins légitimes ; & il étoit assez inutile de se disputer un vain titre à une couronne usurpée par une Puissance à laquelle on n'étoit point en état de la ravir ; mais comme les Souverains sont dans l'usage de se consoler de la perte de leurs Etats , par le titre qu'ils en conservent , les Vénitiens, très-jaloux de cette prérogative, se plaignirent à toutes les Cours de l'Europe du procédé du Duc de Sa-

AN. 1633.

FRANÇOIS
ERIZZO,
XCXVIII.
Doge de Venise.

voie, en déclarant qu'ils seroient forcés de rompre avec lui toute correspondance. Victor-Amédée ne fut point arrêté par cette menace. Il traita en qualité de Roi de Chypre avec le Cardinal Infant, qui étoit chargé de terminer les différends de la Maison de Savoie avec l'Etat de Gênes, & qui en vint à bout. Les Vénitiens firent des protestations; Victor-Amédée conserva son titre, & le fit passer à sa postérité.

Tous les Princes d'Italie envoyèrent leurs Ambassadeurs à Milan pour complimenter le Cardinal Infant. Bertuce Valier s'y rendit par ordre du Sénat, & fut accueilli avec une distinction particulière. Ce Prince étoit pressé de se rendre en Allemagne, & d'y mener le secours que l'Empereur lui avoit demandé. La difficulté étoit de s'ouvrir un passage, le Duc de Rohan étant maître de la Valteline. Le Cardinal Infant donna ordre au Duc de Féria de s'avancer vers cette frontière avec dix mille hommes d'infanterie & quinze cents chevaux. Le Duc de Rohan, qui n'étoit pas fâché de voir le Milanois se dégarnir de troupes, laissa passer cette armée, que le Duc de

An 1633.

FRANÇOIS
ERIZZO,
XCXVIII.
Doge de Venise.Passage du
Cardinal In-
fant en Ita-
lie.

An. 1633.

FRANÇOIS
ERIZZO,
XCXVIII.
Doge de Ven-
nie.

Féria conduisit dans le Tirol, & de-là en Souabe, où ayant sçu la prise de Nuremberg par le Duc de Vémars, il la distribua en quartiers d'hiver. Le Cardinal Infant le suivit bientôt après, avec un corps de sept mille hommes, & laissa le Gouvernement du Milanois au Cardinal Albornos.

Nouveau dé-
mêlé des Vé-
niens avec
le Pape.

Le Sénat eut cette année un nouveau différend avec le Saint-Siège, au sujet de Michel Oberti, Consul de la République à Ancône. Le Gouverneur de cette ville l'accusoit de donner avis aux galeres de Venise des vaisseaux de Raguse qui passoient en fraude. Quoiqu'en cela Oberti ne fît que remplir le devoir de son ministère, le Gouverneur d'Ancône eut pour lui tant de mauvais procédés, que ce Consul se rendit à Venise pour en rendre compte au Sénat. A peine fut-il parti, que le Gouverneur fit saisir ses meubles & ses papiers, sans excepter ceux qui appartenoient à son ministère. Tandis que le Sénat, appuyé par l'Ambassadeur de France, demandoit au Pape réparation de cette insulte, le Gouverneur d'Ancône publia contre Michel Oberti une Sentence de bannissement, pour avoir, en temps de peste, introduit

des marchandises d'une barque Vénitienne suspecte de contagion. Le prétexte étoit d'autant plus injuste, que l'introduction des marchandises n'avoit été faite qu'avec la permission des Magistrats. Ce nouveau grief augmenta le mécontentement du Sénat, & l'Ambassadeur de France employa avec encore plus de chaleur ses bons offices, pour lui obtenir satisfaction. Il fut convenu que la Sentence seroit révoquée, que Michel Oberti retourneroit à Ancône, qu'on lui rendroit ses meubles & ses papiers, le Sénat faisant espérer qu'il le rappelleroit bientôt après, & qu'il enverroit un autre Consul. Comme on étoit sur le point d'exécuter cette convention, Michel Oberti mourut, & le Sénat envoya son frere à Ancône pour y exercer le Consulat; mais à peine y fut-il arrivé, que le Gouverneur le fit mettre en prison, & le chassa ensuite, en le menaçant de le traiter beaucoup plus durement s'il s'avisait de revenir.

On connut alors que ce n'étoit point à la personne de Michel Oberti qu'on en vouloit, mais au Consulat lui-même, qu'on avoit envie de supprimer, & l'affaire devint beaucoup plus sérieuse.

An. 1633.
FRANÇOIS
ERIZZO,
XCXVIII.
Doge de Venise.

An. 1633.

FRANÇOIS
FRIZZO,
XCXVIII.
Fogé de Vc-
m. f.

L'Ambassadeur de France, qui avoit donné sa parole aux Vénitiens, que leur Consul seroit bien reçu, se plaignit vivement au Pape de ce manque de foi. Urbain VIII biaisa, & le Sénat qui vit qu'on cherchoit à l'amuser, suspendit à Venise les audiences au Nonce, & défendit à son Ambassadeur à Rome de se présenter devant le Pape.

An. 1634.

Discorde
dans la Mai-
son de Sa-
voie.

Les instigateurs de cette désunion étoient les Espagnols, attentifs à brouiller ensemble tous les amis de la France, qui leur avoit enlevé en Italie leurs principaux adhérents. Ils réussirent cette année à mettre la discorde entre les Princes de la Maison de Savoie. Le Cardinal Maurice prit à Rome la Prorectorie des Eglises d'Allemagne. Le Prince Thomas s'enfuit du Piémont, envoya sa femme & ses enfants à Madrid, & alla dans les Pays-Bas prendre le commandement des troupes d'Espagne. La foible santé de Victor-Amédée, leur frere, & la nécessité de se procurer des appuis contre la Duchesse, leur belle-sœur, qu'ils jugeoient capable de sacrifier leurs intérêts à son inclination pour la France, furent les motifs de cette désunion. Le Duc de Savoie en fut si piqué, qu'il fit saisir

les revenus de leurs appanages ; mais ils s'en consoletent en vûe des dédommagemens que la protection de la Maison d'Autriche leur faisoit espérer.

Les progrès des Suédois en Allemagne avoient obligé l'Empereur d'abandonner le commandement de ses armées à Albert de Valstein, Duc de Fridland, avec un pouvoir presque absolu dans l'Empire. Ce Général, après avoir servi avec succès la Maison d'Autriche & éprouvé plus d'une fois son ingratitude, aspiroit à se faire un sort indépendant. Le secret de ses liaisons avec le Cardinal de Richelieu & les Suédois eux-mêmes fut découvert, & on résolut sa perte. Valstein comptoit sur l'attachement de ses troupes & ne croyoit pas qu'il fût facile de les lui débaucher. Cependant lorsqu'on signifia à son armée l'ordre de l'Empereur qui lui en ôtoit le commandement, la plûpart des Régimens lui tournerent le dos. Il se retira à Egra avec ceux qui lui restèrent fideles. Il y avoit parmi eux des traîtres, qui corrompus par l'argent de la Cour de Vienne, conjurèrent sa mort & l'assassinerent dans sa maison à coups de piques. L'Empereur, délivré ainsi de

A 34.
 FI A S
 E RZZO,
 X. X. III.
 Doge de Ve-
 ni.

A faire
 d'Allema-
 gne.

An. 1634.

FRANÇOIS
ERIZZO,
XCXVIII.
Doge de Venise.

son ennemi le plus dangereux, se vit bientôt en état de triompher des Suédois affoiblis par leurs propres victoires & qui n'avoient plus Gustave à leur tête. Le Roi de Hongrie, son fils, prit le commandement de ses armées. Il donna la fameuse bataille de Nordlingue, où les Suédois entièrement défaits, laisserent sur le champ de bataille dix mille morts & six mille prisonniers.

Habilitété du
Cardinal de
Richelieu.

Le Cardinal de Richelieu, qui avoit tiré si grand parti de la fortune des Suédois, sçut profiter aussi habilement de leur disgrâce. Il envoya sur le Rhin une puissante armée aux ordres du Maréchal de la Force & retira la ville de Philisbourg des mains des Suédois, qui ne pouvoient plus la défendre. Le Duc de Lorraine, chassé de ses Etats & forcé de se retirer à Florence, pour s'éloigner des lieux suspects à la France; le Duc d'Orléans, obligé d'abandonner à Bruxelles la Reine sa mere & la Duchesse son épouse, pour venir en France recevoir d'une maniere humiliante le pardon de ses égaremens; tant d'avantages à la fois annonçoient les talens supérieurs de ce Ministre & faisoient trembler l'Europe devant lui.

Il venoit de s'unir avec la Hollande pour partager avec elle la conquête des Pays-Bas ; mais , comme on n'est pas toujours heureux , le Cardinal Infant lui enleva la ville de Trèves , fit l'Electeur prisonnier & l'envoya à Vienne pour subir la peine que méritoit , suivant les loix de l'Empire , l'introduction des troupes étrangères dans ses Etats. En même tems les Impériaux surprirent Philisbourg. Richelieu demanda fierement la liberté de l'Electeur. On la lui refusa avec la même fierté , & il déclara la guerre. L'armée de France forte de cent quarante-cinq mille hommes joignit celle du Prince d'Orange , & fit d'abord quelques progrès ; mais les Hollandois , qui vouloient l'appui de la France & non son agrandissement , la laisserent manquer de vivres , & cette belle armée fut bientôt presque réduite à rien.

La guerre allumée de toutes parts étendit ses ravages jusques dans l'Italie. Le Duc de Rohan & M. de la Lande s'étoient rendus maîtres de toute la Valteline & des deux Comtés adjacents ; mais comme il leur étoit impossible de s'y maintenir sans le concours des Vénitiens , l'Ambassa-

An. 1655.

FRANÇOIS
ERIZZO,
XCXVIII.
Doge de Venise.Il fait la
guerre à
l'Empereur.

Le Sénat demeure neutre.

AN. 1655.
FRANÇOIS
EP. PIZZO.
X. XV.
I. 500. 000.
RUC.

deur de France sollicitoit vivement la République de prendre les armes en leur faveur. De son côté le Cardinal Albornos, peu capable & hors d'état avec ses forces actuelles de faire face aux François, excitoit contr'eux la jalousie du Sénat; mais il résista constamment aux insinuations de l'un & de l'autre, & se contentant de bien munir ses frontieres, il observa entre les deux partis une exacte neutralité, qui assuroit son repos.

Guerre en
Italie

Les Espagnols eurent le tems de faire venir des troupes de Suisse & de Naples, & d'y joindre le contingent que le Grand Duc pour l'investiture de Sienne étoit obligé de fournir, lorsque le Milanois étoit attaqué. M. de Bellievre fut envoyé à Turin pour demander à Victor-Amedée la jonction de ses troupes à celles du Roi. Le Duc de Savoie s'y soumit à regret, ne pouvant se détacher de la France; depuis que cette Couronne possédoit Pignerol & Casal, & se voyant destiné à être moins son ami que son esclave, si elle acquéroit le Milanois. Bellievre passa de Turin à Parme; & n'eut aucune peine à déterminer le Duc Edouard à une alliance publique avec

la France. Les Espagnols avoient alié-
né ce Prince par leurs mépris , & en
le menaçant de rétablir son frere aîné,
qui avoit été jugé incapable de régner,
parce qu'il étoit muet de naissance ,
& qu'il étoit garcé dans la Citadelle
de Plaifance. Le Duc de Modène après
avoir balancé quelque temps entre les
François & les Espagnols , se déclara
pour ces derniers , qui lui firent espé-
rer l'investiture du fief de Corre gio ,
vacant par la mort du dernier Seigneur
de ce nom.

Le Duc de Mantoue , que M. de
Bellievre follicitoit , demanda confeil
aux Vénitiens ; ils le laiffèrent le maî-
tre d'en user felon fa prudence , & il
figna la ligue avec la France. Le traité
étoit pour trois ans. Il portoit , que
tous ces Princes demeureroient unis
au Roi , qui s'obligeoit à entretenir
une armée de dix mille hommes dans
la Valteline , & de foudoyer en Italie
douze mille hommes de pied & quinze
cents chevaux , répartis avec propor-
tion entre les Ducs de Savoie , de
Mantoue & de Parme. La France s'en-
gageoit à ne point faire la paix , fans
avoir fait rendre à fes Alliés tout ce
que les Espagnols pourroient leur avoir

Ann. 1655.
FRANÇOIS
FRIZZO,
XCVIII.
Doge de Ve-
nise.

An. 1635.
FRANÇOIS
L RIZZO,
XCXVIII
Doge de Ve-
nise.

Sollicita-
tion d sFrar-
çois & des
Espagnols à
Venise.

envahi. Quant aux conquêtes qui pour-
roient survenir, on renvoyoit à en ré-
gler le partage après l'expédition du
Milanois.

Le point essentiel étoit de gagner
les Vénitiens. Le Cardinal de Riche-
lieu leur fit proposer de leur céder Ti-
rano dans la Valteline, de renouveler
leur alliance avec les Grisons, de leur
faire avoir les pays de Côme, la Ghier-
ra d'Adda, & quelques autres places à
leur choix. M. de Bellievre passa à Ve-
nise; & dans une audience qu'il eut
au Collège avec M. de la Tuilerie,
Ambassadeur ordinaire, il exposa fort
au long les brillants succès qui avoient
couronné jusques là toutes les entre-
prises du Roi, le desir qu'il avoit de
faire partager son bonheur à ses amis;
que son unique dessein étoit de ren-
dre à l'Italie sa liberté & sa gloire,
de donner en particulier aux Vénitiens
des marques de son affection & de
prouver à tout le monde son désinté-
ressement, en ne retenant rien pour
lui des conquêtes qu'il pourroit faire.
Après avoir observé les sentimens que
devoit inspirer à tous les vrais Italiens
la conduite opposée des deux Couron-
nes, il protesta que la seule vûe de

Louis XIII étoit d'enlever le Milanois aux Espagnols & de le partager entre ses Alliés. Il assura que tous les Princes d'Italie étoient déjà ou ennemis déclarés de l'Espagne ou amis secrets de la France, & que ces derniers n'attendoient, pour se déclarer, que d'y être encouragés par les Vénitiens. Il fit sentir que, depuis que les Espagnols s'étoient emparés du Duché de Milan, l'Italie n'avoit jamais eu de paix, & que la décadence de la Maison d'Autriche, déjà bien avancée, donnoit des facilités qu'on n'avoit point eues encore pour affranchir l'Italie de son joug.

Immédiatement après, le Collège donna audience au Comte de la Roque, Ambassadeur d'Espagne. Celui-ci dit, que rien n'étoit plus propre à le rassurer, que l'habitude où les Vénitiens avoient toujours été de ne faire la guerre que pour de justes motifs; il attribua les mouvemens que les François se donnoient pour se faire des partisans en Italie, au génie inquiet de cette nation, qui porte le trouble chez les autres, lorsqu'elle ne l'a pas dans son sein. Il soutint que leur entreprise contre le Milanois n'avoit ni motif ni

An. 1635.
FRANÇOIS
SPINAZZO,
XXVIII.
Doge de Venise.

AN. 1535.
FRANÇOIS
ERIZZO,
XCXVIII.
Doge de Ve-
nise.

prétexte ; que leurs offres insidieuses ne tendoient qu'à embrâser l'Italie & à se l'assujettir par ses propres armes. Il représenta la puissance Espagnole sous le symbole d'une colonne qui subsiste par son propre poids , qu'il est difficile d'ébranler & qui écrase infailiblement ceux qui ont aidé à sa chute. Il rappella tous les anciens sujets qu'on avoit de se défier de la France & de peu compter sur ses promesses. Il fit valoir le scandale qu'elle donnoit à l'univers en protégeant en tous lieux les ennemis de la Religion , & finit en proposant l'union des Vénitiens avec le Roi son maître , comme le seul moyen de sauver à l'Italie les plus grandes calamités.

Le Sénat
persiste dans
sa neutralité.

S'il avoit été question de se déterminer par le plus ou moins de foi que méritoient les paroles & les offres des deux Cours , les Vénitiens auroient vû de part & d'autre les reproches également fondés , parce que l'ambition & la politique étoient les mêmes , que les uns & les autres alloient à leurs fins par les mêmes voies & ne cherchoient qu'à couvrir par le succès la honte des moyens. Le Sénat ne consulta que son intérêt , & il crut le

trouver dans une neutralité persévérante. Il exhorta les deux Rois à la paix & déclara que la République ne se mêleroit point de leur querelle, son indifférence à cet égard pouvant contribuer à leur réunion. M. de Bellievre fut étonné de voir les Vénitiens si fermes à refuser des avantages, dont l'appas les avoit séduits tant de fois. Il soupçonna que leur froideur étoit occasionnée par le ressentiment qu'ils conservoient contre le Duc de Savoie au sujet du titre de Roi de Chypre. Il voulut proposer à ce sujet quelques tempéraments ; mais le Sénat laissa tomber sa proposition, & il fallut se résoudre à se passer de son assistance.

Les troupes de la Ligue se mirent en campagne. Victor-Amedée en étoit Généralissime & avoit sous lui le Maréchal de Créquy. L'armée passa la Sessia, & força les retranchemens de la Villota. En même temps le Duc de Parme poussa un corps de cavalerie au-delà du Pô. Le Maréchal de Créquy investit Valence, & le Duc de Parme le joignit avec quatre mille hommes de pied & mille chevaux. Le Duc de Savoie arriva bientôt après avec un corps de six mille hommes. Après cin-

An. 1635.

FRANÇOIS
ERIZZO,
XCXVIII,
Doge de Venise.Opérations
dans le Mila-
nois.

An. 1635.
FRANÇOIS
ERIZZO,
XCXVIII.
Doge de Ve-
nise.

quante jours d'attaque, la place ayant été secourue plusieurs fois, on fut obligé de lever le siège. Les Chefs de la ligue s'en imputerent réciproquement la honte. Le Duc de Parme se rendit à Paris pour informer le Roi de l'état des choses. Le Duc de Savoie & le Maréchal de Créquy s'établirent sur la frontiere du Milanois, & l'hiver survenu suspendit les hostilités.

Dans la
Valteline.

Les Impériaux voyant le Milanois attaqué, avoient fait filer quatre à cinq mille hommes dans le Comté de Bormio. Le Duc de Rohan les arrêta au Pont de Mazzo sur l'Adda, les batrit & les chassa hors des terres de la Valteline. Ils se détournèrent pour tenter un autre passage; mais le Duc de Rohan leur tomba dessus une seconde fois & les mit en fuite. Tandis qu'il étoit occupé à les combattre, le Comte de Serbelloni s'avança par le pays de Côme sur Marbegno, à la tête de sept à huit mille hommes. Le Duc de Rohan débarrassé des Impériaux, fonda sur ce corps d'Espagnols, le mit en déroute, & demeura tranquille possesseur de la Valteline, les Impériaux & les Espagnols n'ayant osé rien entreprendre pendant l'hiver.

La conquête des Isles d'Hieres sur la côte de Provence, tentée & effectuée par une flotte Espagnole, donna de l'inquiétude au Cardinal de Richelieu. Il fut bien plus affligé des succès de l'Empereur en Allemagne, qui, après avoir forcé l'Electeur de Saxe, celui de Brandebourg, le Duc de Brunswich & plusieurs villes libres à recevoir la paix, tenoit les Suédois renfermés dans la Poméranie, & défoloit les bords du Rhin avec une armée, malgré les efforts du Cardinal de la Valette joint au Duc de Véimar.

Tandis que ce Ministre travailloit à rétablir dans l'Empire son ascendant par une nouvelle alliance avec les Suédois, & en intéressant le Duc de Véimar à sa gloire, par la promesse de lui faire avoir l'Alsace en souveraineté, le Pape & les Vénitiens employoient avec chaleur leurs bons offices pour la paix. L'Empereur n'étoit point éloigné de consentir à une suspension d'armes avec la France. Richelieu n'étoit pas fâché de voiler à l'Europe ses desseins en affectant des dispositions pacifiques; le Duc d'Olivarès vouloit tromper son rival en prenant le même masque; & on

An. 1635.

FRANÇOIS
ERIZZO,
XCVIII.
Doge de Venise.

En Allemagne.

Fausse espérance de la paix.

AN. 1635.

FRANÇOIS
ERIZZO,
XCXVIII.
Doge de Venise.

Troisième
démêlé d
Vénitiens a
vec Urbain
VIII.

crût quelque temps que la paix alloit se négocier ; mais ce ne fut qu'un rayon de sérénité au milieu des orages.

La République eut le bonheur à la fin de cette année de terminer l'affaire du Consul d'Ancône. Ce Consul fut rétabli dans ses fonctions, & la bonne intelligence parut renaître. On reprit l'affaire des limites, pour laquelle on se donna encore des peines inutiles, par la difficulté de constater la propriété d'un terrain dont chaque débordement du Pô changeoit la disposition. On proposa de tirer une ligne entre deux points fixes, qui fît la séparation des deux Etats, sans égards aux variations du fleuve ; mais tandis qu'on étoit occupé à la décider, Urbain VIII donna aux Vénitiens un désagrément, qui les affligea plus que tous ceux qui avoient précédé.

Dans une des salles du Vatican, qu'on appelle la Sala Regia, & où l'on donne audience aux Ambassadeurs, on avoit placé, du temps de Pie IV, & par ses ordres, des inscriptions relatives aux principaux événements qui intéressoient le Saint-Siège. Une de ces inscriptions rappelloit d'une ma-

niere honorable la protection accordée par les Vénitiens au Pape Alexandre III contre l'Empereur Frédéric Barbe-rouffe, la victoire qu'ils avoient remportée contre la flotte Impériale, & la part qu'ils avoient eue à la réconciliation de ces deux ennemis. Quelques successeurs de Pie IV avoient vû avec peine qu'on eût consacré à la postérité, avec tant d'éclat, un événement qui flattoit l'orgueil d'une Nation la moins complaisante de toutes pour le Saint-Siège. Cependant aucun d'eux jusques-là n'avoit touché à l'inscription. Urbain VIII, plus affecté que ses prédécesseurs de cet inconvénient, se prévalut de l'autorité de Baronius, qui avoit élevé des doutes contre la vérité du fait, & dont le témoignage pourroit faire impression, s'il avoit moins souvent sacrifié le devoir d'Historien aux préjugés de son état & au desir de faire sa cour. L'ancienne inscription fut supprimée, & on en substitua une nouvelle, où le fait étoit altéré, de maniere à ôter aux Vénitiens tout le mérite du bienfait.

Louis Contarini, Ambassadeur de la République, étoit absent. Son Secrétaire, François-Marie Tozzi, qu'il

AN 1635.

FRANÇOIS
BRIZZO,
XCXVIII.
Doge de Venise.

An. 1635.
FRANÇOIS
ERIZZO,
XCXVIII.
Doge de Venise.

avoit laissé chargé des affaires, n'eut pas été plutôt témoin de cette nouveauté, qu'il en rendit compte au Sénat. L'indignation fut grande à Venise, lorsqu'on apprit qu'Urbain vouloit ravir à la République la gloire d'un événement dont les preuves étoient consacrées dans ses annales. Les Sénateurs, excités par le cri de la Nation, & déterminés eux-mêmes à ne point tolérer cette injustice, convinrent unanimement que la République ne pouvoit, avec bienfiance, envoyer des Ambassadeurs à une Cour qui substituoit si hardiment, à son égard, l'ingratitude à la reconnoissance. François-Marie Tozzi eut ordre de partir de Rome sans prendre congé; & il fut défendu au Collège d'admettre le Nonce à l'audience. Le Pape voulut mettre cette affaire en négociation; mais le Sénat fit déclarer à toutes les Cours de l'Europe, qu'il n'entendroit à aucun accommodement, que l'ancienne inscription n'eût été rétablie dans son entier; & les choses en demeurèrent pendant quelques années à ce point de discorde.

An. 1636.
Abus réformé à Venise.

Au commencement de l'année suivante, on proposa à Venise la réfor-

mation d'un usage qui intéressoit un grand nombre de Praticiens. L'habit des Nobles étoit une grande robe noire à manches étroites, & ceux qui exerçoient les principales Magistratures, portoient une robe distinguée des autres par la couleur & par la longueur des manches. Une ancienne coutume avoit introduit l'usage pour les Nobles fortis du rang de Conseillers du Collège, ou de Sages-Grands, ou revenus d'Ambassade avec la qualité de Chevaliers, de porter la robe noire à grandes manches leur vie durant. Le nombre de ces privilégiés s'étoit multiplié à un point, que la distinction du privilège n'en étoit plus une. Comme les distinctions qui servent à récompenser les services, ou à honorer les emplois, sont de grande conséquence dans toutes sortes d'Etats, & qu'on en avilit toujours le prix, en les rendant trop communes, ces principes firent sentir l'abus de la coutume introduite. On trouva qu'elle n'étoit établie sur aucune Loi. On la jugea contraire à l'égalité, qui est la base du Gouvernement Aristocratique. On vit même de l'injustice à assigner pour des fonctions qui n'a-

An. 1636.
FRANÇOIS
ERIZZO,
XCXVIII.
Doge de Venise.

An. 1636.

FRANCOIS

ERIZZO,

XCXVIII.

Doge de Ve-

nise.

voient qu'un temps assez court, une distinction perpétuelle.

Deux Conseillers du Collège, Antoine Vénier & André Morosini, avec deux Chefs des Quarante, Jean-Baptiste Foscarini & Jean Corrovich, proposerent au Grand-Conseil de borner l'usage de la robe à grandes manches, la vie durant, aux Procureurs de Saint-Marc, au frere & au fils aîné du Doge, & au Grand Chancelier, à qui elle étoit attribuée par les Loix; & d'accorder seulement aux Chevaliers l'étole & la ceinture d'or sur la robe ordinaire. On alla aux voix, & la pluralité jugeant la réforme trop sévère, accorda l'usage de la robe à grandes manches, leur vie durant, à tous ceux qui auroient rempli deux fois la fonction de Conseiller, ou quatre fois celle de Sage-Grand. Ainsi la coutume ne fut que restreinte, sans être tout-à-fait abolie. Tous les Nobles qui étoient dans le cas de déposer la robe à grandes manches, obéirent sur le champ. Quelques jours après les Avogadors voulurent faire modérer la rigueur du nouveau décret; mais leur proposition ne fut point admise.

Les

An. 1636.

FRANÇOIS
ERIZZO,
XCXVIII.
Doge de Venise.Suite de la
guerre en
Lombardie.

Les hostilités avoient commencé en Lombardie entre le Duc de Parme & le Duc de Modene, intéressés contradictoirement dans la querelle des deux Couronnes. Le Duc de Rohan avoit fait une courte irruption dans le pays de Côme. Le plus grand effort contre le Milanois fut de la part du Maréchal de Créqui, lequel, conjointement avec le Duc de Savoie, voulut assiéger Vigevano; mais la méfintelligence de ces deux Chefs fit évanouir l'entreprise. Créqui fouragea la Lomelline, surprit quelques postes dans le Novarois, s'avança vers le lac Majéar, passa le Tésin, rompit le canal de communication entre ce fleuve & Milan, & causa un si grand effroi à cette capitale, que plusieurs de ses habitans coururent se réfugier dans l'Etat de Venise. L'objet de ce Maréchal avoit été de se joindre au Duc de Rohan, & de tenter, avec leurs forces réunies, une entreprise sur Milan ou sur quelque autre ville principale du Milanois; mais ce projet de réunion échoua, parce que le Duc de Rohan s'ébranla trop tôt & le Maréchal de Créqui trop tard. Les marches qu'on avoit combinées ne purent avoir lieu, parce que le ser-

An. 1636.

FRANÇOIS
ERIZZO,
XCXVIII.

Doge de Venise.

Avec peu de succès pour la France.

vice des vivres fut mal fait, & que le Duc de Savoie n'agissoit que mollement pour la France.

Le Marquis de Léganès, Commandant des troupes Espagnoles, céda enfin aux murmures des Peuples, qui lui reprochoient sa lenteur & son inaction. Il se porta sur l'armée Françoise dans le moment que le Duc de Savoie s'en étoit séparé, & avoit repassé le Tésin pour avoir plus de facilité à subsister. Il engagea hardiment le combat, & étoit au point d'avoir la victoire, si le Duc de Savoie n'eût pas quitté ses quartiers pour venir au secours du Maréchal de Créqui. La nuit sépara les combattans. Les deux partis s'attribuerent la victoire; mais la retraite des François & des Savoyards, qui suivit de près, laissa tout l'avantage aux Espagnols. Le peu de succès de cette campagne ne fit qu'augmenter l'aigreur entre le Maréchal de Créqui & le Duc de Savoie, qui se firent mutuellement les reproches les plus aigres.

Embarras de la France.

Les Princes d'Italie, alliés de la France, lui demandoient de nouveaux secours; mais alors cette Couronne avoit la Picardie à défendre contre les

Espagnols, & voyoit la Bourgogne & la Champagne en proie aux Impériaux, commandés par le Maréchal Galas & le Duc de Lorraine. Le Prince de Condé avoit été forcé de lever le siège de Dôle, en Franche-Comté. La Chapelle & le Catelet avoient été fournis par le Prince Thomas de Savoie, à la tête des Espagnols. Il venoit d'enlever Corbie, & ses partis s'étoient fait voir jusques sous les murs de Pontoise. La France, dans cette situation, n'étoit guères en état de satisfaire aux demandes des Italiens. Le Cardinal de Richelieu alla au plus pressé. Il envoya une armée en Champagne, qui chassa les Impériaux hors du Royaume. Il conduisit le Roi avec une autre armée en Picardie, qui eut le même succès contre le Prince Thomas.

An. 1636.
FRANÇOIS
ERIZZO,
XCXVIII.
Doge de Venise.

Ce Ministre, dont le courage augmentoit par les difficultés, loin d'accorder la paix aux vœux de sa Nation accablée par les malheurs de la guerre, ne vouloit point la finir qu'il n'eût triomphé de la Maison d'Autriche. Il fit un nouveau traité avec les Suédois, par lequel ceux-ci s'obligerent à marcher en Bohême, tandis que les ar-

Fermeté de
Richelieu.

AN. 1637.
FRANÇOIS
ERIZZO,
XCXVIII.
Doge de Venise.

Le Duc de
Parme forcé
d'adhérer aux
Espagnols.

mées de France feroient une irruption au-delà du Rhin. Le Roi de Hongrie venoit d'être élu Roi des Romains. Il refusa de le reconnoître, protestant que l'élection n'avoit pû être régulière, tandis que l'Electeur de Trèves étoit retenu dans les prisons de Vienne.

La retraite des François avoit laissé le Duc de Parme exposé à toute la vengeance des Espagnols. Le Marquis de Léganès fit avancer un gros corps de troupes dans le Parmesan, qui, après avoir soumis quelques places peu importantes, mit le siège devant Plaisance, où le Duc Edouard s'étoit renfermé. Ce Prince, après avoir vainement sollicité l'appui de toutes les Puissances que son sort pouvoit intéresser, se trouva forcé de traiter avec les Espagnols, qui lui accorderent la paix à condition qu'il chasseroit les François de ses Etats; ce qu'il exécuta, en usant contre ces derniers de surprise & de perfidie. Il fut obligé de céder aux Espagnols la forte place de Sabionetta qu'il avoit envahie. Tous ses autres Etats lui furent rendus; & le même accommodement le réconcilia avec le Duc de Modène.

Cette révolution fit beaucoup de

peine au Cardinal de Richelieu; il craignit qu'elle ne fit perdre à la France tout ce qu'elle avoit d'amis en Italie. Il écrivit au Duc de Parme, pour s'excuser de ne pas lui avoir envoyé du secours, en ayant été empêché par de plus grands embarras. Edouard se justifia auprès de lui du dernier accommodement, par la nécessité où il s'étoit trouvé de le conclure. Louis XIII le plaignit, le fit assurer de toute son affection; & le Duc de Parme resta dans le cœur aussi François qu'auparavant.

Une révolution beaucoup plus fâcheuse pour la France, fut celle qui arriva chez les Grisons. Ils avoient admis le Duc de Rohan avec des troupes, dans l'espérance que leurs droits, protégés par le Roi son maître, alloient être pleinement rétablis. Ils reconnurent bientôt que ce qu'ils avoient pris pour du zèle, n'étoit que partialité contre les Espagnols, & desir de leur enlever un pays moins intéressant par sa valeur, que par sa situation. Ils pressoient le Duc de Rohan de leur remettre la Valteline, & ce Seigneur, après bien des délais pour arranger les conditions, étoit enfin convenu de la

An. 1637.

FRANÇOIS
ERIZZO,
XCXVIII.
Doge de Venise.Révolution
chez les Gri-
sons.

An. 1637.

FRANÇOIS
ERIZZO,
XCXVIII.
Doge de Venise.

leur restituer, en laissant aux Valte-
lins leur Religion & l'administration
de la Justice. Le Cardinal de Riche-
lieu, à qui il convenoit pour ses des-
seins de conserver cette clef de l'Italie,
imagina des prétextes pour éviter de
s'en défaire. Les Grisons s'impatien-
terent, & leur impatience dégénéra en
fureur. Ils tinrent une assemblée géné-
rale à Sante, & envoyèrent des Dépu-
tés à l'Archiduc d'Inspruck pour le
prier de les aider à se débarrasser des
François. Le Duc de Rohan étoit ma-
lade, il se fit porter à Coire, pour tâ-
cher de ramener les esprits; mais il
éprouva combien il est difficile de leur-
rer une multitude qui connoit ses
droits, & qui se croit jouée. Les Gri-
sons lui donnerent des gardes; &
dans la crainte qu'ils ne lui fissent vio-
lence, il n'osa retourner dans la Val-
teline, où il avoit laissé M. de Lègues
avec huit mille hommes.

Ils chassent
les François
pour se don-
ner aux Espa-
gnols.

Sa timidité enhardit les Grisons.
Les trois Ligues signerent à Inspruck
un traité avec l'Ambassadeur d'Espa-
gne, par lequel le Gouverneur de Mi-
lan promit de s'unir à eux pour chasser
les François de la Valteline, de re-
mettre les trois Ligues en possession de

cette province, à condition que le passage y seroit toujours ouvert aux troupes d'Espagne, & qu'il y auroit une alliance perpétuelle entre les trois Ligues & le pays de Milan.

An. 1637.
FRANÇOIS
ERIZZO,
XCXVIII.
Doge de Venise.

Ce traité étoit à peine signé, que, sans en attendre la ratification, tous les Grisons se souleverent contre les François. Le Duc de Rohan n'eut que le temps de se jeter dans le fort du Rhin avec huit ou neuf cents hommes; il y fut investi le moment d'après, & forcé de se rendre, en promettant que toutes les troupes Françaises sortiroient du pays dans six semaines; engagement pour lequel il devoit lui-même servir d'ôtage. Le Cardinal de Richelieu, qui avoit tant d'affaires sur les bras, ne trouva point à celle-ci de remède. Il remit à y revenir, lorsque les circonstances auroient changé. En attendant, les troupes de France évacuèrent la Valteline; & le pays des Grisons, avec tous les avantages qui pouvoient résulter de l'amitié de ce Peuple, resta aux Espagnols.

Le Duc d'Olivarès conçut de grandes espérances de ce retour de fortune; mais ce qu'il gaignoit de ce côté, ne

An. 1637.
FRANÇOIS
ERIZZO,
XCXVIII.
Doge de Venise.

pouvoit compenſer les pertes qu'il faiſoit ailleurs. La France chaſſa les Eſpagnols des iſles d'Hieres; ſur la côte de Provence; le Prince d'Orange leur enleva la forte place de Bréda, dans le Brabant; & leur armée fut déſaite au ſiége de Leucate, ſur la frontière du Languedoc.

Efforts des
Vénitiens
pour la paix.

Les Vénitiens & le Pape Urbain VIII faiſoient agir partout leurs Ambaſſadeurs pour inſinuer des vues de paix aux Puiffances belligérantes. Leur zèle rencontra un obſtacle qu'il ne put franchir. L'Empereur Ferdinand II étoit mort, & la France, pour les raiſons que nous avons dites plus haut, reſuſoit de reconnoître Ferdinand III, ſon ſucceſſeur à la Couronne Impériale. Cette difficulté empêcha la tenue du Congrès que le Pape propoſoit d'ouvrir dans quelque une des villes d'Allemagne.

Mort de Vic-
tor-Amedée,
Duc de Sa-
voie.

Deux événements concoururent cette année pour perpétuer en Italie la guerre, qui ne faiſoit que d'y commencer. Le Duc de Savoie, Victor-Amédée, mourut le 7 Octobre à Verceil, âgé de cinquante-un ans. Le bruit courut qu'il avoit été empoifonné par les François, mécontents de la conduite

qu'il avoit tenue à leur égard; mais ce bruit, semé par les Espagnols, n'avoit d'autre fondement que leur animosité. Il laissa deux fils & trois filles en bas âge. François Hyacinthe, l'aîné de ses enfans, mourut quelque temps après, & la succession appartint à Charles-Emmanuel, son second fils. La Duchesse Christine, sa veuve, prit la tutelle & la Régence, y étant autorisée par le testament de son mari. Le Cardinal Maurice & le Prince Thomas, ses beaux-freres, voulurent lui disputer l'une & l'autre. Le premier partit de Rome pour se rendre à Turin; mais il reçut, en entrant en Piémont, un ordre de la Régente, qui lui défendoit d'approcher; & comme il n'avoit pas la force en main, il se retira dans l'Etat de Gênes. La Régente de Savoie, assurée de la protection du Roi de France, dont elle étoit la sœur, crut avoir peu de chose à craindre de ses beaux-freres; mais cette liaison ne servit qu'à lui attirer la haine des Espagnols, & à la rendre le jouet des partialités des deux Couronnes.

Le Duc de Mantoue, Charles de Gonzague, étoit mort le 20 Septembre, âgé de soixante-un ans. Il laissa

AN 1637.
FRANÇOIS
ERIZZO,
XCXVIII.
Doge de Venise.

Mort du Duc
de Mantoue.

An. 1637.
FRANÇOIS
ERIZZO,
XCXVIII.
Doge de Venise.

pour successeur Charles II, son petit-fils, qui étoit aussi mineur. Il le recommanda, par son testament, à la protection de la France & des Vénitiens, & conféra la Régence à la Princesse Marie, veuve du Duc de Rhétel, & mere du jeune Prince. La Régente de Mantoue reçut, au nom de son fils, le serment des Peuples; & envoya un Ambassadeur à Venise pour s'assurer de l'amitié du Sénat. Les Vénitiens, qui avoient toujours pris un grand intérêt au sort de cette Maison, employèrent leurs bons offices à Vienne & à Madrid pour la mettre à l'abri de toute inquiétude; & il leur fut d'autant plus aisé d'y réussir, que les circonstances où se trouvoit la Maison de Savoie occupoient la principale attention de la Cour d'Espagne. Elle donna tout son appui aux Princes Maurice & Thomas contre la Régente, qui fut forcée de se jeter entre les bras de la France, & de subir toutes les conditions qu'il plut au Cardinal de Richelieu de lui imposer.

An. 1638:
Nouvelles
semences de
guerre.

Le Marquis de Léganès commença contr'elle les hostilités par le siège de Verceil, dont il se rendit maître en moins de trois mois. Les Espagnols

parvinrent, par leurs intrigues, à détacher du parti de la France la Régente de Mantoue; & le prétexte de défendre ces deux Princesses fournit un nouvel aliment à la rivalité des deux Couronnes.

Les Vénitiens voyoient avec chagrin le repos de l'Italie troublé par ces divisions. Le soin de leur propre défense les mit bientôt eux-mêmes aux prises avec les Corsaires de Barbarie. Le Sultan Amurat IV avoit mené une armée de trois cent mille hommes au siège de Bagdat; & pour assurer dans son absence les côtes de l'Empire Ottoman, il avoit ordonné aux Régences d'Alger & de Tunis de réunir dans l'Archipel leurs Escadres. Ces Barbaresques profiterent de l'occasion pour exercer leurs pirateries ordinaires. Seize de leurs galiottes bien armées entrèrent dans le golfe, saccagerent la petite ville de Nicotéra, sur la côte de Calabre, se présentèrent devant Catharo, & furent forcées par la tempête de chercher un asyle dans le port de la Vallonne.

Marin Capello, à la tête de l'escadre préposée à la garde du golfe, parut à la hauteur de ce port, dans le

An. 1638.
FRANÇOIS
ERIZZO,
XCXVIII.
Doge de Venise.

Les Vénitiens réprimèrent les corsaires de Barbarie.

Ils les forcent dans le port de la Vallonne.

An. 1638.
FRANÇOIS
ERIZZO,
XCXVIII.
Doge de Ve-
nise.

dessein de les combattre. Les capitulations de la République avec la Porte autorisoient ses Généraux de mer à poursuivre les Corsaires sans exception de lieux, & il étoit défendu aux Commandants des places du Grand-Seigneur de les protéger. Capello, sur la foi de ces capitulations, s'approcha des seize galiottes, & les canonna; mais le Commandant du fort fit tirer sur lui, & le força de prendre le large. Les Barbaresques voulurent profiter de son éloignement pour effectuer leur retraite. Capello courut à eux, & les obligea de rentrer dans le port, où il les tint bloqués pendant plus d'un mois. Le Capitan Bacha s'avançoit avec vingt-deux galeres pour dégager les Barbaresques, qui avoient imploré son secours. Capello, averti de ce mouvement, résolut d'en prévenir les suites. Il entra avec son escadre dans le port de la Vallonne; & malgré le feu du canon de la place, il se rendit maître des seize galiottes, dont les équipages s'étoient sauvés à terre à son approche, & les emmena à Corfoue.

Lorsque la nouvelle en parvint à Constantinople, le Caïmacan en témoigna la plus vive indignation. Il fit

appeller le Baile, & lui demanda avec hauteur raison de cette insulte. Le Baile lui répondit, que quiconque entroit furtivement dans la maison d'autrui, méritoit punition. Il réclama les capitulations, & prouva que, s'il y avoit eu de la faute, elle étoit toute entiere du côté des Commandants Turcs, qui n'auroient pas dû donner main-forte aux Corsaires. Il demanda que l'on châtiât exemplairement les Officiers des seize galiottes, qui, contre la volonté d'Amurat, avoient changé de route pour violer le domaine d'une République amie de la Porte. Le Caïmacan parut s'adoucir, & n'osa rien entreprendre avant d'avoir reçu les ordres d'Amurat.

Ce Prince étoit alors sur les frontières de Perse. Il ordonna au Caïmacan de faire arrêter le Baile, & lui défendit, sous peine de la vie, de consentir à aucun accommodement qui ne seroit pas suivi de la restitution des seize galiottes. Cet ordre fut exécuté sur le champ. Le Baile eut beau réclamer le droit des gens, violé en sa personne; tous les Ministres étrangers se réunirent en vain pour empêcher cette insulte faite à leur caractère; le Caïma-

An. 1638.

FRANÇOIS

ERIZZO,

XCXVIII.

Doge de Venise.

Resseñti-
ment du Sul-
tan Amurat.

AN. 1638.
FRANÇOIS
ERIZZO,
XCXVIII.
Doge de Venise.

can fit enfermer l'Ambassadeur de la République dans une maison de Galata. Il fit mettre des gardes au palais de Venise, & menaça de déclarer la guerre à la République, si les seize galiottes n'étoient pas rendues ou leur équivalent.

Fermeté des
Vénitiens.

Le Sénat, informé de ces procédés violents, n'en fut pas moins ferme dans la résolution de s'exposer à tout, plutôt que de céder au despotisme des Turcs. Les divisions des Puissances Chrétiennes ne lui laissoient aucun secours à espérer. L'absence d'Amurat diminueoit le danger; les menaces du Caïmacan demandoient des précautions, on les prit. On envoya des Provédateurs extraordinaires dans toutes les places du Levant; on arma nombre de galeres à l'Arseнал, dans les ports de la Dalmatie & de l'Archipel; & dans les lettres que le Sénat écrivit au Sultan & au Grand-Visir, on prouva, par la teneur des capitulations, que les Barbaresques n'avoient fait que recevoir la juste peine de leur témérité.

La décision de cette querelle dépendoit du sort de l'expédition de Perse; & elle n'eut malheureusement que trop de succès. Amurat prit d'af-

faut la ville de Bagdat , & fit passer la garnison & les habitans au fil de l'épée.

An 1639.

FRANÇOIS
ERIZZO,
XCXVIII.

Doge de Venise.

Ce fut au milieu de ce triomphe barbare qu'il reçut la lettre du Sénat.

Ordres d'Amurat contre les Vénitiens.

La circonstance dicta la fierté de sa réponse. Elle fut aigre & menaçante.

Amurat envoya ordre au Caïmacan de cesser tout commerce avec les Etats de Venise , de saisir & de mettre en séquestre tous les navires & tous les effets des Vénitiens , & de faire tous les préparatifs nécessaires pour un armement formidable. L'infection d'une multitude de cadavres restés sans sépulture , mit la peste dans Bagdat. Amurat laissa dans cette ville désolée son Grand-Visir , chargé de ses instructions pour conclure la paix avec le Roi de Perse , & reprit la route de Constantinople.

Un si prompt retour augmenta les allarmes du Sénat. Le Pape l'invita à envoyer à Rome un Ambassadeur , avec qui il pût traiter des moyens de défendre la Chrétienté menacée par les Turcs. Le Sénat eut quelque peine à donner cette marque de confiance à Urbain VIII , de qui il avoit reçu les mécontentemens que nous avons vûs ;

Négociation du Sénat avec le Pape.

An. 1639.

FRANÇOIS
ERIZZO,
XCXVIII
Doge de Ve-
nise.

mais l'embarras de sa situation fit céder cette répugnance. Le Procureur Jean Nani fut choisi pour l'ambassade de Rome, & on le chargea expressément de borner sa négociation au seul objet de la guerre contre les Turcs, sans écouter aucune proposition au sujet des différends particuliers de la République avec le Pape.

Le Cardinal Cornaro, Patriarche de Venise, étoit alors à Rome. Il fit tant d'instances auprès d'Urbain VIII, que ce Pontife consentit à faire disparaître la nouvelle inscription au sujet d'Alexandre III, qui avoit offensé les Vénitiens; mais il ne put jamais obtenir que l'ancienne inscription fût rétablie. Urbain laissa ce soin à son successeur. Cependant la République parut touchée de ce commencement de satisfaction de sa part, & en marqua sa reconnoissance, en admettant les sujets qui avoient été nommés par le Pape aux Bénéfices vacants.

Urbain ex-
horte en
vain les Prin-
ces à la paix.

L'Ambassadeur Nani arriva à Rome sur ces entrefaites. Le Pape l'entretint du desir qu'il avoit de pacifier les Princes Chrétiens, pour les réunir contre Amurat. En effet, il envoya des Nonces extraordinaires à Paris, à Vienne

& à Madrid, & proposa que les différens qui agitoient l'Europe, fussent discutés dans un Congrès à Rome, & qu'il y eût, en attendant, une générale suspension d'armes; mais les intérêts étoient trop opposés pour que cette voie de conciliation pût réussir.

An. 1639.
FRANÇOIS
ERIZZO,
XCXVIII.
Doge de Venise.

Le Prince Thomas de Savoie, de concert avec son frere le Cardinal Maurice, ayant obtenu de l'Empereur la cassation du testament du Duc Victor-Amédée, publia un manifeste contre la Régente de Savoie. Le Prince Thomas surprit Chivas & Ivrée, fit soulever le Val d'Oste, soumit Verrue, Crescentin & Pont-de-Sture, & marcha droit à Turin. La Régente fit transporter à Montmélian le jeune Duc & les Princesses ses filles. Le Pape fit des propositions au Prince Thomas, qui furent rejettées. La France voulut gagner le Cardinal Maurice; mais ces deux Princes étoient trop intéressés à demeurer unis, pour donner dans ce piège. Asti, Moncalvo, Trino, Albe, Coni, & presque toutes les places du Piémont, à la réserve de la capitale, subirent leur joug.

Divisions
en Piémont.

Pendant que la Régente faisoit ses

dernieres conditions avec la France, & livroit son Etat à la discrétion du Cardinal de Richelieu, le Prince Thomas surprit la ville de Turin; & un corps de François, qui assiégeoit Coni, eut à peine le temps d'arriver pour sauver la citadelle de Turin, & mettre en lieu de sûreté la Duchesse Régente, qui s'y étoit réfugiée en désordre dans la confusion de la surprise.

Les Vénitiens, qui n'avoient pas perdu le souvenir des procédés de Victor-Amédée, paroissoient insensibles aux malheurs de sa veuve & de ses enfans. Les Ambassadeurs des deux Couronnes, étonnés de leur indifférence, en firent au Sénat des reproches contradictoires, & ne purent l'intéresser à leurs animosités. Il avoit trop à craindre des Turcs pour s'engager directement dans une querelle capable de faire diversion à son objet principal. Amurat revenoit à Constantinople victorieux & irrité. Le bruit couroit qu'il avoit fait vœu de ne point poser l'épée, qu'il n'eût soumis tous les Chrétiens à la Loi de Mahomet. Le Sénat, justement allarmé, & ne se fiant que foiblement à ses mesures

An. 1639.

FRANÇOIS
ERIZZO,
XCXVIII.
Doge de Venise.

Le Sénat négocie avec Amurat.

prises pour la résistance, eut recours à la négociation, pour tâcher d'accommoder l'affaire de la Vallonne.

Amurat étoit arrivé à Constantinople. La peste avoit détruit son armée, la débauche avoit altéré sa santé à l'excès. On s'attendoit à des coups de tonnerre; il fut le premier à proposer la paix. Le Caïmacan entra en conférence avec le Baile; & moyennant une somme d'argent que ce dernier promit, en réparation du dommage fait à la Vallonne, il fut convenu qu'on oublieroit le passé; qu'il seroit défendu aux Corsaires de Barbarie de faire aucune insulte aux Vénitiens, & aux Gouverneurs des places maritimes d'ouvrir leurs ports aux Barbaresques, à moins qu'ils ne donnassent caution pour la sûreté des Sujets de la République; & qu'il seroit libre aux Généraux Vénitiens de poursuivre & de châtier les Corsaires, conformément aux capitulations. Le Baile fut remis en liberté; le Caïmacan lui fit donner la robe d'honneur, & le fit reconduire avec un cortége dans son palais.

On ne s'attendoit point à Venise à tant de bonheur; & lorsque cette nouvelle y parvint, le Sénat accepta avec

An. 1639.
 FRANÇOIS
 ERIZZO,
 XCXVIII.
 Doge de Venise.
 Paix avec le
 Sultan.

An. 1639.
FRANÇOIS
ERIZZO,
XCXVIII.
Doge de Venise.

empressement le traité conclu à Constantinople. Un si prompt commencement surprit toutes les Puissances de l'Europe. On soupçonna que le Sultan Amurat avoit dessein de porter la guerre en Hongrie ou en Pologne; mais sa mort délivra de cette crainte. Il eut pour successeur son frere Ibrahim, dont l'esprit foible dissipa les allarmes de la Chrétienté.

Traité en
Piémont.

Le Pape étoit parvenu à procurer en Piémont une trêve de trois mois. La Cour de Madrid en fit un crime au Marquis de Léganès, & envoya le Marquis de Fuente pour le remplacer dans le Gouvernement de Milan. Le Prince Thomas avoit consenti à cette trêve pour ôter aux Espagnols un surcroît d'avantages, dont ils pouvoient abuser. La France en profita pour enlever l'Alsace à l'Empereur. Elle envoya vers les Pyrénées une armée, aux ordres du Prince de Condé; & tandis que l'Amiral Tromp battoit la flotte Espagnole aux Dunes, Louis XIII marcha à Grenoble, pour se mettre à portée de secourir sa sœur à l'expiration de la trêve. La Régente se rendit dans cette ville pour conférer avec le Roi son frere, qui lui demanda de lui remettre

Montimélian , & d'envoyer son fils à Paris , pour y être élevé avec le Dauphin. Elle répondit en versant un torrent de larmes. Le Roi n'insista pas , l'assura de sa protection , & retourna à Paris , laissant le soin des affaires du Piémont à Henri de Lorraine , Comte d'Harcourt.

An. 1639.

FRANÇOIS
ERIZZO,
XCXVIII.
Doge de Venise.

Dès que la trêve fut expirée , la ville & la citadelle de Turin recommencerent à se canonner. Le Comte d'Harcourt tenoit la campagne avec un corps de six mille hommes. Se trouvant pressé d'un côté par le Marquis de Léganès , & de l'autre par le Prince Thomas , & manquant de vivres , il attaqua brusquement les troupes du Prince , leur passa sur le ventre , vint à bout d'assurer sa position , & donna par ce début l'idée la plus avantageuse des grands talents qui le rendirent dans la suite si célèbre.

Exploits
du Comte
d'Harcourt
en Italie.

L'hiver se passa en négociations frauduleuses & inutiles. Les Espagnols en vouloient à Casal , qui étoit occupé par les François. Ils investirent cette place au commencement d'Avril ; & la foiblesse de la garnison leur fit concevoir l'espérance de s'en rendre maîtres sans beaucoup de peine ; mais le

An. 1643.

An. 1640.
FRANÇOIS
ERIZZO,
XCXVIII.
Doge de Venise.

Ligue des
Vénitiens
avec le Pape
sans effet.

Comte d'Harcourt survint, leur livra bataille, leur tua plus de trois mille hommes, les mit en déroute, prit leur canon, leur bagage, la caisse militaire, & Casal fut sauvé.

Les Vénitiens, qui n'avoient plus rien à craindre des Turcs, & qui ne voyoient pas sans inquiétude l'Italie en proie à la rivalité des deux Couronnes, négocièrent une ligue défensive avec le Pape pour la garantie mutuelle de leurs Etats. Ils devoient former en commun une armée de douze mille hommes de pied & de trois mille chevaux, dont la République s'obligeoit à fournir les deux tiers. Cette armée étoit destinée à se secourir réciproquement en cas d'invasion ou de déclaration de guerre. Le Sénat avoit d'abord consenti à cette Ligue, en supposant que les Vénitiens ne seroient chargés que de la défense du domaine actuel du Saint-Siège; mais les Ministres d'Urbain voulurent y comprendre les fiefs mouvants de ce domaine; & le Sénat découvrit que l'objet de cet engagement étoit un mauvais dessein conçu par les Barberins contre le Duc de Parme, qu'ils avoient envie de dépouiller pour s'approprier son

Etat. Il fit les plus vives instances auprès du Pape pour le détourner de cette entreprise, & n'ayant pû le vaincre, il rompit la négociation.

La hardiesse du Comte d'Harcourt étonna toute l'Italie. Avec une armée au plus de dix mille hommes, il osa assiéger la ville de Turin, défendue par plus de trois mille hommes aux ordres du Prince Thomas, & sous les yeux de près de vingt mille Espagnols. Assiégé lui-même dans son camp, la disette de vivres le réduisit plus d'une fois aux dernières extrémités; mais il surmonta tous ces obstacles avec un bonheur sans exemple, & après plusieurs mois d'un travail infatigable, la ville réduite aux abois se rendit à lui. Le Prince Thomas eut la permission de se retirer à Coni, où mécontent des Espagnols, il fit en secret son accommodement avec la France.

Ce fut-là un des fruits de la politique du Cardinal de Richelieu, qui en même temps fit soulever contre l'Espagne, la Catalogne & le Portugal. Une révolution inespérée remplaça les Ducs de Bragance sur le trône de leurs ayeux, & un tumulte populaire porta les Catalans à se donner à la France.

An. 1640.
FRANÇOIS
ERIZZO,
XCXVIII.
Doge de Venise.

An. 1641.

FRANÇOIS
ERIZZO,
XCXVIII.
Doge de Venise.

Troubles en
France, en
Espagne &
en Allema-
gne.

Le même esprit de dissension agitoit les trois principales Monarchies de l'Europe. En France, la dureté du ministère de Richelieu occasionnoit sans cesse des troubles & des cabales, qu'il éventoit & qu'il étouffoit avec une activité inimitable. Le désordre étoit encore plus grand en Espagne, où le despotisme du Duc d'Olivarès donnoit les mêmes prises, mais dont la capacité fournissoit bien moins de ressources. La confusion étoit extrême en Allemagne, désolée depuis tant d'années par les divisions des Catholiques & des Protestans. Enfin, on ouvrit à Munster & à Osnabrug un congrès destiné à rendre la paix à tant de Peuples, victimes malheureuses de la discorde des Rois.

Suite de la
guerre de
Piémont.

Mais on étoit encore bien éloigné de voir la tranquillité rétablie. Au commencement de cette année, le Prince Thomas rompit ses derniers engagements avec la France pour se livrer de nouveau aux Espagnols. Le Comte d'Harcourt toujours heureux, enleva Mondovi & Coni à ce Prince; mais une perte qui lui fût encore plus sensible & à ses adhérens fut celle de Monaco, où les Espagnols avoient gar-
nison

nison depuis plus de trente ans. Richelieu avoit gagné le Souverain de cette place , Honorat Grimaldi , qui eut le bonheur de surprendre la garnison Espagnole & de la désarmer. Il la renvoya , reçut garnison Françoisise & obtint en récompense le Duché de Valentinois.

An. 1641.
FRANÇOIS
ERIZZO,
XCXVIII.
Doge de Vénise.

Un nouveau différend entre les Barberins & Edouard Farnèse , Duc de Parme , prépara à l'Italie une autre semence de guerre. Edouard possédoit dans le patrimoine de S. Pierre , les Duchés de Castro & de Ronciglioné. Il avoit emprunté à Rome des sommes considérables hypothéquées sur ces deux fiefs. Les Barberins à qui il n'avoit pas voulu céder dans ce petit Etat des terres qui étoient à leur bienfiance , cherchoient l'occasion de l'en faire repentir. Le paiement des rentes que les Romains avoient sur le Duché de Castro ne fut pas fait exactement ; les Barberins firent citer Edouard aux tribunaux de Rome. Ce Prince , loin de répondre à la citation , envôya à Castro des troupes & des ingénieurs , avec ordre de fortifier la place. Cette entreprise fut taxée de

Affaire du
Duché de
Castro.

An. 1641.

FRANÇOIS-
FRIZZO,
XCXVIII.
Doge de Ve-
nise.

félonie par les Barberins ; il sortit de la Chambre Apostolique un monitoire , qui ne donnoit que trente jours au Duc de Parme pour démolir les fortifications & retirer la garnison de Castro , sous peine d'excommunication , & cette menace fut bientôt appuyée d'une armée.

Cette conduite des Barberins fut désapprouvée de toute l'Italie. Les Vénitiens fortement pressés par le Duc de Parme d'embrasser sa défense , lui conseillèrent la modération , & prièrent le Pape de ne pas en passer les bornes. Un second monitoire accorda un nouveau délai de quinze jours ; mais Urbain fit avancer ses troupes & s'empara sans beaucoup de résistance du Duché de Castro. Les Vénitiens offrirent leur médiation pour terminer ce différend ; mais le Pape , ou plutôt les Barberins en son nom prétendirent qu'il ne pouvoit y avoir de médiateur entre le Seigneur & son vassal , & l'offre du Sénat fut rejetée. Le Grand-Duc de Toscane & le Duc de Modène proposerent divers projets d'accommodement qui n'eurent pas plus de succès. Enfin , le Duc de Parme publia

un manifeste , dans lequel son droit étoit clairement & sagement exposé ; mais qui ne changea rien à la conduite des Barberins.

Les Espagnols , attentifs à fomenter toutes les divisions capables d'assurer leur empire en Italie , intriguèrent pour suspendre la décision de l'affaire de Castro, jusqu'à ce qu'ils eussent terminé l'affaire du Piémont. Ils comptoient sur les Princes Thomas & Maurice de Savoie, lesquels, après bien des tergiversations , céderent enfin aux offres avantageuses que leur fit la Régente , & se réconcilièrent avec elle en partageant son autorité. Louis XIII & le Cardinal de Richelieu étoient alors en Roussillon pour appuyer la révolte des Catalans. Ils envoyèrent en Italie M. de Lionne pour sonder les esprits au sujet de l'affaire de Castro, & les réunir s'il étoit possible, dans le projet de chasser de l'Italie les Espagnols.

Urbain VIII venoit de lancer l'excommunication contre le Duc de Parme , l'avoir privé de tous les fiefs & dignités qu'il tenoit du S.^t Siège, avoir ordonné la saisie de ses biens & en

An. 1642.

FRANÇOIS
ERIZZO,
XCXVIII.
Doge de Venise.

An. 1642.
FRANÇOIS
ERIZZO,
XCXVIII.
Doge de Venise.

particulier du Duché de Castro, sans pourtant le comprendre encore dans la rigueur des bulles de Pie V, qui défendent toute espèce d'aliénation des domaines réunis. Le Duc de Parme justement offensé d'un procédé si violent, avoit commencé par s'assurer de l'obéissance de ses sujets en bannissant de ses Etats tous ceux qui paroissent déterminés à avoir égard à la Bulle du Pape, & s'occupa ensuite avec ardeur des moyens de soutenir & de défendre son droit.

Les Vénitiens prennent le parti d' Duc de Parme.

Les Barberins avoient prévu sa résistance. Leur armée de dix-huit à vingt mille hommes s'avançoit, & ils demanderent passage au Duc de Modène pour la conduire dans le Parmesan & le Plaisantin. Sur le refus qu'en fit le Duc de Modène, ils le menacerent d'en venir contre lui aux dernières extrémités; & comme il n'avoit pas des forces suffisantes à leur opposer, il fut contraint d'accorder le passage. Les Vénitiens & le Grand-Duc, effrayés du danger qui menaçoit le Duc de Parme, lui envoyèrent dix mille écus pour soudoyer des troupes, & employèrent la plus grande activité

auprès du Pape pour arrêter ses mouvemens ; mais n'ayant pû obtenir de lui de réponse satisfaisante, ils formèrent en commun un corps de cinq à six mille hommes qu'ils joignirent aux troupes du Duc de Modène pour défendre l'entrée du Modénois à l'armée des Barberins.

Cette armée, composée de milices levées à la hâte, ne montra que de la crainte, lorsqu'elle vit qu'il falloit combattre ; les Généraux ne furent plus les maîtres des soldats dont plus de la moitié déserta. Alors les Barberins furent obligés de rabattre de leur fierté & consentirent à une suspension d'armes. On comprit qu'ils n'avoient fait que céder à la nécessité, & qu'aussitôt qu'ils le pourroient avec avantage, ils recommenceroient les hostilités. La connoissance de leurs dispositions déterminâ les Vénitiens, le Grand-Duc & le Duc de Modène à se liguier ensemble. Ils se garantirent mutuellement leurs Etats, & s'obligèrent à entretenir à frais communs pour leur défense une armée de douze mille hommes de pied & de dix-huit cents chevaux. Par un article secret, ils s'en-

An. 1542.
FRANÇOIS
ERIZZO,
XCXVIII.
Doge de Venise.

An. 1642.

FRANÇOIS
ERIZZO,
XCXVIII.
Doge de Venise.Hardieffe du
Duc de Parme.

gagerent à secourir le Duc de Parme & à l'admettre au nombre de leurs Alliés aux conditions dont on conviendrait.

Cette ligue étonna les Barberins & enhardit le Duc de Parme. Comme elle le délivroit de toute inquiétude pour le Parmesan & le Plaifantin, il résolut d'employer ses troupes au recouvrement du Duché de Castro. Le Duc de Modène lui accorda le passage. Il entra dans l'Etat Ecclésiastique à la tête de trois mille chevaux sans infanterie & sans canon, & contre les représentations des Vénitiens & du Grand-Duc, qui craignoient pour lui les suites de cette témérité. Les troupes du Pape qui étoient dans le Boulonois se dissipèrent à son approche. Il passa sans opposition à Imola & à Forli : il entra par la Toscane dans le Pérousin, mit ce pays à contribution, & y établit ses quartiers.

Les Barberins, déconcertés par le succès de cette marche extraordinaire & par la clameur des Peuples, eurent recours aux artifices de la négociation. Les Alliés & le Duc de Parme lui-même donnerent dans ce piège; & la

Cour de Rome, accoutumée à vaincre tous les obstacles en gagnant du temps, en eut assez pour assembler entre Orvieto & Viterbe une armée nombreuse qui incommoda beaucoup celle de son ennemi, & qui lui ôta toute espérance de pénétrer dans l'Etat de Castro. On continuoit de négocier & l'hiver approchoit. Enfin, il fut convenu, que le Pape leveroit l'excommunication, que le Duché de Castro seroit séquestré entre les mains du Duc de Modène, pour le rendre au bout de six mois au premier possesseur, bien entendu qu'on en démoliroit les fortifications, & qu'on acquitteroit les rentes arriérées. A ces conditions le Duc de Parme promettoit de sortir de l'Etat Ecclésiastique & de se retirer en Lombardie.

Il ne manquoit à ce traité que la ratification des Légats du Pape. Ils usèrent de divers prétextes pour la différer. L'armée du Duc de Parme manquoit de tout. Ce Prince voyant qu'on le jouoit, s'abandonna à sa colere, ordonna la retraite de ses troupes & partit en poste pour la Lombardie. Les Barberins, au comble de leur joie, cher-

An. 1642.

FRANÇOIS
ERIZZO,
XXCVIII.
Doge de Venise.

cherent à amuser les Alliés par de nouveaux projets d'accommodement, & remuerent en même temps toute espèce de ressorts pour les désunir ; ceux-ci reconnurent trop tard leur duperie & rompirent le congrès.

Pendant ce temps-là les armées de l'Empereur étoient battues en Allemagne par les Suédois à la tête du parti Protestant, & tout l'Empire étoit ouvert aux vainqueurs jusqu'à Vienne. La mort du Cardinal de Richelieu laissoit la France au milieu de ses vastes projets, comme un vaisseau sans pilote au milieu de l'orage. Jamais Ministre ne mit si peu de bornes au pouvoir monarchique, ne donna un mouvement si fort à tous les ressorts du Gouvernement, n'étouffa tant de cabales au-dedans, n'opéra de si grandes révolutions au-dehors. Seul contre les murmures des peuples, contre la haine des grands, contre la jalousie de son propre maître, il changea le système de la France & de l'Europe entière, & laissa un nom aussi fameux dans la postérité qu'il fut odieux à son siècle.

Le Duc de Parme voulut tenter pendant l'hiver une nouvelle entreprise

An. 1642.

FRANÇOIS
ERIZZO,
XCXVIII.
Doge de Venise.

Mort du Cardinal de Richelieu.

An. 1643.

Suite de l'affaire de Castro.

sur Castro. Il fit partir secrettement trois mille hommes, qui s'embarquerent sur des tartanes à l'embouchure de la Magra; mais à peine furent-ils en armes qu'une violente tempête les dispersa sur différentes côtes où ils échouèrent, & l'entreprise fut manquée. Les Alliés prenoient des mesures secrètes pour réprimer les Barberins, qui avoient porté la témérité jusqu'à insulter par le Ferrarois les frontières de la République. Le Duc de Parme bouillant du desir de se venger, voyoit avec impatience les lenteurs circonspectes des Alliés. Ils voulurent en vain le retenir, il entra dans le pays de Ferrare avec un corps d'infanterie & de dragons, & y surprit quelques places. Les Vénitiens, le Grand-Duc & le Duc de Modène saisirent ce moment pour déclarer la guerre aux Barberins. Ils la firent & elle fut suivie d'événements peu considérables, dont l'avantage fut balancé de part & d'autre. Les Barberins recoururent de nouveau à la négociation, comptant tromper les Alliés comme ils avoient fait la première fois. Ils rechercherent la médiation des Cours de France & de Ma-

An. 1643.
FRANÇOIS
ERIZZO,
ACXVIII.
Doge de Venise.

An. 1643.
FRANÇOIS
ERIZZO,
XCXVIII.
Doge de Venise.

drid ; mais le trouble qui agitoit ces deux Cours rendoit leur influence peu efficace. La disgrâce du Duc d'Oliva-
rès remplacé par Dom Louis de Haro, son neveu, & son ennemi, avoit occasionné à Madrid une révolution dans le ministere. La mort de Louis XIII avoit jetté la France dans les embarras d'une minorité, qui ne pouvoit manquer d'être orageuse dans les circonstances.

An. 1644.
Fin de la
guerre sur ce
sujet.

La guerre continuoit entre les Alliés & les Barberins ; ils s'enlevoient mutuellement des postes, ils étoient tour à tour vainqueurs & vaincus, & leur acharnement s'opposoit à toute conciliation. Urbain VIII voyoit avec douleur cette amertume répandue sur les derniers jours de sa vie. Il voulut rendre Castro au Duc de Parme ; mais ses neveux ne lui permirent pas d'effectuer cette bonne intention. Il tomba malade, & son grand âge fit craindre sa mort prochaine. Les Alliés convinrent d'une suspension d'armes pendant le conclave, au cas que le S. Siège vînt à vaquer. La convalescence d'Urbain donna lieu à un congrès où la paix fut enfin heureusement rétablie. Les Bar-

berins craignirent & voulurent s'épargner le désagrément d'être défavoués, & inquiétés sous un autre Pontificat qui menaçoit d'être prochain. Le conseil de France dirigé par le Cardinal Mazarin leur étoit favorable. Ils l'intéressèrent au dessein qu'ils avoient de sortir d'embarras vis-à-vis du Duc de Parme & des Alliés, & le Cardinal Bichi, qu'ils avoient choisi pour Négociateur, fut autorisé par la Régente de France à traiter l'affaire en son nom.

Les Vénitiens, le Grand-Duc & le Duc de Modène ne demandoient pas mieux que de finir une guerre qui ne les intéressoit point directement & qu'ils ne continuoient qu'à regret. Le seul Duc de Parme personnellement offensé auroit voulu ne pas mettre de bornes à sa vengeance; mais il fut obligé de céder à ses Alliés. On tint un congrès à Venise. L'absolution du Duc de Parme fut demandée & obtenue au nom du Roi de France. Le Pape consentit de lui rendre le Duché de Castro, laissant subsister l'hypothèque des rentes sur ce Duché comme elle étoit avant la guerre. On restitua de part & d'autre tout ce qui avoit

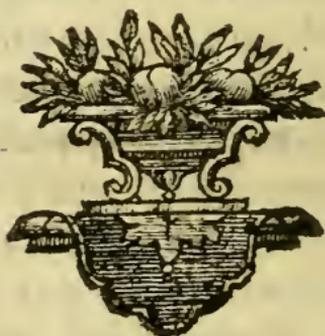
AN 1647.
FRANÇOIS
ERIZZO,
XCVIII.
Doge de Venise.

Paix publiée
à Venise.

An. 1644.
FRANÇOIS
ERIZZO,
XCXVIII.
Doge de Ve-
nise.

été envahi. La paix fut publiée à Venise, & le Duc de Parme s'y rendit pour faire ses remerciements au Sénat à qui il se reconnut redevable du recouvrement de ses Etats.

Fin du Livre XLIII.





S O M M A I R E

D U

LIVRE QUARANTE-QUATRE.

Mort d'Urbain VIII. Satisfaction donnée aux Vénitiens par Innocent X. Congrès de Munster. Les Turcs veulent envahir Candie. Précaution des Vénitiens. Mauvaise foi des Turcs. Ils débarquent dans l'Isle. Siège de la Canée. Ardeur patriotique des Vénitiens. Détail du siège. La Canée capitule. Arrivée de la flotte de Venise. Inutilité de cette flotte. Le Sénat nomme le Doge pour la commander. Discours du Doge à cette occasion. Opposition au choix. Mort du Doge. François Molino, 99^e Doge. Le Sénat écrit au Sultan & au Grand-Visir. Vaines espérances du côté de la Pologne. Moyens extraordinaires de Finances. Etat de la guerre en

Candie. Déroit des Dardanelles , bloqué par les Vénitiens. Peste en Candie. Incapacité du Capitaine-Général. Guerre en Italie , excitée par le Cardinal Mazarin. Rethimo prise par les Turcs. Etat du congrès de Munster. Le Sénat ne peut rien obtenir des principaux Etats Chrétiens. Exploits de J. B. Grimani. Belle défense d'un seul vaisseau Vénitien. Etonnement du Sultan. Belles manœuvres de Grimani. Troubles à Constantinople. Suite des opérations de la flotte de Venise. Succès en Dalmatie. Paix de Munster. Troubles en Angleterre , en France & en Espagne. Les Vénitiens songent à leur paix avec les Turcs. Guerre en Dalmatie. Méchanceté du Sultan Ibrahim. Flotte de Venise , détruite par la tempête. Le Déroit , bloqué de nouveau par les Vénitiens. Embarras du Sénat. Négociations infructueuses à Constantinople. Siège de Candie.

Progrès des Turcs. Opérations des Vénitiens. Suite du siège de Candie. Le siège est levé. Délibération dans le Sénat, où il est agité de céder Candie aux Turcs. Débats dans le Sénat. Révolution à Constantinople. Le Sénat se décide pour la guerre. Nouveaux troubles à Constantinople. Mort de Charles I en Angleterre. Négociation du Baile à la Porte. Lettre du Grand-Visir au Sénat. Réponse ferme du Sénat. Colere du Grand-Visir. Flotte du Capitan-Bacha, brûlée par les Vénitiens. Déposition du Grand-Visir. Opérations des flottes respectives. Le siège de Candie repris par les Turcs. Ils le levent une seconde fois. Le Détroit est bloqué par les Vénitiens. Guerre en Dalmatie. Plan d'hostilités, proposé dans le Sénat. Les Turcs ne peuvent s'ouvrir le passage du Détroit. Exploits du Capitaine-Général Mocénigo. Etat de la guerre en Candie. Intrigues de la Por-

te en Espagne. Le Baile est renvoyé à Venise. Nouveaux troubles à Constantinople. Les Vénitiens négocient avec les Tartares. Tremblement de terre à Santorin. Opérations des flottes. Combat d'un seul vaisseau Vénitien contre la flotte Turque. Combat naval des deux flottes. Eclatante victoire des Vénitiens. Suite des opérations navales. Continuation de troubles à Constantinople. Les Vénitiens cherchent des Alliés de toutes parts. Abus réformés à Venise. Révolte à Candie. Suite des opérations navales. Perfidie d'un noble Vénitien. Dissensions dans le Serrail. Ambassadeur de Venise envoyé à Constantinople. Mauvais accueil qu'il y reçoit. Il est mis en prison. Désordre du Gouvernement à Constantinople. Opérations navales. Démêlé des Vénitiens avec le Pape. Il est suivi d'un accommodement. Abus réformés à Venise. Maintien des loix somptuaires. Opéra-

tions navales. Combat naval dans le Détroit. Bravoure sans exemple de Delphino. Mort du Capitaine Général Mocénigo. Accident arrivé à Jean Capello dans sa prison. Le Sénat reclame l'appui de Cromwel. Mort d'Innocent X. Alexandre VIII lui succède. Charles Contarini , 100^e Doge de Venise. Opérations navales. Combat naval dans le Détroit. Victoire des Vénitiens. Blocus de Malvoisie. Négociation à Constantinople sans succès. Affaires étrangères. François Cornaro , 101^e Doge. Bertucce Valier , 102^e Doge. Troubles à Constantinople. Combat naval dans le Détroit. Les Turcs entièrement défaits. Terreur à Constantinople. Suites de la victoire des Vénitiens. Conspiration à la Porte. Affaires étrangères. Le Sénat cherche en vain des Alliés. Suppression d'Ordres Religieux. Jésuites rétablis à Venise. Habileté du Grand-Visir Kiuperqli. Opérations

navales. Belles Manœuvres du Capitaine-Général. Combat dans le Déroit. Mort du Capitaine-Général. Suites de ce combat. Affaires étrangères. Le Visir propose la paix. Le Sénat en refuse les conditions. Sag conduite du Visir. Jean Pezaro, 103 Doge. Opérations navales. Guerre en Hongrie. Mort de Cromwel. Affaires étrangères. Mazarin négocie avec les Vénitiens. Paix des Pyrénées. L'autorité de Kiupergli s'affermi à la Porte. Exploits de Moro fini. Dominique Contarini, 104 Doge.





HISTOIRE DE LA RÉPUBLIQUE DE VENISE.

LIVRE QUARANTE-QUATRE.



Urban VIII mourut le 29
Juillet de l'an 1644, âgé de
soixante-seize ans. Il auroit
été compté au nombre des
meilleurs Papes, s'il avoit été plus en
garde contre l'ambition de ses neveux.
Ses créatures faisoient le plus grand
nombre dans le conclave qui suivit, &
le Cardinal Antoine Barberin, qui
étoit à leur tête, paroissoit maître de
disposer de la tiare ; cependant il se
laissa leurrer par la faction Espagnole
au point de favoriser son ancien enne-
mi, le Cardinal Pamphile, qui fut élu
le 14 Septembre, & prit le nom d'In-
nocent X.

An. 1644.
FRANÇOIS
BRIZZO,
XCXVIII.
Doge de Ve-
nise.

Mort d'Ur-
bain VIII.

An. 1644.
FRANÇOIS
ERIZZO,
XCXVIII.
Doge de Venise.

Satisfaction
donnée aux
Vénitiens
par Innocent
X.

Congrès de
Munster.

A peine fut-il élevé sur le trône Pontifical, qu'il satisfit de lui-même au desir des Vénitiens, en faisant remettre dans la salle des Ambassadeurs l'ancienne inscription d'Alexandre III, que son prédécesseur avoit fait effacer. Le Sénat en fut si touché, que sur le champ il fit écrire au Livre d'or le nom de tous les Pamphile, & les éleva, eux & leur postérité, à la dignité de Nobles Vénitiens.

Le Congrès pour la paix générale avoit été ouvert à Munster & à Osna-bruck. Fabio Chigi, Nonce du Pape, & Louis Contarini, Ambassadeur de Venise, y faisoient la fonction de médiateurs. Outre la difficulté de concilier une multitude d'intérêts contradictoires, la négociation étoit embarrassée dans un labyrinthe de formalités, qui ne présentoient à l'Europe que dans l'éloignement, le repos après lequel elle soupiroit depuis tant d'années.

An. 1645.

Les Turcs
veulent en-
vahir Can-
dic.

Tandis que ce premier rayon de paix commençoit à luire sur les Chrétiens, il se formoit à Constantinople un terrible orage contre la République. Les galeres de Malte avoient,

l'année précédente, livré combat à plusieurs navires du Grand-Seigneur, & s'en étoient emparées. La Porte, après avoir vainement demandé raison de cette insulte aux Ambassadeurs des Princes Chrétiens, ordonna un grand armement, & résolut le siège de Malte; mais dans un Divan secret, les Ministres d'Ibrahim représentèrent que la sûreté de leur navigation dans l'Archipel demandoit une plus grande entreprise; que l'isle de Candie, entre les mains des Vénitiens, tenoit cette mer ouverte à tous les Corsaires ennemis des Musulmans; qu'il falloit leur ôter cet asyle & cette ressource; que la conquête de Candie seroit l'affaire d'une campagne; & que, cette isle une fois soumise, on n'en auroit que plus de facilité contre Malte, la Sicile, & tous les lieux où se faisoient des armements contre les Etats du Grand-Seigneur. Le projet parut bon; mais parce qu'il falloit du secret pour le faire réussir, on donna des assurances d'amitié aux Vénitiens, & la guerre fut déclarée contre Malte au commencement de Mars.

Le Sénat reçut un premier avis de France qu'on en vouloit à Candie, &

An. 1645.

FRANÇOIS
ERIZZO,
XCVIII.
Doge de Venise,Précautions
des Vénitiens.

An. 1645.
FRANÇOIS
ERIZZO,
XCXVIII.
Doge de Venise.

ce soupçon fut confirmé par la défense faite en Turquie de laisser sortir des grains pour cette Colonie. La Porte couvroit à la vérité cette défense du prétexte d'approvisionner la flotte destinée contre Malte; mais le Sénat n'en fut pas moins attentif à veiller à sa sûreté. Il fit promptement armer en Candie vingt-trois galeres, & y envoya treize gros vaisseaux, aux ordres d'Antoine Capello, qui commandoit à la dernière affaire de la Vallone. Il donna les ordres les plus pressants à André Cornaro, Général des troupes de Candie, pour assembler & exercer les milices, fortifier les places, & les munir.

Mauvaise foi
des Turcs,

La flotte Ottomane alloit mettre à la voile. Le Baile de Venise rendit visite aux principaux Officiers, qui lui protesterent tous qu'ils n'avoient aucun mauvais dessein contre les Etats de la République, ajoûtant que s'ils étoient obligés d'aborder à quelqu'un de ses ports, ils se flattoient qu'on les y recevroit avec amitié. Elle sortit du détroit. Elle portoit cinquante mille hommes de troupes de débarquement, & soixante-dix gros canons de siège. Elle passa à la hauteur de Tine, dont

es habitans , sujets de la République ,
 qui fournirent amicalement tous les ra-
 fraîchissements dont elle avoit besoin.
 Elle cotoya la Morée , fut jointe par
 une forte escadre de Barbaresques , &
 parut faire voile vers Malte.

An. 1645.
 FRANÇOIS
 ERIZZO,
 XCXVIII.
 Doge de Ve-
 nise.

On attendoit ce moment à Con-
 stantinople pour lever le masque. Le
 Grand-Visir chargea le Vaivode de
 Galata d'investir le palais du Baile , &
 de le retenir prisonnier dans sa mai-
 son. Les Ambassadeurs de France &
 d'Angleterre firent sur ce sujet des re-
 présentations , qui ne furent point
 écoutées. On imputa aux Vénitiens
 des griefs dont ils n'étoient point cou-
 pables ; & le commun des Turcs ne
 toléra qu'en rougissant la trahison
 qu'on leur faisoit.

La flotte Ottomane , forte de trois
 cents soixante-dix voiles , parut le 24
 Juin à la hauteur de l'isle de Candie.
 Le débarquement se fit sans opposi-
 tion à deux milles de la Canée. Les
 Turcs , en débarquant , donnerent l'as-
 saut au fort Saint-Théodore , dont
 le Commandant , Blaise Juliani , se
 voyant sur le point d'être emporté ;
 mit le feu aux mines , & sauta en l'air
 avec ceux qui l'attaquoient. Le Capi-

Ils débar-
 quent dans
 l'isle.

An. 1645.

FRANCOIS
ERIZZO,
XCXVIII.

Doge de Venise.

Siège de la
Canée.

tan Bacha abandonna la campagne voisine à la brutalité de ses soldats, & établit son quartier à Casal-Galata.

La terreur dont le Peuple de la Canée fut faisie ne peut s'exprimer. Les fortifications de la place étoient en mauvais ordre, & sa garnison montoit au plus à deux mille hommes. Les Recteurs demanderent du secours à Cornaro, occupé dans ce moment à rassembler les milices de l'isle; & à Capello, qui étoit avec sa flotte au port de la Soude. Cornaro leur envoya un petit corps de cavalerie, & conduisit lui-même dans la place tout ce qu'il avoit pû ramasser de soldats. Les secours que Capello envoya, ne purent pénétrer, le Capitan Bacha ayant déjà formé l'investissement & ouvert la tranchée.

Ardeur patriotique des
Vénitiens.

Ces nouvelles parvenues à Venise, y exciterent un empressement général à se sacrifier pour la défense de la Patrie. Le Patriarche, le Clergé, les Moines, les Nobles, les Citadins, tous se taxerent à l'envi. On arma tout ce qu'on avoit de galères, on soudoya des vaisseaux dans tous les ports, on en fit venir jusques du sein de la Hollande. On répandit partout de l'argent
pour

pour lever des troupes. On s'adressa à toutes les Cours, où l'on représenta vivement la nécessité de soustraire Candie au joug des Infideles. Le Pape publia un jubilé, accorda des décimes extraordinaires, & donna cinq galeres. L'Espagne & le Grand-Duc en fournirent chacun autant. Malte en donna six; & on en composa une escadre, aux ordres de Nicolas Ludovisio, Prince de Venose, neveu du Pape. L'Empereur excusa son impuissance par les embarras de sa situation. La France donna cent mille écus & quatre brûlots.

An. 1645.
FRANÇOIS
BRIZZO,
XCXVIII.
Doge de Venise.

La flotte Vénitienne, qui étoit à Zante, entreprit une diversion en Morée, d'où les Turcs de Candie tiroient leurs renforts & leurs munitions. Elle assiégea Patras, prit la ville & la saccaqua, mais elle ne put soumettre la citadelle; de sorte que ce coup de main ne donna aux Turcs qu'une allarme passagere. Cette flotte, aux ordres de Jérôme Morosini, ne fut jointe par le Prince de Venose que vers la fin d'Août.

La Canée se défendoit, dans l'espérance qu'elle seroit bientôt secourue. Les Recteurs de cette place auroient

Détail du siège.

An. 1645.
FRANÇOIS
ERIZZO,
XCXVIII.
Doge de Ven-
nise.

voulu que Capello tentât quelque entre-prise contre la flotte ennemie ; mais ce Général ne voulut jamais quitter le port de la Soude , le regardant comme le poste le plus important à conserver. Cornaro eut le bonheur de jeter plusieurs fois du secours dans la place ; mais l'ennemi étoit déjà établi dans le fossé. Les travaux & les combats de part & d'autre étoient continuels & sans relâche. On creusoit des mines , on les éventoit. Les assauts se succédoient , & il y en eut un des plus furieux , que la garnison repoussa avec la plus grande bravoure. Le Clergé & tout le Peuple concourant à la résistance , acquéroient beaucoup de gloire ; mais leurs forces s'affoiblissoient. Les Turcs avoient déjà perdu plus de vingt mille hommes par les assauts , les maladies & les désertions. Le 17 Août une de leurs mines ouvrit une large brèche. Ils y donnerent un assaut , qui dura sept heures , & où ils perdirent un monde infini. La garnison épuisée par cette foule d'exploits , se trouva hors d'état de pousser plus loin la résistance.

La Canée
capitule.

On proposa de capituler , & malgré l'opposition des principaux Officiers ,

la proposition passa à la pluralité des voix. Le Capitan Bacha vit avec joie le succès d'une entreprise, dont il avoit plusieurs fois désespéré. Il fut très-facile sur les conditions. Il accorda aux Recteurs, aux Officiers & aux Soldats de sortir avec les honneurs de la guerre, & d'emmener avec eux tous ceux des habitans qui voudroient les suivre. Il promit toute liberté à ceux qui resteroient. La place lui fut rendue le 22 Août; mais à peine en eut-il pris possession, qu'il viola la foi qu'il avoit donnée, en imposant le plus rude joug aux malheureux habitans, qui sur sa parole avoient pris le parti de demeurer. Il changea en Mosquées les deux principales Eglises; il fit servir les autres d'écuries & de casernes. Il choisit les plus belles filles & les plus beaux garçons, qu'il envoya à Constantinople pour le service du Serrail; & bientôt après, sur un faux prétexte d'intelligence avec les Généraux Vénitiens, il ordonna que la ville fût saccagée, & qu'on fit main-basse sur les habitans.

Le sort de la Canée jetta l'épouvante dans Rétimo & dans Candie. Le Général Cornaro courut à la Capi-

AN. 1645.
FRANÇOIS
ERIZZO,
XCXVIII.
Doge de Venise.

An. 1645.
FRANÇOIS
ERIZZO,
XCXVIII.
Doge de Ve-
nise.

tale pour rassurer les esprits chance-
lants; & il recommanda à Capello de
garder soigneusement le port de la
Soude; mais ce dernier prenant tou-
jours les partis les plus contraires aux
circonstances, prétexta la nécessité de
renouveler sa provision d'eau, sortit
de la Soude, & conduisit son escadre
à Sirtia, vers l'extrémité occidentale
de l'isle. A peine se fut-il éloigné, que
le Capitan Bacha fit sommer la Soude
de se rendre, en lui offrant le traite-
ment le plus favorable; mais les Rec-
teurs de cette ville répondirent à la
sommation avec une fermeté, qui lui
ôta toute espérance.

Arrivée de
la Flotte de
Venise,

La grande flotte, qui s'étoit réunie
à Zante, arriva sur ces entrefaites, &
entra dans le port de la Soude le 4 Sep-
tembre. Le Généralissime Morosini
envoya ordre à Cornaro & à Capello
de s'y venir joindre. Ils obéirent; Cor-
naro lui amena quinze galeres, &
Capello dix-sept gros vaisseaux. La
flotte, ainsi réunie, étoit composée de
soixante galeres, quatre galéasses,
trente-six vaisseaux, dix galiottes, &
d'un grand nombre de bâtiments in-
férieurs. On tint Conseil de guerre, &
il fut résolu qu'on sortiroit le 15 Sep-

tembre au soir pour livrer bataille. La flotte sortit au jour marqué ; mais le vent contraire l'obligea de rentrer. Elle sortit de nouveau quelques jours après ; mais au moment que la canonade commençoit , il s'éleva un coup de vent furieux , qui la contraignit de regagner le port de la Soude.

Ces contre-temps lassèrent la patience des auxiliaires. Ils n'avoient consenti au combat qu'avec répugnance ; & voyant qu'il ne pouvoit avoir lieu , par les difficultés de la mer , ils partirent le premier Octobre pour regagner les ports d'Italie. Leur départ fit évanouir le dessein de combattre la flotte Ottomane. On proposa d'autres opérations , que la diversité des avis fit rejeter. On sçut qu'il y avoit à Milo trois Sultanes chargées pour la Canée. On fit voile vers cette isle ; & malgré le vent contraire on attaqua ces trois bâtimens , dont deux se sauvèrent à la faveur des ténèbres , & le troisième resta au pouvoir des Vénitiens. La mer devenoit de jour en jour plus orageuse. Le Capitan Bacha , après avoir ravitaillé la Canée , partit avec sa flotte pour Constantinople. Celle des Vénitiens fut distribuée dans les diffé-

An. 1645.
FRANÇOIS
ERIZZO,
XCXVIII.
Doge de Venise.

Inutilité de
cette flotte.

An. 1645.
FRANÇOIS
ERIZZO,
XCXVIII.
Doge de Ve-
nise.

Le Sénat
nomme le
Doge pour
la comman-
der.

rents ports de l'isle ; & le reste de l'hiver fut employé à y faire passer des renforts , à réparer & à augmenter les fortifications de la capitale.

Le Sénat, informé d'une multitude d'inconvénients occasionnés par la rivalité des Généraux qui partageoient le commandement, crut que la conduite d'une guerre de cette importance demandoit un chef à l'autorité duquel tous les autres fussent subordonnés. Il renouvella ce qui s'étoit pratiqué dans certaines conjonctures difficiles, & ordonna qu'il seroit créé un Capitaine général, avec pouvoir absolu de décider des opérations. L'élection de ce Commandant suprême fut faite par voie de scrutin. On trouva que la pluralité des suffrages concouroit à nommer le Doge François Erizzo, qui avant de monter sur le trône Ducal avoit donné de grandes preuves de valeur & de capacité dans le service militaire. Cette découverte fit suspendre le scrutin ; & tous, d'une voix unanime, supplierent le Doge de tendre la main à la Patrie qui le réclamoit, & de ne pas lui refuser une assistance d'où elle attendoit son salut.

Discours du
Doge à cette
occasion.

François Erizzo fit d'un air riant la

réponse suivante : » Tous les jours de
 » ma vie ont été consacrés à l'amour
 » de la Patrie & au desir de lui être
 » utile ; & je regarderai comme un
 » bienfait du ciel de pouvoir en em-
 » ployer les derniers moments pour
 » satisfaire au vœu des Citoyens &
 » au besoin des Peuples. J'ai toujours
 » aimé la République. Elle a toujours
 » eu mon respect & mon obéissance.
 » A Dieu ne plaise que pour m'éviter
 » un fardeau, dont je sens le poids,
 » je prétexte mes quatre-vingts ans &
 » le repos qui semble nécessaire à ma
 » vieillesse. Mon cœur se ranime &
 » s'enflamme ; & si je meurs pour le
 » salut de la République, je lui aurai
 » rendu le prix de cette pourpre dont
 » elle m'a honoré. Oui, j'accepte vo-
 » lontiers & avec courage le comman-
 » dement de vos armées pour la dé-
 » fense de notre Etat & pour le salut
 » commun. Que le Dieu Tout-puif-
 » sant daigne seconder ma bonne vo-
 » lonté, vos desirs & le vœu général.
 » Je réponds que rien ne sera négligé
 » de ma part pour l'avantage & la
 » gloire de notre chere Patrie ».

Les paroles du généreux vieillard
 arracherent des larmes à l'assemblée.

An. 1645.
 FRANÇOIS
 ERIZZO,
 XCXVIII.
 Doge de Ve-
 nise.

Opposition
 au choix.
 Mort du Do-
 ge.

An. 1645.

FRANÇOIS
ERIZZO,
XCXVIII.
Doge de Venise.

On nomma deux Conseillers pour accompagner le Doge & lui servir de conseil ; on régla tous les frais de son embarquement. Un seul Noble entreprit de contredire cette résolution ; ce fut le Chevalier Jean Pésaro , l'un des Procurateurs. Il représenta que la commission donnée au Doge étoit contraire aux sages coutumes de la République , & occasionnoit une dépense , dont on pourroit faire un meilleur emploi ; qu'il étoit à craindre que le bruit de son embarquement n'invitât le Sultan Ibrahim à s'arracher aux délices du Serrail , pour se mettre lui-même à la tête de ses armées ; que le grand âge du Doge offroit plus de ressources pour le conseil que pour l'action ; qu'il résisteroit difficilement aux incommodités du climat ; & que le moins qu'il en pouvoit résulter , c'étoit de la lenteur & de l'embaras dans les opérations. Ces considérations n'eurent aucun effet contre l'espèce d'enthousiasme qu'avoit produit la générosité d'un Doge , qui , à quatre-vingt ans , trouvoit encore dans ses veines du sang à verser pour la Patrie. Il se prépara courageusement au départ , & un grand nombre de Nobles se disposoient à le suivre ;

mais la force de son corps ne répon-
point à celle de son ame. Il succomba
aux premières fatigues de son embar-
quement, & mourut au moment qu'il
alloit mettre à la voile, laissant, par ce
seul trait de patriotisme, un nom di-
gne d'être célébré à jamais.

Son successeur fut François Molino,
Procurateur de Saint-Marc; & le com-
mandement en chef de la guerre de
Candie fut donné à Jean Capello,
l'un des six Conseillers, que l'on dé-
cora en même temps de la dignité de
Procurateur.

La République continuoit de solli-
citer l'assistance des Princes Chrétiens;
mais leurs malheureuses divisions &
les difficultés du Congrès de Munster
ne leur laissoient à cet égard qu'une
bonne volonté impuissante. Le Sénat
profita de l'envoi que fit la France de
M. de Varenne, Ambassadeur extraor-
dinaire à Constantinople, pour écrire
au Sultan & au Grand-Visir, que la
République n'ayant donné à la Porte
aucun juste sujet de plainte, sa dou-
leur égaloit sa surprise de se voir atta-
quée contre la foi des traités; qu'elle
avoit assez de confiance en l'équité du
Sultan & en la sagesse de ses Ministres,

AN. 1646.
FRANÇOIS
BRIZZO,
XCXVII.
Doge de Ven-
ise.

François
Molino, 99^e
Doge.

AN. 1646.
Le Sénat
écrit au Sul-
tan & à son
Visir.

An. 1646.

FRANÇOIS
MOLINO,
XCXVIII.
Doge de Ve-
nise.

pour espérer que, lorsque sa Hauteſſe auroit bien voulu s'inſtruire de l'état des choſes, elle rendroit ſon amitié aux Vénitiens.

M. de Varenne, que la Cour de France avoit chargé de faire de ſa part les mêmes-représentations, remit les lettres du Sénat à la première audience, au défaut du Baile de Veniſe, qui étoit retenu priſonnier dans ſa maiſon ; mais le Grand-Viſir répondit, que la raiſon & la juſtice n'ayant aucun pouvoir ſur l'eſprit d'Ibrahim, perſonne n'auroit la hardieſſe de lui propoſer la paix, à moins que la ceſſion du royaume de Candie, & le remboursement des frais de la guerre n'en fuſſent les premières conditions. Il ajouta que ſi on le mettoit dans la néceſſité d'employer la force, il faudroit des torrents d'or & de ſang pour appaiſer ſon courroux.

Vaines eſpé-
rances du côté
de la Po-
logne.

Cette réponse fit connoître au Sénat qu'il n'avoit plus rien à ménager avec la Porte. Il étoit en traité avec Ladislas, Roi de Pologne, qui, moyennant un ſubſide de deux cent mille écus, promettoit de faire une puiffante diverſion, ſoit en Crimée, ſoit en Hongrie. Le Sénat, pour donner

de l'ombrage aux Turcs , rendit cette négociation publique ; mais comme son succès dépendoit de celui de la Diète de Pologne , qui ne tourna point au gré de Ladiflas , cette ressource manqua encore aux Vénitiens.

Réduits à leurs propres forces , il leur fallut recourir à des moyens extraordinaires pour se procurer de l'argent. Il fut ordonné à tous les Citoyens de porter à la Monnoie les trois quarts de leur vaisselle d'or & d'argent. On créa trois nouvelles places de Procureurs , pour être données au concours à ceux qui en offriroient plus de vingt mille ducats. On renouvela pendant la guerre plusieurs fois ce concours , & il y eut jusqu'à quarante-trois nouveaux Procureurs , dont quelques-uns déboursèrent cent mille ducats pour parvenir à cette dignité éminente. On proposa de vendre la noblesse ; & il se présenta quatre sujets de condition honnête , qui en offrirent chacun cent mille ducats. Cette proposition fut fortement combattue au Grand-Conseil par Angé Michieli , l'un des Avogadors ; mais Jacques Marcello , l'un des Conseillers du Collège , représenta plus fortement encore ; qu'il

An. 1646.
FRANÇOIS
MOLINO,
XCXIX.
Doge de Venise.

Moyens extraordinaires de finances.

AN. 1445
FRANCO
MOLINO
A C...
Page de le-
nité.

étoit question de fournir des secours à la Patrie, qui en manquoit ; que ce seroit un orgueil coupable de laisser ses provinces en proie aux Infideles, plutôt que d'élever quelques Citoyens à un rang supérieur à leur naissance ; qu'on n'avoit rien à attendre des Cours étrangères ; qu'il falloit des soldats & des vaisseaux ; que la République avoit ses colonies à défendre & ses peuples à ménager ; qu'il n'y avoit pas d'inconvénient que le droit aux Magistratures Vénitiennes fût la récompense de la vertu, & non le seul appanage de la naissance ; que le nombre des familles Patriciennes, diminué par divers accidents, ne pouvoit être augmenté dans une circonstance plus favorable ; qu'on ne profanoit point la dignité de Noble Vénitien, en la conférant à des hommes qui sacrifioient leur fortune au besoin de la Patrie ; qu'on avoit accordé cette dignité à une foule d'Etrangers, ou en reconnoissance de leurs services, ou dans la seule intention de gagner leur amitié ; que Rome, dont Venise se vançoit d'avoir hérité les sentiments, avoit soumis l'Univers en donnant à des Nations entières le droit de Citoyen ;

qu'on ne pouvoit mieux faire que de suivre son exemple, en élevant au rang des Nobles ceux des Citadins qui se montreroient généreux envers la Patrie.

AN. 1646.
FRANÇOIS
MOLINO;
XCXIX.
Doge de Venise.

L'opinion de Michieli étoit sensée, & elle persuada. Quatre-vingt familles furent écrites successivement au Livre d'or. Elles furent toutes tirées ou de l'ordre des Secretaires & des Citadins de la capitale, ou de celui des Gentilshommes des provinces. On admit même quelques Étrangers; & la République en tira huit millions de ducats*.

Le Généralissime Morosini bloquoit la Canée. Les vivres étoient en si petite quantité dans la place, qu'il suffi-

Etat de la
guerre en
Candie.

* Les noms des familles qui obtinrent alors la noblesse Vénitienne sont les suivants : Labia, Vidman, Ottoboni, Zaguri, Tasca, Rubini, Gozi, Correggio, Fonté, Martinelli, Antelmi, Lombria, Catti, Zanobrio, Belloni, Tornaquinci, Suriani, Macarelli, Bonfadini, Zambelli, Ferramosca, Bergani, Crota, Tofetti, Santa-Soffia, Fini, Minelli, Marini, Zoni, Brescia, Ghirardini, Papafava, Cavazza, Leoni, Medici, Zanardi, Zachi, Dondi, Honelagi, Stazio, Gambara, Mora, Conduimieri, Navé, Luca, Mafetti, Piovené, Angurani, Aniberti, Zolio, Soderini, Ravagnini, Dolcé, Valmarini, Vianuoli, Lazari, Cassetti, Bonvicini, Giapponi, Laghi, Berlendi, Raspi, Ferri, Iolvari, Poli, Flangini, Fafetti, Fensca, Cornari, Bergonci, Mora, Barbarani, Albrici, Ghedini, Verdizotti, Donini, Bolini, Canti, Giovanello, Posta.

An. 1646.
FRANÇOIS
MOLINO,
XCXIX.
Doge de Venise.

soit pour la soumettre d'empêcher l'entrée des secours ; mais il avoit besoin lui-même de recruter ses chiourmes ; & ne trouvant point assez de bonne volonté dans les Candiots , il fut obligé de s'éloigner pour aller faire ses recrues dans les isles de l'Archipel. Delicassein, Bacha de Bude , qui étoit à Malvoisie , profita de son éloignement pour transporter à la Canée quatre mille soldats , avec des provisions de toute espèce. Morosini trouva à son retour la place ravitaillée ; & comme il cherchoit les nouveaux expédients qu'il pourroit mettre en usage pour enlever aux Turcs cette conquête , un Officier de ses parents , nommé Thomas Morosini , s'offrit à aller barrer le détroit des Dardanelles avec la division de vaisseaux qu'il commandoit. Il comptoit par-là empêcher la sortie de la flotte Ottomane , rendre les Vénitiens maîtres de l'Archipel , & ôter aux Turcs la possibilité de secourir la Canée , qui céderoit enfin ou par la force des assauts , ou par le seul défaut de subsistances. Le Généralissime accepta l'offre de son parent. Thomas Morosini partit avec vingt-quatre vaisseaux , entra dans le détroit , & y

mouilla au commencement de Mars.

Cette entreprise jetta l'épouvante dans Constantinople. Ibrahim la trouva si offensante, que dans un premier transport de colere, il ordonna qu'on fit main-basse sur tous les Chrétiens; mais bientôt la crainte ayant succédé à ce mouvement de fureur, il révoqua cet ordre barbare, & fit partir sa flotte pour forcer le passage du détroit. Thomas Morosini n'avoit pas cru que les Turcs pussent mettre sitôt à la voile, & avoit tenté une descente dans l'isle de Tenedos. Il avoit soumis la capitale, & assiégeoit actuellement le château, lorsque la flotte ennemie parut, forte de cinquante-cinq galeres. Le Commandant Vénitien rembarqua promptement son monde & son canon. Sa retraite fut si précipitée, que quelques-uns de ses soldats & une de ses pièces d'artillerie resterent au pouvoir de l'ennemi, qui les emmena en triomphe à Constantinople.

L'essentiel étoit d'empêcher la flotte Turque de passer plus avant. Elle entra dans le détroit; & Thomas Morosini reprit sa croisiere pour lui fermer le passage. Il attendoit un renfort de galeres qu'on lui avoit promis, &

An. 1646.

FRANÇOIS
MOLINO,
XCXIX.
Doge de Venise.

Détroit des Dardanelles, bloqué par les Vénitiens.

An. 1646. FRANÇOIS MOLINO, XCXIX. Doge de Venise.

fans lequel il ne pouvoit résister longtemps à des forces très-supérieures ; mais la méfintelligence des Généraux restés à Candie , le priva d'un appui si nécessaire ; & divers accidents qui lui survinrent , le mirent hors d'état de tenir sa croisiere ; en sorte que le Capitan Bacha franchit le détroit , presque sans opposition , à la tête de quatre-vingt bâtimens.

Peste en Candie.

Le Capitaine Général , Jean Cappello , étoit entré dans le port de la Soude avec trente-six galeres , qui peu de temps après furent jointes par cinq galeres du Pape & six galeres de Malte. Il trouva en arrivant l'état de la colonie en assez mauvais ordre. On avoit perdu beaucoup de monde en divers petits combats , dont le mauvais succès avoit été occasionné par la discorde des Commandans , & avoit produit le découragement des troupes. Le fléau de la peste mit le comble aux embarras du Capitaine Général. Il ne se passoit point de jour que l'on ne perdît grand nombre de soldats & de gens de mer. Les principaux Officiers furent atteints de la contagion. Pierre Badouer & Dominique Triépolo , Capitaines des Galeasses, en moururent, ainsi que le Com-

miffaire Pierre Loredan, Jérôme Minotto *, Provéditeur de la Soude, & quantité d'autres Nobles.

An. 1646.
FRANÇOIS
MOLINO,
XCXIX.
Doge de Venise.

Ces pertes journalieres affoibliffoient la flotte de la République, qui, composée de cinquante-deux galeres, de six galéasses, de cinquante vaisseaux de guerre, de cinq brûlots, & d'une vingtaine de brigantins, auroit, sans tous ces accidents, été plus forte qu'il ne falloit pour détruire la marine des Ottomans. Le Commandement en chef, donné à Jean Capello, laiffoit le sort des opérations entre les mains d'un vieillard feptuagénaire, qui mettoit une égale lenteur à agir & à résoudre. Il resta dans l'inaction, jusqu'à ce que le Capitan Bacha, que Thomas Morofini avoit harcelé de tout son pou-

Incapacité
du Capitaine
Général,

* Les Minotto font Alliés avec les d'Inguibert de Provence. Christine de Serre d'une famille noble de Dauphiné, & cousine-germaine de Charles-François d'Inguibert, Seigneur de Prumiral, fut mariée à Venise au noble Gaëtan Gradénigo. Gaëtan-ge Gradénigo, née de ce mariage, a épousé André Minotto Avogador. Et les enfans de celui-ci font cousins au quatrième degré de Joseph-Charles d'Inguibert de Prumiral, Baron de These, Sénéchal de Systeron, en Provence. M. le Baron de These m'a-voit procuré la correspondance de Madame Gradénigo, sa cousine. J'ai tiré d'elle bien des éclairciffemens tant qu'elle a vécu. Elle est morte récemment, & je fais avec empressement cette occasion de payer le tribut que je dois à sa mémoire.

An. 1646.

FRANÇOIS
MOLINO,
XCXIX.
Doge de Ve-
nise.

voir, eut abordé à la Canée. Il lui donna le temps de se retrancher dans ce port; & lors qu'il se déterminà à le combattre, le vent fut contraire. Il détacha ses brûlots, qui prirent feu avant d'être à portée de l'ennemi. Le calme survint, & il n'employa les galeres à la remorque des vaisseaux, que pour les faire rentrer dans leurs ports.

Les Turcs, enhardis par sa timidité, se présentèrent devant le port de la Soude. Les troupes Vénitiennes, déconcertées par l'incertitude du commandement, abandonnerent tous les postes qu'elles occupoient autour de cette place; & l'ennemi s'en empara. Capello se transporta avec toute sa flotte à l'isle de Cérigo, pour intercepter un convoi de quarante bâtimens Turcs chargés de biscuit. Le convoi lui échappa. On étoit au mois de Septembre, & les escadres auxiliaires repartirent pour l'Italie. Capello, après avoir couru quelque temps l'Archipel, où la tempête dispersa une partie de ses bâtimens, rentra dans le port de Rétimo, en Candie.

Guerre en
Italie, exci-
tée par le
Cardinal Ma-
zarin.

La brouillerie du Pape avec les Bar-
berins, & l'acharnement du Cardinal
Mazarin à venger l'injure personnelle

que lui avoit fait Innocent X, en refusant à son frere un chapeau de Cardinal, occasionnerent la guerre en Italie. Mazarin envoya une flotte dans la mer de Toscane, pour assiéger les places que Philippe II avoit réservées à sa Couronne, en cédant l'état de Sienne aux Médicis. Cette flotte échoua devant Orbitello; mais elle répara cet échec en s'emparant de Piombino & de Porto-Longoné. Mazarin en enlevant ces deux places aux Espagnols, qui étoient en guerre avec la France, goûtoit le plaisir de se venger du Pape, dont le neveu avoit la Principauté de Piombino, & sacrifioit à ce plaisir la parole qu'il avoit donnée aux Vénitiens d'envoyer du secours en Candie.

Le succès de son expédition le déterminina enfin à céder aux sollicitations pressantes du Sénat. Neuf vaisseaux furent détachés de la flotte Françoisise, & eurent ordre de voler à la défense de cette colonie. Ils arriverent tard, furent d'un médiocre secours, & repartirent dès le mois de Novembre. Les Turcs tenoient la Soude bloquée, & assiégeoient Rétimo. La garnison de cette dernière place tenta une sortie, qui ne réussit point. Dans un as-

An. 1646.
FRANÇOIS
MOIINO,
X C X I X.
Doge de Venise.

Rétimo pris
par les Turcs.

An. 1646.
FRANÇOIS
MOLINO,
XCXIX.
Doge de Venise.

faut que l'ennemi donna le 20 Octobre, le feu ayant pris à quelques barils de poudre qui étoient sur le rempart, les assiégés prenant cet accident pour l'effet d'une mine, s'enfuirent lâchement. L'ennemi entra dans la place, & le sabre à la main fit main-basse sur une multitude de fuyards, qui se pressoient les uns les autres pour se réfugier dans le château. Quinze cents soldats, plus de quatre-vingt officiers, & une multitude innombrable d'habitans périrent dans ce massacre. Le château capitula le 13 Novembre. La garnison sortit avec les honneurs de la guerre; & ce qui restoit d'habitans eut la liberté de se retirer à Candie, & dans les autres lieux qui n'avoient point encore subi le joug du vainqueur.

Les Turcs mirent leurs troupes en quartiers de rafraîchissement. Les Généraux de la République s'appliquèrent principalement à bien fortifier la ville de Candie, voyant le salut de la colonie attaché à la conservation de cette capitale. La conduite de Jean Capello n'avoit été rien moins que satisfaisante. Le Sénat le rappella, & le commandement en chef fut donné à Jean-

Baptiste Grimani, homme vif, éloquent, décidé, & d'une activité surprenante. En Dalmatie les événements de la guerre furent médiocres. Le Bacha de Bosnie entra dans cette province avec une armée de vingt mille hommes, ravagea le plat pays, enleva aux Vénitiens la petite place de Rovigned, & fut repoussé devant Zara.

An. 1646.
FRANÇOIS
MOLINO,
XCXIX.
Doge de Venise.

La République auroit eu de grands secours à espérer, si les difficultés du Congrès de Munster & d'Osnabrug n'avoient pas retardé la paix entre les Puissances Chrétiennes. L'Ambassadeur Contarini, l'un des médiateurs, travailloit avec autant de patience que de dextérité à concilier les prétentions & les intérêts; mais son zèle étoit arrêté par les pièges que se tendoient réciproquement les divers cabinets de l'Europe, livrés alors presque tous à la politique la plus artificieuse.

Etat du Congrès de Munster.

Le Sénat, qui voyoit ses espérances combattues par les embarras de cette négociation, ne laissa pas de faire de nouvelles instances dans toutes les Cours étrangères, pour tâcher d'obtenir d'elles tout ce que les circonstances leur permettoient de faire en sa faveur. Ses Ambassadeurs en France & à Ma-

An. 1647.

Le Sénat ne peut rien obtenir des principaux États Vénitiens.

An. 1647.
FRANÇOIS
MOLINO,
XCXIX.
Doge de Venise.

drid demandèrent qu'au moins on convînt d'une suspension d'armes pour la Méditerranée, afin de faciliter en Candie l'envoi des secours, & d'ôter aux Turcs la confiance que leur donnoit le spectacle de la guerre que les deux Couronnes se faisoient sous leurs yeux; mais les Ministeres de France & d'Espagne trouverent à cette neutralité des inconvénients, qui n'étoient fondés que sur leur jalousie réciproque, & la rejeterent comme un piège. Les affaires de l'Empereur étoient en si mauvais état, qu'on se borna à le prier d'applanir les obstacles qui, de sa part, retardoient la paix générale. On insista davantage auprès d'Innocent X, qui, malgré le trouble que lui causoit la guerre suscitée en Italie par le Cardinal Mazarin, accorda la jonction de ses galeres avec celles de Malte pour le secours de Candie, & envoya mille hommes de ses troupes pour défendre la Dalmatie.

Mazarin, occupé à multiplier les embarras des Autrichiens, & à satisfaire sa vengeance personnelle, en poussant la guerre en Italie, avoit attiré le Duc de Modene au parti de la France. Il osa proposer aux Vénitiens,

dans la cruelle situation où ils se trouvoient, de l'aider de leurs forces pour les conquêtes qu'il projettoit; leur promettant de les dédommager de toutes les pertes qu'ils pourroient faire en orient, en partageant avec eux les débris de la monarchie d'Espagne. La proposition étoit trop déraisonnable, & le caractère de ce Ministre étoit trop connu pour que le Sénat se laissât abuser. Il rejetta les espérances qu'on lui donnoit, comme une dérision, & se déterminâ à lutter courageusement contre sa mauvaise fortune.

La flotte Turque avoit hiverné à Scio & à Négrepont, afin de ne pas courir le risque d'être bloquée dans le détroit, comme l'année précédente. Celle de la République étoit restée dans les différents ports de Candie. Le nouveau Capitaine Général Grimani mit à la voile de très-bonne heure, & courut la mer avec vingt galeres, trois galéasses & quinze vaisseaux. Il rencontra près de Milo deux vaisseaux d'Alger. Il les canonna si vivement, que les équipages effrayés se sauverent sur le rivage, abandonnant leurs bâtimens à la merci des Vénitiens. Thomas Morosini, le même que nous

An. 1647.

FRANÇOIS
MOIINO,
XCXIX.
Doge de Venise.Exploits de
J. B. Grimani.

An. 1647. avons vu chargé l'année précédente de bloquer le détroit, poursuivit ces fuyards, & les força tous de se rendre à discrétion. En partant de Milo., un coup de vent sépara le vaisseau de Morosini, & le poussa sur les côtes de Négrepont. Le Capitan Bacha, qui étoit dans ce parage avec quarante-cinq galeres, fondit avec toute sa division sur ce vaisseau pour l'envelopper. Morosini se prépara courageusement au combat, & fit un si terrible feu des deux bords, que les galeres Turques plierent. Le Capitan Bacha, furieux de la lâcheté de ses équipages, fit pendre quelques-uns des forçats, & menaça avec tant de dureté ses mariniers, qu'ils revinrent à la charge. Le feu du vaisseau Vénitien continuoit avec une vivacité extrême. Une des galeres Turques l'aborda à la poupe; un coup de fusil au travers d'une des fenêtres atteignit Thomas Morosini dans le moment qu'il étoit occupé à donner ses ordres. Il en eut la tête fracassée, & mourut sur le champ. Son équipage, transporté de fureur à la vue de cette victime, n'en fut que plus opiniâtre au combat; & vengea la mort de Morosini par celle du Capitan Bacha, qui fut

Belle défense d'un seul vaisseau Vénitien.

fut emporté d'un coup de canon. Le vaisseau étoit entouré des galeres ennemies. Il étoit abordé en trois endroits, les soldats Turcs étoient montés à bord ; quelques-uns même avoient grimpé au haut des mâts pour y arborer leur étendard. Le combat duroit encore ; lorsque le Capitaine général, averti par le bruit du canon, accourut avec un gros vaisseau & deux galéasses. Son approche délivra le vaisseau, qui étoit sur le point de succomber : Les galeres Turques prirent le large, & se réfugierent, fort maltraitées, dans le canal de Négrepont. Il y en eut quatre qui, faisant eau de toutes parts, échouerent à l'entrée du canal. Grimani ramena le vaisseau qui avoit combattu, & sur lequel il trouva nombre de Turcs qui n'avoient pas eu le temps de se sauver.

An. 1647.
FRANÇOIS
MOLINO,
XCXIX.
Doge de Venise.

La nouvelle de ce combat glorieux parvenue à Venise, fit pleurer à tous les Citoyens la perte d'un héros tel que Thomas Contarini. Le Sénat ordonna qu'on lui fît des obsèques magnifiques ; & le contraste d'un tel exploit, avec l'inaction si justement reprochée à Jean Capello, déterminna la Sentence qui condamna ce Capitaine général à un

Etonnement
du Sultan.

An. 1647.
FRANÇOIS
MOLINO,
XCXIX.
Doge de Venise.

an de prison. On ne pouvoit comprendre à Constantinople qu'un seul vaisseau eût pû résister à quarante-cinq galeres. Le Grand-Seigneur entra dans une colere furieuse en apprenant le succès de ce combat, dans lequel, outre plusieurs galeres détruites, & toutes les autres maltraitées, il avoit perdu plus de quinze cents hommes. Il usa de la seule vengeance qui lui restoit contre son Capitan-Bacha, en confisquant tous ses biens.

Belles manœuvres de Grimani.

La peste continuoit ses ravages dans l'isle de Candie, & les Turcs n'étoient pas moins incommodés que les Vénitiens; ce qui n'empêchoit pas une multitude de petits combats, dans lesquels tantôt les uns, tantôt les autres avoient l'avantage. Le nouveau Capitan Bacha s'étoit rendu en diligence à Négrepont, & y avoit rassemblé cinquante galeres & douze vaisseaux barbaresques. Le Capitaine général Grimani, dont le but principal étoit d'arrêter les secours destinés aux Turcs de Candie, sépara sa flotte en plusieurs divisions. Il assigna à chacune les postes convenables, & se porta sur Négrepont avec vingt-quatre galeres, quatorze vaisseaux & trois galéasses. A son ap

proche le Capitan Bacha courut avec toutes ses galeres à Volo, où il devoit charger son biscuit. Grimani l'y suivit, & s'y empara de trois faïques Turques, au moment que le Capitan Bacha fuyoit à toutes voiles vers l'isle de Scio. Grimani le joignit, lorsqu'il entroit dans le port de la ville principale, & il le canonna si rudement, que cet ennemi fût obligé d'abattre ses mâts & de se cacher derriere les moles qui couvrent l'embouchure de ce port. Les Bourgeois de Scio se croyant à la veille d'éprouver les derniers malheurs, allerent se cacher la plûpart dans les montagnes; mais Grimani hors d'état d'assiéger une ville défendue par de bons forts, & par une garnison des plus nombreuses, se contenta de croiser à l'entrée de la rade. Le Capitan Bacha, pressé par les ordres menaçants de son Maître, craignoit les suites de son inaction. Il désarma quelques-unes de ses galeres, & avec quarante des plus légeres, il sortit de nuit, & eut le bonheur d'arriver à Métélin, où il devoit embarquer cinq mille hommes. On avoit rassemblé trente faïques dans le port de Cismes pour cet embarquement.

Grimani, ardent à poursuivre l'en-

An. 1647.
FRANÇOIS
MOLINO,
XCXIX.
Doge de Venise.

An. 1647.
FRANÇOIS
MOLINO,
XCXIX.
Doge de Venise.

nemi, & à faire échouer toutes ses manœuvres, parut devant le port de Cismes; fit attaquer & emporta d'affaut un fort récemment construit à l'entrée, entra dans le port, & à travers une grêle de coups de canons & de mousquetades, saisit & emmena vingt-cinq saïques qui étoient chargées de grains & de toutes sortes de provisions pour la Canée. Le Capitan Bacha avoit souffert cet affront avec une honte mêlée de rage. Il voulut présenter la bataille; mais voyant les Vénitiens très-empressés à la recevoir, il fit sur eux une décharge, revira de bord, & perdit encore quatre saïques, qui restèrent au pouvoir de Grimani. Il s'évada de nouveau la nuit, & se rendit à Malvoisie, en Morée. Il trouva en arrivant les troupes qu'il étoit chargé d'y embarquer, réduites presque à rien par la désertion & les maladies. Il passa à la Canée avec quelques provisions, & quinze cents soldats qu'il y embarqua.

Les divisions de la flotte Vénitienne bloquoient tous les ports où les Turcs avoient des magasins & préparoient des embarquements. Grimani couroit avec la principale après le Capitan Bacha. Il le rencontra à la hauteur de la

Canée, & lui présenta le combat; mais cet ennemi s'enfuit lâchement à Naples de Romanie, en Morée, & fut incontinent après bloqué dans ce port.

An. 1647.
FRANÇOIS
MOLINO,
XCXIX.
Doge de Ven-
nie.

Trouble à
Constantino-
ple.

Les grands succès des Vénitiens remplissoient le Serrail de consternation & d'épouvante. Le Sultan Ibrahim ordonna au Grand-Visir d'assembler une armée, d'en prendre le commandement, & de la conduire lui-même en Candie; mais ce premier Ministre vint à bout, par ses intrigues, de rejeter sur d'autres ce fardeau, qu'il ne se sentoît pas en état de porter. Cusseïn, Bacha de la Canée, écrivit contre lui au Sultan; imputant les malheurs de cette campagne à la faute qu'il avoit faite de laisser hiverner la flotte de l'Empire dans des lieux peu favorables à son approvisionnement. Ses ennemis l'accuserent en même temps d'avoir conspiré pour détrôner Ibrahim; & comme les Princes ont d'autant plus de facilité à croire le mal, qu'ils ont plus de férocité dans le caractère, le Sultan, sans autre examen, manda le Grand-Visir, & dès qu'il parut, il lui enfonça lui-même un poignard dans le cœur. Sa place fut donnée au Defterdar Achmet.

An. 1647.

FRANÇOIS
MOLINO,
XCXIX.
Doge de Venise.

Suite des
opérations
de la flotte
de Venise.

Pendant ce temps-là Grimani, dont la flotte avoit été renforcée par les galeres du Pape & de Malte, retenoit à Naples de Romanie le Capitan Bacha, qui n'ayant jamais osé hazarder le combat, avoit plusieurs fois vainement tenté de sortir. Quinze galeres & neuf vaisseaux partirent de Constantinople pour rompre ce blocus. Cette escadre fut jointe à la sortie du détroit par vingt-huit bâtimens pris de force aux Francs de Smyrne & d'Alexandrie, & chargés de troupes de débarquement. Elle cingla directement vers Scio pour dégager une partie des galeres Turques qui étoient restées dans ce port; & George Morosini, qui croisoit dans cette partie, ne se trouva pas assez fort pour lui en disputer l'entrée. Le Capitaine général Grimani, informé de ce mouvement, détacha le Provéditeur général Mocénigo avec une forte division. Sa commission portoit de bloquer cette escadre dans le port de Scio, ou s'il ne pouvoit arriver à temps, de la combattre dans le canal d'Andro. Mocénigo fut près d'un mois dans sa traversée, à cause des vents contraires; cependant son arrivée devant Scio prévint la sortie de l'escadre

Turque. Il la canonna quelque temps , & lui coula à fond deux galeres.

On étoit au mois d'Octobre : Grimani, qui craignoit les accidents de la mer ordinaires dans l'arrière-saison, jugea à propos de réunir toutes ses divisions ; ce qui donna la facilité aux Turcs de rassembler eux-mêmes les parties de leur flotte éparfes çà & là. Grimani les poursuivoit avec dessein de les combattre ; mais au travers du labyrinthe d'isles dont l'Archipel est couvert , l'ennemi eut le bonheur de lui échapper. Il aborda à la Canée , y débarqua neuf mille hommes , avec des provisions , & retourna à Constantinople ; regardant comme un triomphe d'avoir secouru cette place & de s'être dérobé aux poursuites des Vénitiens. Grimani se consola du déplaisir de n'avoir pû combattre , par le bonheur qu'il avoit eu de tenir les Turcs en échec pendant toute la campagne , & de leur faire redouter le pavillon Vénitien. Il parcourut l'Archipel , mit à contribution la plûpart des isles Turques , & alla hiverner en Candie.

Les Vénitiens ne furent pas moins heureux cette année en Dalmatie. Ils enleverent aux Turcs Zéménigo , à

An. 1647.

FRANÇOIS-
MOLINO,
XCAIX.

Doge de Venise.

Succès en
Dalmatie.

An. 1647.

FRANÇOIS
MOLINO,
XCXIX.
Doge de Venise.

sept milles de Zara, & y mirent le feu, après en avoir fait emporter toutes les munitions & tout le canon. Ils reprirent Novigrad & le démolirent. Les châteaux de Tin, de Nostizzina, d'Obroasso, de Nodin, & plusieurs autres eurent le même sort, ainsi que les villes de Scardone & de Salone. Cette prospérité détermina une partie des Morlaques, qui souffroient impatiemment le joug des Turcs, à se mettre sous la protection de la République. Ils prirent les armes, & furent d'un grand secours aux Vénitiens; mais vers le mois d'Août, le Bacha Téchéli arriva avec un gros corps de Janissaires & de Spahis. Il châtia sévèrement la rébellion des Morlaques, & s'avança pour faire le siège de Sébenigo. Il donna plusieurs assauts à la place: la garnison exécuta contre lui les plus vigoureuses sorties; & il se retira le neuf Septembre après un assaut général, qui fut vivement repoussé, & où il perdit la fleur de son armée.

Paix de
Munster

La paix qui se négocioit à Munster & à Osnabrug, étoit prête à se conclure. Un premier traité entre l'Espagne & la Hollande établit l'indépendance & la souveraineté des sept Pro-

vinces-Unies. Un second traité fixa à perpétuité les droits des Princes & Etats de l'Empire avec les bornes où l'autorité des Empereurs devoit se renfermer ; garantit à la France la possession indépendante de l'Alsace & des trois Evêchés ; maintint la Suède dans une partie de ses conquêtes, & mit une sage balance entre les deux Religions, dont l'incompatibilité faisoit depuis trente ans le malheur de l'Allemagne. Ce traité, chef-d'œuvre de la politique françoise, fut le résultat des grandes vues du Cardinal de Richelieu. Il avoit si bien arrangé ses ressorts pendant sa vie, qu'on ne put en arrêter le jeu après sa mort ; & qu'il fallut que l'Europe pliât devant lui, lorsqu'il n'étoit déjà plus.

Le calme étoit rétabli dans tout le nord ; la guerre duroit entre l'Espagne & la France. L'Angleterre éprouvoit les premières convulsions du fanatisme de liberté, qui devoit dans peu bouleverser cette Monarchie. Charles I, livré par les Ecoissois perfides aux rebelles Anglois, attendoit en prison le jugement monstrueux auquel on étoit résolu de le soumettre. L'Espagne n'étoit pas exempte de cette fermenta-

An. 1643.

FRANÇOIS
MOLINO,
XCXIX.
Doge de Venise.

Troubles en
Angleterre,
en France, &
en Espagne.

An. 1648.

FRANÇOIS
MOLINO,
XCXIX.
Doge de Venise.

tion. A Palerme & à Naples les impôts établis avec imprudence, & exigés avec trop de rigueur, sur les denrées de première nécessité, avoient occasionné des soulèvements & des tumultes. Le Peuple avoit forcé l'autorité de fléchir; devenu insolent à l'excès, parce qu'on avoit paru le craindre, il vouloit changer le Gouvernement; & auroit opéré la révolution, s'il avoit eu des Chefs de la trempe de Cromwel. La France étoit à la veille de voir de pareilles causes exciter dans son sein les mêmes tempêtes; en sorte que les obstacles aux secours que les Vénitiens pouvoient attendre, se multiplioient au lieu de s'applanir.

Les Vénitiens songent à leur paix avec les Turcs.

Fatigués du poids de la guerre qu'ils soutenoient contre les Turcs, ils eurent l'idée de la terminer par des sacrifices, auxquels le sentiment de leur foiblesse fut sur le point de les déterminer. On proposa d'autoriser le Baile, retenu captif à Constantinople, à céder l'isle de Candie au Sultan, afin d'obtenir à ce prix la confirmation des capitulations anciennes; mais deux Sénateurs, Louis Valareffo & François Quirini s'éleverent avec force contre cette proposition; & ils en exposèrent

avec tant de chaleur les dangereuses conséquences, qu'elle fut rejetée, & on reprit la résolution de défendre cette colonie jusqu'à la dernière extrémité. On envoya pourtant à Constantinople Jean-Baptiste Balarini, Secrétaire du Conseil des Dix, sous le prétexte de consoler le Baile dans sa prison, mais avec l'ordre secret de profiter des dispositions qui pourroient naître pour entrer en négociation de paix.

Les Généraux Vénitiens en Dalmatie furent tout l'hiver en mouvement. Ils ravagerent tout le pays, jusqu'aux confins de la Bosnie, forcerent les châteaux de Dernis & de Knin, où les Turcs avoient leurs magasins, & les abandonnerent, après les avoir brûlés & démolis. Les Chrétiens de ces contrées trouvant l'occasion favorable de briser leurs fers, couroient au-devant des Vénitiens pour se soumettre à eux. Le Sénat donna du service à tous ceux qui en voulurent, & fit transporter le reste en Istrie. La forte place de Clissa, près de Spalatro, fut assiégée. Deux assauts rendirent les Vénitiens maîtres de ses deux premières enceintes. Ils alloient emporter la troi-

An 1648.
FRANÇOIS
MOLINO,
XCXIX.
Doge de Venise.

Guerre en
Dalmatie.

An. 1648.
FRANÇOIS
MOLINO,
XCXIX.
Doge de Venise.

sième, lorsque T'échiéli, Bacha de Bosnie, parut à la tête d'une armée. On abandonna l'attaque pour le combattre; il fut défait, & obligé de s'enfuir, laissant tout son bagage & un grand nombre de morts sur le champ de bataille. La garnison de Clissa capitula quelques jours après. L'importance de la place déterminâ le Sénat à la conserver, contre l'avis de ceux qui proposoient de la démolir & de l'abandonner comme les autres. Sa situation sur un rocher escarpé, en faisoit une barrière avantageuse pour mettre les possessions de la République à couvert. On prit donc le parti d'en réparer les fortifications, d'y tenir une bonne garnison; & Marc Bembo y fut envoyé pour veiller à sa défense, avec la qualité de Provéditeur.

Méchanceté
du Sultan
Ibrahim.

Le Sultan Ibrahim, embarrassé alors dans les intrigues du Serrail, parut peu sensible à la perte de Clissa. Son avarice étoit telle, que ses Ministres encouroient infailliblement sa disgrâce, en lui demandant de l'argent pour les besoins même les plus pressants. Il prétendoit que la guerre augmentât ses trésors, au lieu de les épuiser. Le Capitain Bacha ayant osé lui demander une

somme pour les réparations de sa flotte, peu s'en fallut que dans sa colere il ne lui fît trancher la tête. Il se contenta de le déposer, & donna sa place au Chiaïa de l'arsenal, qui ne l'obtint qu'à prix d'argent. Les Turcs seroient trop puissants, si le mérite chez eux étoit compté pour quelque chose. La basse vénalité du Serrail détruit dans leur ame, tous les sentiments d'honneur; & le salut des Etats Chrétiens n'a pas de plus forte barriere.

Le Capitaine général Grimani se dispoisoit à ouvrir la campagne. Il sépara sa flotte en trois divisions. Il en laissa une à Candie. Il en envoya une autre croiser à la hauteur de la Canée, pour intercepter les secours. Il partit avec la troisième, forte de vingt-quatre galeres, de cinq galéasses, & de vingt-sept vaisseaux, pour occuper le détroit des Dardanelles; mais la nuit du 17 Mars il fut assailli par une tempête si violente, qu'il perdit son gouvernail & ses mâts. Il erra quelque temps au milieu des flots, jusqu'à ce qu'enfin un coup de mer ayant entr'ouvert sa galere, il périt avec tout son monde. Dix-huit de ses galeres & neuf de ses vaisseaux eurent le même

An. 1648.
FRANÇOIS
MOLINO,
XCXIX.
Doge de Venise.

Flotte de Venise détruite par la tempête.

An. 1648.
FRANÇOIS
MOLINO,
XCXIX.
Doge de Venise.

fort. Lorsque la tempête eut cessé, on tint conseil de guerre, & malgré le dommage qu'on venoit de souffrir, il fut résolu que le Provéditeur Bernard Morosini seroit détaché vers le détroit avec tous les vaisseaux en état de naviger, & que le reste retourneroit à Candie pour s'y radouber. A peine avoit-on pris cette résolution, qu'on apperçut une escadre de vaisseaux qui arrivoit de Venise; on reçut d'elle les provisions nécessaires. On la joignit, avec les cinq galéasses, à la division du Provéditeur Morosini, qui partit sur le champ, & arriva bientôt après au détroit.

Le détroit bloqué de nouveau par les Vénitiens.

On célébroit à Constantinople, avec une joie tumultueuse, l'événement de la flotte Vénitienne, dispersée & détruite par la tempête, lorsqu'on apprit l'arrivée de Morosini aux Dardanelles. Personne ne voulut le croire, & le Capitan Bacha donna hardiment le démenti à tous ceux qui affuroient l'y avoir vu. Cependant il fallut se rendre à la vérité, qu'on ne pouvoit plus révoquer en doute. Les ordres furent envoyés pour rassembler les milices de l'Asie & de la Grece. Le Grand-Visir manda les Drogmans de toutes les

Nations Chrétiennes, & leur enjoignit de fournir tout ce qu'elles avoient de bâtimens pour le transport. Les Ambassadeurs étrangers s'y opposerent; & comme on étoit sur le point d'user de violence, celui d'Angleterre s'embarqua sur les vaisseaux de sa Nation, protestant qu'il les brûleroit plutôt que de souffrir qu'on les enlevât de force. Il entra dans le canal, se présenta devant le Serrail, & fit les signaux qui sont d'usage quand on veut demander justice au Sultan. Cette intrépidité intimidada le Grand-Visir, & le força de se désister de sa prétention.

Le nouveau Capitan Bacha sortit à la tête de quarante galeres & de quelques navires chargés de cinq mille soldats. Il avoit eu la présomption d'avancer que les Vénitiens n'oseroient pas soutenir sa présence. Il voulut tenter le passage du détroit; mais Morosini vint à sa rencontre, & lui lâcha de si furieuses bordées, qu'il se retira en désordre. Alors le Sultan, irrité de la jactance de ce Général, le rappella, & lui fit trancher la tête.

La nouvelle du désastre arrivé à la flotte de la République étoit parvenue à Venise, & ce malheur, à l'entrée de

AN. 1648.
FRANÇOIS
MOLINO,
XCXIX.
Doge de Venise.

Embarras
du Sénat.

An. 1648.
FRANÇOIS
MOLINO,
XCXIX.
Doge de Venise.

la campagne, avoit vivement frappé l'esprit des Sénateurs. La difficulté de le réparer étoit grande. Ce n'est pas que dans les Arts & Métiers de Venise, & des autres villes maritimes, il n'y eût par une Loi ancienne des Matelots & des Rameurs enclassés pour compléter l'équipement de cent galeres; mais le Sénat sentoit l'inconvénient de dépeupler ses ports; & il résolut de convertir le service obligé des classes en une contribution en argent. La contribution, quoique très-forte, fut payée sans difficulté; & on eut de quoi soudoyer des hommes chez l'Etranger. On expédia des ordres en Dalmatie & dans les isles, pour y armer incessamment un bon nombre de galeres, & les envoyer tout de suite à Candie. On implora l'assistance des Puissances Chrétiennes. Le Pape envoya ses galeres avec celles de Malte, & accorda une décime de cent mille écus sur le Clergé Vénitien. Le Roi d'Espagne ordonna à Dom Juan qui commandoit à Naples, de détacher de sa flotte une escadre & de l'envoyer au secours de Candie; mais quoique la rébellion des Napolitains & des Siciliens fût alors presque éteinte, d'au-

tres embarras qui survinrent furent cause que ce secours n'eut pas lieu.

Le Secrétaire Ballarini étoit arrivé incognito à Constantinople. Les Ministres du Serrail, qui en furent bientôt informés, le mandèrent dans la confiance qu'il étoit chargé de leur faire des propositions; mais lorsqu'ils virent qu'il n'avoit point d'ordre de traiter, ils lui permirent de se retirer dans la maison du Baile où ils lui donnerent des gardes. Le peuple de Constantinople desiroit la paix, parce que la guerre enchérissoit les vivres & interrompoit le commerce. Le Grand-Visir voyoit avec inquiétude le passage du détroit fermé aux galères du Grand-Seigneur, & les troubles qui commençoient à s'exciter en Asie, depuis qu'il avoit été obligé de la dégarnir de troupes. Le Baile profitoit de cette agitation pour insinuer indirectement des vûes de paix, faisant demander la restitution de la Canée & de Rétimo, & offrant à ces conditions de satisfaire à tous les autres desirs de la Porte; mais comme le caractère des Turcs est de marquer la plus grande opiniâtreté pour les expéditions dans lesquelles ils ont eu un

AN 1648.

FRANÇOIS
MOLINO,
XCXIX.
Doge de Venise.Négocia-
tions instruc-
tueuses à
Constantino-
ple.

An 1648.

FRANÇOIS
MOLINO.
XCXIX.
Doge de Venise.

commencement de succès , il ne fut jamais possible de leur faire renoncer à la conquête de Candie , qu'ils regardoient comme le fruit nécessaire de leur constance & de la lassitude de leurs adversaires.

Siège de Candie.

Louis-Léonard Mocénigo avoit été envoyé en Candie pour remplacer l'infortuné Grimani enlevé à la Patrie par le naufrage. Ce nouveau Capitaine-Général pressoit avec vivacité les travaux pour la défense de la capitale de cette Colonie. Le Bacha Cussein ne négligeoit rien pour fatiguer & incommoder les travailleurs ; ce qui occasionnoit de part & d'autre des escarmouches journalieres. Il tomba malade , & demanda à Mocénigo , son Médecin , qui lui fut envoyé & qui le guérit. Ce trait d'humanité prouve de la part de Mocénigo le véritable esprit qui caractérise les héros. Cussein avoit reçu par pelotons & en différents temps des secours , dont les accidens de la mer favorisent ordinairement le passage , quelque soin qu'on se donne pour les arrêter. Il se trouva en état d'investir Candie , & il le fit. Les Vénitiens dans deux ou trois premières sorties lui tuerent deux cents janissai-

res, & un bon nombre de soldats avec le Bacha Commandant des milices de Natolie. Cela ne l'empêcha pas d'ouvrir la tranchée, & toutes les opérations pour l'attaque & pour la défense se trouverent bien-tôt dans l'état d'un siège en règle.

La principale attaque étoit dirigée sur quatre bastions nommés Sabionara, Vitruri, Giésu & Martinengo. Les deux du milieu étoient couverts par le fort San-Dimitri, qui par son étendue & la force de son rempart pouvoit être comparé à une bonne citadelle ; les deux autres étoient défendus par des demi-lunes, des ouvrages à cornes, & des ouvrages couronnés. Le camp ennemi occupoit une demi-lieue de terrain. Ses batteries foudroyoient en même temps le fort San-Dimitri, le bastion Giésu & le bastion Martinengo. La tranchée étoit poussée jusques sur la contrescarpe, & le feu continuél avoit ouvert des brèches en divers endroits. Il y eut deux assauts donnés à l'ouvrage couronné du bastion Martinengo ; mais ils furent repoussés avec grande perte de la part des Turcs. Les Assiégés creuserent plusieurs mines & fourneaux, attirant par

An. 1649.

FRANÇOIS
MOLINO,
XCXIX.
Doge de Venise.

AN 1548
FRANÇOIS
MOLINO
XCXIX
Doge de Venise.

leurs sorties l'ennemi sur les endroits dangereux, & faisant sauter en l'air ses bataillons entiers. Les Turcs creusoient de leur côté des mines pour faire sauter les ouvrages, & on fut longtemps à se chicaner par cette méthode meurtrière.

Progrès des
Turcs.

Cependant les Turcs se rendirent maîtres de l'ouvrage couronné du bastion Martinengo, qui fut lâchement abandonné par ceux qui étoient chargés de le défendre. Le Capitaine-Général Mocénigo, qui avoit l'œil à tout, punit sévèrement les officiers & les soldats, & mit tout en œuvre pour réparer ce malheureux échec, par des travaux ordonnés & exécutés autour de ce bastion.

Opérations
des Vénitiens.

Le Provéditeur Morosini avoit eu ordre de quitter le détroit pour intercepter les secours, qui sortoient continuellement des différents ports de la Turquie. Il eut peut-être mieux valu le laisser dans cette croisière, où sa présence coupoit la communication de Constantinople avec l'Archipel; mais l'impossibilité de pourvoir à tout, fit préférer la nécessité de donner la chasse à une multitude de petites escadres occupées à porter du renfort aux

Turcs de Candie. Le Capitaine-Général Mocénigo , étoit retenu dans cette isle par les soins qu'il étoit obligé de donner à la défense de la capitale ; les secours qu'il attendoit d'Italie n'avoient pas joint ; il perdoit du monde dans les attaques continuelles. Toutes ces raisons déterminèrent l'ordre qu'il envoya au Provéditeur Morosini , de se rapprocher avec une partie de sa division. Morosini obéit , il prit avec lui huit galères & laissa dans le détroit vingt vaisseaux aux ordres de Jacques Riva , qui eut le bonheur de conserver sa croisière jusqu'à la fin de la campagne , en sorte que la flotte de Constantinople demeura bloquée tout l'été.

Morosini , après avoir chassé quelque temps plusieurs navires ennemis à la hauteur de Métélin , arriva à la rade de Candie. Presque en même temps le Provéditeur extraordinaire , Laurent Marcello , y amena de Venise neuf galères , une galéasse & quelques vaisseaux. Il fut suivi du Général Lippoman , qui débarqua des troupes fraîches avec toutes sortes de munitions. Mocénigo n'eut pas plutôt reçu tous ces renforts qu'il voulut te-

An. 1648.

FRANÇOIS
MOLINO,
XCXIX.
Doge de Venise.

An. 1648.
FRANÇOIS
MOLINO,
XCXIX.
Dogede Venise.

nir la mer pour éloigner ou combattre les escadres ennemies ; mais il fut retenu par les instances de la garnison & des habitans de Candie , qui ne purent se résoudre à se priver de l'appui d'un tel Chef. Marcello & Morosini furent chargés de croiser à sa place. Morosini attaqua une escadre de Tripoli , se rendit maître d'un vaisseau & dissipa le reste. Marcello arriva devant la Canée deux jours trop tard ; vingt-quatre galères Turques y étoient entrées la veille. Il les bloqua dans le port , & débarqua du monde au voisinage pour ravager le pays autour de la place. Tandis qu'il effectuoit sa descente , vingt galères ennemies sortirent furtivement du port. Il courut après , en prit une , & donna tant d'effroi aux autres , qu'elles se sauverent à toutes voiles vers l'isle de Rhodes. Il fallut bientôt après rappeler à Candie ces deux divisions , parce qu'on se trouva dans la nécessité de prendre une partie des Chiourmes pour renforcer la garnison qui s'affoiblissoit de jour en jour. Les galères de l'Eglise & de Malte arriverent enfin à l'isle de Standia , qui n'est qu'à douze mille de celle de Candie. Mocénigo fit demander à ceux

qui les commandoient un secours de mille ou douze cents hommes, & il en obtint à peine cent, sous prétexte qu'ils n'avoient que le monde nécessaire pour le service de mer. On les employa à une entreprise sur Misopotamo, qui ne réussit point; & après avoir croisé quelque tems sans utilité, ces auxiliaires repartirent pour l'Italie au commencement d'Octobre.

An. 1648.
FRANÇOIS
MOLINO,
XCXIX.
Doge de Venise.

Les assauts à Candie se succédoient presque sans interruption. Une face entiere du bastion Martinengo avoit été renversée par le canon & par les mines. Le Bacha Cussein y donna un assaut des plus furieux. Ses soldats qu'il poussoit le sabre à la main monterent hardiment sur la brèche, & y plantèrent trois étendards. Le tocsin de la place amena contr'eux une foule de soldats & de bourgeois mêlés ensemble; une sortie que la garnison fit en même temps, mit les Turcs entre deux feux; ils furent culbutés dans le fossé, poursuivis & mis en déroute. Cussein fit remonter à l'assaut le lendemain avec une fureur nouvelle. Dans le plus fort de la mêlée, le feu prit à quelques barils de poudre: on crut que c'étoit une mine qui alloit sauter; & tous,

Suite du siège de Candie.

AN. 1648.
FRANÇOIS
MOLINO,
XCXIX.
Doge de Venise.

assiégeants & assiégés, prirent la fuite de concert. Un officier de la place rencontrant le Capitaine-Général Mocénigo, lui dit avec épouvante, que tout étoit perdu & lui conseilla de s'embarquer au plus vite ; mais Mocénigo, indigné de la lâcheté de cet officier, le maltraita de paroles & le frappa de sa canne. » Mourons, s'écria-t-il, » mourons pour la Patrie, & qui a du » cœur me suive ». En disant ces mots, il monta sur le bastion ; les soldats, les bourgeois, les femmes mêmes l'y suivirent pêle-mêle. Il trouva les Turcs qui revenoient à la charge, & en fit un si grand carnage qu'ils se retirèrent laissant le fossé comblé de leurs morts.

Le siège est levé.

Le siège avoit duré six mois & l'hiver approchoit. Le Bacha Cussein, qui avoit perdu vingt mille hommes dans les attaques, s'éloigna de la place avec dix mille qui lui restoient, & alla occuper son camp retranché, où il passa l'hiver. On profita de son éloignement pour nettoyer le fossé, combler les tranchées, réparer exactement toutes les brèches, rétablir avec soin tous les ouvrages, & tout le monde prêta la main avec ardeur à ce travail. Mocénigo passa avec une division de sa flotte à la Soude,

Soude , pour tâcher de rompre le blocus de cette place , qui n'avoit pas discontinué. Il força divers postes des Turcs , ruina leurs batteries , & leur fit si bien perdre toute espérance , qu'ils se retirèrent après avoir jetté leur poudre en l'air dans plusieurs décharges de mousqueterie & de canon. Mocénigo revint hiverner à Candie , fort content d'avoir sauvé une place de cette conséquence.

La guerre épuisoit les finances de l'Etat. Jamais Colonie n'occasionna de si grands frais , & tout l'argent de la République alloit se précipiter dans ce goufre , qui menaçoit de tout engloutir ; les impositions & les emprunts ne pouvoient suffire à la continuité des armemens. On mit en vente la plûpart des charges. Tous les bannis obtinrent leur liberté en payant , ou en s'engageant à des services personnels. On prit tous les fonds des Procuraties de S. Marc à six pour cent d'intérêt. On accorda pour de l'argent aux jeunes nobles l'entrée au Grand-Conseil , & l'éligibilité aux charges publiques avant l'âge prescrit par les loix. Toutes ces ressources étoient encore inférieures à l'étendue du besoin ; &

An 1648.
FRANÇOIS
MOLINO,
XCXIX.
Doge de Venise.

Délibération dans le Sénat, où il est agité de céder Candie aux Turcs.

AN 1648.
FRANÇOIS
MOLINO,
XCXIX.
Doge de Ve-
nise.

il fut agité au Collège d'autoriser le Baile de Constantinople à demander la paix, en cédant à la Porte l'isle de Candie, avec toutes les conquêtes qu'on avoit faites en Dalmatie.

Le Chevalier, Vincent Cuffoni, fut chargé de porter cette proposition au Sénat & il parla en ces termes :

» La République est dans le plus
» grand danger. Il s'agit ou de sauver
» le corps en retranchant un membre
» malade, ou de nous exposer à perdre
» tout pour vouloir sauver une partie.
» Je sçais que les démembremens sont
» des plaies fâcheuses pour la dignité &
» pour la puissance des Empires; mais on
» ne peut pas toujours vaincre la fata-
» lité de sa destinée. Lorsqu'autrefois
» nous avons eu la guerre contre les
» Turcs, le zèle de la Religion & l'in-
» térêt d'Etat ont suscité en notre faveur
» les Nations entières. Les Papes, les
» Rois, les Peuples venoient à notre
» secours. Aujourd'hui Rome prétexte
» son impuissance, toutes les autres
» Cours se défendent de nous secou-
» rir par les maux qu'elles ont soufferts
» ou par les convulsions qui les agi-
» tent. A peine avons-nous pu obte-
» nir de tant de Princes, quelques

» galères , quelques compagnies de
 » soldats & un peu d'argent. Calculu-
 » lons la quantité de navires, d'armes
 » & de canons qui sont sortis de nos
 » arsenaux , le nombre de citoyens &
 » d'étrangers que nous avons employés
 » à grands frais & qui ont perdu la
 » vie à notre service. Ce qui m'épou-
 » vante le plus , c'est l'étonnante con-
 » sommation de l'argent. Nous n'a-
 » vons point de mine qui nous en four-
 » nisse , nous ne le tirons que de la fi-
 » délité & du zèle des citoyens &
 » cette source est bientôt tarie. Nous
 » avons plus dépensé en une année
 » que nous n'avions fait pendant toute
 » la guerre que nous soutînmes au-
 » trefois contre le Sultan Sélim. Notre
 » embarras est extrême pour retrouver
 » de l'argent. Nous n'avons négligé
 » aucune des ressources extraordinai-
 » res. Nous mettront-elles en état de
 » réprimer la puissance Ottomane ?
 » C'est sans doute une grande gloire
 » d'avoir pu contre un ennemi si re-
 » doutable , défendre nos places, élar-
 » gir nos frontières , bloquer ses flot-
 » tes dans ses ports , tenir ce lion ren-
 » fermé dans sa caverne ; mais pour-
 » rons-nous long-temps agir de mê-

An. 1648.
 FRANÇOIS
 MOLINO,
 X C X I X.
 Doge de Ven-
 nise.

An. 1648.

FRANÇOIS
MOLINO,
XCXIX.
Doge de Venise.

» me ? Un souffle de vent a submergé
 » nos flottes. Le moindre accident
 » peut culbuter nos places. Que fera-
 » ce , si après avoir perdu Candie ,
 » nous voyons la guerre étendre ses
 » ravages jusques dans le centre de
 » cet Empire ? Je connois le fort des
 » choses humaines ; je vois qu'après
 » une longue lutte , c'est toujours le
 » fort qui écrase le foible. La grande
 » maxime en politique est , après avoir
 » mesuré ses forces , de préférer un
 » mauvais accommodement à une op-
 » pression inévitable. Que voulons-
 » nous faire ? plutôt que de consentir
 » à la paix , nous laisserons-nous don-
 » ner des fers ? plutôt que de rien cé-
 » der , consentirons-nous à tout per-
 » dre ? C'est ainsi que doivent pen-
 » ser des particuliers obligés à sacrifier
 » leurs biens , leur vie même pour le
 » salut de la Patrie ; mais la Républi-
 » que qui peut perdre un Royaume
 » sans rien perdre de sa liberté , ne
 » doit point être exposée à ce danger.
 » Plût au ciel que nous pussions enco-
 » re compter l'isle de Candie au nom-
 » bre de nos Colonies ; mais l'illusion
 » seroit trop grande. Les Turcs sont
 » maîtres de la campagne , il ne nous

» reste que deux ou trois places dont
 » les murs sont ébranlés. J'ignore quel
 » fera le sort de la capitale. Le zèle &
 » la valeur de ceux qui la défendent
 » donnent de grandes espérances; mais
 » l'ennemi a déjà fait contr'elle tant
 » de progrès, que je doute si nous don-
 » nons nos soins à un mourant ou à
 » un cadavre. Peut-être, tandis que
 » nous dormons ici en sûreté, l'éten-
 » dard des Turcs est-il arboré sur ses
 » murs. Si Candie est perdue, il ne
 » nous reste plus de motif de conti-
 » nuer la guerre. Si elle résiste enco-
 » re, profitons de sa résistance pour
 » faire la paix avec moins de désavan-
 » tage. Si je croyois qu'il nous fût
 » possible en prolongeant la guerre,
 » de donner la loi à nos ennemis, j'ai-
 » me trop la gloire du nom Vénitien
 » pour vous conseiller la paix; mais
 » je vois que nous nous épuisons sans
 » espérance. Un premier convoi n'est
 » pas plutôt parti, qu'il faut en prépa-
 » rer un second. Nous n'avons pas plu-
 » tôt fourni de l'argent, qu'on nous
 » en redemande. Nos Provinces se dé-
 » peuplent d'habitans; les pays étran-
 » gers se lassent de nous vendre des
 » soldats. Retranchons, Excellentissi-

An. 1648.

 FRANÇOIS
 MOLINO,
 X C X I X.
 Doge de Ve-
 nise.

An. 1648.

FRANÇOIS
MOLINO,
XCXIX.
Doge de Venise.

» mes Seigneurs, retranchons ce mem-
 » bre malade ; qui menace de porter
 » dans tout le corps l'inflammation &
 » la mort. On peut céder quelque cho-
 » se sans honte à un ennemi auquel
 » on ne peut résister sans un péril ex-
 » trême. De la part des Turcs les hos-
 » tilités sont à découvert ; de la part
 » des autres le feu est caché sous la
 » cendre. L'éclat de cette République
 » a excité l'ambition des uns & la ja-
 » lousie des autres. J'ignore ce qui se
 » trame dans les cabinets des Princes ;
 » mais leur politique m'est suspecte.
 » Ne vous abandonnez point à la lé-
 » thargie des espérances vaines. Procu-
 » rez la paix , & songez que le sort de
 » cette République n'est point attaché
 » à celui de Candie ».

L'opinion qu'on avoit de Cussoni donna du poids à ce discours ; mais on fut généralement fâché de le voir se déclarer si hautement pour les conseils timides. Le Chevalier Jean Pésaro se leva , & combattit ainsi son opinion.

» Depuis quatre ans que la guerre
 » est allumée , il est encore permis de
 » parler de Candie comme d'un royau-
 » me dont la Couronne ne nous a pas

» été enlevée. Bannissons les vaines
 » terreurs, & discutons de sang-froid
 » nos périls & nos espérances. Je ne
 » méconnois point la puissance Otto-
 » mane, & je n'ai que trop de regret
 » de la voir maîtresse de la plus belle
 » partie de l'univers; mais il me sem-
 » ble que cette grande machine s'af-
 » faisse par son propre poids; & la
 » guerre que nous soutenons nous en
 » a fourni plus d'une preuve. Où sont
 » donc ces formidables armemens des
 » Turcs? notre flotte, presque dé-
 » truite par la tempête, leur a barré le
 » passage du détroit. Où sont leurs ar-
 » mées innombrables? nous n'avons
 » vu que quelques troupes se glisser
 » furtivement & par pelotons. La Mo-
 » narchie des Sultans languit sous un
 » chef efféminé, qui, au lieu de se
 » montrer à la tête de ses armées, reste
 » plongé dans les délices du Serrail,
 » où il est le jouet de ses esclaves. Au-
 » trefois les Visirs suppléaient au dé-
 » faut des Sultans; mais ceux d'au-
 » jourd'hui ne sont occupés qu'à parer
 » les traits de leur mauvaise fortune,
 » aujourd'hui les idoles de la fa-
 » veur, & demain les victimes de l'a-
 » varice de leur Maître. Ainsi l'Em-

An. 1648.

 FRANÇOIS
 MOLINO,
 XCXIX.
 Doge de Ve-
 nise.

An. 1648.

FRANÇOIS
MOLINO,
XCXIX.

Doge de Venise.

» pire est sans majesté , l'autorité sans
 » vigueur , les troupes sans discipline ,
 » & les Turcs sont abbatus , moins
 » par nos forces , que par les vices de
 » leur Gouvernement. Il est certain
 » que si nous balançons les avantages
 » & les pertes de cette guerre , nos
 » ennemis ont plus à regretter que
 » nous ; & je n'aurois pas cru qu'il y
 » eût parmi-nous des Citoyens assez
 » aveuglés par l'amour de la paix ,
 » pour faire à ce sujet les odieuses exa-
 » gérations que nous venons d'enten-
 » dre. Quoi qu'on en dise , notre sort
 » n'est rien moins qu'indifférent aux
 » Puissances Chrétiennes. Elles paroif-
 » sent aujourd'hui nous abandonner ,
 » parce qu'elles nous jugent en état de
 » nous défendre ; mais pour peu que
 » nous venions à chanceler , ne dou-
 » tez pas qu'elles ne se réunissent en
 » faveur de cet Etat , qui est leur plus
 » forte barrière. D'ailleurs pourquoi
 » prématurer notre défaite ? Candie
 » résiste à tous les efforts de l'ennemi.
 » Les fatigues , les veilles , les assauts ,
 » le feu continuel de l'artillerie & des
 » mines , rien ne peut ébranler la
 » constance des généreux guerriers qui
 » la défendent ; & nous , pour qui ils

» se sacrifient , nous céderons la place
 » au plus foible de tous les hommes ,
 » quoiqu'il soit de tous les Princes le
 » plus puissant ! Ah ! si nous prenons
 » cette funeste résolution , que diront
 » nos envieux , nos amis , nos peuples ?
 » que dira l'univers ? Quand même la
 » Capitale de cette précieuse colonie ,
 » qui est la clef de l'Archipel , devrait
 » succomber , abandonnerons-nous les
 » autres places , qui sont elles-mêmes
 » les clefs de cette colonie ? Livrerons-
 » nous la Soude , cette place que l'art
 » & la nature ont rendu imprenable ,
 » qui a supporté les horreurs de la fa-
 » mine & de la peste , qui a triomphé
 » des plus funestes accidents ? Con-
 » sentirons-nous à perdre toutes les
 » sûretés pour notre navigation & no-
 » tre commerce ? Nous céderons Cliffa
 » aux ennemis ; & si Ibrahim , en-
 » hardi par notre foiblesse , nous de-
 » mande des dédommagemens , des
 » tributs , d'autres isles , d'autres Etats ,
 » il faudra donc encore céder ? Con-
 » sultons , je ne dis pas l'esprit magna-
 » nime de nos peres , & de tant de
 » héros qui ont pour nous prodigué
 » leur vie ; consultons ces braves guer-
 » riers , qui sur les brèches de Candie ,

An. 1648.

 FRANÇOIS
 MOLINO,
 X C X I I I .
 Doge de Venise.

An. 1648.
FRANÇOIS
MOLINO,
XCXIX.
Doge de Vè-
nise.

» baignés de sueur & de sang, com-
 » battent pour la Religion & pour la
 » liberté. Demandons-leur si une hon-
 » teuse paix peut être mise en compa-
 » raison avec les périls où ils cherchent
 » la gloire. Lisons ce qu'ils nous écri-
 » vent. Ils demandent du secours, &
 » le veulent prompt; mais pas un mot
 » de leur part qui annonce la pensée de
 » se rendre. Ouvrons les portes de ce
 » sanctuaire, appellons ici des Sujets
 » de tous les ordres; que nous diront-
 » ils? Que les dangers ne doivent point
 » nous abbatre, & que le succès est
 » attaché à notre constance. Les uns
 » nous offrent leurs bras, les autres
 » nous donnent leurs biens; jamais
 » on ne vit tant de zèle pour la Patrie.
 » Craignons de décourager les Ci-
 » toyens, & d'ôter aux Puissances
 » étrangères toute volonté de nous se-
 » courir. Nous avons reçu d'elles peu
 » d'assistance; c'est le malheur des
 » temps & la suite des embarras d'une
 » longue guerre; mais voilà qu'elles
 » vont être en paix. Leurs forces seront
 » employées en notre faveur; & il
 » n'en faudra pas davantage pour jeter
 » l'épouvante dans le Serrail, où l'on
 » ne craint rien tant que l'union des

» Princes Chrétiens ; mais si nous nous
 » ôtons cette ressource par une paix
 » précipitée , on perdra pour toujours
 » l'envie de nous secourir dans nos
 » malheurs. Présentement nous faisons
 » trembler le Sultan sur son trône ;
 » nous avons l'empire des mers , les
 » isles de l'Archipel nous payent tri-
 » but ; les côtes de l'Asie & de la
 » Grèce sont exposées à nos invasions.
 » A l'avenir , resserrés dans l'étroite
 » enceinte du golfe , le centre de nos
 » Etats ne sera plus en sûreté. L'invin-
 » cible constance de nos peres a fait
 » connoître que le courage & la pru-
 » dence donnent toujours la supériori-
 » té. Seuls ils ont résisté à toute l'Eu-
 » rope , & soutenu plus d'une fois tout
 » l'effort de l'Empire Ottoman. Com-
 » bien n'a-t-on pas vu de Monarchies
 » abbatues par des Puissances infé-
 » rieures ? La guerre a ses révolutions ,
 » la fortune ses caprices. Pour moi je
 » suis persuadé que la grande prospé-
 » rité des Turcs est sur son déclin. Un
 » Empire où tout se règle par le des-
 » potisme du chef ne peut subsister ,
 » lorsque celui qui régne languit dans
 » l'oïseté des plaisirs ; mais quand
 » toutes les autres espérances seroient

AN. 1648.

 FRANÇOIS
 MOLINO,
 XCXIX.
 Doge de Ve-
 nise.

An. 1648. » vaines , nous devons compter sur la
 FRANÇOIS » protection du ciel , qui ne laissera
 MOLINO , » pas prévaloir l'injustice. Je vous ai
 XCXIX. » dit la vérité. C'est à vous de délibé-
 Doge de Ve- » rer avec la sagesse & la générosité
 nise. » qui vous est propre ; en considérant
 » que l'univers fera plus d'attention à
 » vos décrets, qu'à tout autre événe-
 » nement ».

Débats dans
 le Sénat. Ré-
 volution à
 Constantinople.

Il y eut un assez long débat parmi les Sénateurs ; les opinions se partagerent entre l'affirmative & la négative , & l'affaire étoit trop importante pour la décider à la hâte. Pendant la délibération, qui occupa plusieurs séances, on apprit la révolution qui venoit d'arriver à Constantinople. Le Sultan Ibrahim s'étoit tellement rendu odieux par sa cruauté & par son avarice, que les principaux de l'Etat conspirerent pour affranchir les Turcs de sa tyrannie. Ce Prince étoit généralement regardé comme le plus barbare des hommes ; on l'accusoit de n'avoir ni religion ni foi, de punir les services comme les fautes, afin d'avoir occasion de s'enrichir aux dépens de tout le monde, & de prodiguer ses richesses à son luxe & à ses plaisirs. On murmuroit ouvertement de la

guerre injuste qu'il avoit déclarée aux Vénitiens, & de la maniere honteuse dont il la faisoit, laissant détruire ses armées & ne les payant point, souffrant que ses flottes fussent bloquées ignominieusement dans le détroit; & pendant ce temps-là accablant son Peuple d'impôts, tenant tous les Grands dans la crainte, & punissant de mort les bons comme les méchants.

On étoit las d'obéir à un monstre de cette espèce. Trois Chefs des Janissaires se réunirent avec le Mufti & les Gens de Loix, & firent annoncer à la Milice, que l'honneur & la sûreté de l'Empire demandoient qu'Ibrahim fût déposé. Il y avoit alors à Constantinople quinze mille Janissaires & cinq mille Spahis, qui entrèrent tous avec ardeur dans ce complot, & qui garderent un secret inviolable. Le 16 Août ces troupes investirent le Serrail, déclarant qu'elles vouloient punir les auteurs du mauvais Gouvernement. Le Cadilesker de Romélie fut la premiere victime de ce soulèvement. On demanda la tête du Grand-Visir, qui se réfugia auprès du Sultan. Alors on présenta à Ibrahim le décret du Mufti, qui condamnoit à mort ce premier Mi-

An. 1648.
FRANÇOIS
MOLINO,
XCXIX.
Doge de Venise.

An. 1648.

FRANÇOIS
MOLINO,
XCXIX.
Doge de Venise.

nistre. Ibrahim déchira le décret avec colere , menaçant de poignarder tous ceux qui oseroient le mettre à exécution ; mais comme cette menace n'intimida point les mécontents , & que le tumulte augmentoit , il fit étrangler le Grand-Visir en sa présence , & fit jeter son corps par les fenêtres. Les Janissaires le mirent en pièces , & incontinent après ils pénétrèrent dans le Serrail , proclamant Empereur Mahomet , fils d'Ibrahim , âgé de six ans , & le cherchant pour le couronner. Ibrahim , agité par la crainte & par la fureur , voulut massacrer cet enfant ; mais on l'arracha d'entre ses bras , & on le livra aux Janissaires. Ceux-ci , après avoir enfermé Ibrahim dans une chambre , prirent le jeune Mahomet , qui demandoit la vie en pleurant , le mirent sur le trône , lui ceignirent le sabbre , & le saluerent Empereur. Ibrahim remplissoit la chambre où il étoit détenu , de cris de fureur & de rage ; on comprit qu'il y avoit du danger à le laisser en vie , & dans un Conseil tenu la nuit suivante , il fut délibéré qu'on l'étrangleroit le lendemain. En effet , dès qu'il fut jour , quelques soldats entrèrent dans sa chambre , ils se

jetterent sur lui ; il eut beau se défendre à coups de pieds & de poings , il fut renversé ; on lui passa autour du cou la corde d'un arc , & on l'étrangla.

An. 1648.

FRANÇOIS
MOLINO,
XCXIX.
Doge de Venise.

Tout étoit tranquille dans Constantinople , où l'en ignoroit ce qui se passoit au Serrail. Lorsque le Peuple apprit la mort d'Ibrahim , il ne sentit que l'espérance d'un meilleur sort dans un changement de règne. Les Janissaires qui avoient disposé du trône , choisirent pour Grand-Visir un vieillard de quatre-vingt ans , nommé Mehemet ; & il parut par le choix du Maître & du Ministre qu'ils vouloient ne pas se dessaisir de l'autorité qu'ils avoient usurpée. Ils reléguèrent dans le vieux Serrail les Sultanes favorites d'Ibrahim , & envoyèrent en exil tous ceux qui avoient eu part à sa confiance.

La nouvelle de cette révolution donna à Venise beaucoup de poids à l'opinion de ceux des Sénateurs qui étoient opposés à la paix ; & le Sénat rendit un décret , par lequel il déclaroit qu'il n'entendrait à aucune proposition de la part des Turcs , à moins qu'ils ne consentissent à restituer tout ce qu'ils avoient envahi. Il fut ensuite mis en délibération si on enverroit un

Le Sénat se décide pour la guerre.

An. 1648.
FRANÇOIS
MOLINO,
XCXIX.
Doge de Venise.

Ambassadeur au nouveau Sultan pour le féliciter de son avènement à la Couronne, & l'affirmative passa. On choisit Louis Contarini, qui avoit ci-devant négocié à la Porte, & qui venoit de remplir avec tant de gloire la fonction de médiateur au Congrès de Munster. On écrivit au Baile, pour qu'il en donnât avis au Grand-Visir, & qu'il demandât les passe-ports nécessaires; mais à Constantinople les auteurs de la révolution ayant motivé principalement leur entreprise sur l'inapplication d'Ibrahim aux affaires de la guerre, voulurent la justifier par des efforts considérables contre les Vénitiens.

Nouveaux troubles à Constantinople.

Cette volonté rencontra un premier obstacle dans un nouveau tumulte excité par les partisans de l'ancien Gouvernement. Ils s'assemblerent dans la place de l'Hippodrome, au nombre de trois mille, demandant la tête du Visir, du Mufti, des Cadileskers, & de quatre Chefs des Janissaires, qu'ils accusoient d'avoir trempé dans l'assassinat d'Ibrahim. Ceux-ci s'étoient promptement réfugiés dans une Mosquée, espérant qu'un pareil asyle seroit respecté. Ils députerent aux Mécontents

l'Aga des Janissaires, avec quatre des principaux Officiers de cette Milice, pour négocier un accommodement; mais à peine vit-on paroître ces Dèputés, qu'on se jetta sur eux, & on les mit en pièces. Cette troupe de séditieux auroit opéré une seconde révolution, si elle n'avoit pas donné le temps à six mille Janissaires de prendre les armes, d'occuper des postes avantageux, & de marcher contr'elle en bon ordre. Les rebelles furent chargés vigoureusement, il y en eut quatre cents de tués, & le reste prit la fuite en désordre. En peu de jours le calme fut rétabli; & les Ministres du Serrail persisterent dans la résolution de pousser avec vivacité la guerre contre les Vénitiens.

An. 1648.
FRANÇOIS
MOLINO
XCXIX.,
Doge de Venise.

An. 1649:

Mort de
Charles I en
Angleterre.

L'année suivante commença en Angleterre par la plus terrible des catastrophes. L'infortuné Charles I, condamné à mort par ses Sujets rebelles, eut la tête tranchée sur un échafaud. Au Gouvernement monarchique succéda le Gouvernement républicain; & Cromwel, après avoir eu l'adresse de s'en faire déclarer le chef, ne laissa aux Anglois que son despotisme pour Loi. Les Puissances étrangères, en détes-

An. 1649.

FRANÇOIS
MOLINO,
XCXIX.
Doge de Venie.

tant son parricide, reconntrent son autorité, & les Vénitiens suivirent en cela l'exemple qui leur fut donné par l'Espagne, la Suède & la Hollande. En France Louis XIV fut forcé par les Frondeurs d'abandonner sa Capitale, & vit son autorité obligée de céder à la haine des Peuples contre un Ministre, qui venoit de la rendre respectable à toute l'Europe par la paix de Munster.

Négociation
du Bais à la
Porte.

Ces troubles, dont la fin ne paroiffoit pas prochaine, enlevoient aux Vénitiens la plus grande partie des secours que leurs besoins exigeoient. Leur Baile Soranzo, d'après les derniers ordres du Sénat, demanda au nouveau Grand-Visir une audience, qu'il obtint avec peine. Il lui présenta des lettres de félicitation au sujet de l'avénement de Mahomet IV au trône des Sultans. Il lui insinua que la République, malgré l'injuste guerre qu'on lui avoit faite, étoit disposée à rétablir l'ancienne harmonie entre les deux États; que la paix, pour être durable, devoit avoir la justice pour fondement; qu'il falloit par conséquent remettre les choses sur le pied où elles étoient avant la guerre; que dans la vue de se concilier l'amitié du nouveau Sultan, la République

se propofoit de lui envoyer un Ambaf-
fateur , fi on lui donnoit les sûretés
néceffaires.

Le Grand-Visir l'écouta tranquille-
ment , & répondit qu'il en délibère-
roit avec fon Conseil. Il tint en effet
un Divan , où furent appellés tous ceux
qui avoient procuré la révolution. Ils
furent tous d'avis que leur sûreté com-
mune exigeoit que les Milices fuflent
occupées au-dehors , qu'on évitât toute
lâcheté capable de leur attirer le blâme
des Peuples , & qu'on déclarât au
Baile , que l'Ambaffadeur de la Répu-
blique feroit bien reçu , pourvu qu'il
vînt avec le pouvoir de reftituer Cliffa
& de céder l'ifle de Candie. Ils cru-
rent que cela fuffiroit pour relever
l'honneur de leur parti , & n'infif-
rerent point fur les autres prétentions
du précédent Miniftère , au fujet des
dédommagemens pour les frais de la
guerre. Cette décision fut fignifiée au
Baile par ordre du Grand-Visir , qui
en écrivit lui-même au Sénat dans des
termes fort honnêtes , & qui fit porter
fa lettre par un exprès , accompagné
du premier Drogman de la Républi-
que.

Ces deux couriers arriverent à Ve-

An. 1649.

FRANÇOIS
MOLINO,
X C X I X.
Doge de Ve-
nife.

Lettre du
Grand-Visir
au Sénat.

Réponfe fer-
me du Sé-
nat.

An. 1649.
FRANÇOIS
MOLINO,
XCXIX.
Doge de Venise.

nise , après avoir publié partout qu'ils étoient porteurs de la paix , ce qui excita un empressement général à sçavoir l'objet de leur mission ; mais lorsque le Sénat eut fait lecture de la lettre du Visir , il en rejetta unanimement les conditions humiliantes , & renvoya les deux couriers avec une réponse pleine de modération & de fermeté , où il déclaroit nettement au Grand-Visir , que la République n'accepteroit point la paix , à moins que la restitution réciproque de ce qui avoit été envahi n'en fût la condition essentielle. Le Baile eut ordre de porter lui-même cette réponse au Grand-Visir. Il se rendit à son audience , accompagné du Secrétaire Ballarini , de ses Drogmans , & de vingt-quatre autres Sujets de la Nation ; mais à peine eut-il exposé sa commission , que le Grand-Visir transporté de colere fit fermer les portes , & ordonna qu'on mît le Baile aux fers avec toute sa suite. On les traîna tous dans une chambre voisine , où on leur fit essuyer toutes sortes de mauvais traitements. Ensuite on les conduisit , comme des criminels , au château des Sept Tours , au milieu des insultes de la populace , & on les enferma dans des

cachots. Le lendemain le premier Drogman de la République fut étranglé par ordre du Grand-Visir, qui l'accusa d'avoir abusé de la confiance de la Porte. Le Baile & le Secrétaire Ballarini s'attendoient à éprouver le même sort ; & déjà leurs gardes marchandoient le prix de leurs vêtements, comme de gens condamnés au dernier supplice ; mais le Grand-Visir & son Conseil n'osèrent s'exposer aux suites d'une violence si contraire au droit des gens. De tous les Ministres étrangers, l'Ambassadeur de France fut le seul qui parla au Visir de ce procédé barbare, de manière à l'en faire rougir. Tout ce qu'il put obtenir, fut pour le Baile une prison moins incommode, & la permission à deux de ses gens de sortir pour lui procurer les choses dont il avoit besoin.

Les Turcs reçurent peu de temps après le juste châtement de leur férocité. Riva avoit passé tout l'hiver dans le détroit avec son escadre. Il avoit essuyé les mauvais temps, & avoit eu beaucoup de peine à se procurer de l'eau & des vivres, l'épée à la main. Dès le mois d'Avril, le Capitan Bacha mit à la voile à la tête de quatre-

An. 1649.

FRANÇOIS
MOLINO
XCXIX.
Doge de Venise.

Flotte du
Capitan Bacha, brûlée
par les Vénitiens.

An. 1649.
FRANÇOIS
MOLINO,
XCXIX.
Doge de Venise.

vingt-trois bâtimens. Son dessein étoit de franchir le détroit, pour se joindre à vingt ou trente galeres de Barbarie, & à un nombre de vaisseaux que les Nations Chrétiennes avoient fournis par crainte ou par intérêt. Il arriva le 6 Mai aux châteaux des Dardanelles. Dans ce moment Riva avoit envoyé ailleurs une partie de son escadre pour renouveler sa provision d'eau. Avec ce qui lui restoit de vaisseaux dans le détroit, il ne put s'opposer au passage de l'ennemi. Il le canonna vivement, coupa ses cables, le poursuivit jusques à l'entrée de la rade de Foschie, sur les côtes de Natolie. Le bruit de son canon avoit rappelé ses vaisseaux dispersés. Il en rassembla dix-neuf, proposa à ses Capitaines d'entrer courageusement dans le port & d'y brûler la flotte ennemie. Ils approuverent tous son dessein, & lui montrèrent une ardeur pareille à la sienne.

Sans perdre de temps, son escadre s'avance vers le port, le château fait feu sur elle, il en démonte les batteries avec son canon. Il entre, foudroye les navires Turcs qui reculent les uns sur les autres en désordre. Le Capitain-Bacha fait un effort avec quelques-

uns de ses Capitaines pour aborder les vaisseaux Vénitiens ; mais leur feu terrible & continuel le repoussa après avoir couvert son bord de morts & de blessés. La terreur s'empare des infidèles ; soldats , matelots , tous se sauvent à terre ; le feu prend à leurs navires ; le vent change & pousse la flamme contre les Vénitiens ; Riva est forcé de sortir du port pour sauver son escadre de l'incendie. Quinze navires ennemis réduits en cendres , tous les autres fracassés ; cinq cents prisonniers de leur part & sept mille morts sont le fruit de ce combat , qui ne coûte aux Vénitiens que quinze morts & quatre-vingt-dix blessés.

Riva crut que c'en étoit fait de la flotte Ottomane ; il courut à Smyrne où se trouvoient les vaisseaux Chrétiens que les Turcs avoient pris à leur service. Il parla aux Capitaines , menaça de les brûler s'ils persistoient dans leur engagement avec l'ennemi. Ils promirent de le rompre ; mais à peine se fut-il écarté , qu'ils s'engagerent de nouveau ; & cette course inutile donna le temps au Capitan-Bacha de prendre des mesures pour remettre en état les navires qui lui restoient.

An. 1649.

FRANÇOIS
MOLINO,
XCXIX.
Doge de Venise.

An. 1649. Le Sénat envoya diverses récompenses aux Officiers qui s'étoient signalés dans l'affaire de Foschie, & le dépit qu'en conçurent les Turcs retomba sur le Grand-Visir, qui fut déposé & remplacé par Amurat, Aga des Janissaires. Ce nouveau Ministre voulant donner l'idée aux Nations étrangères de sa sagesse & de sa modération, tira du château des Sept Tours le Baile de Venise avec toute sa suite, & se contenta de le faire garder dans sa maison. Le Capitaine-Général Mocénigo n'avoit pu jusques-là envoyer à Riva le renfort dont il auroit eu besoin pour arrêter les mouvemens de l'ennemi. Dès qu'il eût satisfait à tout ce que la sûreté de Candie exigeoit de sa vigilance, il partit avec vingt-une galères, trois galéasses & quatre vaisseaux & joignit Riva dans l'Archipel.

Opérations
des flottes
respectives.

L'Amiral Ottoman avoit remis à la voile, & ayant reçu de Smyrne, d'Alexandrie & de Barbarie tous ses renforts, il parut à la hauteur de Tine avec près de deux cents navires. Les Généraux de la République ne doutant pas que ce prodigieux armement ne fût destiné contre Candie, prirent le

le parti de séparer leur flotte. Mocénigo retourna à Candie afin de veiller au danger qui la menaçoit ; & Riva dont l'escadre fut renforcée de quelques vaisseaux & galéasses, eut ordre d'observer l'ennemi. Cet arrangement déplut à Riva, & il s'éleva à ce sujet entre Mocénigo & lui une contestation très-vive, dans laquelle ils s'accuserent mutuellement d'avoir fait manquer l'occasion de combattre avantageusement. Le Sénat à qui leurs plaintes parvinrent séparément, chargea le Provéditeur, Marc Contarini, d'informer de la vérité des faits, il en fut de cette contestation comme de beaucoup d'autres survenues pendant le cours de cette guerre, qui prenoient leur source dans l'émulation des Chefs, & dont, après la vérité éclaircie, il ne résulroit rien qui donnât lieu à un juste blâme.

La séparation de la flotte Vénitienne donna la facilité au Capitan-Bacha de s'avancer jusqu'à l'isle de Standia. Il se montra à l'entrée de la rade de Candie. Il tira de loin quelques volées de canon, n'osant approcher davantage pour ne pas s'exposer au feu des batteries de la place. Il s'éloigna ensuite pour assiéger le fort de Paléo-Castro ;

An
Fr
M
X
Doge de Venise.

An. 1649.

FRANÇOIS
MOLINO,
XCXIX.
Doge de Venise.

qu'il foumit fans beaucoup de peine ; mais au moment qu'il en prenoit possession , un Grec mit le feu à une mine , qui fit sauter le château avec tous les Turcs qui étoient dedans. Il débarqua dans le voisinage sept mille soldats avec une prodigieuse quantité de munitions. Riva arriva sur ces entrefaites & fut joint par les galères de Malte. Sa présence déterminâ le Capitan-Bacha à se réfugier dans le port de la Canée , où Riva le suivit & lui brûla un de ses vaisseaux. Ce brave officier qui avoit ordre de ne pas perdre l'ennemi de vûe , établit sa croisière entre la Canée & l'isle de Cérigo ; mais le Capitan-Bacha ayant trouvé le moment de sortir avec quarante galères , se porta sur la Soude , & entreprit de l'assiéger. Comme il faisoit ses dispositions , il eut la tête emportée d'un coup de canon. Cet accident mit la confusion dans sa flotte. Tous les vaisseaux Chrétiens l'abandonnerent , & en attendant que la Porte envoyât un autre Chef , elle rentra dans le port de la Canée & passa le reste de la campagne dans l'inaction.

Le siège de Candie repris par les Turcs.

Le Bacha Cussein , chargé du siège de Candie , n'avoit pu rien entrepren-

An. 1649.

FRANÇOIS
MOLINO,
XCXIX.
Doge de Ve-
nise.

dre jusqu'à l'arrivée du secours. Lorsqu'il eut reçu de nouvelles troupes, l'argent lui manqua, parce que le bâtiment qui portoit la caisse militaire avoit péri dans le combat de Fochia. Ses soldats se soulevèrent; pillèrent les tentes de leurs officiers, en tuèrent plusieurs, & le Bacha lui-même n'évita la mort que par la fuite. Il vint pourtant à bout d'appaiser ce tumulte, en payant les troupes de ses propres deniers, & en leur faisant espérer les plus grandes récompenses, s'ils servoient avec leur valeur accoutumée. Il reprit enfin les opérations du siège, & dirigea ses attaques vers la partie occidentale de la place contre les bastions de Bethléem, de Ponigra & de Saint-André. Ses batteries furent dressées contre le bastion de Bethléem à la fin d'Août, & ce ne fut pas sans répandre beaucoup de sang dans les sorties que firent les assiégés pour troubler ce travail.

Dans un assaut, les Turcs emportèrent la demi-lune; ils en furent chassés le lendemain. Ils la reprirent dans un second assaut, & en furent encore chassés avec perte de plus de quinze cents hommes. Ils firent de pareilles tenta-

Ils le levèrent
une seconde
fois.

An. 1649.

FRANÇOIS
MOLINO,
XCXIX.
Doge de Venise.

tives contre d'autres ouvrages extérieurs qui n'eurent pas plus de succès. Cussein eut recours aux mines & aux fourneaux; mais on eut le bonheur de les éventer & de les rendre inutiles. Il faisoit pleuvoir sur la place une grêle de boulets & de bombes; & tout ce fracas ne lui servant de rien, il se retira le 9 Octobre dans son camp.

Le détroit
bloqué par
les Vénitiens.

Pendant ce temps-là, Riva couroit l'Archipel, mettant à contribution toutes les isles Turques. La flotte Ottomane n'osoit sortir du port de la Canée dans la crainte de le rencontrer. Ceux qui la commandoient, ayant appris que la nécessité de faire eau l'avoit obligé de relâcher à l'Argentiere, mirent à la voile bien vite, & après avoir perdu cinq galères par un coup de vent, ils regagnerent Constantinople. Riva continua ses courses dans l'Archipel, prit ou coula à fond plusieurs barques ennemies, & alla reprendre avec vingt-quatre vaisseaux sa croisiere dans le détroit.

Guerre en
Dalmatie.

Il ne se passa cette année rien de bien considérable en Dalmatie. Les Généraux de la République tenterent une entreprise sur Alessio & Scutari qui ne leur réussit pas. Ils fournirent en

onze jours d'attaque la place de Rifano, & ils attirerent au parti des Vénitiens les Aiducs, Nation féroce & belliqueuse, qui, jusqu'à la fin de la guerre, ne cessa d'agir contre les Turcs avec l'animosité la plus violente. Cette Province fut exposée pendant plusieurs mois aux ravages de la peste, qui fit périr avec quantité d'officiers & de soldats un nombre prodigieux d'habitans.

An. 1649.
FRANÇOIS
MOLINO,
XCXIX.
Doge de Venise.

On voyoit clairement que l'intention des Ministres de la Porte étoit de prolonger la guerre. Ils n'osoient, pendant la minorité du Sultan, accepter les conditions plusieurs fois proposées par les Vénitiens & qu'ils jugeoient humiliantes. Les factions qui les divisoient & qui occasionnoient des variations continuelles dans leur gouvernement, leur ôtoient tous les moyens de terminer la guerre selon leurs desirs. Il ne leur restoit donc d'autre ressource que de fatiguer les Vénitiens & de les réduire par une guerre opiniâtre à un état d'épuisement, qui les forçât de céder. Le Sénat ne pouvant douter que ce ne fût là l'objet du ministère Ottoman, vouloit par la vivacité de ses opérations

An. 1650.

An. 1650.

FRANÇOIS
MOLINO,
X. C. X. IX.
Doge de Venise.Plan d'hostilités
proposé dans le Sénat.

augmenter la foiblesse de son ennemi, & se flattoit de lui donner la loi, en remportant avec promptitude tous les avantages que sa prospérité actuelle sembloit lui promettre.

Il fut proposé d'envoyer ordre à Riva, de forcer avec son escadre le détroit des Dardanelles, d'aller à Constantinople, de bombarder cette capitale, de mettre le feu à son arsenal, & de brûler la flotte Turque dans le port. Jacques Badouer soutint l'affirmative avec beaucoup de force. Il disputa les difficultés de l'entreprise & il s'efforça de prouver qu'elles n'avoient rien d'insurmontable; ajoutant que Riva lui-même s'étoit offert à l'exécuter; pourvû qu'on lui envoyât les renforts qu'il demandoit. Il s'étendit fort au long à faire sentir les avantages & la gloire d'une opération si propre à rendre le nom Vénitien redoutable à tout l'Empire Ottoman; & à pousser à l'extrême le trouble & la confusion qui régnoient déjà dans les délibérations du Serrail; mais le plus grand nombre des Sénateurs ne vit que le danger d'exposer une escadre de cette conséquence à l'incertitude de l'événement, qui entraînoit nécessairement

sa perte , si un seul accident venoit à traverser son succès. Il fut donc résolu , que les instructions qu'on alloit envoyer à Riva borneroient ses devoirs à empêcher la sortie de la flotte Turque ; & afin qu'il pût remplir plus parfaitement cet objet , il fut ordonné au Capitaine - Général de lui envoyer un renfort de deux galéasses & de huit galeres.

Riva s'étoit transporté pendant l'hiver à Volo où les Turcs avoient leurs fours & leurs magasins de vivres. Il avoit ruiné les uns & les autres , & s'étoit emparé de cinq vaisseaux chargés de biscuit pour la Canée. Il s'étoit ensuite rapproché du détroit , au moment que le Capitan Bacha appareilloit avec quarante-deux galères & deux vaisseaux de haut-bord. Cet ennemi arriva à la hauteur des châteaux , tandis que trente galères Barbaresques venoient du côté opposé pour lui donner la main. Riva garda fierement sa position entre les deux escadres ; aucune d'elles n'osa l'entamer , & les Barbaresques voyant l'impossibilité de joindre le Capitan Bacha, se retirèrent. Cependant on frémissait à Constantinople de la lâcheté d'Ali Mazzamam-

An. 1650.
FRANÇOIS
MOLINO,
XCXIX.
Doge de Venise.

Les Turcs ne peuvent s'ouvrir le passage du détroit.

An. 1650.

FRANÇOIS
MOLINO,
XCIX.
Doge de Venise.

ma, c'étoit le nom du Capitan Bacha; le Grand Visir la lui reprochoit avec amertume, le peuple en murmuroit hautement, & il lui vint des ordres de passer le détroit à quelque prix que ce fût.

Ali les communiqua à ses Capitaines & voulut les animer au combat; mais ils s'en excuserent sur la foiblesse de leurs équipages, ils mirent le sabre à la main, menaçant de tuer quiconque oseroit leur imputer une faute qui n'étoit point la leur, mais celle du gouvernement. Alors Ali envoya ordre aux galères Barbaresques de se rapprocher des côtes de Natolie. Il leur mena lui-même huit cents soldats, qui furent embarqués avec des provisions pour Candie, & il revint à bord de sa flotte, sans pouvoir rompre la barrière que le brave Riva lui opposoit.

Exploits du
Capitaine-
Général Mo-
cénigo.

Les Vénitiens étant ainsi maîtres de la mer, le Capitaine-Général Bernard Mocénigo sépara sa flotte en deux divisions. Il parcourut l'Archipel avec la principale, donnant la chasse aux Barbaresques & mettant routes les isles Turques à contribution. Son neveu Louis Mocénigo se porta avec la seconde à Malvoisie en Morée. Il rom-

pit le pont qui joignoit cette place au continent, & malgré le feu des châteaux, il enleva dans le port dix-sept frégates & faïques chargées pour la Canée, brûla ou coula à fond tous les autres bâtimens. De retour dans la mer de Candie, il attaqua le Fort Saint-Théodore & s'en rendit maître. Le Capitaine général, informé de cette conquête, qui étant au voisinage de la Canée, donnoit de grandes facilités pour arrêter les secours, y vint avec toute sa division & s'y maintint tout le reste de la campagne, cherchant l'occasion de tenter quelque surprise contre la Canée elle même.

Les opérations du siège de la capitale alloient lentement, & se réduisirent cette année à quelques foibles attaques de la part des Turcs, qui furent repoussées avec le plus grand succès. Les Vénitiens n'essuyèrent qu'un seul échec en voulant envoyer du secours à Scittia, dont la garnison trop foible faisoit craindre pour cette place. Jacques Barbaro & Marin Badouer furent chargés d'y conduire sept cents hommes de pied avec quelques compagnies de cavalerie. Il falloit passer des défilés, que les Turcs avertis de leur marche avoient

An. 1650.
FRANÇOIS
MOLINO,
XCIX.
Doge de Venise.

Etat de la
guerre en
Candie.

An. 1650.

FRANÇOIS
MOELLNO,
XCXIX.
Doge de Venise.

fait garder par des troupes supérieures. A l'entrée de la nuit, les Vénitiens apperçurent l'ennemi sur les hauteurs, & sentant le danger de leur position, ils délibérèrent de se retirer à la faveur des ténèbres; mais Barbaro & Badouer en jugeant que ce parti peu honorable avoit lui même ses dangers, résolurent d'attendre le jour & de forcer le passage. Dès que le jour parut, ils marcherent en avant. La cavalerie doubla le pas & franchit le défilé. L'infanterie fit bataillon carré & fut bientôt investie de toute part. Ces braves gens défendirent courageusement leur vie; mais ils furent accablés par le nombre. Six cents périrent les armes à la main, le reste fut fait prisonnier. Badouer se jetta en désespéré au milieu des ennemis & y perdit la vie; & Barbaro mourut quelques heures après des blessures qu'il avoit reçues dans le combat.

Intrigues
de la Porte
en Espagne.

Le ministere Ottoman ne pouvant réduire les Vénitiens par la force, travailloit à leur enlever l'appui des Puissances dont ils pouvoient espérer du secours. Le Grand Visir étoit venu à bout de signer une trêve avec l'Empereur. La France étoit désolée par la

guerre civile. La seule Couronne d'Espagne faisoit appréhender des mouvements en faveur des Vénitiens, par l'intérêt qu'elle avoit à affoiblir la puissance Ottomane. Le Grand Visir Amurat avoit imaginé l'année précédente d'envoyer un Ambassadeur à Madrid, pour tâcher d'engager l'Espagne à vivre d'intelligence avec la Porte ou du moins à garder une exacte neutralité. L'Ambassadeur Turc, qui étoit un Portugais renégat, avoit été bien reçu, & le ministère Espagnol avoit envoyé à Constantinople un homme de confiance, qui étoit un Prêtre de Raguse, nommé Allégretti. Ce Ministre avoit ordre seulement de sonder le terrain au sujet des offres faites par l'Ambassadeur Turc à Madrid. Ces offres consistoient en un traité de commerce conforme aux capitulations des autres Nations Chrétiennes, suivi de la délivrance de tous les esclaves Espagnols, avec la permission d'envoyer un Ambassadeur à la Porte, qui auroit la protection des Saints lieux & la préférence sur tous les Ambassadeurs Chrétiens. Ce projet d'accommodement avec la Cour de Madrid étoit contraire aux anciennes conventions de la Porte avec la Fran-

An. 1650.

FRANÇOIS
MOLINO,
XCXIX.
Doge de Venise.

An. 1650.

FRANÇOIS
MOLINO,
XCXIX.
Doge de Venise.

ce ; & dès qu'il fut rendu public , les Sultanes, & le Mufti reprocherent durement au Grand Visir , d'avoir violé la Majesté de l'Empire, en demandant honteusement la paix aux Espagnols ; en sorte qu'Amurat craignant pour lui-même les suites de cette improbation, renvoya le Prêtre Allégretti , & rappella de Madrid son Ambassadeur.

Le Baile est
renvoyé à
Venise.

Presque en même temps , il fit dire au Baile de Venise , que sa Hauteffe lui ordonnoit de partir dans trois jours avec toute sa suite , ne trouvant pas convenable le séjour à Constantinople du Ministre d'une Puissance qui lui faisoit les plus cruelles insultes. Le Baile fut obligé d'obéir , on lui donna une escorte pour le conduire à Corfou. Il recommanda les intérêts de la Nation à l'Ambassadeur de France & retourna à Venise.

Nouveaux
troubles à
Constantinople.

Mais le Grand Visir lui-même ne tarda pas à être la victime du mécontentement occasionné par les mauvais succès de la guerre. Les Janissaires, excités par les intrigues du Serrail , demandèrent sa tête. Il leur fit distribuer une grosse somme d'argent , & obtint la vie à condition d'échanger le premier Ministère contre le Gouverne-

ment de Bude. On lui substitua Mélec Achmet, qui voyant qu'il n'avoit de ressource pour se maintenir, que de faire la guerre avec plus de succès que son prédécesseur, s'appliqua avec le plus grand soin aux préparatifs pour la campagne suivante.

Les Vénitiens tenterent une négociation auprès des Cosaques d'Ukraine, & des Tartares de Crimée. Les premiers étoient alors en rébellion ouverte contre la Pologne, & les seconds, mécontents du joug des Turcs, paroïssent disposés à le secouer. Ces deux Nations, auparavant ennemies, avoient été réconciliées par la nécessité de se soutenir mutuellement contre leurs tyrans. On espéra à Venise, qu'il ne seroit pas impossible de calmer le ressentiment des Cosaques contre les Polonois, d'engager cette nation féroce à se joindre aux Tartares contre les Turcs; & cette diversion, si on l'avoit obtenue, auroit mis le comble aux embarras déjà très-grands de la Cour Ottomane; mais le chef des Cosaques, à qui le Sénat envoya un Ministre, ne voulut jamais entendre à aucun accommodement avec les Nobles de Pologne, qu'il regardoit comme les

An. 1650.

FRANÇOIS
MOLINO,
XCXIX.
Doge de Venise.

Les Vénitiens négocient avec les Tartares.

An. 1647. oppresseurs de la nation ; & cet obstacle fit évanouir l'espérance qu'on avoit conçue.

FRANÇOIS
MOLINO,
XCXIX
Doge de Venise.

Tremblement de terre à Santorin.

L'isle de Santorin essuya cette année un tremblement de terre , dont les effets furent ressentis jusques à Candie , qui en est éloignée de près de cent mille. La terre fut agitée pendant plusieurs jours par de violentes secousses , la mer mugit au loin , & on vit sortir du milieu des eaux des tourbillons de flamme & de fumée. Une escadre Vénitienne qui passoit auprès , eut peine à éviter le naufrage. Dans le port de Candie , l'eau monta tout à coup à une hauteur considérable , les galères & les vaisseaux chasserent sur leurs ancres , se heurterent , & quelques petits navires furent fracassés. L'isle de Santorin avoit déjà éprouvé plusieurs fois cette calamité ; & nous avons vû de nos jours se former à son voisinage une nouvelle isle sur la surface des eaux , dans une forte eruption du Volcan que la nature a placé dans le fond de cette mer.

Opérations des flottes.

Le long séjour de l'escadre de Riva dans le détroit des Dardanelles , en avoit beaucoup endommagé les vais-

seaux. On fut obligé de la rappeler pendant l'hiver, pour donner du repos aux équipages & pour radouber les bâtimens. Le nouveau Capitan Bacha ne fut pas plutôt informé de sa retraite, que malgré l'incommodité de la saison il sortit avec vingt galeres, joignit à Métélin une escadre de Barbarefques, & alla débarquer dans l'isle de Candie trois mille soldats, avec des provisions & de l'argent, dont le Bacha Cussein avoit un besoin extrême. Les garnisons des places Vénitiennes de Candie murmuroient des longueurs d'une guerre qui les exposoit à des fatigues sans relâche. A la Soude, à Spinalunga & à Scittia il y eut des complots parmi les soldats pour tuer leurs Commandans & ouvrir les portes à l'ennemi; mais les conspirateurs furent découverts & punis. Les Généraux de la République, pour diminuer le nombre de leurs embarras, démolirent Scittia, place plus foible que les autres, & en distribuerent la garnison à la Soude, à Spinalunga & à Candie, qui étoient plus en état de résister.

Le Capitan Bacha étoit retourné à Constantinople, & travailloit à équiper une flotte puissante. Les bâtimens

An. 1650.
FRANÇOIS
MOLINO,
X C X I X.
Doge de Venise.

An. 1650.
FRANÇOIS
MOLINO,
XCXIX.
Doge de Ven-
e.

Chrétiens dont on s'étoit servi ci-devant lui paroissoient suspects. Il comptoit aussi peu sur les Barbaresques, à cause de leur indiscipline, & parce qu'ils cherchoient plus à butiner qu'à combattre. Il se servit d'un Renégat Vénitien, homme de basse naissance, qui, en embrassant le Mahométisme, avoit reçu le nom de Mustapha, & qui apprit aux Turcs à construire des vaisseaux depuis quarante jusqu'à soixante canons. Les services de ce transfuge furent si agréables au Capitan Bacha, qu'il lui donna le commandement de tous les vaisseaux construits sous sa direction. Avant la fin du printemps les Turcs eurent une flotte de soixante-quatre galeres, de six galéasses, de vingt-quatre vaisseaux, & d'une quantité prodigieuse de saïques. Ils embarquerent dix mille soldats, franchirent le détroit le 21 de Juin, & trouverent à Scio seize autres vaisseaux armés en guerre.

Le Capitaine Général Mocénigo avoit rassemblé vingt-quatre galeres, six galéasses & vingt-sept vaisseaux. Avec des forces si inférieures, ses desseins se bornoient à empêcher ou à retarder les entreprises de l'ennemi

sur Candie , sans risquer un combat défavantageux , que le Capitan Bacha , retenu par le mauvais succès des rencontres précédentes , évitoit avec le même soin.

An. 1651.
FRANCOIS
MOLINO,
X C X I X.
Doge de Venise.

Les deux flottes se rencontrèrent le 7 Juillet à la hauteur de Santorin. Le Capitan Bacha, qui étoit en avant avec ses seules galeres , revira de bord pour se rapprocher de ses vaisseaux. Mocenigo détacha Jérôme Battaglia avec quatre des siens pour en faire la reconnoissance. Battaglia ayant apperçu l'ennemi entre les isles de Sifanto & de Policandro , s'avança non-seulement avec courage , mais il poussa la témérité jusqu'à pénétrer dans la ligne des Turcs. Plusieurs bâtimens l'entourèrent , sans pouvoir l'obliger à fuir. Il fit un feu terrible des deux bords. Il passa & repassa plusieurs fois au travers des ennemis , en les foudroyant de son canon. Il déniâta quelques-uns de leurs vaisseaux , il leur tua quantité de soldats & d'Officiers , du nombre desquels fut le Bacha de Natolie , qui avoit été nommé pour remplacer Cussein au siège de Candie.

Combat d'un
seul vaisseau
Vénitien
contre la flote
Turque.

Après cette course triomphante , Battaglia rapporta au Capitaine-Général

Combat naval des deux flottes.

An. 1651.
 FRANÇOIS
 MOLINO,
 XCXIX.
 Doge de Ve-
 nise.

ral Mocénigo , que la flotte Turque étoit très-nombreuse , mais qu'elle étoit montée par des hommes sans cœur , dont on auroit bon marché s'il étoit question de les combattre. Le 10 Juillet les deux armées navales se trouverent en bataille à la hauteur de Paros. Thomas & Lazare Mocénigo , Commandants de deux galéasses , apperçurent près de Terre une petite escadre de galeres Turques qui faisoit eau. Ils se détacherent pour lui donner la chasse. Le Capitaine-Général , qui sentit le danger de ce mouvement , leur envoya ordre bien vite de rentrer en ligne ; mais il n'étoit plus temps. Le Capitan Bacha se porta sûr eux avec douze galeres pour les investir. Le feu terrible des deux galéasses engagea le combat. Dans le premier choc Thomas Mocénigo fut tué d'un coup de mousquet , & sa mort n'inspira à son équipage que plus d'ardeur pour la vengeance. Sa galéasse fut secourue par celle de François Morosini , qui mit en fuite toutes les galeres qui l'attaquoient , & la ramena couverte de sang , mais victorieuse.

Eclatante
 victoire des
 Vénitiens.

Lazare Mocénigo , blessé à la main & au bras , étoit aux prises avec le

Capitan Bacha , qui l'entouroit avec cinq ou six galeres. Son feu étoit si violent & si meurtrier , que pas une n'osoit l'aborder. Il déchargea contre la réale des Turcs un gros canon chargé de boulets , de chaînes , de clous , & de tout ce qui se présenta sous sa main. Le coup emporta la poupe de la réale , tua & blessa la plus grande partie de l'équipage. Le Capitan Bacha , légèrement blessé , voyant sa galere hors d'état de manœuvrer , prit la fuite en se faisant remorquer. Toute sa flotte revira de bord. L'aîle droite des Vénitiens la poursuivit , & lui enleva une galéasse. Le Capitaine-Général arriva avec son corps de bataille. Une division de la flotte Turque osa lui faire face. Il fondit sur un de ses principaux vaisseaux , & s'en rendit maître. La déroute devint générale. Quatre autres vaisseaux furent pris. Cinq furent obligés de se brûler , & le vaisseau amiral fut de ce nombre. François Morosini combattoit un vaisseau de soixante canons de bronze , commandé par le Renégat dont nous avons parlé plus haut. Le désespoir de ce perfide rendoit sa résistance des plus opiniâtres. Trois galeres vinrent au secours de

An. 1651.
FRANÇOIS
MOÛTINO,
XCXIX.
Doge de Venise.

An. 1651.
 FRANÇOIS
 MOLINO,
 XCXIX.
 Doge de Ve-
 nise.

Morosini. Ses chiourmes aborderent le vaisseau, abbatirent à coups de sabre tous ceux qui le défendoient. Le Renégat Mustapha fut obligé de se rendre, & on le mit aux fers. Six autres bâtimens, parmi lesquels étoit une Sultane, furent pris dans la poursuite; & sans la nuit, qui survint, il ne s'en feroit pas sauvé un seul. Du côté de l'ennemi le nombre des morts fut très-grand, & celui des prisonniers monta à près de deux mille. La majeure partie se sauva à la nage, & il y en eut trois mille qui prirent terre à l'isle de Naxie. Joseph Morosini les y suivit; il en prit cent, & força tous les autres à capituler. On les renvoya à condition de ne pas servir le reste de la campagne, dont ils donnerent parole, laissant quatre ôtages pour garants de cet engagement.

Le Capitaine-Général envoya à Venise trois des meilleurs vaisseaux pris, comme des monuments de sa victoire. Il y fit conduire le Renégat Mustapha, qui expia sa perfidie par une mort obscure dans un cachot. Le Grand-Conseil étoit assésé lorsque cette heureuse nouvelle parvint à la Capitale. Le Doge, accompagné de tous les

Nobles, descendit aussi-tôt dans l'Eglise de Saint Marc pour faire chanter le *Te Deum*. Il y eut des discours prononcés à la louange de ceux qui avoient péri dans le combat ; Thomas Mocénigo fut distingué au-dessus de tous les autres, & on distribua des gratifications aux principaux Officiers, ainsi qu'aux veuves & aux enfants de ceux qui avoient perdu la vie.

Le Capitan Bacha s'étoit réfugié à Rhodes avec un petit nombre de galeres en mauvais état. Le Grand-Visir appréhendant de la part des vainqueurs les entreprises les plus funestes, envoya promptement trois Bachas aux Dardanelles, à Scio & en Morée, pour veiller à la sûreté de ces postes importants.

Le Capitaine-Général Mocénigo retourna à Candie pour y mettre les prises en sûreté, & faire donner le radoub à quelques-unes de ses galeres, qui en avoient besoin. Là il reçut un renfort de huit galeres de l'Eglise & de Malte. Il mit dix-huit vaisseaux en croisière à la hauteur de Scittia, pour empêcher le débarquement des secours ennemis ; & il remit ensuite à la voile, pour donner la chasse aux bâtimens

An. 1655.
FRANÇOIS
MOLINO,
XCXIX.
Doge de Venise.

Suite des
opérations
navales.

An. 1651.

FRANÇOIS

MOLINO,

XCXIX.

Doge de Venise.

Turcs, & pour mettre leurs isles à contribution.

Ces précautions ne purent empêcher l'Amiral Turc de porter du secours à la Canée. Il fit démâter ses galeres, pour être découvert plus difficilement. Il partit de Rhodes, relâcha à Scarpanto, & de-là se rendit sans obstacle à la Canée, où il laissa du monde & de l'argent. Il passa ensuite à Malvoïfre, où il embarqua de nouveaux soldats; & n'osant rentrer à la Canée, parce que la flotte Vénitienne étoit au voisinage, il retourna à Rhodes.

Comme les Loix de la République ne permettent pas qu'un même Citoyen remplisse long-tems la même fonction, le Sénat avoit nommé un successeur au Capitaine-Général Mocénigo. Il avoit exercé cette charge plusieurs années consécutives, contre l'usage, qui borne à un an d'exercice ceux à qui la République confie cette portion de son autorité. Il avoit même demandé plus d'une fois son rappel; mais ses grands succès avoient déterminé à le continuer dans son emploi. La crainte de donner aux Loix une atteinte trop dangereuse, déterminâ enfin à sacrifier l'intérêt qu'on avoit de laisser le commande-

ment à un Citoyen qui s'en acquittoit si bien. On choisit pour le remplacer Léonard Foscolo, qui s'étoit extrêmement distingué en Dalmatie, dont il étoit Gouverneur. Il arriva avec huit vaisseaux à Candie, & Mocénigo alla jouir à Venise du repos & de la considération dûs à ses exploits.

On étoit dans l'arrière-saison, & les escadres auxiliaires d'Italie s'étoient déjà retirées. Cela n'empêcha pas le nouveau Capitaine-Général Foscolo de chercher l'occasion de se signaler. N'ayant pû attirer au combat le Capitan Bacha, qui s'étoit réfugié à Rhodes, il pilla l'isle de Samos. Il prit & brûla dans le port de Stanchio une quantité de saïques chargées pour la Canée. Il soumit l'isle de Léro, & en démantela les châteaux, & ne pouvant plus tenir la mer, à cause des mauvais temps, il alla hiverner à l'isle de Standia, près de Candie.

Dès que le Capitan Bacha n'eut plus à craindre sa rencontre, il laissa dans le port de Rhodes une partie de ses galeres défarmées, & repassa avec le reste à Constantinople. Cette ville continuoit d'éprouver les animosités des deux factions qui divisoient le

An. 1651.
FRANÇOIS
MOLINO;
XCXIX.
Doge de Venise.

Continuation de troubles à Constantinople.

An. 1551.
FRANÇOIS
MOLINO,
XCXIX.
Doge de Ve-
nise.

Gouvernement, & l'esprit de discorde, fomenté par la rivalité des Spahis & des Janissaires, qui avoient pris parti contradictoirement, agitoit toutes les parties de l'Empire Ottoman. La minorité du Sultan, & les intrigues du Serrail augmentoient la fermentation. Le Grand-Visir fut déposé. Son successeur, de la faction des Spahis, ayant appris qu'il y avoit un complot formé pour poignarder le jeune Sultan, lui substitua son frere Soliman, fit arrêter une partie des Eunuques, envoya des soldats dans l'appartement de la Sultane, grand-mere de sa Hauteffe, & la fit immoler à son ressentiment, avec une centaine d'autres victimes, choisies parmi les divers Officiers du Serrail. Il sçut intimider les Janissaires, qui avoient pris les armes, fit étrangler quelques-uns de leurs Chefs, déposa le Mufti & les Cadileskers; mais bientôt après un nouveau soulèvement des Janissaires le força lui-même de céder sa place à un vieux Bacha de leur faction; & il y eut encore bien du sang répandu.

Les Vénitiens cherchent des alliés de toutes parts.

La guerre en Dalmatie ne produisit cette année que les événements ordinaires, des courses, des rapines, quelques châteaux pris & repris. Il s'éleva

en

en Hongrie quelques contestations au sujet des limites, qui auroient pû occasionner une diversion favorable aux Vénitiens, si l'Empereur n'avoit pas préféré à tout le reste le dessein de vivre en paix avec les Turcs. Le Sénat tenta inutilement de mettre en jeu le Sophi de Perse, qui, alors en guerre avec le Mogol, n'eut aucun égard à ses sollicitations. Il eut quelque lueur d'espérance du côté de la Pologne. Le Ministre Vénitien proposa à la Diète de ce Royaume de faire la paix avec les Cosaques, & de s'unir ensuite contre l'ennemi commun avec la République, qui offrit pour cela un subside annuel de deux cents cinquante mille écus. Il y eut en effet entre les Polonois & les Cosaques quelques paroles d'accommodement; mais elles n'aboutirent à rien. La Pologne arma & défit les Cosaques dans un combat sanglant. Les vaincus demanderent la paix, qui leur fut accordée à des conditions avantageuses. Le Ministre Vénitien voulut alors reparler de la ligue avec la République; mais la défiance, toujours subsistante entre les deux Peuples, fit échouer la négociation. On ne put rien obtenir de la Cour d'Espagne. La Fran-

AN. 1691.
FRANÇOIS
MOLINO,
X C X I X.
Doge de Venise.

An. 1651.

FRANÇOIS
MOLINO,
XCXIX.
Doge de Venise.

ce, toujours dans les embarras d'une guerre civile, étoit hors d'état de rien entreprendre au-dehors, & de conserver même ses conquêtes. L'Espagne, qui fomentoit le trouble de ce Royaume par animosité & par représailles, reprit sur les François Piombino & Porto-Longoné. La République continua donc d'être abandonnée à ses propres forces.

Abus réformés à Venise.

Malgré les dépenses extraordinaires de la guerre, le Sénat voulut réparer certains abus qui s'étoient glissés dans l'administration intérieure. Il y a à Venise un bureau de crédit, qu'on nomme *la Banca del Giro*. Ce bureau, au lieu d'argent, délivre des billets, qui passent dans le commerce, & qui y sont reçus sur l'assurance de la foi publique. Ces billets s'étoient multipliés à un tel excès, que le prix de l'argent étoit haussé de plus d'un quart. Ce désordre occasionnoit un grand désavantage dans le commerce avec l'Etranger, & diminueoit considérablement le produit des impositions publiques. Le Sénat sentit la nécessité de baisser le prix de l'argent, & de le réduire à sa valeur réelle. Il rétablit la balance, en remboursant des billets de crédit jus-

qu'à la concurrence d'un million ; il crut sagement que ce sacrifice , qui diminueoit en apparence ses ressources , les augmenteroit effectivement , & l'expérience justifia son opinion. Dans toute administration de finances , ce n'est qu'en semant habilement , qu'on satisfait à la nécessité de recueillir.

An. 1651.
FRANÇOIS
MOLINO,
XCXIX.
Doge de Venise.

An. 1652.

Révolte à
Candie.

La ville de Candie , foiblement attaquée par les Turcs , éprouva l'année suivante un fâcheux effet du mécontentement d'une partie de la Garnison destinée à la défendre. Une troupe de soldats Albanois n'ayant pû obtenir une augmentation de paye , se révolta , s'empara de deux principaux bastions , & menaça de les livrer à l'ennemi ; mais ces rebelles ne firent qu'exciter contr'eux l'indignation générale. Tous les autres soldats prirent les armes pour venger cette perfidie. Les habitans sonnerent le tocsin ; tous , jusques aux femmes & aux enfans , accoururent dans le dessein de faire main-basse sur les Albanois révoltés , & les Commandans eurent plus de peine à modérer la fureur de cette multitude , qu'à réprimer l'insolence des coupables. Ces traîtres , trop foibles pour résister à tant de forces , mirent armes bas , &

An. 1652.

FRANÇOIS
MOLINO,
XCXIX.
Doge de Ven-
ise.

demandèrent pardon. On en pendit quelques-uns, on fit grace aux autres, & tout fut tranquille. Le Bacha Cussein informé de ce qui se passoit dans la place, avoit fait avancer un corps de troupes jusques sur le fossé, pour profiter de cet événement; mais ce gros de Turcs fut repoussé à coups de canon. La garnison exécuta en même temps une sortie, poursuivit l'ennemi jusques dans son camp, lui enleva trois étendards, revint avec un bon nombre de prisonniers; & le Bacha, déchu de son espérance, n'osa rien tenter de nouveau.

Suite des
opérations
navales.

François Barbaro avoit été envoyé avec dix-sept vaisseaux pour garder le passage des Dardanelles. Il avoit à peine établi sa croisiere, que l'Amiral Ottoman parut avec trente-cinq galeres mal armées; il se disposa à combattre cet ennemi, qui voyant sa résolution, rétrogada lâchement. Le Capitaine Général Foscolo étoit en mer pour aller joindre la division de Barbaro. Il força, en passant, l'isle de Sciro, brûla la ville, démolit le château, en fit emporter le canon, mit tout le pays à contribution, & emmena cent soixante hommes pour recruter ses chiourmes.

Quelques jours après il fut assailli d'une violente tempête, qui submergea une de ses barques, & qui lui fit perdre une galere. Pour réparer les désordres occasionnés par cet accident, il fut obligé de retourner à Standia, où il ne tarda pas d'être joint par sept galeres de Malte, qu'il envoya en renfort à Barbaro, & qui prirent à la hauteur de Négrepont quatre frégates chargées pour la Canée. Les galeres de l'Eglise arriverent tard cette année en Sicile; & apprenant que celles de Malte s'étoient lassées de les attendre, elles n'osèrent aller plus avant, & reprirent la route de Civita-Vecchia.

Le Capitan Bacha, désespérant de s'ouvrir un passage par le détroit, se transporta avec des troupes & de l'argent sur la rive du continent, voisin de Ténédos. Il y trouva vingt-cinq galeres Barbaresques, sur lesquelles il s'embarqua. Le Capitaine Général Foscolo avoit alors remis à la voile, pour se porter aux Dardanelles. Il apprit en y arrivant l'embarquement de l'Amiral ennemi, & revira de bord pour le poursuivre. Il le rencontra à Tine, où un détachement de Turcs avoit fait descente, & saccageoit l'isle impuné.

An. 1652.
FRANÇOIS
MOLINO,
X C X I X.
Doge de Venise.

AN 1652.

FRANÇOIS

MOLINO

XCXIX

Doge de Venise.

ment. L'approche de la flotte Vénitienne causa tant de terreur aux Infidèles, qu'ils se rembarquerent avec précipitation & désordre, laissant sur le rivage une partie de leurs soldats, & tout leur butin. Leur fuite ne put être assez prompte; une de leurs galères fut abordée par la Commandante de Malte, & forcée de se rendre. Le Capitan Bacha fit force de voiles avec les autres, & eut le bonheur de se réfugier dans le port de Rhodes.

Après cette expédition les Maltois se retirèrent. Foscolo divisa sa flotte en plusieurs escadres, qui profiterent d'un reste de beau temps pour faire des prises, & exiger des contributions de toutes les isles qui n'avoient point encore été soumises à cette contrainte. L'hiver survint, les vivres manquèrent à Barbaro; il fut obligé de s'éloigner du détroit pour s'en procurer, & le Capitan Bacha trouva dans cette circonstance la liberté de retourner à Constantinople. Sur ces entrefaites un Noble Vénitien, nommé Louis Navagier, & ci-devant Capitaine de vaisseau, commit une perfidie, qui jusques-là n'avoit point eu d'exemple. Il avoit perdu beaucoup d'argent au jeu;

Perfidie d'un noble Vénitien.

il s'enfuit de l'isle de Zante, où il étoit employé, passa à Constantinople, & se fit Turc. On eut d'abord à la Porte pour ce transfuge l'espèce de considération attachée au rang qu'il avoit tenu, & aux services qu'on se croyoit en droit d'en attendre; mais on découvrit bientôt qu'il y avoit dans son caractere plus de légereté d'esprit que de vrai talent. On le méprisa, il se rendit suspect par une conduite bizarre, & le Grand-Visir lui fit trancher la tête. En lui finit honteusement l'illustre famille des Navagier, qui avoit donné dans tous les temps de grands sujets à la République. Ce nom, qu'il porta le dernier, reçut de lui sa premiere infamie. Sa désertion, & le mépris qui la suivit, sont un exemple des risques que l'on court, & du fort que l'on mérite lorsqu'on s'écarte des voies de l'honneur.

En Dalmatie tout se borna cette année à des pillages réciproques, & à la prise des châteaux de Clin & de Duaré, qui incommodoient beaucoup les Morlaques, & que les Vénitiens démolièrent, après les avoir reçus à discrétion.

La discorde continuoit d'agiter le

T iv

An. 1652.

FRANÇOIS
MOLINO,
XCXIX.
Doge de Venise.

Diffensions
dans le ser-
rail.

An 1652.
FRANÇOIS
MOLINO,
XCXIA.
Doge de Venise.

Serrail. Les Ministres, placés & déplacés par la cabale, laissoient flotter au hazard les rênes du Gouvernement. Le Grand-Visir fut déposé, & on donna sa place à Achmet, Bacha du Caire. Les Vénitiens auroient tiré de grands avantages de cette agitation, s'ils avoient été secondés par les Puissances Chrétiennes; mais dans la situation critique où ils se trouvoient, ils recurent pour tout secours deux cents mille ducats de la Cour d'Espagne, deux mille hommes du Duc de Parme, qu'ils furent chargés de soudoyer, & quelque argent de divers Seigneurs d'Italie. La France, où régnoit encore le délire de la Fronde, bien loin de secourir les Vénitiens, implora leur assistance pour sauver Casal, que les Espagnols reprirent sur elle, pour le rendre au Duc de Mantoue. Le Sénat, qui vit ce changement sans déplaisir, donna de vains regrets aux malheurs de ce Royaume, où l'autorité chancelante entre les mains d'une Reine qui la compromettoit par foiblesse, & d'un Ministre que l'on décrioit par esprit de parti, causa en Espagne la perte de Barcelone, & celle de Dunkerque & de Gravelines dans les Pays-Bas.

Le poids d'une guerre qui avoit duré sept années, & qui étoit bien éloignée de finir, devenoit de jour en jour plus accablant pour la République. La gloire, digne prix de sa confiance, ne la dédommageoit point de ce qu'elle perdoit chaque année d'hommes & d'argent. L'Ambassadeur de France à Constantinople avoit tenté plus d'une fois, depuis le renvoi du Baile, d'inspirer des vues pacifiques aux Ministres de la Porte; mais ses bons offices étoient arrêtés, parce que les Turcs se faisoient un point d'honneur de ne pas céder. On délibéra dans le Sénat de renvoyer à Constantinople le Secrétaire Ballarini, qui y étoit connu & estimé, avec la seule commission de sonder le terrain, & de saisir la première occasion qui se présenteroit de prendre, avec sûreté, le caractère de Ministre de la République. La nouvelle qu'on reçut de diverses avanies faites par la Porte aux Drogmans de Venise, suspendit cette résolution. On écrivit à l'Ambassadeur de France, & on le pria de sçavoir des Ministres du Serrail, si dans le cas que la République voulût leur envoyer un Ambassadeur, ils lui accorderoient les

AN. 1653.
FRANÇOIS
MOLINO,
XCXIX.
Loge de Venise.

Ambassadeur de Venise envoyé à Constantinople.

An. 1653
FRANÇOIS
MOLINO,
XCXIX.
Doge de Venise.

passports & la sûreté nécessaires. La réponse fut aussi favorable qu'on pouvoit le désirer. On choisit aussi-tôt le Chevalier Jean Capello, qui avoit déjà fait à Constantinople la fonction de Baile. On lui donna le caractère d'Ambassadeur extraordinaire, & il partit avec Ballarini, qui devoit lui servir de Secrétaire d'Ambassade.

Mauvais accueil qu'il y reçoit.

Arrivé à Cataro, il trouva une escorte, qui le conduisit jusques à la Capitale de l'Empire. Le nouveau Visir Achmet se hâta de l'appeller à son audience, pour sçavoir l'objet de sa mission. Capello s'y rendit, & y fut reçu avec le cérémonial accoutumé. Il parla du desir qu'avoit la République de rétablir l'ancienne intelligence avec la Porte, pourvû que la raison & l'équité dictassent les conditions de l'accommodement; mais s'appercevant que le premier Ministre donnoit des marques d'indignation & de colere, il s'abstint d'entrer dans le détail, & se contentant de lui insinuer en termes généraux des idées de paix, il demanda du temps pour en mettre le projet par écrit. Achmet lui répondit durement, qu'il n'avoit qu'à se retirer tout de suite dans sa maison, écrire son projet, &

le lui rapporter le jour même. Capello obligé de céder à l'impatience du Visir, lui porta quelques heures après un plan d'accommodement, qui consistoit à rétablir toutes choses comme elles étoient avant la guerre; mais Achmet fut si courroucé de cette témérité prétendue, que malgré les représentations de Capello, soutenues de tout le crédit de l'Ambassadeur de France, il lui déclara qu'il ne vouloit plus rien entendre, & lui ordonna de repartir le lendemain.

Il fallut obéir. Cette dureté du Visir ne fut pas approuvée par les autres Ministres de la Porte. Ils lui firent entendre, qu'il étoit de leur intérêt d'avoir à Constantinople un Ministre de la République; & que c'étoit diminuer leurs avantages, que de se priver d'une pareille facilité pour la négociation, & d'éloigner une personne de cette conséquence, qui pouvoit dans le besoin servir d'ôtage. Cette représentation déterminâ le Visir à une violence encore plus injuste. Il envoya ordre au Bacha d'Andrinople d'arrêter l'Ambassadeur Capello, & de le mettre en prison. Il voulut excuser cette atteinte donnée audroit des gens, en

An. 1653.
FRANÇOIS
MOLINO,
XCXIX.
Doge de Venise.

Il est mis en prison.

An. 1653.

FRANÇOIS
MOLINO
XCXIX.
Doge de Venise.

écrivait au Sénat, que les propositions insolentes de son Ambassadeur avoient excité une si grande colère dans l'ame du jeune Sultan, que, semblable à un lionceau blessé, il menaçoit de déchirer quiconque entreprendroit de le retenir. Il exhortoit les Vénitiens, dans la même lettre, à céder la ville de Candie & les autres places, afin d'appaîser le courroux du Sultan, & d'obtenir de lui la paix; mais ce voile, jetté sur la barbarie de son procédé, ne diminua rien de l'horreur d'une détention ordonnée contre la foi d'un passeport, muni du sceau Impérial.

Désordre du
Gouvernement à Constantinople.

L'Ambassadeur de France fit de vains efforts pour procurer la liberté de Cappello. Le Grand-Visir Achmet n'eut pas le temps de prendre à cet égard une résolution décisive. Il avoit d'abord publié qu'il iroit en personne commander le siège de Candie. Ensuite réfléchissant qu'il ne lui convenoit pas de s'éloigner pendant la minorité du Sultan, il avoit pris le parti de rester à Constantinople. Ses ennemis lui firent un crime de ce changement; il lui vint un ordre du Serrail de céder sa place; & comme il parut résolu de s'y maintenir, on le fit étrangler. Son

successeur fut un Derviche , nommé Méhémet , qui n'avoit aucune habitude des affaires. C'est ainsi que la partialité choisit ; & ç'en est fait d'un Gouvernement , lorsqu'au lieu de faire choix des sujets , conformément à ce qu'exigent les places , on perd de vûe cet intérêt général , pour ne s'occuper que de convenances particulières.

La flotte Ottomane sortit du détroit à la fin de l'hiver , & prévint le temps où l'on se dispoisoit à lui barrer le passage. Le Capitaine Général Foscolo , avec des forces inférieures , chassa hardiment sur elle , & la poursuivit jusques à Rhodes , où il lui présenta en vain la bataille. Elle étoit commandée par un nouvel Amiral , qui avoit promis de réparer les lâchetés de son prédécesseur , & qui ne fit comme lui que se cacher de port en port , sans oser tenir la mer devant les Vénitiens. Ceux-ci pillèrent & ravagèrent la côte de Natolie pendant tout l'été ; ce qui excita de si grands murmures à Constantinople , que l'Amiral Ottoman reçut de la Porte les ordres les plus menaçants. Il sortit de sa retraite vers la fin de Septembre , & entra dans le port de la Canée à la faveur d'un bon

An. 1653.
FRANÇOIS
MOLINO,
XCXIX.
Doge de Venise.

Opérations
navales.

An. 1653.
FRANÇOIS
MOLINO,
XCXIX.
Doge de Venise.

vent. Il y débarqua des provisions, du canon, & trois mille hommes; fit attaquer le château de Selin, défendu par une poignée de gens; & malgré la foi d'une capitulation, qu'il avoit signée, il envoya à Constantinople la garnison chargée de fers.

Après s'être signalé par cet unique exploit, il eut le bonheur de se sauver à Constantinople, sans éprouver de fâcheuses rencontres. La flotte des Vénitiens, occupée à lever des contributions dans les isles de l'Archipel, & à détruire près de Malvoisie un fort qui protégeoit les secours destinés pour la Canée, manqua l'occasion d'arrêter & de combattre cet ennemi; & on en fut si mécontent à Venise, qu'on rappella le Capitaine Général Foscolo pour rendre le commandement au brave Léonard Mocénigo, qui l'avoit exercé les années précédentes avec tant de succès.

Démêlé des
Vénitiens avec
le Pape.

La République, engagée dans les embarras d'une guerre opiniâtre contre les Infidèles, n'auroit pas dû s'attendre à rencontrer de la part du Saint-Siège des oppositions. Innocent X profitoit de la circonstance pour s'attribuer de vaines prérogatives sur le Clergé Vén-

nitien ; & la résistance du Sénat étoit le prétexte dont il couvroit le refus d'envoyer ses galeres à Candie , une économie dèshonorante en étant le vrai motif Le droit de nommer aux Evêchés de l'Etat de Venise appartenoit au Pape par un usage , contre lequel le Sénat avoit plus d'une fois réclamé. Forcé , par les circonstances , à dissimuler cette atteinte donnée à son indépendance , il s'étoit contenté d'exiger que la proposition des sujets fût faite dans le Consistoire par les Cardinaux de la Nation. Innocent X avoit depuis peu chargé de cette proposition , pour quatre Eglises , des Cardinaux étrangers , & le Sénat s'y étoit opposé avec fermeté ; mais le Nonce de Sa Sainteté lui ayant représenté , que si les Vénitiens donnoient satisfaction au Pape sur cet article de peu de conséquence , ils le détermineroient à faire pour eux les plus grands efforts , le Sénat voulut bien , pour cette fois seulement , se désister de son opposition.

Les promesses faites par le Nonce n'eurent aucun effet. Il vaqua deux autres Evêchés , & Innocent fit faire la proposition par des Cardinaux qui n'étoient pas Vénitiens. Cette infidélité

An. 1653.
FRANÇOIS
MOLINO,
XCXIX.
Doge de Venise.

An. 1653

FRANÇOIS
MOLINO,
XCIX.
Doge de Venise.

irrita le Sénat ; & il arrêta que la possession seroit refusée à tous les sujets promus suivant cette forme insolite. Plusieurs Membres du Sacré Collège oferent représenter au Pontife, qu'il prenoit mal son temps pour donner des mortifications aux Vénitiens ; qu'au lieu de leur contester une prérogative indifférente, il devoit, à l'exemple de ses prédécesseurs, employer son autorité à sauver Candie, ce dernier boulevard de la Chrétienté ; que si cette barrière étoit franchie par les Turcs, il n'y auroit plus de sûreté pour l'Italie ; que les provinces de l'Etat Ecclésiastique, la ville de Rome, les autels des Saints Apôtres, les sépultures des Martyrs, tout ce que la Religion avoit de plus sacré, courroit risque de devenir la proie des Infidèles.

Il est suivi
d'un accommodement.

Innocent rejettoit ces considérations, en se persuadant que le mal étoit moindre qu'on ne le faisoit, ou qu'il ne viroit pas assez pour en être témoin ; & il n'étoit pas fâché que les Vénitiens, par leur fermeté, qu'il qualifioit de désobéissance, lui fournissent un motif apparent d'éviter des dépenses auxquelles il répugnoit par caractère. Les Barberins, rentrés depuis peu en fa-

veur, se chargerent avec zèle de l'accommodement, & eurent le bonheur de le procurer. Le Sénat, sur la parole qu'ils lui donnerent que l'abus dont il se plaignoit seroit réformé, prit le parti de s'en rapporter au bon plaisir du Pape. Innocent se réserva à lui-même la proposition pour l'Evêché de Verone, & abandonna celle de toutes les autres Eglises vacantes au Cardinal Ottoboni. Les choses étant parvenues à ce point de conciliation, l'Ambassadeur de la République renouvela ses instances pour obtenir du Pape des secours; mais le vieux Pontife fut ferme à garder son argent, & sa bonne volonté se borna à accorder sur le Clergé Vénitien une décime extraordinaire, & dans ses propres Etats une levée de deux mille hommes.

Un luxe contraire aux Loix régnoit alors à Venise. Le caprice des modes étrangères & ultramontaines avoit séduit la vanité des Citoyens, & le désordre avoit fait des progrès, parce qu'on avoit négligé de l'arrêter dès sa naissance. Les femmes naturellement portées à tout faire céder à leur goût pour la parure, avoient donné l'exemple. Celles des Nobles portoient ancien-

An. 1653.
FRANÇOIS
MOLINO,
XCXIX.
Doge de Venise.

Abus réformés à Venise.

An. 1653.
FRANÇOIS
MOLINO,
XCXIX.
Doge de Ve-
nise.

nement un habit particulier & modeste, qui les distinguoit des simples Citadines & des femmes de province. Leur chaussure très-haute, ajoûtoit une nouvelle grace à la légereté de leur taille, & on ne voyoit sur elles ni pierreries, ni dorure. Dans ces derniers temps quelques-unes hazarderent de substituer à ce vêtement simple les singularités des modes Françoises. La nouveauté donna lieu d'abord à quelques reproches, & fut bientôt suivie de toutes les autres, par émulation. L'usage des étoffes d'or & des diamants devenu commun; toutes sortes de recherches sur les formes des habits & des coëffures annoncerent les progrès d'un luxe qui n'auroit plus de bornes, si on ne se hâtoit de le réprimer.

Maintien des
loix somp-
tuaires.

Il y avoit à Venise une Magistrature ancienne chargée de faire observer à la rigueur les loix somptuaires; mais on éludoit la sévérité de ses jugements en appelant à d'autres Tribunaux, où la faveur faisoit trouver des raisons pour pallier le délit, & pour dispenser du châtiment. L'abus étoit devenu si général, que le Gouvernement crut qu'il ne pouvoit trop-tôt appliquer le re-

mède. On tint à ce sujet une assemblée extraordinaire du Grand-Conseil. Tous convinrent que le luxe , maladie dangereuse dans toutes sortes d'États , où elle corrompt encore plus de sentiments qu'elle ne dérange de fortunes , étoit particulièrement à craindre dans une République , dont la constitution est altérée par tout ce qui nuit à l'égalité ; mais plusieurs crurent que le changement des circonstances exigeoit une modération à la rigueur des anciennes loix somptuaires ; & on en proposa de nouvelles , qui tenoient le milieu entre la sévérité d'autrefois & la licence actuelle. En même temps il fut proposé d'interdire le recours aux autres Tribunaux , & de former un Collège de sept Sénateurs , à qui la connoissance des décrets rendus par les sur-Intendants des pompes , seroit exclusivement dévolue , & qui en jugeroit sommairement & sans appel. André Trivisani , & Jean-André Pasqualigo s'opposèrent de tout leur pouvoir à cet arrangement ; mais il fut soutenu avec chaleur par Jacques Badoer ; & Louis Molino , qui l'avoit proposé , parla en ces termes.

» Je n'ignore point ce que l'on ris-

An. 1653.

FRANÇOIS
MOLINO,
X CXIX.
Doge de Venise.

An. 1653.
FRANÇOIS
MOLINO,
XCXIX.
Doge de Venise.

» que en s'élevant contre les abus gé-
 » néraux ; mais ils sont si grands , que
 » je ne puis me défendre , après en
 » avoir long-temps gémi en secret ,
 » d'en manifester publiquement mon
 » indignation. Ma raison se révolte
 » contre cet ennemi domestique , qui
 » consume nos forces , en nous faisant
 » adopter tous les vices étrangers. Il
 » est temps , ou jamais , de purger la
 » Patrie de cette contagion. Quoi ! tan-
 » dis que les Turcs envahissent nos
 » villes & nos provinces , il faudra que
 » le luxe dévore nos facultés ! Ce que
 » nos peres ont statué unanimement
 » dans des temps de tranquillité &
 » d'abondance, rencontrera des contra-
 » dicteurs au milieu de la misere pu-
 » blique & des calamités d'une guerre
 » que nous soutenons en nous épuisant !
 » Comment osons-nous exposer aux
 » yeux d'une foule de soldats , cou-
 » verts de poussiere & de sang , l'o-
 » dieux spectacle du luxe qui régné
 » dans nos habits & dans nos festins ?
 » Cette robe , marque honorable de
 » l'Empire que nous partageons , a été
 » sagement imaginée par nos peres ,
 » qui par la modestie du vêtement ont
 » voulu écarter de nous les vanités du

AN 1653.
FRANÇOIS
MOLINO,
X C X I X.
Doge de Venise.

» dehors. Cet habit simple & unifor-
 » me est une leçon qui nous avertit
 » de mettre de la simplicité dans nos
 » mœurs, de la modération dans nos
 » desirs, que nos fortunes sont le pa-
 » trimoine de la Patrie, qu'elles doi-
 » vent servir, non à nos voluptés, mais
 » à ses besoins. Vainement prodi-
 » guons-nous pour elle notre sang, si
 » nous lui refusons, si nous dissipons
 » en vanités folles, des biens que nous
 » tenons de la faveur du Ciel ou de
 » notre industrie; mais il ne suffit pas
 » de nous interdire le luxe à nous-
 » mêmes. Pour quoi souffrons-nous
 » que nos femmes, qui ne devroient
 » se distinguer que par la vertu, veuil-
 » lent se faire remarquer par la ma-
 » gnificence des vêtements? Cet or,
 » ces diamants qui les couvrent, sont
 » pour nous les liens de l'esclavage le
 » plus honteux. Ils nous rendent tri-
 » butaires d'une foule de Nations, qui
 » nous vendent au plus haut prix ces
 » funestes amorces de la vanité. Ils
 » renversent parmi nous les règles de
 » l'honneur & de la bienséance. Ils
 » introduisent abus sur abus. Ils nous
 » font perdre insensiblement ce carac-
 » tere mâle, sans lequel il n'est point

An. 1653.
 FRANÇOIS
 MOLINO,
 XCXIX.
 Doge de Ve-
 nise.

» de citoyens. Les loix contre le luxe
 » sont utiles aux maris & retiennent
 » les femmes dans les bornes de l'hon-
 » nêteté. Faites pour maintenir l'éga-
 » lité, les contredire, c'est marquer
 » une ambition coupable. Considérons
 » combien ce délit, que l'on regarde
 » comme léger, a de dangers pour l'E-
 » tat & pour les Particuliers. Le luxe
 » offense nos anciennes loix, qui sont
 » le principe de notre sûreté & de no-
 » tre gloire; il enleve à la Patrie ses
 » ressources; il altere l'égalité des con-
 » ditions & des rangs; il change le
 » prix des métaux les plus rares en
 » une valeur d'opinion, qui double
 » dans la main des ouvriers par le
 » simple changement de forme. Il ac-
 » coutume à préférer l'imaginaire au
 » solide & à faire prépondérer des
 » goûts frivoles sur l'austere devoir.
 » Contre un mal de cette nature, com-
 » ment peut-on se plaindre de la du-
 » reté du remède? Un Tribunal char-
 » gé d'opposer un frein à ces excès,
 » est-ce une nouveauté qu'on puisse
 » blâmer? Si la menace ne suffit pas
 » pour contenir ce monstre, il faut
 » employer les chaînes. Les ménage-
 » ments donneront plus d'étendue à

» la licence. Le vice passera en coutu-
 » me , il sera applaudi , il deviendra
 » presque une vertu «.

La véhémence de ce discours fit passer la nouvelle loi. Elle eut quelque temps l'avantage de réprimer les abus les plus révoltants ; mais c'est le sort de tout ce qui gêne la vanité , de se soutenir avec peine. On attache au luxe une fausse idée de magnificence. Cette opinion l'emporte sur la loi ; & pour un sage qui méprise cette fastueuse représentation , il y a cent insensés qui en sont la dupe. On a souvent renouvelé à Venise les loix contre le luxe ; c'est une preuve que les transgressions n'y ont pas cessé.

L'année suivante , les Généraux de la République échouèrent en Dalmatie, contre le château de Clin que les Turcs avoient rétabli. Tandis que Léonard Mocénigo alloit reprendre le commandement de la flotte dans l'Archipel , Joseph Delfino se porta aux Dardanelles avec une division de seize vaisseaux , de deux galéasses & de huit galères. Les Turcs semblables à des hommes que le jeu maltraite , & qui cherchent à mettre de leur côté le hasard en changeant ses instrumensavoient

An. 1653.

FRANÇOIS
 MOLINO,
 XCXIX.
 Doge de Venise.

An. 1654.

Opérations
 navales.

An. 1654. choisi pour leur nouvel Amiral, Amurat, Bacha de Bude; & le jeune Sultan lui avoit ordonné, sous peine de la vie, de forcer le passage du détroit. Il se présenta le 6 Juillet à la faveur d'un bon vent à la tête de soixante-quinze, tant galères que vaisseaux. Trente-deux bâtimens Barbaresques, qui avoient eu ordre de le joindre, étoient à l'ancre en-deçà du détroit. Delfino malgré la supériorité de l'ennemi, & bravant le risque de se mettre entre deux feux, ordonna à ses vaisseaux d'accrocher chacun une de ses galères, afin qu'ils pussent être remorqués au besoin; & lorsque l'avant-garde de la flotte Turque auroit passé, de fondre tous ensemble sur elle à la faveur du vent & de la marée. Cet ordre fut mal exécuté. Douze de ses vaisseaux prévinrent le signal dont on étoit convenu, & furent emportés par la force des courants au-delà du détroit avec six galères qu'ils traînoient après eux. Le reste tint ferme & essuya bientôt les plus grands efforts de l'ennemi. Une galère qui n'avoit pas eu le temps de se mettre à couvert derrière les gros vaisseaux, fut enveloppée par une multitude de galères Turques & forcée de

Combat naval dans le détroit.

se rendre après un combat opiniâtre & sanglant. Le vaisseau de Daniel Morosini, entouré de même par les Turcs, se débarrassa par la vivacité de son feu, prit même une des sultanes ; mais l'ennemi ne pouvant souffrir l'ignominie de cette prise fit des efforts extraordinaires pour la ravoir, & ne pouvant y parvenir, il y mit le feu. L'embrasement de la sultane se communiqua au vaisseau Vénitien & le fit sauter. Morosini qui s'étoit jetté dans la chaloupe avec une partie de son équipage, donna dans les bâtimens ennemis & fut fait prisonnier. Le vaisseau de Sébastien Molino eut le même sort. Les deux galéasses & le vaisseau d'Antoine Zéno eurent le bonheur de se sauver de la mêlée. Le plus terrible combat fut celui que Delfino soutint avec son vaisseau aidé d'une seule galère, contre quatre gros vaisseaux & deux sultanes. Sa galère criblée de coups de canon, fut bientôt réduite en un si mauvais état, qu'il en retira l'équipage & y mit le feu. Resté seul avec son vaisseau, il se battit en désespéré contre une multitude de navires qui l'entouroient. Il perdit ses mâts, ses voiles & son gouvernail. Il

An. 1654.
FRANÇOIS
MOLINO,
XCXIX.
Doge de Venise.

Bravoure
sans exemple
de Delfino.

An. 1654.
FRANÇOIS
MOLINO,
XCXIX.
Doge de Venise.

fut percé de plusieurs coups à fleur d'eau , & il sortit du canal au milieu de la flotte ennemie , faisant sur elle un feu continuel qui la força de lui laisser le champ libre. Son vaisseau qui ne pouvoit plus manœuvrer fut poussé à la Côte. Il jetta une ancre , & se radouba à la hâte pour recommencer le combat. Il apperçut à quelque distance une multitude de galères qui s'approchoient pour le canonner. Il fit jurer à ses matelots & à ses soldats , qu'ils mourroient tous plutôt que de se rendre , & qu'en dernière extrémité , ils mettroient le feu aux poudres pour ne pas être pris. Tout de suite il leve l'ancre , il attaque la Capitane des Turcs , l'aborde & la sument. Quatorze vaisseaux ennemis viennent pour la délivrer. Delfino la défarme & l'abandonne. Il avoit pour toutes voiles quelques linceuls & des morceaux de drap , il passe au travers des ennemis & va joindre sa division , qui l'ayant vû si long-temps exposé au feu des Turcs , & le croyant perdu , avoit déjà choisi le plus ancien de ses subalternes pour la commander. Dès qu'on le découvrit , on mit en panne pour l'attendre , & on le reçut avec

toute la joie que pouvoit inspirer la preuve de valeur sans exemple qu'il venoit de donner.

Le Capitan Bacha s'étoit retiré sur la côte de Natolie, près des ruines de Troye, avec trois mille hommes de perte, deux de ses vaisseaux brûlés, & plusieurs de ses galères mises hors de combat. Delfino voulut dès le lendemain se porter sur cet ennemi & recommencer la bataille; mais le vent contraire s'y opposa. Il avoit eu sur son bord cent hommes tués & des blessés en grand nombre. Cela joint aux bâtimens qui avoient péri, formoit une perte légère en comparaison de la gloire qu'il avoit acquise dans un combat si disproportionné. On chanta le *Te Deum* à Venise. Les Turcs célébrèrent avec encore plus de pompe le prétendu triomphe de leur flotte, qui fut obligée de perdre un mois entier à Métélin, pour se refaire des maux qu'elle avoit soufferts.

Amurat partit enfin, & après avoir ravagé en passant l'isle de Tine, il fut bientôt rencontré par la flotte Vénitienne dont Mocénigo venoit de prendre le commandement. Il se mit en ordre de bataille; mais sur le point

An. 1654.
FRANÇOIS
MOLINO,
XCXIX.
Doge de Venise.

An. 1654.
FRANÇOIS
MOLINO,
XCXIX.
Doge de Venise.

d'engager le combat, l'ennemi prit la fuite à toutes voiles & se retira à Mételin, laissant huit de ses vaisseaux dispersés, dont un fut enlevé près de Cérigo par les galères de Malte qui venoient joindre les Vénitiens.

L'Amiral Turc avoit évité sa défaite, mais il n'avoit pas rempli le principal objet de sa mission, qui étoit de porter du secours à la Canée. Pour satisfaire à ce devoir avec moins de risque, il laissa ses gros vaisseaux à Fochies, & remit en mer avec trente galères des meilleures voilières. Il n'étoit qu'à quelques milles de l'isle de Candie, lorsqu'il entendit les saluts de canon, qui annonçoient la jonction de l'escadre de Malte à la flotte de Venise. Il revira de bord sur le champ & se porta à Volo pour y charger du biscuit. Le Capitaine-Général Mocénigo, informé de ses mouvements, se porta à la hauteur de l'isle d'Andro pour l'attendre au passage. Ayant appris ensuite que le projet de l'ennemi étoit d'aller à Rhodes, il s'avança jusqu'à Nio, où il fut trompé par les manœuvres incertaines d'Amurat. Cet Amiral lui ayant donné assez habilement le change, se porta rapi-

dement à Paléo-Castro dans l'isle de Candie , débarqua bien vîte des soldats & des provisions , n'eut qu'une courte conférence avec le Bacha Cussein , retourna avec la même rapidité aux Dardanelles , passa le détroit & se trouva en sûreté à Constantinople.

Le chagrin qu'eut Mocénigo de n'avoir pas réussi à empêcher l'arrivée des secours ennemis , le fit tomber malade. On le transporta à Candie , où il mourut âgé de soixante-onze ans. Sa modestie naturelle ne laissa découvrir que très-tard les grands talents qu'il avoit reçus de la nature. Il avoit peu servi , lorsqu'on hazarda de lui donner le commandement en chef des armées navales. Ses succès furent bien au-dessus de l'attente qu'on avoit fondée sur son zèle pour la Patrie. Il montra une capacité , qui , prenant sa source dans la sublimité de son génie & dans la noblesse de ses sentimens , lui fit franchir tout à coup , entre l'essai & la perfection , l'intervalle que les autres ne parcourent que par une longue expérience. On donna à sa mort des larmes d'autant plus sinceres , qu'il avoit accoutumé tous les Citoyens à

An. 1654.

FRANÇOIS
MOLINO,
XCXIX.
Doge de Venise.

Mort du
Capitaine-
Général Mo-
cénigo.

An. 1654

FRANÇOIS

MOLINO,

XCXIX.

Doge de Venise.

Accident arrivé à Jean Capello dans sa prison.

regarder sa conservation comme le salut de l'Etat.

L'Ambassadeur Capello languissoit dans sa prison à Andrinople. Le Sénat, pour lui en adoucir les rigueurs, l'avoit élevé à la dignité de Procureur de Saint-Marc, & ne cessoit d'agir auprès de M. de la Haye, Ambassadeur de France à la Porte, pour obtenir sa délivrance. Ce Ministre la sollicitoit avec zèle, sans pouvoir vaincre l'opiniâtreté du Visir. Le malheureux Capello, dont la détention avoit affoibli le corps & un peu troublé l'esprit, s'imagina une nuit dans l'inquiétude d'un sommeil agité, que des bourreaux entroient dans sa prison pour l'étrangler. Ce songe fit sur lui une impression si vive, qu'il se donna plusieurs coups de couteau, dont il ne fut pourtant que légèrement blessé. Le Sénat, informé de cet accident, en eut tant de pitié, qu'il lui envoya permission de retourner à Venise aussitôt que la Porte l'auroit élargi, avec le pouvoir de remettre sa commission au Secrétaire Ballarini. Les Turcs eux-mêmes blâmoient hautement le Grand-Visir d'en user avec tant de rigueur ;

vis-à-vis d'un homme qui n'étoit venu que sur la foi publique ; & Méhémet étoit déjà déterminé à lui rendre la liberté , lorsqu'il fut surpris d'une attaque d'apopléxie dont il mourut. Les intrigues du Serrail pour le choix du successeur prirent du temps. La faction des Spahis fit nommer Iplir Bacha d'Alep ; & en attendant qu'il pût venir prendre possession de sa nouvelle dignité , la captivité de Capello fut prolongée.

La paix entre l'Angleterre & la Hollande venoit de se faire , & Cromwel à qui tout avoit réussi jusques-là , sous le nom modeste de Protecteur , cachoit les prétentions & le jeu du plus fier despote. La République réclama son assistance ; & il répondit , que l'envoi de cent quarante vaisseaux qu'il devoit faire dans la Méditerranée pour châtier les corsaires de Barbarie , opéreroit une diversion favorable aux Vénitiens , & désavantageuse pour les Turcs. Les troubles de la France étoient apaisés , mais la guerre continuoit entre cette Couronne & celle d'Espagne , & tenoit leurs forces employées de maniere à ôter à la République toute espérance. L'Empereur,

An. 1654.

FRANÇOIS
MOLINO,
XCXIX.
Doge de Venise.

Le Sénat
réclame l'ap-
pui de Crom-
wel.

An. 1654.

FRANÇOIS
MOLINO,
XCXIX.
Doge de Venise.

occupé à faire élire son fils Ferdinand, Roi des Romains, qui mourut peu de temps après son élection, & à resserer les nœuds de son alliance avec la Reine Christine de Suède, qui céda bientôt après sa couronne à Charles Gustave, Prince Palatin, voyoit avec indifférence l'embaras des Vénitiens.

An. 1655.

Mort d'Innocent X ;
Alexandre
lui succede.

Le Pape Innocent X mourut au commencement de l'année suivante. Le conclave qui suivit se trouva assez longtemps partagé entre deux factions, dont l'une portoit le Cardinal Jules Sacchetti, & l'autre le Cardinal Fabio Chigi. Le premier étoit un homme sage & vertueux ; mais il avoit contre lui l'Espagne, qui, l'ayant déjà exclus une fois à cause de son attachement pour la France, vouloit maintenir son exclusion. Le second joignoit à une vertu aussi apparente une capacité plus réelle dont il avoit donné des preuves dans le congrès de Munster ; mais le Cardinal Mazarin s'opposoit à son élection, le supposant mal disposé pour lui & pour la France. Le Sacré Collège souffroit impatiemment le droit nouveau que les Puissances s'étoient attribué pour l'exclusion des sujets qui leur déplaisoient, & prétendoit rejet-

ter cette prérogative, comme contraire à la dignité & à la liberté du conclave; mais comme les intérêts particuliers influent beaucoup sur la politique artificieuse & timide des Cardinaux, ils murmuroient contre la pesanteur de ce joug sans oser le secouer. Leur manège leva les obstacles qui les empêchoient de voter en faveur du Cardinal Chigi. Il fut élu le 7 Avril & prit le nom d'Alexandre VII.

Avant son élection & pendant la durée du conclave, il avoit été l'auteur & le rédacteur d'un décret, qui obligeoit le futur Pontife à joindre tous les ans les galères de l'Eglise à celles de Malte pour la défense de Candie, & à y envoyer trois mille soldats, indépendamment des secours des autres Puissances chrétiennes qu'il seroit chargé de solliciter. Lorsqu'il fut élu, il affecta de marcher sur les traces de ses plus saints prédécesseurs, il éloigna de lui tous ses parents. Il fit mettre dans son cabinet un cercueil & quantité de choses qui tendoient à l'avertir continuellement qu'il étoit mortel. Tous ses discours ne respirèrent que la piété & le détachement de tout intérêt humain. Ces apparences n'é-

An. 1655.

FRANÇOIS
MOLINO,
XCXIX.
Doge de Venise.

An. 1655.
FRANÇOIS
MOLINO,
XCXIX.
Doge de Ve-
nise.

toient point celles de la vertu qui est simple & n'affecte rien. Loin que sa conduite répondit à ces heureux commencemens, on ne tarda pas à découvrir en lui toutes les foibleffes des Papes les plus attachés à leur intérêt particulier ; & l'Europe dont il avoit excité l'attente ne vit en lui qu'un homme ordinaire.

Charles Con-
tarini, 100^e
Doge.

La mort du Doge, François Molino, suivit de près celle d'Innocent X. Molino se rendit recommandable par une grande application aux affaires, par beaucoup de sagesse & de modération. Son unique défaut fut une certaine dureté dans les manieres & dans les propos, dont il avoit contracté l'habitude dans les emplois militaires qu'il avoit exercés sur terre & sur mer ; mais on est bien près de la perfection, quand on ne donne lieu qu'à des reproches de cette nature. Son successeur fut Charles Contarini.

La mort de Léonard Mocénigo avoit laissé vacante la place de Capitaine-Général. Elle fut donnée à Jérôme Foscarini, Procurateur de Saint-Marc, qui avoit commandé en Dalmatie, & qui joignoit à un génie très-actif une attention sévère pour la dis-

cipline. Il partit à la fin de Février avec une escadre & des troupes.

La flotte de la République étoit restée aux ordres du Provéditeur François Morosini. Dès qu'il put mettre en mer, il se porta sur l'isle d'Egene, qui servoit de retraite à tous les petits bâtimens chargés pour la Canée. Il força la ville & le château, les démolit, brûla toutes les barques qui étoient dans le port, tira de grosses contributions des habitans, & en condamna trois cents à la rame. De-là, après avoir longé la côte de Macédoine & enlevé tous les navires qui se trouverent dans ce parage, il se présenta devant Volo où les Turcs avoient leurs fours & de gros magasins de vivres. Il fit escalader la place, & tous les habitans prirent la fuite. Le Bacha avec une poignée de soldats résista quelque temps dans le château & l'abandonna. Tout ce qui n'eut pas le temps de se sauver, périt par le fer ou fut condamné à l'esclavage. Morosini trouva dans les magasins quatre millions de livres de biscuit; il en embarqua une partie & brûla le reste. Il fit enlever toutes les poudres avec vingt-sept pièces de canon, détruisit les fours, les magasins, la mosquée,

An. 1655.

CHARLES
CONTA-
RINI,
C.

Doge de Venise.

Opérations
navales.

An. 1655.
 CHARLES
 CONTARINI,
 C.
 Doge de Venise.

une partie des maisons & toutes les fortifications du port. Il remit à la voile, força en passant l'isle de Schiattoto à payer contribution, & se rendit aux Dardanelles au commencement d'Avril. Comme la flotte ennemie n'avoit point encore appareillé, il laissa dans cette croisiere Lazare Mocénigo avec une escadre de vaisseaux, & revira de bord pour aller à la rencontre du nouveau Capitaine-Général. Il le trouva près de l'isle d'Andro dangereusement malade d'une fièvre maligne dont il mourut le 5 Mai. Ainsi, tous les projets formés par Foscarini s'évanouirent, & le défaut de Commandant en chef servit à faire retomber les opérations dans l'incertitude & dans la langueur.

Les affaires des Turcs souffroient encore davantage des révolutions continuelles de leur ministere. A peine le Bacha d'Alep avoit-il pris possession de la charge de Grand-Visir, avec le dessein d'opposer aux abus une rigueur inflexible, qu'il fut étranglé dans le Serrail. Les Janissaires, dont la faction avoit repris le dessus, proclamerent Amurat ci-devant Capitan Bacha, & le commandement de la flotte Otto-

mane fut donné à Mustapha , lequel pressé par les ordres du jeune Sultan & du nouveau Visir , appareilla au commencement de Juin , & parut aux Dardanelles à la tête de plus de cent voiles. Lazare Mocénigo , chargé de lui disputer le passage , avoit reçu du renfort , & sa division étoit composée de six galères , quatre galéasses & trente vaisseaux portés en divers endroits du canal. Il avoit ordonné à ses Capitaines de tenir ferme dans leurs postes , de canonner l'ennemi sans s'ébranler , & lorsqu'il seroit arrivé dans la partie la plus étroite du canal , de démarer tous ensemble pour le charger.

L'Amiral Ottoman entra courageusement dans le canal. Les Barbaresques étoient en-deçà comme les années précédentes , à portée de le soutenir & de se joindre à lui. Les Vénitiens laisserent approcher son avant-garde , & lorsqu'elle fut à la portée du canon , ils lui firent une si furieuse décharge , qu'elle rompit sa ligne. Le reste de la flotte accourut & ne fit qu'augmenter le désordre. Les Vénitiens leverent leurs ancres & la mêlée commença. Le vaisseau de Mustapha

An. 1655.
 CHARLES
 CONTARINI,
 C.
 Doge de Venise.

Combat naval dans le détroit. Victoire des Vénitiens.

AN. 1655.
 CHARLES
 CONTARINI,
 C.
 Doge de Venise.

fut criblé de coups de canon, une des sultanes coula à fond, & une galère ennemie sauta dans ce premier choc. Mustapha se sauva de la mêlée avec une partie de ses galères; laissant les autres à la merci des Vénitiens, qui les fracassèrent & les mirent en pièces. Trois grands vaisseaux furent obligés de se rendre à eux, onze périrent par les flammes, neuf autres bâtimens à demi brûlés furent engloutis par les eaux; plusieurs échouèrent, & il n'en échappa qu'un petit nombre qui allèrent joindre en très-mauvais état leur Capitan-Bacha dans le port de Fochies. Le combat avoit duré six heures, & il ne finit qu'à la nuit. Les Vénitiens ne perdirent qu'un seul de leurs vaisseaux qui avoient pris feu, & ils n'eurent sur tous leurs autres bâtimens que deux cents morts & autant de blessés. Le brave Mocénigo montra que s'il sçavoit vaincre, il sçavoit profiter de la victoire. Dès le lendemain il se présenta devant Fochies pour achever de détruire les débris de la flotte ennemie; mais le timide Capitan-Bacha se tenant soigneusement renfermé dans ce port, dont l'entrée étoit défendue par deux bons châteaux, Mocénigo ne

put faire autre chose que de l'y bloquer & de l'empêcher de porter du secours à Malvoisie attaquée par le Provéditeur Morosini.

Cette place située sur la côte orientale de la Morée , étoit l'endroit où l'on rassembloit le plus de bâtimens pour porter du secours à la Canée. Séparée du continent par un canal , elle étoit peu accessible aux attaques. Morosini , qui avoit reçu depuis peu les escadres auxiliaires de l'Eglise & de Malte , entreprit d'en faire le siège malgré ses difficultés. Ses troupes débarquées sur le continent & ses galères distribuées autour de la rade formerent l'investissement. La place élevée sur un rocher escarpé n'avoit rien à craindre du canon de la flotte Vénitienne ; & Morosini manquant de ressources pour une attaque régulière , prit le parti de la tenir bloquée & de l'affamer. Le Grand-Visir , informé du danger qui la menaçoit , fit partir deux Bachas avec une armée pour opérer sa délivrance ; mais comme cette armée avoit plus de cent soixante lieues à faire pour arriver , il envoya couriers sur couriers au Capitan-Bacha , pour le presser de voler à son secours. Mus-

An. 1655.

CHARLES
CONTARINI,
C.

Doge de Venise.

Blocus de Malvoisie.

An. 1655.
 CHARLES
 CONTARINI,
 C.
 Doge de Venise.

tapha , à qui il restoit quarante galères , étoit retenu par la difficulté de se procurer du biscuit , cette denrée étant devenue très-rare depuis le sac de la ville de Volo. Il ne pouvoit sortir du port de Foschies sans tomber dans les pièges de Lazare Mocénigo , qui avoit pris le large tout exprès pour faciliter sa sortie , & qui l'attendoit à une certaine hauteur pour lui livrer un nouveau combat.

Ces considérations l'empêcherent d'obéir aux ordres pressants qu'il recevoit du Serrail. Tout ce qu'il osa tenter , fut d'envoyer quelques troupes & un peu d'argent que les galères de Barbarie transporterent furtivement à la Canée , & de se retirer lui-même à Constantinople lorsque l'hiver fut venu.

Le blocus d'une place, comme Malvoisie , ne pouvoit durer qu'autant que la saison permettoit de tenir la mer. Dès que les vents du mois d'Octobre commencerent à souffler , Morosini fut obligé de ramener la flotte à Candie ; les escadres auxiliaires reprirent la route de leurs ports ; & cette campagne qui avoit commencé par une victoire des plus signalées , finit

comme toutes les précédentes dans l'indécision.

L'Ambassadeur de France avoit enfin obtenu du nouveau Grand-Visir, la liberté de Capello & du Secrétaire Ballarini. Il fut convenu qu'on les rappelleroit à Constantinople pour écouter leurs propositions. Capello qui étoit malade ne put faire le voyage. Le seul Ballarini partit d'Andrinople & eut audience du Grand-Visir. Il proposa une restitution réciproque & sans réserve. Elle fut rejetée; mais Amurat lui laissa entrevoir, qu'on pourroit s'accommoder en laissant les possessions respectives dans leur état actuel. Ce commencement de négociation fut arrêté par une nouvelle révolte des Spahis, qui firent en Natolie de nombreux attroupemens, se plaignant du mauvais gouvernement & demandant qu'on en punît les auteurs. La déposition d'Amurat fut la suite de ce soulèvement. On donna sa place à Soliman, homme foible, qui ne sçavoit qu'user de souplesse & se soumettre à toutes les fantaisies des Sultanes dominantes dans l'intérieur du Serrail.

Les Vénitiens ne pouvant traiter avec solidité dans une Cour dont le

An. 1655.

CHARLES

CONTA-

RINI,

C.

Doge de Venise.

Négociation à Constantinople, sans succès.

An. 1655.
 CHARLES
 CONTARINI,
 C.
 Doge de Venise.

syftème changeoit perpétuellement , défefpérèrent de la paix & firent les plus vives instances auprès d'Alexandre VII , pour l'engager à remplir dans toute leur étendue les intentions qu'il avoit d'abord manifestées en leur faveur. Alexandre ne leur avoit donné cette année que quatre de fes galères. Il avoit trouvé divers prétextes pour s'abstenir de l'envoi des trois mille hommes , contre la foi du decret dont nous avons parlé plus haut. Il promit de plus grands secours pour l'année suivante. Il écrivit divers brefs aux Puiffances Chrétiennes , & il n'en reçut que les témoignages d'un zèle infructueux.

Affaires
 étrangères.

La France , depuis la cessation des troubles qui l'avoient agitée , reprenoit son ancienne supériorité sur l'Espagne , qui affoiblie moins par les pertes qu'elle avoit effuyées , que par les vices de son administration , demandoit à l'Empereur ou son secours contre la France , ou sa médiation pour en obtenir la paix , en le menaçant de terminer ses embarras par le mariage de l'Infante son héritière avec Louis XIV. Ferdinand III se croyant très-assuré qu'on ne prendroit jamais

le parti de donner l'héritière de l'Espagne à un Prince rival de la Maison d'Autriche, laissoit crier la Cour de Madrid, pour donner toute son attention à l'entreprise du nouveau Roi de Suède sur la Pologne. Tandis que la Reine Christine traînoit dans diverses parties de l'Europe le spectacle de son abdication, & ne montrait par-tout sous un vain dehors de philosophie, que les ridicules prétentions d'un caractère vain & bizarre, Charles Gustave enlevait la Pologne & la Lithuanie au Roi Casimir, & menaçoit d'une invasion les Etats voisins de la Maison d'Autriche, agissant de concert avec Cromwel, qui dans ce même temps enlevait la Jamaïque aux Espagnols. Ces mouvements excités, ou du moins fomentés par la France, augmentoient l'inapplication des Puissances Chrétiennes à la guerre des Vénitiens contre les Turcs.

Le Doge, Charles Contarini, mourut au commencement de l'année suivante. Il fut remplacé par François Cornaro, qui n'ayant survécu que peu de jours à son élection, eut pour successeur Bertucce Valier.

Laurent Marcello récemment élevé

An. 1655.

CHARLES
CONTARINI,
C.

Doge de Venise.

An. 1656.

François
Cornaro, 102
Doge.
Bertucce Va-
lier, 102 Do-
ge.

An. 1656.

FRANÇOIS
CORNARO ,
C I.
Doge de Venise.BERTUCCE
VALIER ,
C II.

à la dignité de Capitaine-Général des armées navales, étoit arrivé à Candie. Il se rendit à la fin de Mai aux Dardanelles avec vingt-cinq vaisseaux, vingt-quatre galères & sept galéasses. Le ministere Ottoman étoit livré de plus en plus à l'esprit de discorde. Le Grand-Visir Amurat fut déposé, & on donna sa place à Cussein, Bacha de la Canée. Ce n'étoit qu'un piège qu'on lui tendoit pour l'attirer à Constantinople, & lui faire subir la peine des lenteurs qu'on lui reprochoit, & qu'on attribuoit à sa mauvaise volonté, tandis qu'elles avoient leur unique principe dans les désordres du gouvernement qui le mettoient dans l'impuissance d'agir.

Troubles à
Constantino-
ple.

A peine eut-on dépêché le courier qui lui portoit la nouvelle de sa promotion, qu'il s'éleva un nouveau tumulte à Constantinople. Trente mille Janissaires entourerent le Serrail, & demanderent à parler au Sultan. Le jeune Mahomet IV se présenta à une fenêtre. Ces mutins, après avoir fait les plus vives déclamations contre les mauvais Ministres à qui il donnoit sa confiance, demanderent qu'on leur livrât la Sultane mere, le Visir qui ve-

An. 1656.

BERTUCCE
VALIER,
CII.
Doge de Venise.

noit d'être déposé, le Mufti, le Chiflaraga, & quarante autres dont ils avoient écrit les noms sur une liste. Mahomet, les larmes aux yeux, demanda grace pour sa mere; on voulut bien la lui accorder, & il abandonna tous les autres à la fureur des soldats. Ils exigèrent qu'on rappellât le courier qui avoit été envoyé au Bacha Cussein, & firent nommer à sa place un homme de leur parti nommé Zurnassan, qu'ils déposerent quelques jours après pour lui en substituer un autre nommé Sciaus. Le Sultan se défit de celui-ci par le poison, & Méhemet, Bacha de Damas, lui succéda. De nouvelles intrigues du Serrail semerent la division parmi les soldats rebelles. Les deux partis se chargerent avec fureur, & il en périt un grand nombre. L'excès du désordre fit sentir aux plus mal intentionnés, la nécessité de le faire cesser; & après deux mois de soulèvements & de massacres, le calme parut entièrement rétabli.

On en profita pour faire partir la flotte Ottomane forte de quatre-vingt-dix-huit, tant galères que vaisseaux, aux ordres de Sinan Bacha. Il entra le 26 Juin en ordre de bataille dans

Combar naval dans le détroit. Les Turcs entièrement défaits.

An. 1656.

BERTUCCE
VALIER,
CII.
Doge de Venise.

le canal ; & fit donner le signal du combat par plusieurs volées de canon, tirées des deux châteaux & de quelques nouvelles batteries établies à leur voisinage. Aussitôt la flotte Vénitienne leva ses ancres, courut à l'ennemi, & la mêlée commença. Marcello avoit fait sa disposition de maniere que sa ligne occupoit toute la longueur du canal, & un vent favorable l'aida à se soutenir contre la force du courant. Son attaque fut terrible, & tous ses Capitaines s'y porterent avec une ardeur qui étoit un sûr garant de la victoire. Le Capitaine-Général, engagé dans le plus fort de la mêlée, avoit déjà pris un des plus gros vaisseaux de l'ennemi ; il étoit sur le point d'en prendre un autre, lorsqu'il reçut un coup de canon dans les reins qui l'étendit roide mort. Jean Marcello, son Lieutenant & son parent, fait couvrir le cadavre, empêche qu'on ne donne avis de cet accident & continue le combat. Les Turcs aux abois & abandonnés de leur Amiral, qui avoit pris la fuite avec quatorze galères, se jettent la plûpart ou à l'eau, ou dans leurs chaloupes pour gagner la terre. Treize de leurs galères & onze de

leurs gros vaisseaux sont forcés de se rendre aux Vénitiens. Tous les autres ou échouent sur la côte, ou restent désemparés au milieu des flots ; en sorte que les vainqueurs demeurèrent maîtres de quatre-vingt-quatre navires de toute grandeur.

An. 1656.
FRANÇOIS
VALIER.
C I I.
Doge de Venise.

La nuit fit cesser le combat ; le lendemain à la pointe du jour, les Vénitiens enleverent de leurs prises tout le canon & toutes les munitions, & mirent le feu à tous les bâtimens qui avoient perdu leurs manœuvres. Ils emmenerent plus de cinq mille prisonniers. On compta du côté des Turcs plus de dix mille morts. Les Vénitiens n'eurent que trois cents hommes tués & à-peu-près autant de blessés. La perte de leur Général fut l'accident qui leur causa le plus d'affliction. Le vaisseau de Lazare Mocénigo avoit beaucoup souffert & étoit échoué sur un rocher. On le désarma & on y mit le feu. Deux autres vaisseaux avoient péri dans le combat par les flammes ; mais on avoit eu le temps d'en retirer les équipages.

Lazare Mocénigo, qui avoit perdu un œil dans l'action, porta à Venise la nouvelle de cette grande victoire.

An. 1656.

BERTUCCE
VALIER,
C II.
Doge de Venise.

Le Sénat en fit rendre à Dieu de solennelles actions de grâces. Les obsèques de Laurent Marcello furent célébrées avec une pompe extraordinaire. On donna diverses récompenses à ses frères & à ses neveux, ainsi qu'à tous les Officiers qui s'étoient distingués dans le combat; & lorsqu'il fut question d'élire un nouveau Capitaine-Général, toutes les voix se réunirent en faveur de Lazare Mocénigo.

Terreur à
Constantino-
ple.

La terreur étoit à l'excès dans la capitale de l'Empire Ottoman. On crut que les vainqueurs ne tarderoient pas de se présenter devant ses murs. On prit avec précipitation des mesures pour sa défense, & on fut si peu assuré de leur succès, qu'on pensoit déjà à emmener le jeune Sultan à Andrinople; mais la flotte Vénitienne n'étoit point en état de tenter une entreprise de cette conséquence. La perte de son Capitaine-Général déterminâ la retraite des galères de Malte, qui, après avoir fait des prodiges dans le combat, refuserent de servir sous le pavillon d'un officier inférieur. La rivalité si naturelle entre Généraux qui, à égalité de grades, aspirent à égalité d'honneurs, suspendit quelque temps
les

les opérations de la flotte victorieuse ; mais le vrai zèle l'emportant enfin sur des disputes excitées par une vaine émulation, on se porta sur l'isle de Ténédos , dont la conquête ne coûta que six jours d'attaque & cent cinquante hommes tués ou blessés. On passa de-là à l'isle de Stalimene , qui fut conquise encore à moins de frais. Celle de Samotrace consentit à payer tribut. Après ces deux expéditions la flotte alla hiverner à Candie.

An. 1656.
BERTUCCO
VALIER,
CII.
Doge de Venise.

Les murmures des Turcs contre le mauvais succès de leurs armemens allèrent si loin , qu'ils formerent le projet de déposer le Sultan Mahomet IV , & de mettre sur le trône son frere Soliman , qui , quoique dans un âge plus tendre manifestoit un esprit plus vif & un cœur plus martial. Mahomet ayant découvert ce complot , manda au Serrail les Chefs des mécontents , leur fit trancher la tête , & intimida les autres par ce coup de vigueur. Cependant pour donner à son Peuple une satisfaction apparente , il exila le Grand-Visir à Canissa , & le Capitan-Bacha à Négrepont. Pour remplir le premier ministère , le hazard lui fit faire un choix qui eut des

Conspiration
à la Porte.

An. 1656.
BERTUCCE
VALIER,
CII.
Doge de Venise.

suites bien funestes pour les Vénitiens. Il nomma Méhémet Kiupergli, homme alors peu connu & qui ne devint que trop fameux dans la suite. Il eut la gloire d'affermir la couronne sur la tête de son maître, d'appaiser les discordes de sa Nation, de faire triompher ses armes, de conserver l'autorité jusqu'à sa mort & de la laisser à son fils.

Sa première démarche en entraut dans le ministère, fut de renvoyer à Andrinople le Secrétaire Ballarini, en attendant que sa faveur, mieux établie, lui fournît l'occasion de parler de paix avec sûreté. Les derniers ordres que ce Secrétaire avoit reçus du Sénat, lui imposoient l'obligation d'offrir les isles de Ténédos & de Stalimene en échange de la Canée & de Rétimo; mais la conduite précautionnée du nouveau Visir ne lui permit pas d'exécuter cette commission.

Affaires
étrangères.

Le feu de la guerre que Charles Gustave avoit allumé en Pologne, & que les François entretenoient dans le Milanois & dans les Pays-Bas, faillit à produire un incendie général en Europe. L'Empereur se crut intéressé à secourir le Roi Casimir, & prétendit, que sans enfreindre le traité de

Westphalie , il pouvoit envoyer ses troupes en Flandre & en Italie au secours du Roi d'Espagne son cousin. Il délibéra même de mettre au ban de l'Empire le Duc de Modène , qui entièrement livré à la France , assiégeoit actuellement la ville de Valence dans le Milanois. L'objet particulier qu'il avoit en vûe en faisant cet effort en faveur de l'Espagne , étoit d'obtenir l'héritiere de ce Royaume pour son fils Léopold déjà élu Roi de Hongie , & qu'il se proposoit de faire élire Roi des Romains , dès qu'il auroit l'âge compétent ; mais le Cardinal Mazarin croisa habilement ses vûes , en envoyant à Madrid M. de Lionne qui déclara que la paix , que l'Espagne désiroit & dont elle avoit un besoin extrême , ne pourroit jamais être le fruit que du mariage de l'Infante avec le Roi son maître. Quoique sa proposition eût été mal reçue à Madrid , elle donna de la jalousie à l'Empereur , & lui persuada que le seul moyen de soumettre la Cour d'Espagne à ses vûes , étoit de s'en faire rechercher & de la servir froidement ; en sorte que cette politique arrêta le progrès de l'incendie dont l'Europe se croyoit menacée.

An. 1656.

BERTUCCHE
VALIER,
CII,
Doge de Venise.

An. 1656.

BERTUCCE
VALIER,
CII.
Doge de Venise.Le Sénat
cherche en
vain des Al-
liés.

Les Vénitiens ne pouvant trouver du secours chez leurs voisins, sollicitoient Cromwel, qui arrêté par les intérêts du commerce de sa Nation dans le levant, ne leur donnoit que de foibles espérances. Ils avoient envoyé jusqu'en Moscovie demander l'alliance & l'appui de cette Nation encore barbare; mais quoique le Grand Duc de Russie leur eût lui-même envoyé un Ambassadeur, avec ordre d'examiner sur les lieux l'objet & les avantages de l'alliance que la République lui proposoit, cette négociation n'avoit opéré que des paroles honnêtes & la considération attachée au bruit répandu d'une pareille liaison, qu'il n'étoit pas facile d'effectuer.

Suppression
d'Ordres Re-
ligieux.

Le Sénat représentoit au Pape que toutes ses espérances étoient en lui seul. Alexandre VII vouloit bien accorder aux Vénitiens tous les secours qui ne seroient point à sa charge. Il imagina d'abolir deux congrégations de Religieux, celle du Saint-Esprit & celle des Porte-Croix, en permettant à chacun des membres ou de passer dans d'autres congrégations, ou de vivre en Prêtres séculiers avec une per-

sion viagere établie sur la vente de leurs biens, dont le surplus, pour ceux qui étoient dans l'Etat de Venise, seroit employé à la guerre contre les Turcs. Cette nouveauté déplut à une foule de gens qui croyoient la Religion intéressée à la conservation de ces communautés où une oisiveté molle & scandaleuse avoit pris la place de la régularité ancienne ; mais le Sénat, qui voyoit consacrer à un meilleur usage des biens jusques-là prodigués à des sujets au moins inutiles, accepta ce changement comme une grace.

Le Pape voulut en même temps supprimer dans toute l'Italie, tous les couvents réduits à un nombre de Religieux insuffisant pour la manutention de la règle ; & il ordonna que leurs biens fussent érigés en bénéfices qu'il se proposoit de donner en commande aux Prélats de sa Cour. Le Sénat, qui se voyoit exposé par cet arrangement à voir transporter chez l'étranger une partie de ses ressources, suspendit à cet égard l'exécution du décret de Rome, & demanda que les biens des couvents, supprimés dans ses Etats, fussent appliqués aux besoins

An. 1656.

BERTUCCE
VALIER,
CII.
Doge de Venise.

An. 1656.

BERTUCCE
VALIER,
CII.Doge de Ve-
nise.Jésuites ré-
tablis à Ve-
nise.

de la guerre contre les Infidèles.

Le Nonce d'Alexandre mit cette affaire en négociation, & profita de la circonstance pour demander le rétablissement des Jésuites dans l'Etat de Venise. Il employa avec adresse toutes les raisons qui pouvoient déterminer le Sénat à ce rétablissement. Il déclara, que le Pape avoit cette affaire fort à cœur, & que si on avoit pour lui cette complaisance, il ouvriroit tous ses trésors à la République, & emploieroit en sa faveur tout ce qu'il avoit de pouvoir. L'Ambassadeur de France se joignit au Nonce, pour vaincre les oppositions qui étoient à craindre. Plusieurs Sénateurs parurent ébranlés; & le plus grand nombre affecté des avantages que la Patrie pouvoit retirer de ce sacrifice, n'étoit retenu que par la rigueur de l'ancien décret. Le Sénat s'assembla extraordinairement. Le chevalier Jean Soranso parla pour la négative avec beaucoup de force. L'affirmative fut soutenue par le Procurateur, Jean Pésaro, & il passa à la grande pluralité, que le rétablissement des Jésuites seroit accordé à la demande qu'en faisoient le Pape & le Roi de France.

Dès-lors, il n'y eut plus de difficulté sur l'article des couvents supprimés. Le Pape abandonna au Sénat la libre disposition de leurs biens. Sa conduite dans cette occasion est une preuve, que la suppression des couvents superflus n'a rien de contraire aux vrais intérêts de la Religion, & qu'en appliquer leurs biens au soulagement de l'Etat, c'est en faire l'emploi le plus naturel & la destination la plus légitime.

An. 1656.
BIRTUCCE
VALIER,
CII.
Doge de Venise.

On s'appercevoit déjà de beaucoup de changement à Constantinople depuis que Méhémet Kiupergli occupoit la place de Grand-Vilir. Il y avoit moins de murmure dans le peuple, plus de discipline dans les troupes, moins d'intrigues dans le Serrail, plus de secret dans les conseils, plus d'ordre dans toutes les parties de l'administration : tant un homme seul a de pouvoir sur le sort des plus grands Empires. Il choisit pour Amiral le Bacha Topal, & avant que les Vénitiens songeassent à reprendre leur croisiere aux Dardanelles, il le fit sortir du détroit avec trente galeres pour leur enlever l'isle de Ténédos. Les vents contraires traverserent cette expédition,

Habileté du
Grand-Vilir
Kiupergli.

An. 1656.
BERTUCCÉ
VALIER,
CII.
Doge de Venise.

Opérations
navales.

& Topal se borna à courir la mer pour tâcher de se joindre aux Barbaresques.

Le nouveau Capitaine-Général Lazare Mocénigo arriva sur ces entrefaites dans l'Archipel, & ayant appris la sortie du Capitan-Bacha, il envoya aussitôt une partie de sa flotte à Ténédos & aux Dardanelles. Il détacha Vincent Quirini avec tous ses vaisseaux pour courir après l'ennemi. Il se porta lui-même avec dix-neuf galères & six galéasses à Scio, où la riche caravane du Caire tomba entre ses mains. Quelque temps après, il rencontra à la même hauteur deux fortes escadres de Barbaresques, dont une seule osa tenir ferme, l'autre ayant pris la fuite lâchement. Il la combattit pendant trois heures, ordonna l'abordage, se rendit maître de trois gros navires, & brûla tous les autres que le vent avoit poussés à la côte. Le succès brillant de cette rencontre déterminina le Sénat à conférer à Lazare Mocénigo une place de Procureur qui venoit de vaquer.

Belles manœuvres du Capitaine-Général.

Cette récompense ne consola point le Capitaine-Général d'avoir manqué la seconde escadre des Barbaresques. Il voulut la poursuivre & ne put la ren-

contrer. Il sçut qu'il y avoit dans le port de Suazich une multitude de faïques armées ; & quoique l'entrée de ce port fût défendue par deux fortes batteries, il y courut, y pénétra, s'empara des batteries dont il fit enclouer le canon, intimida la garnison & les habitants au point qu'ils prirent tous la fuite, pilla la ville & les faïques & y mit le feu.

Il reçut avis dans ce moment, que la grande flotte des Turcs avoit appareillé, & que Méhémet Kiupergli s'éroit avancé du côté des Dardanelles à la tête de cinquante mille hommes. Il venoit d'être joint par les galères de l'Eglise & de Malte. Il se porta avec toutes ses forces vers le détroit. Il tint conseil de guerre en arrivant, & son intrépidité dicta la résolution que l'on prit d'attaquer de nuit les deux châteaux & la flotte ennemie, de pousser ensuite jusqu'à Constantinople, où l'effroi de cette témérité pouvoit dans l'absence du Grand-Visir occasionner d'étranges événements. Il manquoit d'eau ; il détacha plusieurs de ses galères pour renouveler sa provision à Imbro. Le vent contraire retarda leur retour de huit jours ; elles n'avoient pas

An. 1657.
BERTUCCE
VALIER,
CII.
Doge de Venise.

encore rejoint le 16 Juillet au soir.

An. 1657.

BERTUCCE

VALIER,

CII.

Doge de Venise.

Combat dans le détroit.

Le lendemain, les Turcs profitèrent de cet avantage pour hasarder le passage du canal. Le vent étoit fort & la mer très-grosse. Le canon des deux châteaux, de tous les navires Turcs & de plusieurs batteries sur les deux rives, donna le signal de l'attaque. Les Vénitiens la soutinrent avec leur courage ordinaire. On se mêla, on s'aborda. La Capitane Turque & une des Sultanes criblées dans ce premier choc, allèrent se briser sur la côte. Le combat devint de plus en plus opiniâtre. Barbaro brûla deux galères & en prit une. De deux Sultanes qui se défendoient avec le plus de vigueur, l'une fut coulée à fond, & l'autre forcée de se rendre. On se battit jusques bien avant dans la nuit. Les deux flottes mêlées ensemble furent entraînées par les courants hors du canal, & ne cessèrent de se canonner. Mocénigo donna des signaux pour pousser l'ennemi à toute outrance. La plupart des galères Turques pleines d'épouvante se jetterent sur les côtes de Natolie; il en périt plusieurs; les autres abandonnées d'une partie de leurs équipages, évitèrent difficilement d'é-

tre brûlées par les Vénitiens. Le jour parut ; mais le vent étoit si furieux , qu'il interrompit le combat. La mer fut un peu plus calme la nuit suivante ; mais le surlendemain le vent renforça toute la matinée ; sur le soir , la mer étant moins grosse , Mocénigo se porta avec douze galères sur l'ennemi pour achever de le détruire. Il donnoit ses ordres avec cet intrépidité de sang-froid qui caractérise les héros , lorsque le feu prit aux poudres de sa galère ; sa grande vergue fut emportée & lui écrasa la tête en retombant. On eut le temps de sauver avec son corps l'argent & les papiers. François Mocénigo, son frere & son Lieutenant, fut retiré de l'eau à demi mort. Cinq cents hommes périrent dans cet accident, & quatre nobles Vénitiens, Constantin Michiéli, Matthieu Cornaro, Thomas Soranzo & Jean Balbi, furent du nombre.

Ainsi finit ce fameux combat des Dardanelles qui avoit duré trois jours ; les Vénitiens ayant pris le parti de se retirer , aussitôt qu'ils virent leur Capitaine - Général mort. Les Turcs y perdirent vingt de leurs meilleurs navires. Les Vénitiens , qui en eurent

An. 1657.
BERTUCCE
VALIER,
CII.
Doge de Venise.

Mort du Capitaine - Général.

Suites de ce combat.

AN. 1657.
BERTUCCE
VALIER,
CII.
Doge de Venise.

toute la gloire , furent réduits à pleurer leur triomphe qui avoit causé la mort du Héros le plus digne de les commander. Les escadres auxiliaires d'Italie , refusant d'obéir à un autre chef , les quitterent quelques jours après. Le Commandement échut par ancienneté à Laurent Renier qui n'avoit point les qualités requises. L'isle de Ténédos fut perdue par la faute des deux Provéditeurs , Contarini & London , lesquels , rappelés par le Sénat , furent dégradés de noblesse & proscrits ; & on mit dans le Broglio une inscription en marbre pour perpétuer l'infamie de leur conduite. La perte de Ténédos fut suivie de celle de l'isle de Stalimene , que les Turcs acheverent de soumettre le 12 Novembre ; & ce double malheur fut occasionné à la République par la perte d'un seul homme.

Affaires
étrangeres.

L'empereur Ferdinand III étoit mort le 2 Avril. Son fils Léopold , Roi de Hongrie , étoit encore en minorité. Et les avis du conseil de Vienne pour la succession à la Couronne Impériale , étoient partagés entre ce Prince & l'Archiduc Léopold son oncle. On eut recours au Roi d'Espagne , Philippe IV ;

& comme on prévoyoit que les Puiffances Etrangères, & les Espagnols en particulier, consentiroient difficilement à voir la Couronne d'Espagne réunie à celle de l'Empire sur une même tête, on lui proposa de donner sa fille en mariage au Roi de Hongrie, qui renonceroit dès-lors à la Couronne Impériale, en faveur de l'Archiduc son oncle. Cette négociation fut suspendue par la grossesse de la Reine d'Espagne, & Philippe IV conseilla de différer l'Élection jusqu'après les couches de cette Princesse. Les Electeurs voulurent bien souscrire à ce délai. La France intrigua pour transporter la Couronne Impériale à la Maison de Bavière; mais le Chef de cette maison refusa de se mettre sur les rangs, en disant qu'il préféroit la condition d'un riche Electeur, à celle d'un Empereur pauvre. La Reine d'Espagne accoucha d'un fils vers la fin de l'année; & la difficulté qui avoit arrêté se trouvant levée, le Roi de Hongrie se rendit à Francfort pour se faire élire Empereur.

Le Grand-Visir, satisfait du succès de sa première campagne, auroit voulu mettre fin à la guerre contre les

AN. 1657
BERTUCCE
VALIER,
C II.
Doge de Venise.

Le Visir propose la paix.

An. 1657.
BERTUCCE
VALIER,
C II.
Doge de Venise.

Vénitiens, pour se livrer à toute son animosité contre Georges Ragotzi, Prince de Transilvanie, qui avoit intrigué à la Porte pour le perdre, & qui ayant depuis peu, sans la permission du Sultan, porté la guerre en Pologne d'où il venoit d'être chassé, lui donnoit un juste prétexte de le poursuivre. Il fit venir d'Andrinople le Secrétaire Ballarini, & lui insinua, que la Porte étoit déterminée à accorder la paix aux Vénitiens, si ceux-ci consentoient à lui céder la capitale de Candie avec ses dépendances. Ballarini répondit, qu'il falloit envoyer un courier à Venise, pour sçavoir sur ce sujet les intentions du Sénat. On dépêcha un Drogman, qui arriva en diligence. L'objet de sa mission excita beaucoup d'agitation dans le Sénat. Un des Sages-Grands s'efforça de faire sentir la nécessité de préférer une paix, quoique déshonorante, aux inconvénients d'une guerre, qui acheveroit d'épuiser l'Etat en se prolongeant. Le Procurateur, Jean Pétaro, rétuta l'opinion du Sage-Grand par toutes les considérations que pouvoient faire naître l'amour de l'honneur, & le danger de fléchir devant un ennemi audacieux & injuste.

Le Doge prit la parole & exposa avec toute l'énergie du sentiment les maux de la Patrie, l'illusion de toutes les espérances qu'on osoit concevoir & la sagesse du parti proposé de rendre la vie à l'Etat, en acceptant la paix quoiqu'avec des conditions dures & humiliantes; mais le Procurateur Péfaro soutint contre le Doge lui-même son premier sentiment, & exhortant tous les Citoyens à n'être économisés ni de leur sang, ni de leur bourse pour une si bonne cause, il offrit six mille ducats pour sa part; sa générosité entraîna tous les suffrages. Le Doge donna dix mille ducats, chaque noble & grand nombre de Citadins offrirent à l'envi tout l'argent dont ils pouvoient disposer. On renvoya le Drogman de la Porte, & la continuation de la guerre fut résolue unanimement.

Le Visir Kiupergli, étonné de la résistance des Vénitiens, se détermina à agir tout à la fois contr'eux & contre le Prince de Transylvanie. Il assembla une grande armée aux ordres des Bachas de Bude & de Témefvar, & résolut de se porter lui-même à Belgrade pour être à portée de diriger les opérations. Son principal objet

An. 1657.

BERTUCCE
VALIER,
CII.

Doge de Venise.

Le Sénat
en refusa les
conditions.

Sage conduite du Visir.

AN. 1657.
BERTUCCE
VALIER,
C. II.
Doge de Ve-
nise.

étoit de s'assurer de la faveur exclusive du Sultan, en le flattant de l'espérance d'élever sa puissance au-dessus de celle de tous ses prédécesseurs. Il obtint de lui le privilège de n'être point assujetti à communiquer au Divan ses vûes secrètes, & la liberté de se défaire de tous les rivaux qui lui faisoient ombrage. Il en vouloit particulièrement à Cussein, Bacha de la Canée, dont il envioit le crédit, la réputation & les richesses. Il lui donna tant de dégoûts, que ce Bacha prit le parti de se rendre à la Porte où il rejeta le retardement de la prise de Candie, dont on lui faisoit un crime, sur la lâcheté des Capitans-Bachas, qui jusques-là n'avoient fait que fuir ou se laisser battre.

Le Visir, qui vouloit le perdre, lui proposa de prendre lui-même le commandement des forces navales de l'Empire, & de réparer les fautes de ceux qui l'avoient précédé dans cet emploi. Cussein accepta, sans faire attention au piège qu'on lui tendoit, ou plutôt jugeant qu'il lui étoit plus avantageux de le dissimuler.

Le Sénat avoit choisi pour son Capitaine-Général, François Morosini

qui commandoit à Candie , & qui prit le commandement de la flotte au commencement du printems. Le Doge Bertucce Valier étoit mort au mois de Février ; & on lui donna pour successeur le Procurateur, Jean Pésaro, dont l'éloquence avoit empêché le Sénat de consentir à une paix humiliante.

A peine Morosini avoit-il mis à la voile , qu'il fut assailli d'une tempête des plus furieuses , qui lui emporta son gouvernail & qui fit périr quatre de ses galères. Le soin qu'il fut obligé de donner aux réparations que ce fâcheux accident rendoit nécessaires , donna le temps aux Turcs de passer le détroit. Il s'étoit replié sous l'isle de Cérigo , où il reçut cinq galères de renfort qu'on lui envoyoit de Venise , & les escadres auxiliaires d'Italie , que le zèle du Pape avoit fait monter cette année à douze galères & dix vaisseaux.

Morosini vouloit surprendre la Canée , & cette entreprise lui auroit réussi , si le secret avoit été gardé ; mais il fut trahi , & l'Amiral Cussein courut dans ce port avec trente-deux galères. Morosini, furieux d'avoir manqué son coup , se présenta devant la Canée , & défia au combat l'Amiral

An. 1657.

JEAN
PESARO. 5
CIII.
Doge de Venise.

Opérations
navales.

An. 1657.

J E A N
P E S A R O ,
C I I I .
Doge de Ve-
nise.

ennemi , qui eut la sagesse de ne pas se compromettre. Alors le Capitaine-Général sépara sa flotte en plusieurs escadres pour exercer la course dans toutes les parties de l'Archipel. Cussein partit de la Canée qu'il avoit ravitaillée, tâta en passant l'isle de Tine, qui le reçut à grands coups de canon , & se retira à Constantinople.

Guerre en
Hongrie.

Le Visir Kiupergli, qui ne lui avoit donné que des forces médiocres à dessein de le faire échouer , lui reprocha le peu d'usage qu'il en avoit fait , lui ôta le commandement , l'envoya aux sept Tours , l'y fit étrangler , & s'empara de ses biens , dont on fit monter la confiscation à quatre millions de piastrès. Ce premier Ministre, occupé de sa vengeance contre le Prince Ragotzi , demanda sa tête aux Transilvains , & qu'on lui livrât Varadin avec quelques autres places. Ragotzi eut recours à Léopold, qui venoit d'être élu Empereur , & lui représenta avec chaleur , que les Turcs n'en vouloient à ses Etats , que pour renverser la barrière qui couvroit la Hongrie & la Pologne ; mais Léopold étoit occupé à Francfort à rompre les intrigues de la France , qui étoit parvenue à met-

tre la séparation d'intérêt avec l'Espagne pour bise de sa capitulation, & à former la fameuse ligue du Rhin avec la Suède, les Electeurs de Mayence & de Cologne, les Ducs de Brunswick & de Neubourg, le Landgrave de Hesse, tous garants de cette capitulation. Forcé enfin de recevoir des mains de l'Empire cette chaîne, il ne put donner que très-tard son attention aux affaires de Hongrie. Le Grand-Visir se porta à Belgrade, fit assiéger Léo, forte place de la Transilvanie, s'en rendit maître, força les Etats à déposer Ragotzi, & à lui substituer un Seigneur de la Maison de Bachiani qui lui étoit dévoué; après quoi il mit ses troupes en quartiers d'hiver, & retourna à Constantinople.

La mort de Cromwel délivra l'Angleterre du plus dangereux de ses tyrans. Cet homme dans qui la nature avoit formé l'assemblage monstrueux des plus grands vices & des plus grandes vertus, égala les excès des scélérats les plus infâmes & la puissance des Monarques les plus absolus. Jamais l'Angleterre n'eut moins de liberté & ne fut plus florissante. Jamais

An. 1657.

JEAN
PESARO,
CIII.
Doge de Venise.

Mort de
Cromwel.

An. 1658.

JEAN
PESARO,
CIII.
Doge de Venise.

Affaires
étrangeres.

Potentat n'inspira plus de haine & n'eut tant de considération.

Le Cardinal Mazarin touchoit au but que sa politique avoit toujours eu en vûe, la paix avec l'Espagne & le mariage de l'Infante Marie-Therèse avec Louis XIV. Il avoit si bien disposé les choses pour vaincre à cet égard la répugnance de la Cour de Madrid, qu'il n'eut besoin que d'une dernière feinte pour la faire condescendre à tous ses desseins. Il fit tous les préparatifs du mariage de son Maître avec la Princesse Marguerite de Savoie, dont il pouvoit outrager la Maison sans beaucoup de danger; & le ministere d'Espagne, à qui il ne restoit dans sa foiblesse que cette ressource de paix, se hâta d'offrir son Infante, & se crut trop heureux qu'on voulût l'accepter.

An. 1659.

Mazarin négocié avec les Vénitiens.

Pour donner plus de consistence à ce commencement de négociation dont le succès devoit le couvrir de gloire, Mazarin cherchoit à engager les Vénitiens dans une entreprise contre le Milanois. Il leur offroit cent cinquante mille écus de subside, à condition de joindre quatre mille soldats aux trou-

pes de France , de Savoie & de Modène ; il faisoit à ces trois Alliés le partage du Milanois. Il promettoit en particulier à la République , des troupes & des Généraux pour soustraire l'Isle de Candie au joug des Infidèles , & projettoit ensuite de s'unir à elle pour la conquête du Royaume de Naples , en lui accordant d'avance toutes les places de la Pouille , possédées autrefois par les Vénitiens.

Le Sénat , qui ne voyoit dans cette proposition qu'un soulagement incertain & éloigné , la reçut avec l'honnêteté qui est d'usage vis-à-vis de gens dont on se défie & qu'on a intérêt de ménager. Mazarin ne fut pas dans le cas d'insister. L'Espagne avoit besoin de paix. La naissance d'un second Prince faisoit disparoître les craintes qu'on avoit attachées d'abord au mariage de l'Infante avec le Roi de France , & les vûes de ce Cardinal devoient se remplir tout naturellement. Le congrès s'ouvrit sur la frontière des deux royaumes , & il en résulta le fameux traité des Pirénées , chef-d'œuvre de la politique de Mazarin , premier fondement de la grandeur de Louis XIV , source des événemens qui ont placé

An. 1659.

JEAN
PESARO,
CIII.
Doge de Venise.

Paix des
Pirénées.

An. 1659.

JEAN
PESARO,
CIII.
Doge de Venise.

L'autorité
de Kiupergli
s'affirma à
la Porte.

sa postérité sur le trône d'Espagne, & sur celui des deux Siciles.

Le Visir Kiupergli éprouvoit pendant ce temps-là à Constantinople, l'animosité de gens envieux de sa faveur & qui l'accusoient d'en abuser. Il s'excita divers soulèvements, qu'il calma avec beaucoup de bonheur, & qui lui fournirent un prétexte pour se défaire de ses principaux ennemis. Il soupçonna l'Ambassadeur de France d'entretenir des intelligences suspectes avec les Vénitiens; il le fit enlever & l'enferma dans une tour, malgré les murmures des officiers du Serrail, qui lui faisoient craindre la vengeance des François. Louis XIV en témoigna en effet beaucoup de ressentiment; mais son Ministre lui conseilla d'user de modération, & il se contenta d'envoyer M. Blondel à Constantinople pour sçavoir les motifs d'une détention si offensante. Le Visir reçut assez fierement cet Envoyé; cependant pour montrer qu'il ne vouloit point déplaire à la France, il rendit la liberté à son Ambassadeur, & lui ordonna de se retirer. Comme il étoit sur le point de s'embarquer, on apprit qu'un vaisseau François chargé en Egypte pour le

Serrail , avoit emporté ses marchandises en pays étranger. Le Visir voulut rendre toute la Nation responsable de cette infidélité particulière. Il fit arrêter de nouveau l'Ambassadeur , & écrivit à Louis XIV , pour se plaindre de sa mauvaise conduite , demandant qu'il fût rappelé pour en rendre compte & en être puni.

Au milieu de ces incidens qui partageoient l'attention du Visir , il pouvoit mollement la guerre contre les Vénitiens. Les escadres de la République donnoient impunément la chasse à tous les navires Turcs. Les Maniottes , peuple de la Morée très-ennemi du joug Ottoman , desiroient de se donner à la République , & firent parvenir au Capitaine - Général Morosini , plusieurs avis sur les moyens qu'il pouvoit prendre pour les délivrer de la tyrannie des Turcs. Morosini résolut de tenter l'aventure. Il se porta sur les côtes de Morée , débarqua des troupes , soumit la ville & le fort de Calamata , qui tenoit les Maniottes en bride ; mais ce peuple , qui avoit paru si empressé de se soumettre aux Vénitiens , soit foiblesse , soit inconfiance , ne fit aucun mouvement en leur

An. 1659.

JEAN
PESARO,
CIII.
Doge de Venise.

Exploits de
Morosini.

An. 1659. faveur ; en sorte que Morosini jugea à propos de ne pas s'engager plus avant.

JEAN
PESARO,

CIII.

Doge de Venise.

Il détacha Jérôme Contarini avec une escadre pour aller occuper le détroit des Dardanelles. Ali , nouveau Capitan - Bacha , en étoit sorti avec trente galères. Morosini vola à la poursuite de cet ennemi , & le rencontra à la hauteur de Samos. Ali , prit la fuite dès qu'il apperçut la flotte Vénitienne ; mais elle arriva assez à temps pour lui enlever une partie de son arrière-garde. Morosini voyant les galères Turques dispersées , se porta sur les côtes de Natolie qu'il ravagea. Il attaqua & démôlit plusieurs châteaux , entr'autres Cismes la plus forte place de cette Contrée. Il se porta ensuite à Castelrosso , qui est un fameux entrepôt pour les caravanes d'Egypte. Il soumit la ville & le château , condamna tous les soldats à la rame , pilla tous les magasins , enleva le canon , démôlit les fortifications , & termina la campagne par ce dernier exploit.

Dominique
Contarini ,
104^e Doge.

Le Doge, Jean Péfaro, mourut vers la fin de l'année. On élut pour lui succéder , Dominique Contarini , qui se montra d'autant plus digne d'être éle-

vé

vé au rang suprême , qu'il employa pour s'en défendre tous les mouvemens que les autres se donnent pour l'obtenir. Il vivoit retiré dans une de ses terres ; on l'arracha malgré lui du lieu de sa retraite ; & le public le vit sur le trône avec cette espèce de joie qu'il fait toujours éclatter , lorsqu'on couronne le mérite , & sur-tout un mérite sans ambition.

An. 1659.
 JEAN
 PESARO,
 CIII.
 Doge de Venise,

Fin du Livre XLIV. & du Tom. XI.

Fautes à corriger.

P Age 90 , ligne 10 , la Paville , *lisez la*
Pouille.

Page 113 , lig. 5 , Berand , *lisez* Berard.

Page 166 , lig. 1 , à montrer , *lisez* à monter.

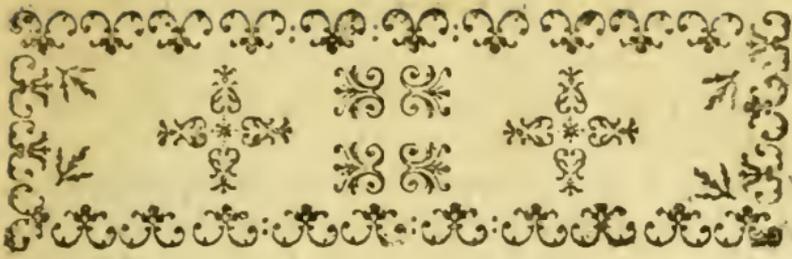
Page 281 , lig. 2 , Praticiens , *lisez* Patriciens.

Page 289 , lig. 15 , Majear , *lisez* Majeur.

Page 357 , lig. 8 , Rovigned , *lisez* Novigrad.

Page 364 , lig. 24 , embarqua , *lisez* débarqua.

Page 418 , ligne 9 , la longueur , *lisez* la lar-
geur.



T A B L E

DES MATIERES

DU TOME ONZIÈME:

A.

ALI, Bacha, Grand-Visir. Son ressentiment contre les Vénitiens, leur donne de l'inquiétude, 137.

Amurat. (Le Sultan) Sa colère contre les Vénitiens, 301 & 303.

B.

BEDMARD, (le Marquis de) Auteur des moyens de faire réussir la conjuration contre Venise, 208; la conjuration étant découverte, il se sauve à Milan, 113.

C.

CANDIE, (l'Isle de) attaquée par les Turcs; détail de ce siège, 337, suite 378.

Capello, (Marin) son exploit contre les Corsaires de Barbarie, 300.

Cardinal Infant, (le) passe en Italie, 269;

- enlève la Ville de Tréves. Fait l'Electeur prisonnier , 275.
- Charles I.* Roi d'Angleterre, est décapité, 401.
- Christine*, Reine de Suède, traîne dans diverses parties de l'Europe, le spectacle de son abdication, & montre un caractère bizarre, 475.
- Cœuvres*, (le Marquis, de) fait une invasion dans la Valteline, 171.
- Couronnes* (les grandes) accordent à très-haut prix, leur protection aux petits Etats, 222.
- Crequi*, (le Maréchal de) fait la guerre dans le Milanois, sous le Duc de Savoye, 281.
- Cromwel* se fait déclarer le chef du Gouvernement en Angleterre, 401, sa mort, 499.

D.

D *ELFINO*, sa bravoure sans exemple ; 457.

E.

E *SPAGNOLS* (les) se rendent maîtres de la Valteline, 142, leurs intrigues auprès du Pape Grégoire XV, 146 ; ils évacuent la Valteline, 151 ; mettent la discorde entre les Princes de la Maison de Savoye, 272 ; investissent Casal, 309.

F.

F *ERDINAND* (l'Archiduc) obtient la Couronne de Bohême, 95 ; veut terminer sa querelle avec les Vénitiens, 96.

Feria (le Duc de) fait soulever la Valteline, 142 ; & soumet les Grisons, 155 ; chasse les Espagnols de l'Etat de Gênes, 175.

France (la) veut appaiser le Duc de Savoie , 57 ; révolution en France par la mort du Maréchal d'Ancre , 93 ; elle se mêle dans l'affaire de la Valteline , pour affranchir les Grisons de la tyrannie des Espagnols , 158 ; les François font une invasion dans la Valteline , 171 ; dans l'Etat de Gênes , 173.

Frederic , Electeur Palatin , élu Roi de Bohême mis au ban de l'Empire , 117 ; son armée est défaite , 138 ; se sauve en Hollande , 158 .

G.

GONZAGUE , (le Cardinal de) son habileté , 18 ; succède au Duché de Mantoue , 20 ; ses offres , 22 ; ne veut point se défaire de la tutelle de sa nièce , 44.

Grégoire XV , (le Pape) demande aux Vénitiens le rétablissement des Jésuites , 148 ; sa fausse politique , 162 ; sa mort , 163.

Grimani , Capitaine - Général des Vénitiens , ses belles manœuvres contre les Turcs , 362 ; une tempête violente disperse sa flotte , 373.

Gustave Adolphe , Roi de Suède , entre en Allemagne , avec une armée , 248 ; défait près de Lipsick , l'armée Impériale , 259 ; est tué à la bataille de Lutzen , 265.

H.

HARCOURT , (exploit du Comte d') 309 & suiv.

Henri IV , Roi de France. Sagesse de ses projets , pour l'abaissement de la maison d'Autriche , 9 & suiv. Sa mort , 11.

I.

I *BRAHIM*, (le Sultan) sa colére en apprenant que le détroit des Dardenelles étoit bloqué, 351 ; poignarde le Grand - Visir, 365 ; sa méchanceté, 372 ; il est étranglé par les Janissaires, 398.

K.

K *IUPERGLI*, Grand-Visir, sa réputation, 482 ; son habileté, 487, 495.

L.

L *ESDIGUIERES*, (le Connétable de) fait une invasion dans l'Etat de Gênes, avec le Duc de Savoye, 133.

Lorraine, (le Duc de) est chassé de ses Etats, 274.

Louis XIII, sa déclaration à l'Ambassadeur d'Espagne, en faveur du Duc de Savoye, 94 ; partage la maison de Nevers, héritière de Mantoue, 190 ; entre en Italie, 218 ; secourt Casal, prend la Citadelle de Suze, 220 ; prend Pignerol, se rend maître de la Savoye, 234.

Louis XIV, forcé par les Frondeurs d'abandonner sa Capitale, 402.

M.

M *ADRID*, (Conseil de) sa politique dans le différend du Duc de Savoye & du Duc de Mantoue, 45 ; les procédés de cette Cour aigrissent le Duc de Savoye, 75 ; conclut la paix de l'Archiduc Ferdinand avec les Vénitiens, 97.

- Mahomet IV*, Sultan, son caractère furieux, 444; nommé Grand Visir Mehemet Kiupergli, 482.
- Mantoue*, (Duché de) la mort du Duc réveille les prétentions du Duc de Savoie, 14; mort du Duc Ferdinand sans enfans, 188; différentes propositions pour le partage de cette Maison, 190; Vincent de Mantoue déclare en mourant le Duc de Rhétel son héritier, 191; celui-ci prend possession de ce Duché, 191; démarches des Prétendans à ce Duché, 195; guerre à l'occasion de ce Duché, 203 & suiv. Embarras du Duc de Nevers, nouveau Duc de Mantoue, 206; il est secouru par la France, 220; sa fermeté, 226, secouru par les Vénitiens, 227; assiégé par les Impériaux, 228; sa fâcheuse situation, 235; la Ville de Mantoue est prise par les Impériaux, 238; il perd ses Etats, 240; il meurt, 297.
- Mathias*, Empereur d'Allemagne, se mêle dans le différend du Duc de Savoie, & du Duc de Mantoue, 30; sa mort, 117.
- Maxarin*, (le Cardinal) excite la guerre en Italie, & pourquoi, 355; négocié avec les Vénitiens, 500.
- Medicis*, (Côme de) Grand Duc de Toscane, 40.
- Mocenigo*, Capitaine Général, son éloge, 461, il est tué, 491.
- Mocenigo*, (Lazare) Capitaine-Général, ses belles manœuvres navales, 488.
- Morosini*, (Thomas) bloque le détroit des Dardanelles, 351; belle défense qu'il fait avec un seul Vaisseau; il est tué, 360.
- Morosini* (Bernard) Provéditeur. Ses opérations

pour défendre Candie, 380; ses autres opérations navales, 467.

Morosini, (François) Capitaine-Général, ses opérations, 497; ses exploits, 504.

O.

O *LIVAREZ*, (le Duc d') Ministre d'Espagne, conclut un Traité à Monzon, avec le Cardinal de Richelieu, sur l'affaire de la Valteline, 180.

Ossone, (le Duc d') Vice-Roi de Naples, continue la guerre contre les Vénitiens, 100; entre dans la conjuration de Venise, 107; sa tyrannie le fait rappeler de Naples. 130.

P.

P *ARME*, (Edouard Farnese, Duc de) forcé d'adhérer aux Espagnols, 292; est excommunié par le Pape Urbain, 315; fait la guerre avec succès, 318.

Philippe III, Roi d'Espagne, se déclare contre le Duc de Savoye, 41; veut qu'on mène la Princesse de Mantoue à Milan, 43; sa mort, 149.

Politiques (l'ame des) est un abîme impénétrable, 184.

R.

R *ÉAL*, (l'Abbé de Saint) s'est trop livré au brillant de son imagination, dans son Histoire de la Conjuracion de Venise, 115.

Richelieu, (le Cardinal de) Ministre de Louis XIII, signe un Traité avec la Hollande, 166; commence à faire sentir son grand

généie politique , *ibid.* Propositions qu'il fait au Pape , sur l'affaire de la Valteline , 178 ; ses vues dans le Traité qu'il fit avec le Duc d'Olivarès sur cette affaire , 180 ; excite Louis XIII à soutenir le Duc de Nevers , 203 , habileté de ses opérations , 218 & *suiv.* se rend l'Italie dépendante , ses projets , 258 ; procure l'évasion de la Reine Mere , 259 ; frappe de grands coups à la Maison d'Autriche , 266 ; profite de la disgrâce des Suédois , 274 ; ses talens font trembler l'Europe , *ibid.* fait la guerre à l'Empereur , 275 ; la soutient en Italie , 276 , 281 , 289 ; dans la Valteline , 282 ; fait un nouveau Traité avec les Suédois , 291 ; fait soulever contre l'Espagne , la Catalogne & le Portugal , 311 ; sa mort , 320 ; éloge de ce Ministre , *ibid.*

S.

SAVOYE, (Charles Emmanuel Duc de) la mort du Duc de Mantoue réveille ses prétentions , 14 ; ses intrigues , 16 ; veut réserver ses prétentions sur le Montferrat , 22 ; fait une irruption dans ce Duché , 24 ; se refuse aux représentations des Vénitiens , 25 ; se brouille avec eux , 29 ; il recherche les Vénitiens , 51 ; rompt avec l'Espagne , 54 ; se jette dans le Milanois , 55 ; son discours à l'Ambassadeur de Venise , 59 ; il négocie avec les Vénitiens , 76 ; fait la guerre dans le Piémont contre l'Espagne , 93 ; fait une invasion dans l'Etat de Gênes , 173 ; fait un Traité avec l'Espagne , & dispose du Montferrat , 196 ; se joue des promesses & des sermens , 203 ; s'accorde avec la

France , 219 ; malheurs de ce Prince , sa mort , 241 & *suiv.* Victor Amédée , Duc de Savoye ; discordé dans sa Maison , 272 ; il est d'une santé délicate , *ibid.* est Généralissime de l'Armée de France dans le Milanois , 281 ; sa mort , 296.
Suédois , leurs progrès en Allemagne , 256.

T.

THOMAS de Savoye , (le Prince) publie un manifeste contre la Régente de Savoye , 305 ; il s'accommode avec la France , 311.
Toledge , (Pierre de) Gouverneur de Milan , sa conduite dans le différend du Duc de Savoye & du Duc de Mantoue , 28 ; menace le Duc de Savoye , 42 ; entre dans la conjuration de Venise , 115.

Turcs. Les Janissaires se révoltent , tranchent la tête à Osman , ainsi qu'au Grand-Visir , élèvent Mustapha sur le Trône , 160 ; les Turcs veulent envahir Candie , 332 ; débarquent dans l'Isle , 335 ; détail du Siège , 337 ; ils lèvent le Siège après six mois , 384 ; reprennent le Siège de Candie , 410 ; le lèvent , 411 ; ne peuvent s'ouvrir le passage du détroit bloqué par les Vénitiens , 415 , suite de cette guerre , 417 ; nouveaux troubles à Constantinople , 431 , 476 ; suites de la guerre contre les Vénitiens , 444 & *suiv.* Les Turcs sont entierement défaits dans le détroit par les Vénitiens , 477 ; consternation à Constantinople , 480 ; perte qu'il font dans le fameux combat des Dardanelles , 491 ; ils proposent la paix , 493.

V.

VALTELINE, Topographie de cette Province, 139 ; causes qui donnerent lieu à sa révolte, *ibid.* les Espagnols se rendent les maîtres de la Valteline, 142 ; ils l'évacuent, 151 ; les places sont mises en dépôt entre les mains du Pape, 162 ; les François y font une invasion, 171 ; Traité conclu entre la France & l'Espagne, au sujet de la Valteline, 179.

Valstein, Général des Armées de l'Empereur, est assassiné ; sur quels soupçons, 273.

Vénitiens (les) se déclarent pour le nouveau Duc de Mantoue, 26 ; mesures prises par le Sénat contre les Pirates, 38, leur conduite dans le différend du Duc de Savoye, & de l'Espagne, 56 ; la guerre contre les Uscoques les brouille avec l'Archiduc Ferdinand, 70 ; ils lui font la guerre, 72 ; les hauteurs de la Cour d'Espagne les irritent, 74 ; délibération du Sénat à ce sujet, 77, font la guerre dans le Frioul, 81 ; & autres Pays, 84 & *suiv.* ils arment contre le Vice-Roi de Naples, 89 ; conjuration contre les Vénitiens, par qui formée, 107 ; suite de cette affaire, 109 ; & *f.* elle est découverte, 111 ; les Complices sont arrêtés, & punis de mort, 113 ; intérêts des Vénitiens après la mort de l'Empereur Mathias, 118 ; sage politique du Sénat, 119 ; ils concluent le Traité, 129 ; s'intéressent pour les Grisons dans l'affaire de la Valteline, 141 & *suiv.* envoient une Ambassade à Rome, 147 ; refusent au Pape & à l'Ambassadeur de France, le rétablissement des Jésuites dans leur Ville, 148 ;

font une ligue avec la France & la Savoye , 161 ; le Ministère du Cardinal de Richelieu leur est favorable , 165 ; travaillent à l'accordement des Maisons de Savoye & de Mantoue , 166 ; soutiennent l'effort de la guerre de la Valteline , 176 ; sont mécontents du Traité de Monzon , 181 ; se déclarent pour la Maison de Nevers , 192 ; ils se liguent avec la France & le Duc de Mantoue , 218 ; se défient des vues hardies du Cardinal de Richelieu , 258 ; ont des démêlés avec Rome , 260 , 270 , 284 ; avec le Duc de Savoye , 267 ; répriment les Corsaires de Barbarie , 299 ; font la paix avec Amurat , 307 ; leurs mesures pour défendre l'Isle de Candie , assiégée par les Turcs , 334 & *suiv.* ils sollicitent l'assistance des Princes Chrétiens , 345 ; bloquent le détroit des Dardanelles , 351 ; leur succès sur Mer , répandent le trouble à Constantinople , 365 ; ils négocient pour la paix , 377 ; délibèrent de céder Candie aux Turcs , 385 ; brûlent la flotte du Capitan Bacha , 405 ; négocient avec les Tartares , 421 ; remportent une éclatante victoire sur les Turcs , 426 ; combat naval dans le détroit , 456 ; victoire qu'ils remportent dans le même détroit , 469 ; fameux combat des Dardanelles , 491.

U.

URBAIN VIII, (le Pape) ses différends avec le Duc de Parme , 315 ; sa mort , 331.
Uscoques, leurs ravages , 13 ; action barbare qu'ils commettent envers Christophe Venier , 33 ; suite de cette guerre , 50 , 68.

Fin de la Table du tome onzième.



